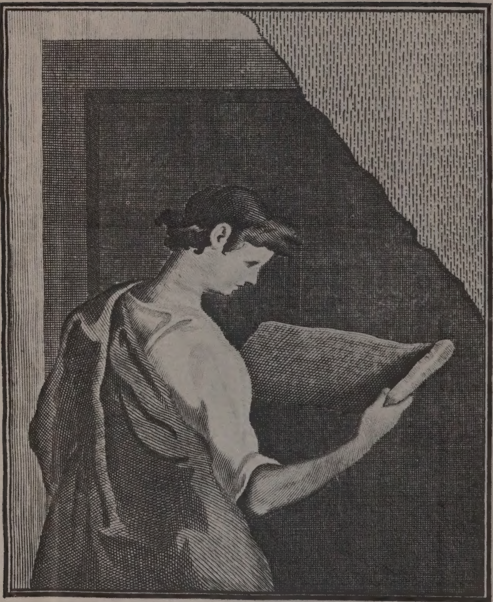

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS,

Juillet 1748.

/3

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1748.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	14.	v.
1724.	12.	v.	1748.	8.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1748.

ARTICLE LXIII.

REMARQUES CRITIQUES sur le Dictionnaire de Baile à Paris & à Dijon ; suite de l'Article LX. au mois de Juin 1748. Fol.

NOus commençons ce second Extrait par les remarques qui concernent *Calvin*. Il est vraisemblable que Baile a travaillé avec soin cet article de son Dictionnaire.

Cependant il eſt plein de fautes notre Auteur les ſuit pied à pied, & nous en donnons des exemples dans cette liſte abregée.

Selon Baile, Calvin n'avoit pas 23 ans accomplis, quand il fit ſon Commentaire ſur Seneque. On démontre que ces 23 ans étoient accomplis depuis plus de huit mois.

Baile dit que Calvin ſuggera une harangue à Nicolas Cop Recteur de l'Univerſité). C'étoit un ſermon, qui fut prononcé le premier de Novembre 1533.

Le Dictionnaire aſſure d'après Beze qu'en 1534 Calvin donna rendez-vous à Michel Servet, pour une Conférence de religion). Ce fait eſt très-douteux: Beze n'en donne point de preuves.

Le Dictionnaire prétend auſſi que Calvin ne ſortit de France qu'après avoir publié à Orléans ſon livre intitulé *Du dormir des ames.*) Cela devroit être arrivé

en 1534. & dans ce tems-là il n'y avoit point encore d'Imprimerie à Orléans.

Si l'on en croit Baile, ce ne fut qu'en 1546 que Calvin composa son traité contre les reliques). Cet ouvrage est d'une époque plus ancienne, puisqu'on le trouve dans un catalogue de livres condamnés par la Faculté de Théologie de Paris au commencement de 1543.

Ce ne sont là, encore une fois, que des exquisses : l'Article entier présente plusieurs autres traits qu'on parcourera avec plaisir. De notre côté que devons-nous faire ? *Quid Pamphilus ? Symbolam dedit*, disoit un ancien : contribuons de notre écot à la perfection des remarques.

1°. Sur l'avanture de ce Nicolas Cop, Recteur de l'Université, qui étoit ami de Calvin, & qui fut recherché à titre de mauvaise doctrine, on peut ajouter qu'il n'évita les poursuites que parce

qu'un Conſeiller du Parlement le fit avertir ſous main de ſe retirer. Ce qui ayant été rapporté au Roi François I. le Parlement reçut ordre de ce Prince d'informer contre le Magiſtrat Auteur de l'avis. On trouve la lettre du Roi dattée du 10 Décembre 1533. dans l'Hiſtoire du Divorce de Henri VIII. par M. le Grand *t. 3. p. 602. 603.*

2°. Sur le rendez-vous prétendu offert par Calvin à Michel Servet, nous remarquons ce qui ſuit: deux heures avant que Servet fût brulé vif à Génève (ce qui arriva le 27 Octobre 1553.) Calvin alla le voir dans ſa priſon, & il le fit reſſouvenir que, ſeize ans auparavant, il s'étoit offert de travailler à ſa converſion: *admonui jam me ante annos ſexdecim . . . obtuliſſe meam operam ad eum ſanandum.* Cela ſe rapporte à l'année 1537. & il paroît que c'eſt à cette époque qu'on doit fixer l'offre d'en-

trer en conférence avec cet Antitrinitaire ; on tire cette observation du traité que Calvin composa en 1554 contre les erreurs de Servet.

3°. Il est certain que le traité de Calvin *Du dormir des ames* est datté d'Orléans, & de l'année 1534. qu'il fut rendu public en ce tems-là, comme l'Epitre dédicatoire, *ad amicum quemdam*, le marque distinctement ; que Calvin étant à Bâle y ajouta en 1536 une autre préface, pour adoucir quelques termes durs dont il s'étoit servi. S'il est donc vrai qu'il n'y eût point en 1534 d'Imprimerie à Orléans, il faudroit dire que cet ouvrage auroit été publié manuscrit, & que ce ne fut qu'en 1536 qu'il fut imprimé à Bâle.

Caussin (le P. Nicolas.) Les nouvelles remarques corrigent quelques fautes de Baile, & ajoutent des anecdotes très-curieuses sur les disgraces de ce Jesuite, qui

avoit été Confeſſeur du Roi Louis XIII. Ce fut le Cardinal de Richelieu qui le fit releguer en Bretagne, & la cauſe de cet exil fut que le P. Cauſſin, bien-loin d'entrer dans les vuës du Cardinal, ſuggéroit au Roi des avis tout contraires, ſurtout en ce qui concernoit la Reine Mere, que le Confeſſeur vouloit remettre dans les bonnes graces du Monarque. On trouve ici des particularités tirées, à ce qu'il paroit, de bons Mémoires; & à la fin de tout cet article M. l'Abbé Joli donne la liſte de tous les Confeſſeurs de Louis XIII avec le tems où leurs fonctions ceſſerent. Ces Confeſſeurs furent au nombre de neuf, ſavoir les P. P. Coton, Arnoux, Seguiran, Suffren, Maillans, Gordon, Cauſſin, Sirmond, Dinet, (non *Binet*, ainſi que dit Grotius.)

Chamier. L'Article qui traite de ce Miniſtre eſt rempli d'obſerva-

tions très-recherchées. Comme Baile avoit cité *un bon protestant*, qui ajugeoit la victoire à Chamier, dans la dispute qu'il eut à Nismes avec le P. Coton; notre Anti-Baile cite *un contemporain bon catholique*, qui raconte en détail les avantages que le P. Coton remporta sur Chamier. Ce *contemporain* est le P. François *de la Vie* Jesuite, dont les Mémoires Mss. subsistent à Dijon. Il marque un trait frappant ; c'est que M. Philippe du Fresne-Canaye, Président de la Chambre mi-partie de Castres, & Modérateur de la Conférence entre Chamier & le P. Coton, prit dès-lors des inclinations très-sincéres pour la religion catholique; sentimens qui se perfectionnerent dans les entretiens qu'il eut étant Ambassadeur à Venise avec le P. Possevin, en sorte qu'il revint de cette Ambassade entierement converti. C'est le même qui mourut depuis assisté par

les Peres Fronton du Duc & Léonard Perrin dont ce MS. du P. François de la Vie cite le témoignage.

Sous cet article, on a auſſi raſſemblé pluſieurs traits de Satyre que lance le P. Garaſſe contre le Miniſtre Chamier : il y en a d'aſſez ſpirituels ; ſurtout un que Garaſſe emprunte d'ailleurs & que nous rapporterons. Chamier étoit un homme de bonne chere, & dans ſes ſermons il aimoit à citer Calvin & l'édition de la Bible qui paſſe pour être de Vatable, mais qui a été corrompue par les Huguenots : ſur cela un Catholique fit cette Epigramme dont le P. Garaſſe enrichit ſa critique.

Je ne m'étonne ſi Chamier
Aime la Bible de *Vatable*,
C'eſt, dit-on, ſon gros Coutumier ;
Car ce mot ſe termine en *table*.

Après Vatable ſuit *Calvin*,
Qu'il aime d'amour indiviſe.
Car ce mot ſe termine en *Vin*:
Or *Table* & *Vin* c'eſt ſa deviſe.

Les Articles *Daillé*, *Daſſouci*, *Daurat*, ſont très-amples & très-détaillés: celui de *Deſ-Barreaux* contient pluſieurs anecdotes amuſantes de la vie de ce fameux débauché. Des-Barreaux paſſa ſes dernieres années à Châlons-ſur-Saône. L'Evêque, M. de Maupeou, qui étoit un très-ſaint homme, ſe donna bien des peines pour le remettre dans le chemin de la vertu. On réuſſiſſoit aſſez à lui faire entendre raiſon ſur les vérités de la Foi & ſur les principes de la Morale: il écoutoit ceux qui lui parloient de Dieu; mais il falloit enſuite boire avec lui, & l'on cite un Directeur qui avoit cette complaiſance: *Et de virtute locuti vina bibunt*, dit ſur cela M. Lantin, Conſeiller au Parlement de

Dijon. Ces petites attentions eurent apparemment quelque bon effet ; car Des-Barreaux mourut dans de grands sentimens de pénitence.

Dolet. Voici encore un bel esprit, un Poëte, mais infatué d'erreurs, & malheureux jusqu'à finir sa vie par le dernier supplice. Il fut étranglé & brûlé à la Place Maubert le 3 d'Août 1546. On dit qu'il se recommanda en mourant à la Ste Vierge & à S. Etienne son Patron, dont on faisoit la fête ce jour là. Baile, sans trop de raison, révoque en doute cette particularité. Il prétend même que Dolet fut condamné aux flâmes comme Athée & insigne libertin. M. l'Abbé J. soutient au-contraire que tout le crime de ce personnage étoit la profession ouverte qu'il avoit faite du Luthéranisme. Nous ne prétendons pas décider ce différend : mais il semble qu'on ne doit

pas oublier à ce ſujet le témoignage du Cardinal de la Bourdaiſiere écrivant en 1562. Je me ſouviens, dit-il, *avoir vu de ma jeuneſſe Dolet, un des premiers qui commençant par aſſez légeres opinions & de peu de conſéquence, tomba en peu de tems ès plus exécrables blaſphêmes. Marot, que je voyois plus ſouvent, ne lui en devoit guéres*, & ſic de reliquis. *Mém. de Caſteln. nov. edit. t. 1. p. 347.* M. le Laboureur ajoute que Dolet étoit *homme d'eſprit, mais libertin comme tous les premiers Prédicateurs du nouvel Evangile.* Ces *blaſphêmes exécrables* & ce *libertinage* n'indiquent-ils que la profeſſion de Luthéraniſme? C'eſt ce que nous laiſſons à décider.

Il faut lire l'article d'*Eraſme* où l'on relève Baile ſur bien des mépriſes, & où l'on touche, par occaſion, pluſieurs circonſtances de la vie, du caractere, de la réputation de ce docte perſonnage, que

M. l'Abbé du Reſnel a peint mieux que perſonne en diſant :

Par le bien & le mal illuſtre dans l'Hiſtoire,
Eraſme, de l'Egliſe & la honte & la gloire.

On remarque ici qu'Eraſme ſur la fin de ſes jours félicita Budé de n'avoir cultivé qu'une eſpèce de ſcience, qui l'avoit élevé aux honneurs & aux dignités, tandis que lui, qui avoit embraſſé la Polymathie, n'avoit rien amaſſé, *præter lippitudinem & calculos*. Ceci pourroit faire croire qu'Eraſme auroit eu regret de n'être pas plus riche, plus puiſſant qu'il n'étoit ; ou bien que la fortune ſe ſeroit toujours refuſée à ſes pourſuites. Or il eſt certain que perſonne ne fut plus à portée que ce Savant de ſe rendre conſidérable dans le monde. François I. le rechercha deux fois, & lui offrit en commençant la Tréſorerie de S. Martin de Tours. Le

Pape Paul III. en 1535 le nomma par un Bref du 1. jour d'Août à la Prevôté de Deventer, voulant le mettre en état de ſoutenir la dignité de Cardinal qu'il avoit deſſein de lui conférer. Le Bref exiſte : il fut envoyé à Eraſme qui n'avoit plus qu'à le communiquer à la Reine de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas, pour prendre poſſeſſion enſuite du Bénéfice. Mais l'ambition & le deſir des richeſſes n'étoient pas les défauts de cet eſprit amateur uniquement de ſa liberté, & de la gloire des belles connoiſſances. La lettre qu'il écrivit à Budé, & que cite l'Auteur des nouvelles remarques, ne contient donc que des réfléxions générales : elle ne peut ſervir à former le caractére d'Eraſme en ce qui concerne les poſſeſſions & les dignités temporelles.

Il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion ſur l'époque de la naiſſance d'Eraſme, qu'on place à l'an 1497. il faut 1467.

Si nous pouvions nous étendre autant que l'importance de cette critique de Baile l'exigeroit, nous insisterions volontiers sur les articles de *Farel* & de *le Fevre d'Etaples* qui sont extrêmement travaillés. Nous remarquerions dans une infinité d'autres des traits qui font beaucoup d'honneur à M. l'Abbé Joli; mais les bornes du Journal nous avertissent de finir.

Avec la même franchise qui nous porte à observer ce qu'on pourroit ajouter dans une nouvelle édition, nous témoignons l'extrême satisfaction que nous donne celle-ci, & l'accueil que nous souhaitons qu'on lui fasse. Il regne dans tout cet Ouvrage une décence & une attention, qui contrastent singuliérement avec la hardiesse & la malignité de Baile. Si un certain Public, ennemi des bonnes mœurs & de la Religion, n'est pas aussi affecté de ces remarques qu'il se picque de l'être en par-

courant le Dictionaire ; les hommes vertueux, le Public des honnêtes gens dédommageront notre Auteur, & c'est pour eux principalement qu'il travaille. Nous rendrons compte incessamment de la seconde Partie.

ARTICLE LXIV.

ESSAI SUR LA MARINE des Anciens, & particulierement sur leurs Vaisseaux de Guerre. Par M. Deslandes. A Paris, chez David l'aîné, Libraire, rue S. Jacques, à la Plume d'Or, & Ganeau, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Louis. 1748. in-12. pag. 297.

SI nous sommes inférieurs aux Anciens, dans le Poëme Epique, dans l'Elegie, dans la Poësie Lyrique, dans l'Eloquence, dans l'Histoire, dans l'Architectu-

re, on ne conteftera pas du moins aux Modernes la prééminence dans la Marine. Ç'en eft affez pour ne pas envier aux fiécles paffés les avantages qu'ils ont eus fur nous. La navigation eft bien autrement importante, & d'une toute autre utilité, que les vers ni la profe.

M. Deflandes s'eft propofé de donner au Public une Hiftoire complette de la Marine. Ce n'eft pas un projet facile à exécuter. Il faut pour y réuffir beaucoup de génie, encore plus de lecture, & une opiniâtreté infatigable dans le travail. Outre que l'Auteur eft bien pourvû de ces talents, il a prefque toujours vêcu dans le voifinage de la mer & dans les ports du Royaume. Les fonctions qu'il y a exercées, lui ont facilité toutes les occafions de voir & d'examiner de près, & par lui-même les chofes dont il vouloit s'inftruire parfaitement, avant d'en

instruire les autres. On connoit déja par un autre ouvrage, qui a pour titre : *Essai sur la Marine & sur le Commerce*, ce que peut l'Auteur en ce genre d'érudition. Le principal objet qu'il se propose dans le livre que nous annonçons, c'est d'expliquer de quelle maniere les Anciens bâtissoient leurs Vaisseaux, & surtout leurs Vaisseaux de guerre; il examine les divers systêmes qui ont été imaginés, & il y remarque des défauts essentiels. Avant d'entrer en matiere, M. Deslandes a jugé à propos de mettre un avertissement, qui aura son utilité. Nous déclarons ici, de la part de l'Auteur que tout ce qu'il dit à la page XXIV. de cet avertissement, *au sujet du port d'un Vaisseau, & de la meilleure maniére de le jauger, ne regarde, en aucune sorte, l'Académie des Sciences en général, ou M. de Mairan en particulier.* Il ajoute, *je déclare encore que le Mé-*

moire que ce dernier a composé sur le jaugeage, merite l'approbation & des Géometres & des Officiers de la Marine. Il n'est gueres possible de prévenir plus efficacement les mauvaises intentions des Lecteurs. A cette occasion on explique ce qu'on appelle *le port* d'un vaisseau. Sans cette connoissance qu'il est très-facile d'acquérir, on court risque de se tromper en plusieurs points, concernant la Marine. Lorsqu'un vaisseau est achevé de construire sur le chantier, on le lance à la mer. Le poids de ce Navire, dénué de tous agrès & apparaux, (supposons que c'est une Frégate de 26 canons, armée pour six mois de Campagne) pése 416000 ou 208 tonneaux. Les agrès & apparaux, c'est-à-dire la mâture complette, les cordages en général, les poulies, voiles, ancres, les canons, boulets, affûts garnis, la poudre, la chaloupe, le canot, les cuisines,

fours, & potagers, les vivres en général, avec 40 tonneaux d'eau, le poids des hommes qui forment l'équipage avec leurs hardes & effets embarqués, tout cela mis ensemble pésera environ 374000 ou 187 tonneaux. Les deux poids, celui du corps du Vaiſſeau & celui tant des agrès que des apparaux, ne ſont pas ce qu'on entend par le *port* d'un Navire. Comme le Soldat Romain ne ſe croyoit pas chargé d'un poids étranger, lorſqu'il ne portoit que ſon caſque, ſon bouclier, & ſes autres armes offenſives & défenſives; c'étoit, ſelon lui, autant de membres attachés à ſon corps: Ainſi le Vaiſſeau de guerre qui n'a que ſon artillerie, ſes voiles, ſes mâts, ſes munitions de guerre & de bouche, & qui ſort du port, prêt à combattre & le feu à la main, n'eſt pas cenſé être chargé: mais la Frégate de 26 canons peut encore embarquer 250

tonneaux, outre tout ce qu'on a dit. Ce ſont ces 250 tonneaux peſant 500000, qui déterminent le port de ce Bâtiment. Venons au Livre.

On commence par la recherche de la forme des galéres des Anciens, & on examine comment leurs rames étoient diſpoſées entr'elles. Cette queſtion qui paroît ſi ſimple eſt une des plus épineuſes & des plus embaraſſantes qu'on puiſſe propoſer. Ni les médailles ni les bas-reliefs, ni ce que les anciens Auteurs nous apprennent ſur ce ſujet; ni les progrès que nous avons faits dans la navigation & dans l'Architecture navale, ne nous ont point encore procuré la réſolution de ce problême. M. Deſlandes après avoir lu attentivement tout ce qui s'eſt écrit ſur ce ſujet, réduit les recherches des critiques à trois ſyſtêmes. Il n'en eſt aucun qui n'ait eu des défenſeurs très-zélés & très-habiles,

biles ; mais malheureusement avec toute leur érudition, ils n'entendoient rien ou très-peu dans la Marine.

Le premier systême a élevé les rangs de rames les uns au-dessus des autres pour en former des étages. Cet arrangement si facile à comprendre, a plu par sa simplicité. On s'est persuadé que sans chercher rien de plus, on expliqueroit sans peine, tout ce qu'on trouve de plus obscur sur ce sujet dans les anciens Auteurs. Le second systême a été embrassé par le P. Claude Francois de Châlès, & par quelques autres Mathématiciens. Selon eux les Galéres anciennes n'étoient pas nommées ; Birêmes, Trirêmes, Quadrirêmes, du nombre des rangs de leurs rames, mais du nombre des rameurs appliqués à chaque rame, ainsi la Birême avoit deux rames de chaque côté, & deux hommes sur chaque rame, la Trirême avoit

trois rames de chaque côté & trois hommes sur chaque rame ; la Quinquerême avoit cinq rames de chaque côté & cinq hommes sur chaque rame. Quelques savans se sont efforcés de prouver que les anciens ne mettoient jamais qu'un homme à chaque rame, mais quelle apparence y a-t-il que les Grecs & les Romains, si entendus dans le détail des arts, ayent négligé de profiter de la force résultante des efforts de plusieurs rameurs, qui travaillent sur la même rame ?

Cependant on ne disconvient pas que cet usage ne se soit perdu, telle qu'en ait été la cause ; dans les siécles qui suivirent la décadence de l'Empire Romain. André Doria, célébre Génois, le renouvella dans le seiziéme siécle. Il appliqua quatre hommes à chaque rame, & tous les Navigateurs ont embrassé cette pratique dont on comprend aisément

l'utilité. Le Prieur de Capouë, Général des Galeres de France, après l'avoir été de celles de Malthe, y ajouta un cinquiéme homme par rame, & sur la réputation de cet Officier très-hardi & très-expérimenté, toutes les Nations Maritimes en firent autant; aujourd'hui dans les galeres de France, depuis le grand mât en arriere, on met six hommes, & cinq depuis ce mât en avant.

Le troisiéme systême paroit en gros le plus simple; mais on ne sauroit l'entendre, si l'on n'est instruit de la construction des galeres des anciens, telle que les inventeurs de ce systême la supposent. On apprend de leurs laborieuses recherches, que ces galeres avoient trois ponts ou *trois planchers differens, qui se succedoient l'un à l'autre: chaque plancher avoit son nom, ses usages dans un combat, ses rameurs particuliers. La poupe contenoit les*

thranites, la proue les thalamites, & l'espace du milieu les zygites. Les plus longues rames étoient en arriere, où le plancher étoit plus élevé, & les plus courtes en avant sur le plancher le plus bas. *Le nombre des rames répondoit toujours à celui des rangs qu'on vouloit établir dans la Galére.* La Birême avoit six rames de chaque côté, deux sur chaque pont ou plancher; la Trirême en avoit neuf de chaque côté, trois par plancher. Ainsi des autres Galéres suivant la même raison Arithmétique. Si le premier systême est excessif par la hauteur où monteroient les étages, le troisiéme systême n'est pas moins excessif par la longueur qu'il faudroit donner aux bâtimens construits selon cette méthode. Ils ne seroient d'aucun usage à la mer. Ce dernier systême a été imaginé par Lazare de Baïf, Auteur celebre, & qui a parlé savamment de la Marine des anciens.

Quoique les défenſeurs de ces trois ſentimens ſe contrediſent & ſe traitent quelquefois durement dans leurs écrits, ils s'appuyent pourtant ſur les mêmes paſſages, ce qui prouve que ces paſſages ſont obſcurs, & par-là ont donné lieu à diverſes interprétations. Les fondemens étant ſi mal-aſſurés, les édifices qu'ils ſoutiennent ne ſauroient être bien ſolides; dans ce grand nombre d'Auteurs anciens qu'on a produits en témoignage, en eſt-il un ſeul qui s'explique aſſez nettement pour nous faire entendre de quoi il s'agit, ni qui nous oblige de juger qu'il ait jamais vu de près de pareils Bâtimens, ni qu'il y ſoit entré, pour en examiner les proportions? M. Deſlandes s'étonne ici que Pline, qui avoit commandé des Flottes, & qui commandoit encore celle de Miſene, lorſqu'il fut étouffé par les vapeurs ſulphureuſes du Mont Véſuve, n'ait pas travaillé ſur ce ſujet. Ce

n'eût pas été un petit ornement à ſon magnifique Ouvrage.

On n'épargne point le ſiſtême propoſé par *Jean-Henri Meibom*, *Médecin Allemand & plus* verſé dans la lecture d'Hipocrate que dans celle d'Euclide ou d'Archiméde. C'eſt, dit-on, *un chef-d'œuvre d'obſcurité*. L'impartialité dont les Journaliſtes font profeſſion ne nous permet pas de diſſimuler ce qu'on penſe du ſiſtême propoſé dans le Journal de Trévoux du mois d'Octobre 1722. *C'eſt plus un Théâtre de décoration, qu'un bâtiment deſtiné à prendre la mer.* Les rampes qu'on ſuppoſe de chaque côté, les quarante bancs placés ſur ces rampes avec cinq rameurs ſur chaque banc, & dont on peut en embarquer juſqu'à deux mille, ſans compter les Officiers, les Matelots, ni les Soldats: Tout cela ſans confuſion; *C'eſt-là feindre* aſſurément un édifice à plaiſir, *& faire voir qu'avec*

de l'esprit on peut donner je ne sçais quel air de vrai-semblance & de symétrie, aux choses les plus chimériques, aux paradoxes les plus étonnans. Le Journaliste succombe à la tentation de mettre ici, bien ou mal, une courte réfléxion. On accuse souvent les Mathématiciens d'avoir l'imagination stérile. On regarde cette faculté comme le partage des Poëtes & des Faiseurs de Romans. Si les Mathématiciens s'avisoient de bâtir sur le fond de leur imagination, ils éléveroient de bien autres édifices que ni les Ariostes, ni les Dantes. Ces derniers s'estimeroient heureux d'appliquer quelques couleurs sur l'ouvrage des Mathématiciens.

On rencontre en avançant dans le livre une liste des écrits composés sur le fait de la Marine, par des Officiers, ou sur leurs Mémoires. Ils sont faciles à compter. On voit à la tête de cette liste

Robert Dudley, Duc de Northumberland, dont nous avons en Italien un Traité fort curieux qui a pour titre, *Arcano del mare*, & qui fut imprimé à Florence en trois volumes in folio. *Heureux les temps, où l'on verra beaucoup de Xenophons, de Ceſars, de Monlucs, de Feuquieres; où par un accord ſenſé, la valeur ſera jointe à l'intelligence; où l'hiſtoire rentrera dans tous ſes droits & ne ſera plus écrite que par ceux qui auront eu la principale part aux événemens.* L'Auteur dit nettement ce qu'il penſe des Mémoires & des Officiers dont il cite les noms: on ne lui reprochera pas une flatterie baſſe & ſervile. Il regrette en particulier les lettres & les journaux de M. le Marechal de Tourville, mort Vice-Amiral de France. Si l'on avoit joint ces piéces à ſes Mémoires, on auroit l'hiſtoire complette de ſa vie, une des plus belles & des plus

glorieuſes qu'on ait jamais vuës.

M. Deſſandes met au rang des fables la Galere de Ptolomée Philopator, qui avoit 40 rangs de rames; l'équipage de cette Galere étoit ſelon Athénée de 4000 Rameurs, 400 Officiers, 3000 ſoldats & le reſte. Le Navire d'Hieron, ſi l'on en croit le même Athenée, avoit de chaque côté, trente chambres, des cuiſines, des ſales à manger, un Collége, une Bibliothéque &c. Si ce batiment a jamais exiſté, c'étoit un édifice, bâti ſur pilotis au bord du Port de Syracuſe, & à qui les conſtructeurs avoient donné la forme d'une galere. On a auſſi bati dans quelqu'un de nos Ports des Vaiſſeaux *d'une capacité extraordinaire*, comme le Soleil-royal & le Royal-Louis, à chacun deſquels il fut employé plus de 150 mille journées d'ouvriers, *mais le profit qu'on a tiré de ces vaiſſeaux, n'a jamais égalé, ni*

les dépenses prodigieuses qu'ils avoient couté, tant à construire qu'à agréer, ni les peines qu'il falloit se donner incessament dans les Ports, pour les conserver & les tenir à flot ...... L'Auteur est persuadé *que l'intérêt de la France bien entendu & bien ménagé, demande seulement qu'on entretienne dans les tems de guerre trois ou quatre escadres, commandées par des hommes de genie, de tête, superbement équipées & qui ayent des rendés-vous fixes afin de proteger notre commerce & d'inquiéter celui des peuples voisins, même de le ruiner tout-à-fait .... On n'avoit point d'autre* (projet) *lorsqu'on songea en France à rétablir la Marine ..... Pour s'en convaincre, il suffit de considerer murement toute la suite du ministére du Cardinal de Richelieu, & de lire avec attention le Réglement sur le fait de la Marine donné à Amiens le 22 Juillet 1647.*

avec les autres Ordonnances & Déclarations du Roi minutées & signées par Messieurs de Lomenie, de Lionne & Colbert. C'en est assés, si ce n'est pas trop, au Journaliste d'être copiste en cette matiére. Après quelques réfléxions qui ne sont pas étrangeres au sujet, M. Deslandes revient à la Marine des Anciens; ils eurent deux sortes de bâtimens les uns de charge & les autres de guerre. Ces derniers étoient fort longs, diminués & & un peu amaigris de l'avant & de l'arriére, & plus enflés par le milieu. Tacite assure qu'ils se manioient aisément sur mer : tout au contraire les bâtimens de charge, qui étoient arrondis par les deux extrémités, faisant comme deux segmens de cercle, ne sentoient point leur gouvernail.

Les Navires dont les Anciens se servoient dans la Méditerranée, étoient différens de ceux dont on se servoit dans l'Océan; les pre-

miers, selon Dion Cassius, pesoient peu. Comme il n'y a point ni de flux ni de reflux dans la Méditerranée, on estimoit que ces vaisseaux n'avoient pas besoin d'être bien solides. Il y entroit fort peu de chêne. Quand tous les bois du navire étoient posés dans leur place, on remplissoit d'une espéce de jonc marin les vuides & les intervalles, qui se trouvoient entre chaque bordage, tant du dehors que du dedans, & on y faisoit couler de la cire fondue avec quelques autres matieres résineuses. Les hauts étoient garnis de clayes d'osier entrelassées, & recouvertes de peaux. Cette pratique subsiste encore parmi les Turcs & les Grecs modernes.

Les bâtimens construits pour naviger sur l'Océan étoient plus forts & plus chargés de bois & de métal. Le même Dion Cassius nous apprend encore qu'on en usoit ainsi, parce que dans l'Océan

les vaiſſeaux demeurent ſouvent à ſeç, lorſque la mer ſe retire, & ſouffrent un dépériſſement continuel. Il faloit donc que les vaiſſeaux euſſent les côtés très-durs & de bois de chêne, pour ne pas plier ſur la gréve & s'y briſer. On clouoit ſur les ponts les bancs des Rameurs. On ſe ſervoit de clous de fer & plus ſouvent de clous de cuivre, qui réſiſtoient davantage à la rouille, & à cette humidité ſaline, dont on ne peut ſe préſerver ſur mer.

Les vaiſſeaux des Romains devoient avoir des *façons* & tirer plus d'eau de l'arriere que de l'avant : ſans quoi ils auroient eu trop d'ardeur, & le gouvernail ne les eût pas aſſez maîtriſés. On ne ſçait pas ſûrement ſi les Romains mettoient beaucoup de leſt dans leurs galeres. Ces ſortes de bâtimens deſtinés à ſervir dans des mers tranquilles n'avoient pas beſoin d'être tant leſtés. Pline parle d'un vaiſſeau qui, ſous Caïus Cali-

gula, apporta d'Egypte en Italie un Obeliſque avec ſa baſe, & dont le leſt conſiſtoit en ſix vingt mille boiſſeaux de lentilles. Ce navire étoit d'une prodigieuſe grandeur, & comme il étoit plein & uni par deſſous, il falloit un poids énorme pour l'enfoncer dans l'eau.

Les cordages étoient d'écorce d'arbres : il s'en faiſoit auſſi en de certains lieux de genêt ou oſier marin qui croît en Eſpagne, *ſpartum*. Aujourd'hui toutes nos manœuvres ſont de chanvre, & l'on tâche de les rendre les plus legéres & les plus fléxibles qu'il eſt poſſible, ſans toutefois en diminuer la force.

Il n'y avoit dans les bâtimens des anciens qu'un ſeul mât extrémement haut & capable de porter deux antennes ou vergues aſſez longues, afin que les voiles puſſent regagner en largeur ce qu'elles perdoient en hauteur. Nos mâts, tels & dans le nombre que

nous les avons aujourd'hui, nous procurent bien des avantages qui manquoient aux anciens, & ne contribuent pas peu à faire connoître la ſupériorité de notre Architecture navale. Les anciens avoient auſſi l'uſage des pompes & de la ſonde.

On ne ſçauroit gueres déterminer les proportions que les anciens ſuivoient dans la conſtruction de leurs navires. Athenée remarque qu'ils donnoient de largeur à leurs galeres, environ la ſeptiéme partie de la longueur, & Lucien dans ſon Dialogue *des ſouhaits* aſſûre qu'on donnoit de largeur aux bâtimens de charge, environ la quatriéme partie de leur longueur. Cette proportion s'accorde aſſez avec ce qui ſe pratique dans nos ports, *après un grand nombre d'expériences ou plutôt de tâtonnemens qui valent preſque des expériences en cette matiére.* Les galeres ordinaires ont en France 143 pieds de

long & 18 pieds onze pouces de large à la maîtresse latte : les plus grandes en ont 172 de long & 21 de large. Celles d'Espagne & d'Italie sont moins longues que les nôtres & le reste y est retranché par proportion. Les plus grands vaisseaux que nous ayons sur l'Océan ne passent pas 176 ou 178 pieds de l'étrave à l'étambor.

Les rames ne sont pas un petit objet dans la navigation, & sont aussi anciennes qu'elle. Les voiles vinrent après & on en attribue l'invention à Dédale, qui s'en servit heureusement pour échaper aux poursuites de Minos. Les rames de nos plus grandes galeres n'ont été jusqu'ici que de 40 pieds, & les galeres ordinaires n'ont point eu de rames de plus de 36 pieds. Ces rames doivent être d'une seule piéce. On ne scie point l'arbre, de peur de couper le fil du bois : mais on l'ouvre avec des coins dans toute sa longueur, & on le sépare en

quatre parties, puis l'on fait la pale & le genou. On comprend que peu d'arbres ſont capables de fournir des bois de 40 pieds de long & entierement ſains. Ce ſeroit à pure perte qu'on entreprendroit de faire des rames de pluſieurs piéces. Comme les rames ſont obligées de plier en voguant, on auroit beau les lier & les fortifier, elles joueroient bientôt & iroient par éclats. La longueur de nos rames eſt environ double de la largeur de la galere. Nous ne ſçavons pas les proportions des rames des anciens.

L'Auteur eût été coupable d'une omiſſion griéve, s'il eut négligé de répondre à ce que quelques Savans ont produit en faveur des galeres à trois ou quatre étages. Il n'a pas voulu qu'on eût rien à lui reprocher ſur cet article. Nous ne nous permettrons pas un long détail, quoiqu'il fût amuſant. La Loi inviolable de la briéveté nous

le défend. Nous ne rapporterons que la réponse à la preuve tirée des bas-réliefs de la colonne Trajanne & de quelques médailles. C'est ce qu'on objecte de plus fort & de plus spécieux. On répond qu'on doit faire peu de cas des tableaux, des desseins, des sculptures & des gravûres, qui ne viennent pas des gens du métier. Les cabinets des curieux sont remplis de tableaux & d'estampes, qui représentent des batailles navales, des naufrages, des débris de vaisseaux. Tout y est estropié, & prononcé désagréablement. De plus les ouvriers, qui ont travaillé à la colonne Trajanne, ne connoissoient ni proportion ni symetrie. Deux Peintres Anglois, qui ont donné une description des plus fameux ouvrages de peinture & de sculptures qui sont en Italie, regardent cette colomne plutôt comme une ébauche que comme un ouvrage achevé. Il est certain que ce qu'on

y prend pour des birêmes & des trirêmes, ne convient à aucun des ſyſtêmes dont nous avons parlé.

Les médailles où ſont empreintes quelques galeres, ne ſont pas plus propres à décider la queſtion. Les rangs de rames y ſont tellement embaraſſés qu'on n'en ſçauroit tirer aucun éclairciſſement. Si dans ſept ou huit ſiécles la marine, telle qu'elle eſt aujourd'hui dans l'Europe, ſe trouvoit anéantie, viendroit-on à bout de deviner juſte toute la conſtruction de nos vaiſſeaux, ſans aucun autre ſecours que quelques jettons qu'on frappe tous les ans, ou quelques médailles de la vie de Louis XIV, qui ont un navire pour empreinte.

Il manqueroit quelque choſe à la gloire de M. Deſlandes, ſi, content d'avoir détruit les imaginations des Savans ſur la marine des anciens, il ne ſubſtituoit pas un nouveau ſyſtême à la place de ceux qu'il a renverſés. Ce n'eſt pas

là une petite entreprise. Il fut toujours plus aisé de démolir que de bâtir. On s'attache à décrire la construction d'une trirême, parce que ce furent les vaisseaux les plus estimés des plus habiles Navigateurs. Les trirêmes avoient trois ponts ou 3 étages, mais non pas posés l'un sur l'autre. Le premier s'étendoit depuis la proue jusqu'au mât : le second depuis le mât jusqu'au château d'arriere : c'étoit le milieu du bâtiment, & sa plus grande largeur. Le troisiéme comprennoit le château d'arriere & toute la poupe. Les façons de l'avant & l'arriere se ressembloient beaucoup, ce qui donne sujet de croire que les trirêmes avoient un double gouvernail. Les Turcs, dans le tems qu'ils étoient redoutés dans toute la Méditerranée, avoient plusieurs navires à double gouvernail.

On ne sauroit déterminer exactement les proportions des trois

étages ; on peut dire ſeulement qu'ils étoient aſſez élevés l'un au-deſſus de l'autre : dans le combat on ne laiſſoit aucune communication entre ces ponts, afin que les déſaſtres arrivés ſur l'un ne décourageaſſent pas les ſoldats ni les rameurs qui défendoient les deux autres.

Nous paſſons à regret un grand nombre d'obſervations ſavantes & curieuſes. Ce qui nous conſole un peu, c'eſt que tous ceux qui liront notre extrait ne ſe priveront pas du plaiſir de lire en entier un ouvrage où l'on a raſſemblé tant de connoiſſances utiles & amuſantes. Nous finirons par quelques remarques de l'Auteur, qui engageront les Lecteurs à s'inſtruire de celles que nous omettons.

On a ſouvent tenté de déſaler l'eau de la mer : ce n'étoit pas là ce qu'il y a de plus difficile. On n'a pas cherché à la dépouiller de ſon amertume & d'une certaine

huile grossiere qui souléve & irrite l'estomach. La derniere machine proposée par le S^r Gaultier Médecin de Nantes, & qui a fait tant de bruit en 1717, n'a pas eu plus de succès que les autres. M. Deslandes a trouvé une maniere assez simple de désaler cette eau; mais c'est une pure curiosité dont la Physique s'enrichira sans que la Marine en profite. Il le reconnoît lui-même. On fait avec de la cirevierge, des gobelets d'environ quatre lignes d'épaisseur en forme de cul de lampe. On remplit ces gobelets d'eau de mer, qui en 18 heures ou environ, passe tout à travers, perdant une partie de son amertume & tout son sel: la cire s'en charge tellement, qu'il faut la désaler à son tour, si l'on veut s'en servir.

On sçait que l'eau douce qu'on embarque dans les vaisseaux se corrompt trois ou quatre fois de suite, & qu'il s'y engendre beau-

coup de vers : mais peu de gens ſçavent ce qu'on lit dans les tranſactions philoſophiques d'Angleterre, c'eſt que dans les voyages de long cours l'eau douce qui a ſéjourné plus d'un an dans les barriques, acquiert une qualité ſpiritueuſe & inflammable à peu près comme l'eau de vie. L'Auteur ne doutoit ni de l'exactitude ni de la capacité de tous ceux qui travaillent à ces tranſactions. Cependant par la curioſité qu'on a naturellement de voir ſoi-même les expériences ſingulieres, il déboucha avec précipitation une de ces barriques, tenant une lumiere, fort près de la bonde, & il vit que l'eau prit feu d'abord. Il chercha la cauſe de ce phénomene & celle qu'il apporte fait honneur à ſa ſagacité.

L'eau douce ſe corrompt ſur mer dans les barriques à diverſes repriſes, & il naît à chaque fois une infinité d'inſectes, leſquels en

ſe détruiſant laiſſent une matiere huileuſe & inflammable qui ſurnage l'eau. On voit quelque choſe de ſemblable ſur les côtes de Bretagne, quand on y fait la pêche de la ſardine, & ſur les côtes de Provence, quand on y pêche le thon. Toute la mer file alors comme de l'huile; & pour peu qu'on la frappe avec un aviron, elle paroît en feu : ce qui ne vient que de la multitude de ces poiſſons, dont la ſurface de la mer eſt couverte & dont un grand nombre meurent & pouriſſent dans l'eau.

Il n'eſt point vrai, comme l'a cru Ariſtote & une infinité d'autres après lui, ſans excepter des Médecins qui pratiquent dans les Villes Maritimes, il n'eſt point vrai que ſur les côtes & dans les ports, les malades ne meurent que de Juſan, c'eſt-à-dire pendant le tems du reflux, M. Deſlandes a prié en divers tems les Religieux

Religieux de la Charité qui ont ſoin de l'Hopital de Breſt, de marquer avec exactitude le moment où mouroient les malades. Il s'adreſſa auſſi à un des Medecins du Roi dans l'Hopital de Rochefort: il fit faire encore des obſervations très-exactes dans les Hopitaux de S. Pol de Leon & de S. Malo. Par toutes ces recherches, il a été convaincu que les malades meurent également *de flot & de* juſan: c'eſt-à-dire pendant que la mer monte & pendant qu'elle ſe retire.

Dans les *mers chaudes*, entre les tropiques & même un peu au-delà, il nait des vers qui s'attachent aux Vaiſſeaux, & qui les piquent juſqu'à les mettre en danger de perir. François Cauche eſt le premier Navigateur Francois, qui ait eu connoiſſance de ces inſectes, & il nous apprend *dans ſon voyage à* Madagaſcar, que ſon Navire en fut tellement maltraité, qu'il fut jugé incapable de revenir en France.

Les vers dont le bâtiment de François Cauche fut ſi incommodé à Madagaſcar ſont d'une autre eſpece que ceux qui déſolent à préſent nos ports. Ce n'eſt que depuis le retour des trois fregates, échapées au naufrage de l'eſcadre du Comte d'Eſtrées, alors Vice-Amiral & enſuite Marechal de France, ſur les écueils de l'Iſle d'Aves, que les vers qui endommagent tant les Vaiſſeaux ſont connus en France. Si l'on pouvoit ſe délivrer de ces cruels ennemis, en leur ſacrifiant quelques Navires à leur choix, il n'y auroit pas à déliberer. Ces inſectes ſe ſont tellement multipliés dans le port de Breſt, & s'y multiplient tellement de plus en plus par ceux qui y arrivent dans les Vaiſſeaux, qui reviennent de l'Amerique, qu'il eſt à craindre que ce port ne devienne impraticable. Le port de Toulon qui n'en étoit pas infeſté, pendant que les manufactures de ſavon ſubſiſtoient autour

de la Ville, ne l'eſt gueres moins que celui de Breſt, depuis que ces manufactures ont été détruites par le feu Roi de Sardaigne. Les ports de Rochefort, de Nantes, de Bordeaux, & les autres qui ſont ſitués ſur les rivieres, ne ſont point incommodés de ces inſectes qui périſſent dans l'eau douce.

Les vers dont nous venons de parler mourroient à la premiere impreſſion de l'air: auſſi ne percent-ils jamais le bois de part en part: ce qui diminue un peu le danger des Navigateurs, mais ce qui n'empêche pas la ruine des Vaiſſeaux. Tout ce qu'on a tenté juſqu'ici pour remédier à un ſi grand mal n'a pas eu beaucoup de ſuccès. L'uſage en France eſt de doubler les vaiſſeaux qui vont dans l'Amérique. On applique contre le franc-bord quand il eſt frais carené, du verre pilé & de la bouze de vache, & l'on couvre ce premier appareil de planches de ſa-

pin, d'environ un pouce d'épaisseur, que l'on attache avec des clous d'un pouce & demi de tige, & de près d'un pouce de diametre à la tête. C'est en attendant, qu'on trouve mieux: car ce doublage rend les Vaisseaux plus pesans & plus difficiles à gouverner.

Les chênes qui croissent en grand nombre & fort hauts dans l'Amerique septentrionale, ne sont pas aussi compacts que les chênes qui croissent dans les pays méridionaux. Les Vaisseaux que l'on construit de ces chênes dont les fibres ne sont pas assez serrées, durent peu, & au bout de deux ou trois campagnes, ces fibres venant à se détacher les unes des autres, les clous & les chevilles de fer ne tiennent plus dans le bois.

On trouve à la fin du livre qnelques remarques sur certaines proprietés des oiseaux de mer, & sur les vers qui sont quelque-

fois dans les huitres. Il y a deux ſortes d'huitres, les fecondes & celles qui ne le ſont pas : on reconnoit les premieres à une eſpéce de petite frange noire qui les entoure. Elles ſont de meilleur goût que les autres, & les friands ne les manquent pas. Dans la saiſon que les huitres fécondes jettent leurs œufs, ou, comme diſent les Pêcheurs leur graine, elles ſont laiteuſes, deſagréables & mal-ſaines. Alors elles ſont remplies d'une infinité de petits vers rougeâtres qu'elles n'ont point, ou du moins très-rarement dans les autres tems. L'Auteur conjecture que ces vers ſont les acoucheurs des huitres. Il a pris pluſieurs fois des huitres fécondes, qu'il a miſes au mois de Mai dans un réſervoir d'eau ſalée, & elles y ont laiſſé une nombreuſe poſtérité. Il a pris enſuite d'autres huitres qui paroiſſoient auſſi fécondes que les premiéres, mais il s'eſt ſervi d'une main adroite

pour en tirer tous les petits vers qui y étoient renfermés, & ces huitres ainsi dégarnies n'ont rien produit dans le même réservoir. M. de la Voye, Ingénieur en chef à Brest, observa le premier en 1666 dans les huitres, une autre espéce de vers blanchâtres & luisans. Toutes ces observations montrent avec quelle sagacité & quelle application on étudie dans les ports du Roi la véritable Physique.

On ne sauroit trop exhorter M. Deslandes à continuer l'ouvrage qu'il a entrepris. Quelle Histoire sera jamais reçue plus agréablement que l'Histoire de la Marine! C'est l'Histoire de presque toutes les Nations. Quelle foule d'événemens terribles, d'avantures amusantes, d'observations utiles ou agréables! Combien de faits dispersés dans une multitude innombrable de Mémoires, & qui sont si peu connus, qu'on peut les re-

garder comme des anecdotes ! Les Navigateurs, les Officiers de la Marine & ceux qui aſpirent à cet honneur, les Phyſiciens, les Curieux, les Antiquaires, tous les gens d'eſprit qui vivent ſur les Côtes & dans les Provinces méditerrannées, y trouveront abondamment de quoi ſe contenter. Un Auteur de tant de lecture, de tant de ſagacité, de tant d'application, de tant d'expérience, ne trompera pas l'eſpérance du Public. Il ne ſe propoſe pas dans ſon livre de déterminer la forme la plus parfaite du Vaiſſeau. Il abandonne cette queſtion, toute hériſſée de la plus forte géometrie, aux ſavans Mathematiciens qui s'en ſont chargés. Ce qu'il embraſſe dans ſon projet eſt aſſez capable d'occuper l'Hiſtorien le plus laborieux.

Si l'Aſtronome n'eſt guere touché que du plaiſir de contempler les Aſtres, la connoiſſance qu'il

a acquise de leur distance, de leur mouvement, de leur masse, le flatte si agréablement qu'il compte pour rien tout ce qu'il y a de plus pénible dans l'exercice de son Art. Tout homme qui sçait bien la Mer & l'Histoire de la Marine, ne méditera-t-il pas avec un goût aussi sensible toutes les merveilles de ce vaste élement? Le Ciel & la Mer sont deux grands spectacles, & bien dignes de l'attention des plus puissans génies.

On nous a mis entre les mains un écrit de M. de Mairan, Membre distingué de l'Academie des Sciences, sur le jaugeage des Navires. Nous avons déja déclaré de la part de M Deslandes, que cet écrit mérite l'approbation & des Géometres & des Officiers de la Marine. L'illustre Académicien est très-digne de cet éloge. Outre qu'il a travaillé sur un sujet très-intéressant pour toutes les Nations qui fréquentent la Mer, il a cher-

ché une méthode que les Jaugeurs ordinaires pouvoient, avec ce qu'ils ont de capacité, saisir & pratiquer aisément ; c'est un objet qu'on ne doit jamais perdre de vue quand on cherche de nouvelles pratiques à l'usage du commun des Marins. Les méthodes trop scientifiques leur sont inutiles, c'est par-là que la méthode de M. de Mairan fut préférée à celle de M. Varignon, toute de lui, & très-digne de ce grand Géométre. Celle de M. de Mairan est tout autrement facile & ne suppose dans sa théorie que des principes qui sont à la portée de la plûpart des Jaugeurs. Tout homme qui est extrémement riche de son propre fond, n'est pas tenté de s'approprier le bien d'autrui. Aussi M. de Mairan dit tout haut, que le fond de sa méthode appartient à M. Hocquart, Commissaire de la Marine, & fils de M. Hocquart alors Intendant à Toulon. M. de

Mairan l'a perfectionnée.

A la fin du Mémoire dont il s'agit, on lit dans un extrait des Regiſtres de l'Académie des Sciences, que Monſeigneur le Comte de Toulouſe & M. le Comte de Maurepas ayant demandé à cette Compagnie ſon dernier avis ſur le jaugeage des Vaiſſeaux, elle répondit, *qu'elle adoptoit le travail fait par M. de Mairan*, qui avoit rectifié une méthode dont le fond étoit de M. Hocquart, Commiſſaire de la Marine; que cette pratique ayant été éprouvée par M. Bouguer, Hydrographe du Roi au Port du Croiſic, qui l'avoit trouvée d'une juſteſſe bien au-delà de ce que demandent lesOrdonnances,& très-commode, & enſuite par M. de Mairan, qui avoit été exprès dans les Ports d'Agde & de Bordeaux; elle ne doutoit pas que cette pratique, telle que M. de Mairan l'a donnée le 30^e^ Août 1724, pour être inſérée dans les

Regiſtres, ne fût auſſi juſte, auſſi claire & auſſi facile qu'on le peut deſirer. Cet Extrait eſt ſigné de M. de Fontenelle, Sécretaire perpétuel de l'Académie des Sciences le 23^e Août 1725. Si cette méthode n'a pas encore été miſe en pratique dans le Royaume, c'eſt par des raiſons très-indépendantes de ſa juſteſſe, & de ſa commodité. N'y eût-il que la difficulté d'obliger des hommes accoutumés à une routine, à ſuivre une pratique toute différente, ce qui ne ſauroit ſe faire ſans qu'il en coûte de la gêne & de l'application, ç'en ſeroit aſſez pour arrêter longtems l'exécution d'un projet très-utile au Public.

ARTICLE LXIV.

HISTOIRE GE'NE'RALE d'Allemagne. Par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve & Chancelier de l'Univerſité de Paris. A Paris, chez Charles-Jean-Baptiſte Deleſpine, Jean-Thomas Hériſſant, & Claude-Charles Thibouſt 1748. Tome premier, depuis l'an de Rome 648, juſqu'à l'an 516 de J. C. in-4°. p. 662 ſans la Préface & la Table. Tome II depuis l'an de J. C. 516, juſqu'en 840. p. 644.

CET Ouvrage annoncé depuis longtems, & dont on vient d'enrichir la République des Lettres, eſt dédié à ſa Majeſté Polonoiſe le Roi Auguſte. Dans l'Epitre dédicatoire, où l'on fait un juſte éloge des vertus du Monarque, on auroit pu, ce ſemble,

insister davantage sur la piété édifiante qui régne dans la Cour Catholique de Dresde, & dont la Famille Royale donne des exemples qu'on rougiroit de ne pas imiter.

L'Auteur dans la Préface, rend compte de son travail, des raisons qui l'ont engagé à l'entreprendre, des secours que lui a fourni la riche & nombreuse Bibliothéque dont il est à portée. Il fait ensuite une espéce d'Analyse ou d'Abrégé de son Histoire, depuis le septiéme siécle de la fondation de Rome, où il la commence, jusqu'à nos jours. En parlant des contestations éclatantes entre les Papes & les Empereurs au sujet des investitures, on ne sçait pourquoi il dit que l'investiture se donnoit par la Crosse & la Mitre. Nous ne voyons pas qu'il soit jamais fait mention de Mitre dans les Historiens qui ont parlé des investitures. Ils témoignent qu'elles se don-

noient par la Croſſe & par l'Anneau : l'uſage de la Mitre étoit même très-rare alors pour les Abbés, qui recevoient l'inveſtiture comme les Evêques. On ne ſçait non-plus, pourquoi parlant du Roi de Dannemark, il le nomme, Commandant du Cercle de la Baſſe-Saxe. Il ſemble que c'eſt le titre de *Directeur* que l'on donne à ce Prince, & non celui de *Commandant.*

Quoique l'Auteur nous diſe, qu'il a eu ſoin de mêler l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Allemagne avec l'Hiſtoire Civile & Militaire, il paroît que celle-là eſt tellement abſorbée dans celle-ci, que l'on a de la peine à y démêler les traits qui pourroient ſatisfaire en ce genre la curioſité du Lecteur. Il ne dit qu'un mot en paſſant de la connoiſſance du Chriſtianiſme parmi ces Peuples, qu'il attribue à leurs incurſions dans les Provinces Romaines. Il ne parle ni de la con-

verſion de Sainte Afre & de ſa famille à Auſbourg, par l'Evêque Narciſſe, ni du martyre illuſtre que ſouffrit cette famille nouvellement convertie ; ni de la Miſſion de Saint Séverin, qualifié Apôtre des Noriques. Soupçonneroit-on la fidélité des Actes qui nous ont tranſmis ces faits, que nous voyons cependant reçus par les Critiques les plus délicats ? La Miſſion même & le Martyre de Saint Boniface, Apôtre de l'Allemagne, y ſont expoſés d'une maniére aſſez ſuperficielle. En général, il ſeroit à craindre que l'Auteur, pour ne pas paroître trop crédule, ou peut-être pour ménager la délicateſſe des Proteſtans d'Allemagne au ſujet des événemens extraordinaires, n'eût donné dans un excès que bien des gens auroient peine à lui pardonner. Ainſi, il paſſe très-légérement ſur le prodige attribué par les Peres, dont quelques-uns ſont

contemporains, aux priéres des Soldats Chrétiens qui ſervoient dans l'Armée de l'Empereur Marc-Aurele, & qui ſauva cette Armée de l'extrémité où elle ſe trouvoit. *Ce prodige*, dit-il, *car il fut pris pour tel*, &c. & la notte qui eſt au bas de la page ne décide pas bien clairement le ſentiment de l'Auteur ſur cet événement. La fameuſe apparition de la Croix, faite à Conſtantin, atteſtée de la maniere la plus préciſe par Euſebe, qui l'avoit appriſe de la bouche même de l'Empereur, n'eſt rapportée que comme un *oui-dire. On dit que Conſtantin*, &c. Enfin, parlant de l'accueil que fit Valentinien à Saint Martin, il ne fait point mention de la cauſe qui opéra le changement de cet Empereur à l'égard du Saint Evêque. Ce fut, diſent les Hiſtoriens, un feu miraculeux, dont le trône impérial fut enveloppé, & qui obligea le Prince de ſe lever.

La Préface eſt ſuivie d'un Avant-Propos ou Introduction à l'Hiſtoire, où l'on traite des noms, de l'origine, des mœurs des anciens Germains, & de l'étendue de leur Pays. L'Auteur y raſſemble tout ce qu'il a trouvé dans les Auteurs anciens & modernes, & diſcute en Critique habile leurs différens ſentimens. Il emprunte de Tacite ce qu'il dit des mœurs des anciens Germains. Il y ajoûte des traits qui ont échapé à cet Hiſtorien, & qui perfectionnent le Tableau. Il finit par où il eût été peut-être plus naturel de commencer, en aſſignant les bornes du Païs qu'habitent les Peuples dont il écrit l'Hiſtoire. Il expoſe les ſentimens des anciens Géographes, comme Strabon, Pline, Ptolémée, &c, & ne manque pas de relever les fautes qui leur ont échappé, par l'ignorance où l'on étoit alors de ces contrées éloignées du centre de l'Empire. Enfin, il paroît s'en

tenir au ſentiment de quelques Auteurs modernes qui paſſent pour avoir étudié à fond cette matiére. Ces Auteurs prétendent que la différence qui ſe trouve entre Pline, Tacite & Ptolémée, n'eſt pas ſi grande qu'on ne puiſſe les accorder ; & voici comment, ſur l'autorité de ces trois Géographes, ils nous repréſentent l'ancienne Germanie. Elle avoit pour bornes à l'Occident, le Rhin; au Midi, les Alpes; à l'Orient, la Viſtule; & au Nord, l'Ocean Septentrional. Sont-ce-là les bornes dans leſquelles l'Auteur renferme les Peuples dont il nous donne l'Hiſtoire? C'eſt ce qu'il ne dit pas poſitivement, & ce qu'il nous laiſſe à deviner. Il n'eſt queſtion au reſte que de la grande Germanie au-delà du Rhin, & non de la Germanie citerieure, appellée ainſi par les Romains, parce que les Germains s'y étoient établis, quoique ce Païs appartînt proprement à la Gaule Belgique.

Nous voici arrivés au corps de l'Ouvrage. L'Auteur passe avec raison tout ce qu'on rapporte sur des traditions fabuleuses des guerres des Anciens Germains, soit entr'eux, soit contre les Danois, & les Gaulois. Il commence son Histoire par l'irruption des Cimbres & des Teutons dans les Gaules & l'Italie : surquoi nous n'avons guéres d'autres lumiéres que celles que nous fournit l'Histoire Romaine ; aussi est-ce à cette source que le P. Barre à puisé. Mais est-ce la faute de l'Imprimeur ou du Copiste, qui cause la différence que nous trouvons, au moins pour les dattes, & la Chronologie, entre ce que nous lisons dans les meilleurs Historiens, & ce que rapporte notre Auteur ? Il place cette irruption à l'an 648 de Rome, sous le Consulat de Métellus & de Carbon, & cette époque est ainsi marquée dans le titre de l'ouvrage. Cependant les Historiens la pla-

cent à l'an 640 (*a*) qui eſt l'année où ces deux Conſuls ſont marqués dans les Faſtes. Il place la défaite du Conſul Silanus à l'an 649, un an après celle du Conſul Carbon, & il paroit certain par tous les Hiſtoriens, que cette défaite arriva l'an 644. quatre ans après le Conſulat de Metellus & de Carbon, par conſéquent la défaite du Conſul Scaurus qui ſuccéda à Silanus arriva l'an 645. & non l'an 650. où la place notre Auteur, qui ne s'accorde avec eux qu'à l'an 651. où l'on trouve effectivement pour Conſuls Marius & Catulus. Ainſi les faits, qui, dans cette nouvelle Hiſtoire d'Allemagne, ont du ſe paſſer dans l'eſpace de quatre années au plus, ont occupé, ſuivant les Hiſtoriens Romains, 12. années entiéres.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur les

(*a*) Quelques-uns à l'an 641. *Voyez Panvinius* in lib. 1. Faſt.

dattes que notre Auteur ne s'accorde pas avec eux ; il y a encore certains faits ſur leſquels on déſireroit plus d'exactitude, comme lorſqu'il dit que Sylla, après la Guerre de Numidie, entreprit à la tête d'un parti conſidérable d'éloigner Marius des dignités. Il eſt certain que Sylla, au tems du deuxiéme Conſulat de Marius, n'avoit point aſſez de crédit à Rome, pour former cette entrepriſe, & quoiqu'il y eût déja entr'eux quelque haine ſécrette, il ſe trouva fort heureux d'être Lieutenant de Marius dans ſes premieres Campagnes contre les Cimbres. Il eſt vrai qu'il le quitta enſuite pour s'attacher à Catulus ; mais encore une fois, Sylla n'étoit pour lors qu'un ſubalterne, dont le crédit ne pouvoit balancer celui de Marius. Notre Auteur prend pour des picques, ce que les Romains appelloient *Pila* : c'étoient des eſpéces de Javelots, qu'on lançoit con-

tre l'ennemi. Il rapporte lui même, d'après les Historiens Romains, que le nom de Catulus étoit gravé sur les armes qui percérent les Cimbres, & qu'on connut par là que les soldats de ce Général avoient eu la meilleure part aux éxécutions qui se firent à la journée de Verceil, où les Cimbres furent totalement défaits. Or cette circonstance seule montre que ces armes n'étoient pas des *picques*, qui ne restent pas dans le corps de celui qui en est percé, & que l'on retire aussitôt.

De la guerre des Cimbres le P. B. passe tout de suite à celles que les Romains eurent à soutenir contre les esclaves qui avoient à leur tête le fameux Spartacus, & l'on assure, sur un texte de César, que ce chef & ses gens étoient du nombre de ces Cimbres & Teutons, reservés, après les Victoires de Marius & de Catulus, pour être Gladiateurs & esclaves. Ce-

pendant, comme il y a un espace de plus de 30 années entre ces Victoires, & la guerre Servile, il falloit qu'ils fussent bien jeunes, & peut-être encore enfans, au temps de l'irruption de ces peuples. Enfin notre Auteur abandonne l'Italie pour passer dans la Germanie, où, sur l'autorité de divers Ecrivains cités à la marge, il parle d'une guerre des Saxons contre les Danois; puis, de l'irruption de différens peuples de Germanie dans les Gaules, & les Isles Britanniques, où ils firent des établissemenrs. C'est ce qui lui donne occasion de parler assez au long des expéditions de César dans les Gaules, où il eut souvent affaire à ces Germains établis dans nos Provinces, & surtout dans la Belgique.

Ici l'Histoire d'Allemagne se trouve encore mêlée avec l'Histoire Romaine, & le sera jusqu'au cinquiéme siécle depuis J. C.

époque des ravages que les Germains porterent dans les Provinces Romaines où ils s'établirent enfin, & où ils fonderent des Monarchies, dont quelques-unes ſubſiſtent encore aujourd'hui. L'Auteur démêle avec beaucoup d'habileté ce qui regarde les expéditions, & les établiſſemens de ces Peuples. Il les ſuit dans toutes leurs conquêtes, & il ne les abandonne, que lorſqu'il les a établis ſolidement dans les lieux où ils ont fondé ces différents Etats. Les derniers dont il parle, & par leſquels finit le premier Volume, ſont les Saxons, les Pictes, & les Anglois établis dans la Grande-Bretagne, & Fondateurs de la Monarchie Anglicane.

Le ſecond Volume eſt proprement l'Hiſtoire de la premiere & de la ſeconde race de nos Rois, juſques à la mort de Louis le Débonnaire qui termine ce Volume. Comme les François ſortis de la

Germanie, pour s'établir dans les Gaules, n'abandonnerent pas leurs Etats au-delà du Rhin; qu'ils les augmenterent même considérablement par les conquêtes qu'ils y firent, presque tous les Peuples d'Allemagne devinrent à la fin ou sujets ou tributaires de nos Rois. Celui de tous qui regna le plus absolument, fut sans contredit Charlemagne, que l'on regarde comme le Fondateur de l'Empire Romano-Germanique. Aussi, quand notre Auteur est parvenu à l'an 800, auquel ce Prince fut couronné Empereur par le Pape, il ne distingue plus son ouvrage par livres, mais par les regnes des Empereurs à commencer par ce Prince.

Ce volume ne renfermant rien qui ne se trouve dans toutes les Histoires de France, nous n'en dirons pas davantage. Nous nous contenterons de faire encore des observations sur quelques inatten-

tions échappées à l'Auteur, ou à l'Imprimeur dans ces deux volumes. On voit (*à la page 140 du premier*) un Marcus Lollius, Proconſul de la Belgique, quoique, une page auparavant, on eût dit, que dans chacune des trois Provinces de la Germanie Citérieure, il y avoit un Gouverneur appellé Lieutenant, *Legatus*. On ne ſçait pourquoi (*à la page 227.*) l'Empereur Claude ſucceſſeur de Caligula eſt appellé *Claude Sulpicius*. L'auroit-on confondu avec Galba, qui étoit effectivement de la famille des *Sulpices*, avec laquelle il ne paroit pas que l'Empereur Claude eût aucune relation? Ce que dit le P. B. ſur la mort d'Agrippine mere de Néron, *que le choix du ſupplice fut le ſeul Privilége qu'elle eut au-deſſus de ceux qui éprouvérent la fureur de ce Prince*, ne s'accorde pas avec ce que rapportent Tacite, & tous les Hiſtoriens après lui, des circonſtances de la mort

de cette Princeſſe, que l'on eut deſſein d'abord de faire périr dans un naufrage concerté; mais les meſures priſes pour cela ayant manqué, elle fut d'abord étourdie d'un coup de bâton, puis achevée à coups d'épée. Ce qu'on lit de Vitellius, (*p. 249.*) qu'il fut enfin obligé de renoncer à l'Empire, ne donne pas une idée bien exacte de la fin du régne de ce Prince. Il eſt vrai qu'il parut renoncer à l'Empire, & qu'il en fit la déclaration. Mais comme le peuple le preſſa de reprendre la Pourpre, & de retourner au Palais, il le fit, & ſon parti eut même encore quelque avantage. Enfin, celui de Veſpaſien ayant prévalu, il périt de la maniére la plus indigne, & la plus cruelle, comme tout le monde ſcait.

Gordien ne fut point empoiſonné par Philippe, comme on lit (*p. 314.*) tous les Hiſtoriens

s'accordent à dire, qu'il fut tué par les Soldats que Philippe avoit ſoulevés contre lui. L'Auteur ſemble n'avoir pas connu la naiſſance d'Hormiſdas, lorſqu'il le dit (*p. 457.*) fils d'un Capitaine du même nom, qui aſſiſta à la guerre de Julien contre les Perſes. Ce Capitaine étoit le Prince Hormiſdas, fils & frere des Rois de Perſe, qui s'étant échappé de la priſon où Sapor ſon frere l'avoit enfermé, ſe retira auprès de Conſtantin, embraſſa le Chriſtianiſme, & ſervit avec diſtinction dans les Armées Romaines. Ce qu'on lit (*p. 552.*) que les Romains furent chaſſés de l'Eſpagne avant la fin du cinquiéme ſiecle, ſouffre quelque exception : puiſque nous voyons que du tems du Roi Leuvigilde, ils entretenoient encore des Troupes dans cette Province, & par conſéquent y avoient des Places, où Herménigilde ſon fils trouva un azile pour lui & pour

ſon épouſe. On trouve (*à la page 584.* (que Théodoric Roi d'Italie , *étoit Maître de la Capitale du Partage , où ſon pouvoir étoit reconnu par le Sénat , & le peuple Romain :* ceci eſt d'une obſcurité, qui fait ſoupçonner que le Copiſte a étrangement défiguré le texte de l'Auteur.

Pour le ſecond Volume, terminé par des éclairciſſements ſur la condition des Otages, des Eſclaves, & des Affranchis , chez les Anciens Germains, & par une diſſertation ſur la loi Gombette , ou de Gondebault, & ſur les duels , diſſertation qu'on lira avec plaiſir , il nous reſte peu d'obſervations à faire. L'Auteur dans ce Volume & dans le précédent, nomme les habitans de Cologne, *Colonois* , comme les peuples de Pologne, ſont appellés Polonois. L'uſage a-t-il établi, ce que ſemble demander l'Analogie , qui n'eſt pas une régle ſure pour le langage ? On

aura de la peine à ſauver quelques contradictions qui paroiſſent dans notre Auteur. Premierement au ſujet d'Eudes Duc d'Aquitaine, que l'on voit en même tems allié avec les Sarrazins, & en armes contr'eux. Secondement, ſur Grégoire II. par rapport à Leon l'Iſaurien. D'un côté, l'on dit que ce Pape *ne crut pas pouvoir ſe diſpenſer de l'obéïſſance qu'il devoit à l'Empereur :* Et une page auparavant, on lui fait dire, en écrivant à ce Prince, qu'il appréhendoit peu les menaces d'un Souverain dont l'Empire ne s'étendoit plus ſur Rome ; que dès qu'on étoit éloigné de ſes Etats de 24 ſtades, ſa puiſſance n'étoit plus à craindre &c. On lit (*page 308.*) que Pepin voulut recevoir du Pape l'onction Royale. On auroit pu ajouter qu'il l'avoit déja reçue des mains de S. Boniface de Mayence. On ne ſçait pourquoi l'Auteur au commencement du livre IX. vou-

lant donner à son Lecteur une idée de l'état des Empires de l'Univers, au temps que Charlemagne parvint à la Couronne; dit, que Constantin Copronyme regnoit à Constantinople, & dans quelques Provinces d'Asie qu'il avoit conquises depuis les guerres civiles des Sarrazins, comme si les Sarrazins eussent dépouillé les Empereurs de tout ce qu'ils possédoient dans l'Asie. Rend-on assez de justice à la solide piété de Charlemagne, lorsque parlant de l'action de ce Prince qui baisa les dégrés de l'Eglise de S. Pierre, on le soupçonne d'avoir eu intention *de gagner le Peuple par cette dévotion apparente?* L'Auteur à l'occasion d'Alcuin parle de son Maitre Egbert Archevêque d'York, & se contente de dire, que ce Prélat descendoit des anciens Saxons; il auroit pu ajouter qu'il étoit frere du Roi Egbert, qui réunit sous sa domination les sept Royaumes d'Angleterre.

Nous donnerons de ſuite les extraits des autres Volumes; & l'on verra que nos obſervations critiques s'accordent parfaitement avec l'eſtime que nous avons conçue pour cet Ouvrage.

ARTICLE LXV.

AVERTISSEMENT AUX Aſtronomes ſur l'Eclipſe annulaire du ſoleil que l'on attend le 25 Juillet 1748. Par M. Deliſle de l'Académie Royale des Sciences &c. Paris, de l'Imprimerie de Ballard fils, au bas de la rue S. Jean de Beauvais. broch. in 4°. *pp.* 25.

MOnſieur Deliſle connu depuis longtems à Paris, à Peterſbourg, & dans toutes les Académies de l'Europe dont il eſt membre, par une grande capacité & des talens héréditaires pour l'Aſtronomie, la Géographie & les autres Sciences & Arts Phyſico-Mathématiques qui s'y rapportent, revient de Peterſbourg & comme

des portes de la Chine & de l'Orient, chargé de dépouilles immenses en ce genre, & surtout avec un zéle capable de ranimer, s'il en étoit besoin, celui des Astronomes les plus novices & les plus consommés.

Il n'attend pas l'Eclipse qui doit arriver le 25 Juillet pour lui faire l'accueil le plus favorable, que l'humanité puisse faire aux grandes merveilles de la nature. En se tenant prêt à l'observer avec toute l'intelligence & les égards dont cette humanité perfectionnée depuis 6000 ans, est capable, en un siécle aussi éclairé que celui-ci, il la prévient, il va comme au-devant d'elle; & pour rendre son hommage plus pompeux & plus digne de l'Auteur même de la Nature, il suscite partout les Astronomes, il arme en quelque sorte tous les Arsenaux, tous les Observatoires de l'Europe, il en éleve même, il en forme de nouveaux, en revelant aux

plus apprentifs Obſervateurs toutes les fineſſes de ſon Art, tous les coups de maître, tout ce qu'ils doivent préparer, en un mot, pour bien faire cette obſervation, & pour en tirer les plus grands avantages qne l'ultérieure perfection de l'Aſtronomie, de la Géographie & de la Phyſique peuvent exiger.

Réellement & ſans exagération, M Deliſle met la lunette à la main des moins obſervateurs: il leur en dit l'uſage, les façons, les inconvéniens: il fait plus, il met l'œil ſur l'objet, ou l'objet même au bout de l'œil, ou de la lunette. On diroit qu'il prépare cet objet. Et il le prépare en effet, oui le Soleil, la Lune mêmes. Il apprend à les bien connoître en eux-mêmes avant & après leur réunion, & à les bien reconnoître au moment & dans tout le tems de cette réunion.

Son induſtrie ſçavante & ingé-

nieuſe va juſqu'à imiter ce fameux Chevalier de Rhodes (Gozon) qui pour ſe préparer au combat du Dragon qui infeſtoit cette Iſle, fit un Dragon artificiel auquel il donna les mouvemens artificiels du vrai Dragon, pour y accoutumer & exercer ſes chiens, ſon œil, ſon bras, ſon courage héroïque & victorieux.

M. Deliſle donne la maniere de faire des Eclipſes artificielles de Lune & de Soleil, & de les obſerver en tout tems, éclipſes en tout ſemblables à celles du Ciel. Il y a longtems & dès avant que d'aller à Peterſbourg où il a été 22 ans, que M. Deliſle avoit donné ce ſécret des éclipſes artificielles, dont il eſt l'inventeur.

» Pour faire une Eclipſe artifi-
» cielle de Soleil, dit-il, il ne faut
» que prendre un long tuyau de lu-
» nette de 10, 15 ou 20 pieds de
» longueur, à l'un des bouts duquel
» on mettra à la place de l'objectif

» une lame de plomb, dans la-
» quelle on aura fait un petit trou
» avec une aiguille assez fine; l'on
» mettra dans ce tuyau à une assez
» grande distance du bout susdit,
» un corps rond, soit une boule
» ou un cercle de carton ou de
» plomb &c. Le reste peut se deviner. On entend bien que c'est un rayon du Soleil même qu'on doit faire passer par le petit trou de la lame objective, & que c'est le dernier cercle de carton ou de plomb qui doit faire les fonctions de la Lune dans le cone lumineux formé par ce rayon, & qu'enfin on peut par la position ou grandeur respective de ce cercle, rendre l'éclipse totale, annulaire ou partiele à volonté.

En général on ne sçauroit trop exercer son œil à l'observation de ces éclipses artificielles, qui réellement ressemblent en tout ou presqu'en tout aux Eclipses naturelles. C'est là qu'un Astronome

novice peut prendre vîte & à peu de frais, le coup d'œil du métier, coup d'œil qui fait l'habile homme en toutes ſortes de métiers, dans le noble métier même de la guerre.

Ce qui rend plus vif & plus raiſonnable le zéle de M. Deliſle pour l'Eclipſe prochaine, c'eſt qu'elle doit être annulaire, c'eſt à dire telle que tout le corps de la Lune ſera immergé dans le corps lumineux du Soleil, de maniére qu'étant trop petite à cauſe de leur voiſinage reſpectif pour le couvrir tout entier, elle laiſſera voir un anneau de lumiére ſolaire tout autour d'elle pendant le fort de l'Eclipſe, dans quelques païs s'entend, tout cela dépendant du point de vuë des deux Aſtres & du Spectateur.

Tous les ans à peu-près il arrive des Eclipſes partielles de Soleil. Les Eclipſes totales ſont rares, les annulaires le ſont encore plus.

Voilà la raiſon de les obſerver & d'obſerver celle-ci avec plus grand ſoin. Or ce n'eſt pas ſeulement comme Aſtronome & Géographe que M. Deliſle s'y intéreſſe ; c'eſt auſſi comme Phyſicien : toutes ces Eclipſes préſentant des Phénoménes fort ſinguliers & fort inattendus au Phyſicien, bien plus qu'à l'Aſtronome, qui a tout prévu & prédit en fait de calcul, mais non en fait d'explication Phyſique.

Par exemple, c'eſt un Phénoméne de pure phyſique, d'optique ſi l'on veut, ou de dioptrique, que dans les Eclipſes totales, lorſque la Lune a couvert de tout ſon corps tout le corps du Soleil, & nous en dérobe abſolument toute la lumiere directe, cette lune paroît elle même tout autour avoir ſur ſon propre corps un anneau de lumiére aſſez vive d'un doigt de largeur ; anneau qui paroît au moment précis où le Soleil eſt tout-à-fait caché & *diſparoît dès que*

la moindre partie du Soleil commence à se découvrir.

Il n'y a point là d'illusion d'optique : M. Delisle explique ou rend sensible la vérité de cette lumiere par l'Eclipse totale artificielle d'un corps opaque, qu'il oppose dans une chambre au cone de lumiere qu'il y introduit par un petit trou, faisant ensorte que la section de ce corps circulaire excéde un peu la section du cone lumineux : car alors l'ombre de ce corps est rendue très-sensible sur un papier blanc par un, par trois anneaux même, lumineux qui bordent cette ombre concentriquement, comme pour la rendre visible, le papier ne pouvant être éclairé d'ailleurs, ni par la lumiere directe du Soleil.

Cela n'a-t-il pas rapport à la célebre diffraction de Grimaldy ? On diroit que la lumiere arrêtée par le corps opaque un peu plus large que son courant, regonfle comme

un courant d'eau, & en franchir les rebords comme cette eau, avec la précision du reste & la finesse dont la lumiere est toujours scrupuleusement observatrice, par la raison même qu'elle n'a point de vrai courant, & qu'elle se sert à elle-même de canal en remplissant tout l'Univers le moins éclairé. Et alors la lumiere suivroit les loix les plus vulgaires du mouvement de tous les corps; & il le faut bien, lors même qu'elle paroît le plus s'en écarter.

Sur l'Eclipse annulaire qui va arriver, M. Delisle souhaite qu'on se rende bien attentif au commencement & à la fin de cette Eclipse, c'est-à-dire aux momens où l'anneau commence à se fermer & à se rompre; ce qu'on peut assez exactement observer, dit-il, avec d'assez petites lunettes, & peut-être même sans lunettes, & à la vûe simple.

M. Delisle paroît n'être pas

persuadé que la lumiere qui borde la Lune dans les Eclipses totales de Soleil, ne puisse pas paroître aussi en partie, ou moins vive dans les Eclipses annulaires, & même dans les Eclipses partielles. Et il cite des observations de M. Maclaurin, & d'autres qui ont vu des accidens de lumiere, dans des occasions d'Eclipses où la lumiere directe paroît en défaut. Ce savant Astronome propose huit observations importantes à faire sur les Eclipses artificielles, pour se mettre en état d'observer mieux ces accidens de lumiere indirecte dans les Eclipses naturelles.

Or ce n'est pas seulement pour l'interêt de la Physique, & par un goût sain du vrai de la nature, que M. Delisle se rend & nous rend si attentifs à ces accidens de lumiere : cet objet seul seroit digne d'un bon esprit. C'est surtout l'interêt de l'Astronomie qui l'anime. C'est ici comme le coup de

Maître, & par où ce grand Maître viſe à la plus grande fineſſe poſſible dans de pareilles obſervations.

Leur grande perfection conſiſte à prendre le moment juſte & précis de l'immerſion, ou de l'émerſion pour en conſtater la durée abſolue, la route même d'un Aſtre dans l'autre, & les nœuds de leurs deux orbites. Il ſeroit de toute conſéquence d'en avoir des indices certains, de pouvoir même prévenir ces momens, ou les ſuivre par des accidens de lumiere indirecte, réfléchie, réfractée, inflexe ou diffractée même, avec leſquels accidens, leſquelles lumieres mêmes, la lumiere directe de ces momens uniques ſe confond pour les multiplier, les faire durer, les altérer, les rendre équivoques.

Qui doute par exemple que la lumiere indirecte dont la Lune enveloppe ſes bords dans une

Eclipſe totale, & peut-être auſſi dans une Eclipſe annulaire, ne puiſſe rendre & n'ait même ſouvent rendu équivoques ces Eclipſes, & fait prendre l'une pour l'autre, ou dérobé leur commencement, leur fin, leur durée, leur grandeur? M. Deliſle cite de ces erreurs du tems de Clavius & de Kepler.

Il n'y a rien dans la nature qui n'ait non-ſeulement ſon commencement, ſon milieu & ſa fin, mais même des avantcoureurs & des ſuites, & en quelque ſorte un cortége d'accidens préliminaires, concomitans & ſubſéquens. En 1736 on vit à Montpellier, Mercure dans le Soleil, avec un anneau de lumiere autour de lui; & cet anneau ne diſparut qu'après 6 ou 7 ſecondes depuis l'émerſion. D'où M. Deliſle conclut habilement qu'avant l'immerſion, on pourroit donc voir Mercure, & en conſtater abſolument par-là le moment

de l'entrée & de la ſortie, & par conſéquent auſſi celle de la Lune dans le Soleil.

Quand un habile Phyſicien a ſaiſi la nature par un Phénomene, il cherche à multiplier les Phénomenes analogues, ſçachant bien que la nature eſt univerſelle & multiple dans ſes effets, autant qu'elle eſt ſimple & unie dans ſes cauſes. Outre l'obſervation ci-deſſus rapportée de la lumiere qui franchit les rebords d'un corps lumineux un peu plus grand qu'elle, qui l'intercepte, M Deliſle raconte que le Soleil étant derriere une cheminée qui le cacha pour un tems, il a vu, & réellement nous pouvons atteſter auſſi l'avoir vu, qu'un peu avant l'émerſion du Soleil, l'endroit de la cheminée par où il alloit ſortir, s'illuminoit d'une bande de lumiere aſſez vive. Nous ſera-t-il même permis d'ajouter que, ſans être Aſtronome de profeſſion, ayant pourtant dirigé

quelquefois une lunette vers des Etoiles, des Planettes, la Lune, le Soleil même, une lumiere vive nous faisoit pressentir le voisinage de l'Astre cherché assez longtems avant que la lunette y fût dirigée, & que cette lumiere même collatérale & avantcoureuse nous servoit de regle sûre pour diriger cette lunette, qui sans cela auroit pu être longtems errante dans nos mains.

De tout cela & de bien d'autres observations qu'un Astronome, savant & exercé comme M. Delisle, a dans l'esprit, il conclut que les Astronomes observateurs devroient *essayer de quelle maniere ils pourroient appercevoir la Lune avant le commencement de l'Eclipse prochaine du Soleil, & la poursuivre encore après la fin de l'Eclipse*. C'est-là ce coup de Maître pour s'assurer des momens mêmes indivisibles du commencement & de la fin.

Nous ne pouvons, à cauſe de nos bornes, entrer plus avant dans tous les détails d'obſervations, de circonſpections, de préparations, de prémunitions, de doutes même ſçavans & ſcientifiques dont M. Deliſle a rempli ſon mémoire, & nous ſommes obligés d'y renvoyer les Lecteurs qui, s'ils ſont Aſtronomes ou veulent l'être, s'ils ſont même ſimplement Phyſiciens, doivent le lire & le relire avec la plus grande attention; non-ſeulement en vûe de l'Eclipſe en queſtion du 25 de Juillet, mais en vûe de toutes ſortes d'Eclipſes & d'obſervations Céleſtes, & autres même. Car ce mémoire eſt bon en tout tems, & la clef, le guide de toutes ſortes d'expériences & obſervations Philoſophiques.

ARTICLE LXVI.

EXPLICATION DES DEUX Cartes Astronomiques qui représentent l'Eclipse du Soleil qui doit arriver le 25 Juillet 1748. dessinées par M. George-Maurice Lowiz, Professeur de Mathématiques à Nuremberg. Extrait & traduit de l'Allemand par M. Delisle de l'Academie Royale des Sciences &c. A Paris chez Ballard fils, 1748, brochure in-4. page 10.

CE Titre est parlant : l'ouvrage est peu susceptible d'extrait. Cet ouvrage,ce sont les deux Cartes de M. Lowiz,qui ont donné occasion au précédent Mémoire de M. Delisle. Dans ces deux Cartes M. Lowiz a marqué d'une ombre sensible, nuancée & dégradée selon la convenance, la route de l'Eclipse ; de maniere que d'un

coup d'œil on voit les lieux de ſon commencement, de ſon milieu, de ſes progrés, de ſes décroiſſemens, de ſa plénitude, de ſon *annularité* ſi on peut le dire, & de tous ſes accidens. Par toutes ces attentions des Aſtronomes, par cette ſollicitude aſtronomique & ſurtout par ce zele de M. Deliſle à tout recueillir, à tout prévenir, il ſemble que l'Aſtronomie veuille ſe renouveller, & que c'eſt ici l'avantcoureur de quelque nouveauté ſavante en ce genre : Pour le moins, celle-là ne ſera-t-elle point l'effet du haſard, comme le diſent de toutes les découvertes, ceux qui n'en ont peut-être jamais fait d'aucune eſpece.

Par les mêmes ſoins de M. Deliſle il eſt arrivé à Paris des Cartes de M. Lowiz. On peut s'en pourvoir chez M. Julien à l'Hôtel de Soubiſe.

Nous allions oublier que M. Deliſle nous a auſſi communiqué une petite

petite Carte qu'il intitule, *Etat du Ciel dans l'Eclipse annulaire du Soleil du 25. Juillet 1748.* Elle représente l'Ecliptique coupé par le méridien de l'annularité parfaite, avec la position des Planettes & Etoiles voisines du Soleil, *Mars*, *Mercure*, *Venus*, *Tête de Pollux*, *Procyon*, *Tête de Castor &c.* les plus à portée d'être vues au fort de l'Eclipse, supposé qu'elle permette d'en voir comme il est raisonnable de l'esperer. M. Delisle ne manque à rien.

Nous ne devons pas oublier, que selon lui, des feuilles de tablettes, c'est-à-dire du papier ou du bois couverts de céruze, ou d'une matiere plâtreuse finement couchée, sont tout ce qu'il y a de plus propre pour recevoir l'image du Soleil dans une chambre obscure.

ARTICLE LXVII.

LA POETICA O REGLAS de la Poësia en général, y de sus principales especies. Por D. Ignacio de Luzan. *Poëtique de M. de Luzan &c. Dernier extrait.*

LE Génie, dit-on, quelquefois n'est point éxact ; sa fierté ne peut se plier au détail des régles ; excuse séduisante dont se sert un esprit pareſſeux pour colorer son indolence. On ajoute qu'il est à craindre que l'obſervation des régles ne captive trop le génie, & ne l'empêche de prendre son eſſor; cette raison ne paroîtra plausible qu'aux yeux des Anglois, qui portant jusque sur le Parnaſſe leur esprit républicain confondent presque toujours la liberté & la licence.

La Poëtique d'Aristote n'est que

la raiſon épurée, que le bon ſens réduit en principes ; or le bon ſens & la raiſon ne ſont jamais aſſez ennemis du génie pour l'étouffer.

En vain nous objecteroit-on l'exemple d'Homére qui, dit-on, n'eut pour maître & pour régles que ſon génie ; mais d'abord il paroît au moins vraiſemblable qu'il y a eu des Poëtes avant lui. Diſons cela pour la conſolation des autres hommes. Il ſeroit trop humiliant pour l'amour-propre d'avouer que le même genie a créé la poëſie, & l'a portée à ſa perfection. Homére eſt déja trop au-deſſus du reſte des eſprits par l'éxécution. Rapprochons-le de nous en ſouhaitant du moins qu'il ait eu des modéles. De plus nous oſons aſſurer que ſes ouvrages auroient un nouveau dégré de perfection s'il fût né quelques ſiécles plus tard : ſi les régles euſſent un peu aſſujetti cet eſprit fier

de ſes richeſſes, & prodigue de mille beautés qui pouvoient ſe diſtribuer avec plus d'économie.

Il ſemble que l'eſprit d'Homére ſe ſoit reposé pendant trois mille ans, pour venir enſuite par une métempſicoſe Poëtique animer le corps de Milton. Le Poëte Anglois, génie vaſte & impatient du joug, s'eſt affranchi de la contrainte des régles; mais auſſi dans quels travers n'a-t-il pas donné? Son Poëme manque de décence, d'ordre, & de vraiſemblance, & il ſeroit peut-être auſſi difficile de compter les défauts que de détailler les beautés du *Paradis perdu.* Après cette petite diſcuſſion, revenons à l'Ouvrage de M. de Luzan.

La Comédie & la Tragédie ont quelque choſe de commun, & quelque choſe qui les différencie; l'Ordonnance, l'intrigue, les épiſodes, l'obſervation des trois unités, le maintien des caractéres, tout cela appartient également

aux deux genres dramatiques. Ils diffèrent dans les ſentimens, dans le ſtile, & dans le dénoûment. Selon Ariſtote, le dénoûment d'une Tragédie n'eſt jamais plus heureux, que lorſqu'il ſe fait par le paſſage du bonheur à la diſgrace, parce qu'alors l'impreſſion de la terreur & de la pitié eſt plus vive & plus profonde. Au contraire, le dénoûment de la Comédie qui n'a pour but que d'amuſer en inſtruiſant, pour être intéreſſant, doit ſe faire par le paſſage de la douleur à la joye. N'en déplaiſe à l'autorité de ce grand homme, ces deux régles ne ſont pas ſi généralement vrayes, qu'elles ne ſe prêtent à des exceptions. La Tragédie de Cinna, ce chœf-d'œuvre de notre Théâtre, n'en eſt pas moins admirable, quoique le denoûment ne ſoit ni ſanglant ni funeſte, & qu'il procure au contraire à Cinna & à Emilie, c'eſt-à-dire, aux principaux Acteurs, une augmenta-

tion de dignités & de bonheur. Dans la Comédie du Tartuffe, le dénoûment n'eſt rien moins qu'avantageux au Perſonnage qui donne ſon nom à la piéce; elle finit bien triſtement pour lui, puiſqu'il perd en même tems de très-belles eſpérances, ſon honneur, & ſa liberté.

Il ſemble qu'en France depuis ſoixante ans, on ait oublié le ſecret de la bonne Comédie; on a perdu juſqu'à la trace de Moliére. On ne ſçait plus établir & garder les différences qui ſéparent la Comédie du genre tragique. Les deux ſtiles ſont maintenant confondus ſur notre Théâtre. Melpoméne abandonne à Thalie ſa Nobleſſe & ſa Dignité. Donnez aux Acteurs des noms plus relevés; changez leur brodequin en cothurne; & de la plûpart de nos Comédies modernes, vous ferez de vrayes Tragédies: ou ce ſeront, ſi l'on veut, des Tragédies bourgeoiſes.

Autrefois nos Comédies amusoient par un fonds riche en bonnes plaiſanteries. Pour en égayer le ſtile, on ne recouroit pas à la frivole & honteuſe reſſource des pointes & des équivoques. Plus ſçavans dans la connoiſſance des hommes que Moliere, les nouveaux Auteurs ont introduit un nouveau genre comique. On ſe mocqueroit d'un homme qui iroit à la Comédie pour ſe divertir. Cette *groſſe gayeté*, lui diroit-on, pouvoit être de miſe, il y a un demi ſiécle. Elle ſeroit aujourd'hui déplacée.

Nous ſommes dégoutés des bonnes choſes, il nous faut du beau. De là nos Comédies ſont remplies de moralités, de portraits hors d'œuvre, de ſcenes découſuës & iſolées, de petits ſentimens, de jolies penſées, & tout cela eſt revêtu d'un coloris de jargon précieux & métaphyſique, qui exerce la pointe de l'eſprit, & qui fait bâil-

ler la raiſon. On n'oſe pas eſpérer que cette mode paſſe ſitôt. L'ignorance & la barbarie ſont peut-être moins éloignées du bon goût, que le goût faux & dépravé n'eſt voiſin de la barbarie.

Il ne ſuffit pas, dit M. de Luzan, de lier & d'aſſortir avec art les incidents qui compoſent le tiſſu d'une piéce ſoit tragique, ſoit comique. Un Auteur doit porter ſes vuës au-delà, & s'appliquer au dénoûment. En effet, on peut ſans génie imaginer & arranger une intrigue; l'embarras, c'eſt d'en ſortir à ſon honneur. Les talents ſont partagés. Tel excelle dans l'ordonnance & dans la conduite d'une piéce, qui échouë au dénoûment. C'eſt peut-être le ſeul défaut qu'on a pu avec fondement reprocher à Moliére, ſoit que ce grand homme ne voulût pas s'en donner la peine, ſoit que la précipitation avec laquelle il étoit obligé de travailler, ne lui

permît pas d'en prendre le temps. On voit du moins par le dénoûment de quelques-unes de ses piéces qui est fort heureux, qu'il n'étoit pas incapable de cette perfection. Quelque admirable que soit le grand Corneille dans la distribution & dans le remplissage de ses Plans, il n'est jamais plus supérieur aux autres que dans ses dénoûmens. C'est aussi le talent & le mérite de Caldéron. Mais il n'y a point de piéces qui soient plus compliquées que les Tragédies & les Comédies Angloises. Elles sont chargées de reconnoissances, & bourrées d'incidents entassés les uns sur les autres. Chaque Acte, chaque scéne même fournit de nouveaux événemens. Ce sont comme autant de labyrintes, où l'esprit ne va qu'à tâtons, &

Pour en développer l'embarras incertain,

Racine.

Le fil d'Ariane ne suffiroit pas.

Comme il faut pourtant, bon gré, malgré, que l'intrigue se débrouille au cinquiéme acte, la plûpart des Auteurs coupent ce nœud gordien en faisant mourir presque tous les Acteurs ; voila le dénoûment des Tragédies. Pour les Comédies, ils font venir le grand Prevôt ou un Commissaire du Quartier ; & sans autre expédient la piéce finit, parce que les Acteurs n'ont plus rien à dire.

On croit communément que le génie consiste à tracer un plan qui soit fort compliqué. Rien au contraire ne marque peut-être plus de stérilité. Le vrai génie consiste à sçavoir intéresser & attacher le Spectateur par une action simple. Tel a été le goût de Sophocle, d'Euripide, & de Ménandre.

M. de L. employe plusieurs Chapitres en observations sur les principales Comédies Espagnoles. Ce n'est, dit-il, que par un véritable zéle pour l'honneur de ma

nation que j'entreprends cette critique. En effet, il n'en vient à l'examen des défauts qu'après avoir rendu la justice qu'il doit aux Auteurs. Il louë dans Lope de Véga, cette heureuse facilité, cette force comique, cette vraie peinture des mœurs, & cette exactitude à garder les bienséances: dans Caldéron & dans Solis, une certaine finesse de sentimens, une clarté, une limpidité de stile presque toujours élégante sans affectation. Après les éloges qu'il leur donne, il croit être en droit d'en censurer les défauts; il reprend dans ces Auteurs les figures trop hardies, les images disproportionées, les Métaphores outrées, l'enflure, les pointes, les fautes contre la vraisemblance, contre l'unité de lieu, de tems, & d'action. La Comedie intitulée *la Locura por la Honra* par *Lope de Vega Carpio* renferme trois actions, qui n'ont aucun rapport entr'elles, & dont la plus

petite fournit assez de matiere pour une grande Comédie. On peut appliquer à la Comédie de *Bernardo de el Carpio*, ces deux vers de Boileau.

Le Héros d'un spectacle grossier,
Enfant au premier Acte, est Barbon au dernier.

Bernardo de el Carpio qui au commencement de la piéce pouvoit à peine marcher, grandit si prodigieusement qu'il fait au 5^e^. Acte des miracles de valeur contre les Maures.

Dans la Comédie qui a pour titre, *el Genizaro de Ungria*, l'action dure plus de 20 ans, ainsi que celle de *los siete infantes de lara*. La Comédie de *los siete dormientes* ne demande que deux cens ans pour sa durée. La plus singuliére en ce genre, c'est celle de *San-San-Amaro*. S. Amare part au premier Acte pour aller faire un

tour en Paradis. Ce petit voyage dure deux cens ans ; ce tems expiré, le *S.* revient, & le Théâtre eſt pour lui un monde nouveau. Aux Acteurs du premier Acte ont ſuccédé de nouvelles générations. On juge bien qu'une pareille ſituation doit occaſioner des coups de Théâtre, ou des *Quiproquo* merveilleux.

L'unité de lieu n'eſt pas plus reſpectée dans la Comédie *d'el Amigo haſta la muerte : Par Lope de Vega.* La ſcéne eſt à *Tetuan* à *Cadix*, à *Seville*, & à *Gibraltar.* Dans une de Caldéron intitulée, *para vencer amor, querer vencer le*, l'action ſe paſſe en partie à Ferrare, & en partie dans la Suiſſe ; le commencement *d'el principe perfecto de Lope*, ſe paſſe en Eſpagne ; le deuxiéme Acte en Italie, & le dénoûment ſe fait en Afrique. Le Cheval ailé que l'Arioſte donne à Aſtolphe ne fran-

chiroit pas ſi promptement l'étendue immenſe de Païs, que parcourent en deux heures les Acteurs des Comédies Eſpagnoles.

Ajoutez à tous ces défauts les Anachroniſmes & les fautes énormes contre la Géographie. Par un effort magique, un Auteur reſſuſcite les Ptolomées Rois d'Egypte pour figurer avec les Sultans, & les grands Ducs de Toſcane. Un autre fait de Capouë, de Verone & de Paris, des Ports de mer. Dans une certaine Piéce on voit paroître un Acteur, qui ſe dit Landgrave de Tyr en Perſe. Toutes les femmes, dans les Comédies Eſpagnoles, ſont comme autant de femmes ſçavantes. Elles diſſertent en Philoſophes ſur l'amour Platonicien. Aſtronomie, Muſique, Géographie, Politique, tout eſt traité, tout eſt approfondi ſur le théatre.

Nous paſſons au Poëme épique. L'Auteur définit ainſi l'épopée. *C'eſt*

un recit en vers d'une action grande & illuſtre, imitée avec Art, telle qu'elle a été faite par *un Roi, ou par un Perſonnage fameux, de laquelle on prétend tirer quelques maximes importantes pour les Rois, & où l'on propoſe l'idée d'un parfait Guerrier,* & l'on entre dans le détail pour mieux faire ſentir la juſteſſe de cette définition.

Par une tradition de préjugés trop funeſtes à l'humanité, il ſemble que les hommes ſoient convenus entr'eux de n'admettre qu'un genre d'Heroïſme. Le mérite Guerrier eſt le plus éclatant des mérites. C'eſt le ſeul qui éblouiſſe les yeux de la multitude; c'eſt le ſeul qu'elle admire, & c'eſt le ſeul qui puiſſe cauſer ſes malheurs Les hommes meſurent ſans horreur ſur le nombre des malheureux qu'il a faits la gloire & la grandeur du Héros. On ne doit peut-être cet affreux préjugé qu'à la Poeſie épi-

que. C'eſt peut-être elle qui en célébrant des victoires coupables a répandu la contagion dans tous les eſprits. Quoiqu'il en ſoit, vu la prévention où l'on eſt en faveur du mérite que donnent les Armes, on prendroit ſans ſuccès pour le ſujet d'un Poëme épique un Héros qui ne ſeroit pas Guerrier.

Les actions des Rois, des grands Capitaines ſont donc la matiére de l'épopée.

Res geſtæ regumque ducumque & triſtia bella.

Y a-t'-il, ou peut-il y avoir des Poëmes en Proſe ? non, dit notre Auteur ; le vers eſt abſolument néceſſaire, mais il ne ſuffit pas. La Pharſale de *Lucain*, la *Araucana* de D. *Alonzo de Ercilla*, ne ſont pas des Poëmes : ce ſont des morceaux d'Hiſtoire mis en vers. Pendant quelque tems on a voulu en France que le Télémaque fût un Poëme épique, mais

cette opinion eſt tombée peu-à-peu avec ſes Auteurs, & le Télémaque n'eſt plus que le Roman Moral le plus brillant & le plus ingénieux qui fût jamais.

La Fable, ou l'action qui ſert de matiére à l'Epopée doit être grande, illuſtre, vraiſemblable, quoique merveilleuſe; elle doit participer à la nobleſſe, à la dignité de ſa cauſe & de ſon principe. On écoute avec indifférence le récit d'une action commune; ſi quelquefois dans le cours du Poëme on eſt obligé de parler de quelques actions qui par elles-mêmes n'ont rien d'éclatant, l'Art du Poëte conſiſte alors à les relever par des circonſtances frappantes. Il faut qu'il donne aux effets les plus naturels des cauſes extraordinaires, qu'il ſe ſerve à propos du ſecours des Dieux, ou des génies ſupérieurs. Ce n'eſt point la vertu des Aromates qui, dans Homére, conſerve ſans corruption le

corps de Patrocle : c'eſt Thétis elle-même, qui touchée des ſoupirs & des larmes de ſon fils Achille, vient prendre ſoin du corps de ſon ami. Dans l'Enéïde, il ne s'agit que du voyage d'Enée qui va chercher un établiſſement en Italie ; mais Virgile ſçaura intéreſſer le Ciel & la terre ; il y fera entrer les Dieux ; il les mettra en oppoſition les uns avec les autres. Les tempêtes, les naufrages (événements ſi naturels) ne ſeront plus que l'effet du courroux, & de la haine de Junon.

La marche de l'Epopée ſe fait *per ambages Deorumque miniſteria.* La fiction en eſt l'ame & la vie. Il y faut du merveilleux : mais le merveilleux ne doit pas détruire le vraiſemblable ; que le Poëte s'étudie à allier tellement enſemble ces deux qualités, qu'elles ne ſe nuiſent point l'une à l'autre. Si quelquefois il ſortoit du vraiſemblable, qu'il adouciſſe,

qu'il modifie ce merveilleux par quelque correction, qui faſſe connoître qu'il eſt contraint de ſe conformer à une tradition populaire. Ainſi en a uſé Virgile en parlant de la Métamorphoſe des Vaiſſeaux d'Enée en autant de Nimphes &c.

Dans l'Epopée, ainſi que dans la Tragédie, la fable doit être entiére, c'eſt-à-dire qu'elle doit avoir un commencement, un milieu, une fin ; telle eſt la définition d'Ariſtote. Elle doit être une, & pour qu'elle ſoit une, il ne ſuffit pas d'avoir pour objet un ſeul héros. Il faut ſe borner à une ſeule action; dès lors l'Achilléide de *Stace*, qui renferme toute la vie d'Achille, n'eſt point un Poëme épique. Non qu'il ne ſoit permis d'y inſérer les principaux événemens qui forment le tiſſu des jours d'un Héros; mais ces événemens doivent être enchâſſés avec un tel art, qu'ils y entrent comme Epiſodes,

& en récit : à peu près comme le ſecond livre de l'Enéïde contient le précis de la guerre & de la priſe de Troye.

On ne prétend pas non plus exclure la pluralité des Acteurs ; mais qu'ils ſoient toujours ſubordonnés au Héros principal, qu'ils n'y paroiſſent qu'en ſecond. Ainſi Homére admet dans ſon Poëme une foule de Guerriers fameux par leur courage ; mais leur bravoure n'eſt point celle d'Achille. La valeur d'Achille s'annonce toujours par des actions d'un ordre ſupérieur. Après Homére, le Taſſe eſt le Poëte qui ſaiſit avec plus d'intelligence les nuances fines & délicates, qui ſéparent les différents genres d'intrépidité & de courage. Il eſt en effet hors de la vraiſemblance, qu'un ſeul homme gagne des batailles, & prenne des Villes. Ce n'eſt point là un véritable héroïſme ; ce n'eſt qu'une grandeur giganteſque. Il n'appartient qu'à

Dom Quichotte de vouloir affronter ſeul & ſans ſecours des Armées nombreuſes.

Il faut donc dans un Poëme pluſieurs Acteurs. Leurs différenrents caractéres répandent de la varieté: mais le Poëte doit imiter la conduite de ces grands Peintres, qui dans un tableau s'appliquent ſurtout à peindre le principal Perſonnage. Les autres figures ſont plus ou moins ſaillantes ſelon la part qu'elles ont à l'action repréſentée. Celles-ci paroiſſent preſque toutes entiéres : celles-là paroiſſent à moitié; quelques-unes ſont cachées dans les ombres : & les autres enfin ne ſont dans le tableau que pour faire nombre, ſans avoir rien qui les caracteriſe. Que ce ſoit donc le Héros du Poëme, qui faſſe tout ce qu'il y a de plus éclatant & de plus difficile, ou du moins qu'il ſoit l'ame de toutes les entrepriſes; que les autres n'exécutent que

ſous les auſpices de ſon Génie qu'il prête aux différentes néceſſités.

Les épiſodes ſont néceſſaires pour l'agrément. Ils ôtent l'uniformité qui ennuie ; mais ces Epiſodes doivent être comme autant de Rameaux ſortis de la même tige. S'ils ne ſont pas eſſentiellement liés à l'action principale, le Poëme n'aura plus cette unité, cet enſemble, qui charme, & qui ravit. C'eſt le défaut où tombent les Poëtes médiocres, & les Poëtes qui avec un vrai génie pour les beautés de détail, n'ont point cette étendue de lumiere qui ſaiſit & enviſage d'un coup d'œil tout un Plan.

. . . . *Disjecti membra Poëtæ.*

Outre le dénoûment, continue notre Auteur, le Poëme épique à ce qu'on appelle * *achevement*, ou le paſſage du trouble & de l'agi-

* C'eſt le mot dont ſe ſert le P. le Boſſu dans ſon Traité du Poëme épique.

tation, au calme & au repos. Il peut y avoir autant de dénouemens, qu'il y a d'épisodes: mais il ne peut y avoir qu'une conclusion ultérieure, ou qu'un *achevement.* Par exemple, le dénouement de l'épisode de Didon laisse Enée également en proie au trouble & à l'incertitude. Ce n'est que par la mort de Turnus qu'il obtiendra l'établissement qu'il cherche sous la protection des Dieux.

Après l'ordonnance & la conduite de la Fable, ce qui mérite le plus l'attention du Poëte, ce sont les caractéres qu'il prétend donner aux Acteurs qu'il introduit. Ce point est encore plus nécessaire dans l'Epopée que dans la Tragédie. Celle-ci n'a égard qu'aux passions qu'elle s'efforce d'émouvoir & de calmer; celle-là s'attache aux habitudes bonnes ou mauvaises; & de même que les habitudes se contractent ou se quittent par des progrès lens & insen-

ſibles, l'épopée travaille, pour ainſi dire, ſur l'ame peu à peu, & par la force des exemples, elle s'applique à inſpirer la vertu, à la modérer, à déraciner les habitudes vicieuſes; elle employe avec un égal ſuccès l'expreſſion vivante & naturelle des mœurs, ſoit bonnes, ſoit mauvaiſes.

Il faut donner aux caractéres les quatre qualités ſuivantes. Les mœurs en doivent être bonnes, convenables, reſſemblantes, & conſtantes; nous n'avertirons pas le lecteur qu'il ne s'agit point ici de la bonté morale; on ne demande qu'une bonté Poëtique. Ce ſont deux choſes différentes, qu'il ne faut pas confondre.

Les actions auront la bonté Morale, quand elles ne s'écarteront pas des bornes preſcrites par la raiſon. La bonté Poëtique naît de la conformité des mœurs & des actions, avec le génie ou le caractere que le Poëte attribue au Perſonnage.

Personnage. Dès-lors, on comprend aisément qu'une action peut avoir la bonté Morale, & manquer de la bonté Poëtique, qui est à proprement parler, celle qu'on recherche dans un Poëme. L'exemple suivant mettra cette différence dans un plus grand jour. Le caractére de Mézence n'auroit point cette bonté Poëtique, si Virgile, après nous avoir présenté ce Roi sous les traits d'un tiran cruel, chassé par ses Sujets qui l'avoient en horreur, & sans respect pour les Dieux, *contemptorque Deûm Mezentius*, il lui donnoit une piété sincére & les sentimens qu'inspire la tendre humanité. Les crimes de Mézence fournissent un aussi grand fonds d'instruction que les vertus d'Enée. La mort sanglante du premier venge les Dieux & les hommes de ses cruautés & de ses attentats. Les succès, les triomphes de celui-ci persuadent la vertu.

Tout ceci ne doit s'entendre que du caractere des Acteurs qui figurent en second. Le caractére du principal Héros doit allier la bonté Morale à la bonté Poëtique. C'est sur lui que roule toute l'instruction; il est l'ame & l'intérêt du Poëme; il faut donc qu'il ne fasse ou ne dise rien qui puisse conseiller ou commander un crime. S'il a des défauts, ils doivent être voilés, & s'il lui échappoit une action qui blessât la vertu, le repentir doit aussi la suivre & la réparer.

Rien dans un Poëme ne plaît davantage que l'opposition & le contraste qui se trouvent entre les caractéres: ce contraste doit surtout être sensible, lorsqu'il s'agit du Héros & de ses ennemis. Il faut toujours que le Héros emporte tous nos désirs; & que dans les combats ce soit pour lui seul que nous fassions des vœux. Homére a manqué à cette regle. Hec-

tor nous paroît trop aimable pour périr ſous les coups du violent Achille. Loin de prendre parti contre lui, on eſt indigné que les Dieux emploïant l'artifice concourent à tromper & à faire mourir un ſi brave homme.

Le Taſſe a évité ce défaut en grand Maître. S'il donne à Argante de la bravoure, il y joint une férocité qui arrête & ſuſpend l'impreſſion trop favorable, que la bravoure feroit naître dans nous pour ce Guerrier. Par là, il nous épargne les ſentimens de compaſſion & de pitié. Tancréde eſt tendre, humain, généreux; tout nous prévient en ſa faveur, lui ſeul il nous intéreſſe. Nous craignons que le vrai courage ne ſuccombe ſous les coups de la férocité. Argante en expirant n'arrache aucuns regrets, & l'on gémit de la mort d'Hector.

L'étude des hommes eſt ſurtout néceſſaire au Poëte Epique; il

faut qu'il réfléchiſſe ſur le cœur humain, qu'il ſaiſiſſe le point preſque indiviſible où la vertu ceſſe, & où le vice commence. Pour illuſtrer davantage un Héros; lui former un caractére de l'aſſemblage des vertus les plus oppoſées, c'eſt nous offrir un objet chimérique. Nous ne croyons jamais dans les autres ce dont nous ne ſentons pas en nous-mêmes le germe.

Le choix d'un Héros déja connu prévient en faveur du Poëme. Ce que nous en ſçavons prépare à croire ce qu'on va nous dire. Lorſqu'on nous raconte des exploits merveilleux, l'imagination interroge la mémoire, & la raiſon eſt diſpoſée à admettre comme des vérités ce qui ſe dit d'un Héros dont nous connoiſſons déja le mérite. On ſçait qu'il y a dans ce récit quelque choſe de vrai, & dès-lors on eſt tenté de croire que le reſte l'eſt auſſi. La prévention donne

au merveilleux le coloris du vraiſemblable.

Pour nous intéreſſer, la valeur ne ſuffit pas. Elle l'effrayeroit, ſi elle n'étoit point temperée par la clémence & par l'humanité. Que le Héros d'un Poëme ſoit tel que Henri le Grand. C'eſt peut-être le plus beau caractére d'Héroiſme qu'on ait jamais vu. A l'intrépidité d'Aléxandre, au courage de Céſar, il joignit la douceur & la bonté de Titus. Les mots ſuivans nous le peignent tout entier.

Sçut vaincre & pardonner,
Voltaire, Henriade.

L'Epopée, différente en cela de la Tragédie, admet l'intervention des Dieux ou des génies ſupérieurs; mais ils ne doivent entrer que dans les entrepriſes de grande importance. Ce ſeroit trop rabaiſſer un Héros que d'employer ſans ceſſe

le ſecours ſurnaturel. Il ne faut pas non plus imiter ce Poëte Eſpagnol qui fait aſſiéger & prendre une Ville par une armée céleſte, tandis que le Héros ſe repoſe tranquillement.

Le Poëte doit s'attacher à répandre dans ſes vers cette Poëſie de ſtile qui anime & qui ſoutient la narration. C'eſt le défaut de cette Poëſie de ſtile ou d'images, qui laiſſe dans la pouſſiére une multitude de Poëmes, qui, quoique diſtribués peut-être ſelon les regles, n'ont jamais pu ſe faire lire, parce qu'ils ſont écrits foiblement. Il eſt permis de relever le récit de tems en tems par des maximes & des ſentences: mais l'art du Poëte conſiſte à les enchâſſer ſi finement qu'elles faſſent partie de la narration.

Nous ſommes fâchés de ne pouvoir mettre ici le précis que M. de Luzan fait de l'Iliade & de l'Enéïde. Rien n'eſt plus judicieux. Perſonne n'eſt jamais peut-être

mieux entré dans le génie & le goût de ces deux grands Poëmes.

Homere & Virgile, dit notre Auteur, cherchérent à rendre leurs talens utiles à leur Patrie. Du tems d'Homére, la Gréce étoit partagée en différentes petites Républiques, qui se gouvernoient selon leurs loix. Elles étoient quelquefois obligées de se réunir pour résister aux efforts puissants d'un voisin inquiet & ambitieux; il y avoit à craindre que cette multitude de Chefs indépendants les uns des autres ne produisît la discorde & la confusion. Pour obvier à ces malheurs, Homére imagina son Poëme de la guerre de Troye. Il voulut que le passé instruisît pour l'avenir; sous des noms Anciens, il offroit aux Grecs de son tems le tableau & l'état présent de la Gréce. M. de L. a sans doute tracé de mémoire le précis de l'Iliade: c'est ce qui lui a fait confondre *Chryseïs* & *Briseïs*: car

dans ce précis, il fait *Chrysés*, Prêtre d'Apollon, pere de *Bryseïs*; or cette fille étoit esclave d'Achille, & n'appartenoit en rien à *Chrisés*; c'étoit *Chriseïs* qui étoit fille de ce Prêtre d'Apollon, & quand on l'eut rendue à son Pere, Agamemnon pour se dédommager, ayant enlevé *Briseïs* à Achille, ce Héros entra en colére, & ne voulut plus combattre pour les Grecs.

Le projet de l'Enéïde est encore supérieur au projet de l'Iliade: & d'abord on doit se persuader que Virgile ne composa son Poëme que pour faire sa cour à Auguste. Il faut aussi se transporter au tems de Virgile. Placés à ce point de vue, nous connoîtrons mieux la beauté & l'excellence de l'ouvrage.

Les Guerres de Pompée & de César avoient ébranlé jusques dans ses fondemens la République Romaine. La bataille d'Actium lui porta le dernier coup, & anéantit sa liberté. La mort d'Antoine livra l'univers entier à Auguste.

Ce Prince avoit des qualités éminentes. Amateur de la Paix, affable, bienfaisant, appliqué au Gouvernement, plein de respect pour ses Dieux ; en un mot, Auguste avoit tout ce qu'il falloit pour se faire pardonner la perte de la liberté publique, si cette perte eût été moins récente. Les Romains se souvenoient toujours qu'ils étoient nés librés, & ne pouvoient s'accoutumer au joug que les vertus d'Auguste leur rendoient comme nécessaire. Pour réconcilier ces cœurs fiers & Républicains avec le pouvoir monarchique, Virgile peignit Auguste sous les traits d'Enée avec des couleurs capables de gagner & d'adoucir les plus farouches. Il remonta à la première origine des Romains qui prétendoient descendre des Troyens. Il fit voir les rapports de la ruine de Troye avec la décadence de la République, insinuant que l'une & l'autre n'arrivérent que par

l'ordre des Dieux. Il montra que c'étoit moins l'ambition que les circonstances qui avoient placé Auguste sur le Trône ; & interessant ainsi pour Auguste la Religion même, il disposa les Romains à souffrir une révolution que les Dieux ordonnoient. De plus, en obéissant à un Maître, ils ne faisoient que reprendre le plan de Gouvernement, qui avoit été celui des Troyens leurs Ancêtres.

Nous terminons ici nos Extraits, en félicitant très-sincérement l'Espagne d'avoir produit un Art Poëtique aussi parfait que celui de M. de Luzan. Nous pourrions souhaiter à cet Ecrivain si estimable un Imprimeur digne de lui. Une chose qui ne fait pas d'honneur à la Littérature d'Espagne, c'est qu'on y est obligé d'imprimer en caractéres Romains les endroits que l'Auteur cite des Grecs en leur langue. Cela prou-

ve peut-être que le Grec n'eſt pas aſſez en honneur au delà des Pyrénées. Un peu d'émulation & d'amour pour l'Antiquité rameneroit bientôt cette Littérature, que cultivérent autrefois les grands Maîtres du Siécle de Ximenès & de Charles-Quint.

ARTICLE LXVIII.

ENTRETIENS SUR LES Vérités fondamentales de la Religion, &c. Suite de l'Article LVIII. au mois de Juin. Seconde Partie.

LE ſujet du cinquiéme Entretien, eſt l'immortalité de l'ame; le Tenant pour le Matérialiſme eſt le Lieutenant du vaiſſeau, frere du Capitaine, jeune homme, qui s'eſt rempli la tête de tout ce qu'on a écrit de plus mauvais, pour prouver que notre ame eſt mortelle, & qui déclare que ce qui

l'en a convaincu, eſt une Brochure imprimée à Londres en 1742. par Samuel Harding.

Avec de la raiſon, des mœurs & des principes, ce miſérable ouvrage auroit pû produire un effet tout contraire; » car, s'il étoit » permis à d'honnêtes gens de le » parcourir, ils s'y confirmeroient » aiſément dans la juſte idée » que ... l'opinion inſenſée, que » nos ames ſont matiére, a pour » cauſe & pour effet la plus ſale » volupté. »

L'Auteur établit enſuite ſes principes par la bouche de l'Aumônier, & promet de répondre aux objections qu'on lui fera. Il inſiſte d'abord ſur les preuves morales, que nous fournit la ſeule raiſon, & il les rend auſſi ſenſibles qu'elles le doivent être, pour faire impreſſion ſur les eſprits les plus groſſiers, ou qui ont le moins réflechi ſur ce qui ſe paſſe en eux-mêmes. » Les » Matérialiſtes, dit-il, s'uſent le

» cerveau pour prouver que nous » ſommes ſans ame, ou que nous » ne ſçaurions en avoir une ſpiri» tuelle, immortelle. Que s'en» ſuit-il de leur raiſonnement ? » qu'évidemment ils en ont une ; » car toutes leurs preuves, quoi» que fauſſes, ſont des opérations » d'une ſubſtance qui penſe, & » par-là infiniment au-deſſus de la » matiere, & inacceſſible à ſes » coups. Chacun d'eux peut dire : » je ſuis ſûr que je penſe, & je » ne ſçai pas ſi la bête le fait ; je » ſuis donc ſûr que je ne ſuis pas » matiere ; la bête ſera tout ce » qu'on voudra. «

La maniére dont l'ame eſt unie au corps, eſt un myſtere phyſique, ſur lequel nous n'avons que des conjectures ; mais le fait eſt conſtaté par une expérience auſſi ancienne que les hommes. » Choſe » étrange ! les libertins prétendent » que Dieu a pu faire une matiere » penſante, & ils ne veulent pas

» qu'il ait pu unir à la matiére » un être penſant. L'un eſt-il plus » difficile que l'autre ? Eſt-ce la » ſeule choſe dont nous connoiſ- » ſions l'exiſtence, ſans pouvoir » ſoupçonner la maniére d'exiſ- » ter, d'être unie, ou d'opérer ? ... » N'eſt-il pas plus facile de con- » noître un Eſprit, qui ſoit en nous » le principe de nos opérations, » que de comprendre une modi- » fication d'atômes, ou de parti- » cules de matiére, qui par leur » fineſſe, ou leur ſubtilité, en » viennent juſqu'à penſer ? »

L'objection tirée de ce que l'ame ſuit toutes les viciſſitudes du corps, prouve ſeulement qu'unie au corps elle dépend de lui, non comme d'une cauſe ou d'une partie, mais comme d'un inſtrument pour la plûpart de ſes opérations ; & que, lorſqu'il eſt dérangé, elle ne peut s'y faire obéir, ni même s'en ſervir. L'Auteur traite ici dans une note la queſtion du ſiége de l'ame ;

& penche beaucoup vers le sentiment de M. de la Peyronie, qui croit que *c'est dans le corps calleux que l'ame, en vertu des loix de l'union, trouve une occasion prochaine & immédiate à ses opérations.* Il ajoute que nous connoissons assez notre ame, pour assurer qu'elle est incorruptible, & par conséquent immortelle, puisque pour cela il suffit que nous lui connoissions un attribut, qui prouve évidemment sa spiritualité : c'est qu'elle ne peut se dissoudre comme le corps, que rien ne prouve qu'elle n'est destinée qu'à animer un corps, qu'il est clair que débarrassée de ses soins, elle peut penser, & faire plus parfaitement ses autres opérations intellectuelles.

De là l'Auteur passe à l'espérance d'un bonheur futur pour ceux qui vivent bien, & à la crainte d'une éternité malheureuse, crainte que les impies trouve-

ront dans leur cœur, pour peu qu'ils le consultent; l'une & l'autre fondée sur l'idée d'un Dieu infiniment juste. » Les organes de la » vûe & de l'ouïe ne supposent pas » plus la lumiére & les sons que » ces désirs (d'être heureux) sup» posent une ame, qui doit survivre » à son corps : ils sont d'ailleurs » raisonnables & sensés, ils ré» glent tous les autres, ils enfan» tent les meilleures actions; des ac» tions, dont une chimere ne peut » être aussi constamment le princi» pe, & dans un aussi grand nom» bre de personnes; ils sont uni» versels, & tous les hommes ne » se sont point assemblés pour » convenir de l'immortalité de » leur ame, ... ce penchant vient » donc de Dieu, qui ne peut nous » tromper. »

Aux preuves morales succede la révélation; la spiritualité de nos ames ne prouve pas qu'elles ne peuvent pas être détruites par ce-

lui qui les a créées : mais il nous a assuré qu'il ne le feroit pas. Il nous a même déclaré que nos corps ressusciteroient, & deviendroient immortels. Cette résurrection est tellement établie dans l'Ecriture, qu'on ne peut la nier, sans nier aussi celle de Jesus-Christ même.
» Moïse s'étoit contenté d'indiquer
» cette vérité de foi à un Peuple
» grossier ; mais tout n'étoit pas
» Peuple chez les Juifs ; les intel-
» ligens la croyoient, & la dé-
» fendoient contre les Incrédules,
» & ils en trouvoient les preuves
» dans leurs Livres même. » David dans sa plus grande prospérité, se regarde comme un voyageur : les Pseaumes & les Prophétes sont pleins de traits semblables ; & si Dieu avoit borné aux biens temporels la récompense attachée à l'observation de la Loi, il auroit traité les Juifs plus durement que les autres Peuples. Enfin le Dogme de la Providence dépend de cette

vérité; & ôter à Dieu sa Providence, c'est la même chose que nier qu'il y ait un Dieu; ainsi par une conséquence toute naturelle, les Déïstes sont Athées.

L'Auteur dans le sixiéme Entretien, commence par prouver que, de ne regarder la Religion Chrétienne, que comme une Institution humaine, & un effet de la Politique, c'est donner dans l'impiété: qu'il ne peut y avoir que de malhonnêtes gens, qui par une lâche dissimulation, tiennent au dehors pour la Religion du Pays, en se réservant le droit de se forger dans le cœur une Religion à leur gré, ou de n'en admettre aucune.

Il vient ensuite aux preuves de l'abolition de la Religion des Juifs, quant au culte extérieur & à l'attente du Messie. On trouve ici un précis fort exact de tout ce qui a été écrit, pour montrer que, si la Religion des Juifs étoit divine, il

en faut conclure que celle de J.C. lui a ſuccedé comme étant l'accompliſſement des Prophéties & des Figures de l'ancienne Loi ; que la Divinité du Chriſtianiſme n'eſt pas moins bien prouvée par la maniere dont il s'eſt établi, par la notoriété des faits, par les écrits des Apôtres & des Evangéliſtes, par les miracles de Jeſus-Chriſt & par ceux de ſes Diſciples, par la converſion d'un grand nombre de Juifs, & de l'Univers entier, qui s'eſt ſoumis à une Religion, laquelle propoſoit des Dogmes incompréhenſibles, & une morale, qui contrediſoit toutes les paſſions. » Ou Dieu a » converti le monde ſçavant par » le miniſtere de douze ignorans, » qu'il a laiſſés dans leur igno» rance ; ou bien, il les a ſuf» fiſamment & aſſez ſubitement » éclairés, afin que leur capacité » l'emportât ſur les lumiéres des » Grecs & des Romains. Dans l'un » & l'autre cas, le myſtére eſt

» également merveilleux, égale-
» ment glorieux à la Religion. »
Enfin les Juifs ne ſe refuſent aux preuves de la Divinité de notre Religion, que parce qu'ils tâchent d'éluder les Prophéties, où les trois grands événements de la Naiſſance, de la Paſſion, & de la Réſurrection de J. C. ſont clairement prédits.

S'il y a des Juifs qui reconnoiſſant J. C. pour un vrai Prophéte, refuſent de le reconnoître pour Dieu, on peut ſe ſervir contr'eux des mêmes argumens, qui ont été employés avec tant de ſuccès contre les Ariens & les Sociniens. D'ailleurs on pourroit leur dire, 1°. Selon vous, J. C. eſt appellé dans l'Ancien comme dans le Nouveau Teſtament, Fils de Dieu; s'il ne l'étoit que par adoption, il n'auroit rien au-deſſus de nous. 2°. Vous convenez qu'il a été un vrai Prophete: or un vrai Prophéte ne peut mentir; cependant il a ſou-

vent dit qu'il étoit Dieu, que ſon Pere & lui n'étoient qu'une même choſe, que celui qui le voit, voit ſon Pere, qu'il eſt dans ſon Pere, & que ſon Pere eſt en lui, qu'on doit le croire à cauſe de ſes œuvres ſurnaturelles. Les œuvres ſurnaturelles d'un Homme qui ſe dit Dieu, prouvent donc qu'il l'eſt, ou bien Dieu en lui donnant la puiſſance des Miracles; en le reſſuſcitant, comme il l'avoit prédit, auroit concouru à nous tromper.

L'Auteur finit cet Entretien par faire obſerver que la vie des mauvais Chrétiens ne prouve rien contre la Divinité du Chriſtianiſme: Qu'on ne doit pas décider, ſi une Loi eſt ſage & utile, par la maniere, dont elle eſt obſervée. » Il » ſuffit que le Chriſtianiſme ſoit de » toutes les Religions celle, dont » les maximes ſoient les plus pu- » res, & qui fournit à l'homme » les motifs les plus nobles, les

» plus ſublimes, les moyens les
» plus infaillibles, pour pratiquer
» avec les vertus civiles & mo-
» rales, les vertus intérieures, ſe-
» crettes, conſtantes, ne dût-on
» jamais être apperçu de perſonne,
» tant pis pour ceux, qui profa-
» nent la ſainteté de leur Profeſ-
» ſion, par une conduite Payenne.

Un jeune Proteſtant, que l'Auteur avoit converti depuis peu à la Religion Catholique, donne occaſion au ſeptiéme Entretien. Il y expoſe, à quelqu'un qu'il vouloit engager à ſuivre ſon exemple, les raiſons qui l'avoient obligé d'abjurer l'erreur. L'Aumônier & quelques autres entrent dans la converſation, où l'on établit d'abord ce principe. » J. C.
» n'a pas enſeigné le oui & le non;
» par exemple, que ſon corps eſt
» & n'eſt pas dans l'Euchariſtie;
» il ne peut donc être l'Auteur de
» toutes ces Societés, qui, dans le
» Chriſtianiſme, ſe glorifient de

» lui appartenir. « Il y en a cependant une, qui est la sienne, la véritable & la seule voye du salut. Nous serons assurément inexcusables, si nous ne nous assûrons pas d'y être entrés.

A la vérité tous les hommes ne peuvent pas entrer dans cette discussion, comme le feroient les Théologiens ; mais si les Marins ordinaires, sans sçavoir en fait de manœuvre ce que de profondes réfléxions ont appris aux Maîtres de l'Art, ne laissent pas d'être en état de gouverner un Navire, » » aussi la Religion a des connoissan- » ces approfondies, avec quoi les » Sçavants peuvent réfuter toutes » les subtilités qui embarrasse- » roient un ignorant, comme les » spéculations profondes de la ma- » nœuvre embrouilleroient ceux » qui ne sont manœuvriers que » de pratique : « mais la Religion a des notions simples & vraies, que tout le monde peut compren-

dre, & d'où l'on tire des preuves ſenſibles & démonſtratives à la portée de quiconque; autrement, Dieu n'auroit ni pu, ni voulu attirer à ſa Religion les ſimples & les ignorants.

On convient que la vraye Egliſe de J. C. ne ſçauroit être diſcernée par la croyance des principaux Myſteres, puiſqu'il n'eſt point de Secte, qui n'en admette quelqu'un; ni par l'Evangile ſeul, où tous les Hérétiques prétendent voir leurs Dogmes; ni par l'eſprit particulier, parce qu'il eſt borné dans ſes lumiéres, & ſujet au menſonge; mais la véritable Egliſe a des ſignes propres qui la font connoître ſûrement. Ce ſont, ſon antiquité, ſa viſibilité, ſon univerſalité & ſa perpétuité. Tous les Hérétiques ont inutilement tenté de s'attribuer la premiére de ces notes, & plus inutilement encore de la diſputer à l'Egliſe Romaine; c'eſt ce que l'Auteur rend ſenſi-

ble

ble d'une maniere qui ne peut être abrégée.

Les Proteſtants, pour ſauver l'antiquité de leur Egliſe, ont été réduits à dire qu'elle avoit été cachée & comme endormie pendant dix ſiécles. Mais comment auroit-on pu y entrer, tandis qu'elle n'étoit pas viſible? De-là les variations, & les contradictions infinies des Docteurs Proteſtants, auſquels on pourroit dire ce que Saint Hilaire diſoit à l'Empereur Conſtance. » Il vous eſt arrivé ce » qui arrive aux Architectes igno-» rants, à qui leurs propres ou-» vrages déplaiſent: vous ne faites » que bâtir & détruire. L'Egliſe Romaine, dirigée par le Saint Eſprit, qui lui apprend le vrai ſens qu'elle doit donner à l'Ecriture, n'a jamais varié ſur les vérités révélées, & cette direction J. C. l'a ſolemnellement promiſe à tous ſes Apôtres & à leurs ſucceſſeurs, pour juger les différends qui naiſſent ſur

la foi. *L'Ecriture est comme un Juge mort, un Juge muet : Mais l'Eglise est un Juge parlant*, & Luther lui-même en est convenu.

Cette direction n'est jamais interrompue. Elle est promise pour tous les jours : ainsi l'Eglise n'a pas besoin d'être assemblée en Concile pour prononcer. Les premiers Pasteurs unis à leur Chef ont une autorité infaillible, dont le défaut a si souvent fait varier les Hérétiques dans la foi : Variations qui seules prouvent qu'ils ne sont pas dans la vraye Eglise de J. C. comme M. Bossuet l'a si bien fait voir aux Protestants.

Il ne faut que de la bonne foi pour faire avouer aux Hérétiques que l'Universalité ne convient qu'à l'Eglise Romaine; quelle secte l'a jamais pu prétendre ? » L'Universalité promise à l'Eglise est » ou permanente & morale, ou » successive & Métaphysique ; » c'est-à-dire, qu'elle a toujours

» eu des enfants dans tout le mon-
» de moralement pris : qu'il n'eſt
» aucune partie de l'Univers, où
» elle n'ait porté la lumiére de l'E-
» vangile. En peut-on dire autant d'aucune des ſectes qui s'en ſont ſeparées? Les Catholiques font tous les jours de nouveaux progrès parmi les Infidéles ; les Proteſtants, qui ont voulu les copier, n'y ont pas réuſſi, ils ſe ſont rebutés d'abord ; c'eſt que la fécondité n'eſt pas donnée à leur Egliſe, non plus que le vrai zéle du ſalut des ames.

On peut encore moins nous diſputer la Perpétuité de la nôtre. Les plus ſanglantes perſécutions n'ont ſervi qu'à l'étendre, & à lui faire jetter de plus profondes racines. Elle a reſiſté à toutes les héréſies, qui n'ont ceſſé de la calomnier ; elle les a toujours confondues, & les a vu s'anéantir ſucceſſivement. A ceux qui crient qu'elle eſt tombée dans l'erreur

dès le cinquiéme ſiécle, on répond, que, ſi cela étoit, il eſt évident qu'elle n'eût jamais été l'Egliſe de J. C. puiſqu'il lui eût manqué une qualité eſſentielle pour ſe faire écouter, ſçavoir l'indéfectibilité, qui emporte la perpétuité. Et que deviendroient donc en effet les promeſſes de J. C. que nous avons déja citées ? ou à quelle Egliſe auroient-elles été faites ?

Le huitiéme ou dernier Entretien eſt une ſuite du précédent. Pour réformer l'Egliſe, dit l'Auteur, ſuppoſé qu'elle eût beſoin de réforme, il falloit, ou une Miſſion ordinaire, ou une Miſſion extraordinaire. C'eſt l'argument de l'Auteur *de la réunion des Proteſtants à l'Egliſe Romaine.* (*a*) Or les Chefs des Réformés n'ont paru avec aucun des ſignes, qui conviennent à la premiere ; & de qui ont-ils reçu la ſeconde ? D'ail-

(*a*) Le P. Jean Dez.

leurs, quels Réformateurs, & quelle Réforme, & comment l'ont-ils établie ? En mettant l'Europe en feu, & l'inondant de ſang, en favoriſant l'uſurpation des biens de l'Egliſe, en aboliſſant les Sacremens, les jeûnes, les vœux de Religion, en révoltant les peuples. Dieu a-t'il pu parler par le miniſtére de ces hommes, qui ſe déchiroient les uns les autres, qui s'attribuoient chacun de leur côté l'infaillibilité qu'ils refuſoient à ſon Egliſe; qui ont formé autant de ſectes incompatibles entr'elles qu'il y a eu de Chefs aſſez audacieux pour s'attirer des Sectaires, & qui ne ſe réuniſſoient que pour invectiver contre les Papes, les Evêques, & les Religieux, de la maniere la plus indécente ?

De tout temps les Hérétiques ſe ſont plaints de la perſécution que leur faiſoient les Catholiques. Rien de plus injuſte que cette plainte. Les Princes Catholiques

n'ont pris le parti de les réduire par la force, qu'après avoir inutilement essayé de les gagner par la voie de la persuasion. Si les Troupes Catholiques ont commis quelques désordres, ce sont des suites inévitables d'une guerre de Religion, où la passion se joint quelquefois à un faux zèle ; il sied bien aux Protestants, de s'en plaindre, eux qui ont porté si loin les horreurs de la Guerre civile, & les cruautés contre les Ministres de l'ancienne Religion.

Mais pourquoi avoir revoqué l'Edit de Nantes? C'est qu'il avoit été accordé par force. Louis XIV. n'a fait en cela qu'imiter les Princes qui gouvernerent dans les plus beaux siécles de l'Eglise. Constantin, par exemple, & Théodose ne retirerent-ils pas, quand ils jugerent à propos, *des graces que le schisme & l'erreur avoient surprises?* D'ailleurs combien de Souverains parmi les Protestants ont-

ils revoqué des loix de leurs prédécesseurs & plus anciennes & plus authentiques? Enfin il y a une grande différence entre obliger des sujets à rentrer dans le sein de l'Eglise, & forcer des Idolâtres à changer de Religion : ceux-ci ne sont point soumis à des Princes Catholiques; au lieu qu'un Prince Chrétien qui *répond à Dieu de ses Etats, doit y maintenir un ordre qui ne sçauroit subsister avec le schisme & l'hérésie. Il est fils de l'Eglise, & par conséquent les Intérêts de la Religion, ne doivent pas moins le toucher que ceux de sa Couronne.*

Ceci est suivi d'une réponse fort nette & fort précise au reproche que les Protestans font à l'Eglise Romaine, d'avoir ajouté de nouveaux dogmes à ceux que J. C. & les Apôtres avoient établis. L'Auteur sçait surtout distinguer ce qui est de tradition écrite, & ce qui est de tradition orale, &

prouve très-bien que celle-ci n'est pas moins divine que celle-là, que l'une & l'autre appartiennent également au dépôt de la foi confié à l'Eglise, laquelle, en qualité de Juge vivant & infaillible, a la même autorité pour déterminer le sens des Ecritures & celui de la Tradition, pour proscrire les erreurs. Il parle en peu de mots, des peines Canoniques, du Purgatoire, des Indulgences, & au sujet de la Confession auriculaire, il remarque une contradiction des Protestants, qui, après l'avoir traitée de nouveauté introduite dans l'Eglise, ont avancé que Nectaire l'avoit abolie au quatriéme siécle.

ARTICLE LXIX.

Description abregée Géographique & Historique du Brabant Hollandois, & de la Flandre Hollandoise, &c. avec des Plans exacts des Places fortes. A Paris, chez Claude-Jean-Baptiste Bauche, fils, Quai des Augustins, & Laurent D'Houry, rue de la Vieille Boucherie, 1748. in-12.

TOut le Pays qu'on décrit dans ce Livre, est appellé en Hollande le *Pays de la Généralité*, parce qu'il appartient en commun à la Généralité de l'Union. Cette Contrée ayant été depuis peu le théâtre de la Guerre, on en connoît déja parfaitement toutes les places; ceux qui n'en auront pas une idée si juste, l'acquereront sans peine en parcourant l'Histoire & les Plans qu'on leur présente.

Nous avertiſſons en général que tout ce détail eſt fait avec ſoin ; il eſt tiré en grande partie d'un Ouvrage Hollandois que nous avons annoncé dans nos Mémoires : ouvrage fait ſur les lieux & ſelon des meſures actuelles. Les Plans ſont peut-être trop reſſerrés ; on ſe borne communément à l'enceinte des Villes ; on n'y ajoute pas les Forts ſitués dans le voiſinage : par exemple, ceux de *Pinzen*, de *Moermont*, de *Rover*, manquent autour du Plan de Berg-op-zoom ; on ne préſente pas même le Fort S. Pierre aux environs de *Maëſtricht*. Or il ſemble que la curioſité des Lecteurs demanderoit ces additions, afin de concevoir plus aiſément les opérations militaires, dont tout le monde parloit il y a quelques mois.

Le Pays de la Généralité dont on nous donne la deſcription, comprend le Brabant Hollandois, le Pays qu'on appelle *Outre-*

Meuse, & la Flandre Hollandoise. Il y a une IV^e partie qui est la Haute-Gueldre Hollandoise, aussi soumise en commun aux Etats-Généraux; mais on n'en dit rien ici, comme étant trop éloignée de nos Frontieres. Le Brabant Hollandois a environ 24 lieues de l'Orient à l'Occident sur 14 du Midi au Nord.

Les principales Villes qu'on y remarque, sont Bois-le-Duc, Breda, Graave, Berg-op-zoom, Steenbergue, Willemstad, Lillo, &c. & l'on y comprend aussi *Maëstricht*, qui étoit autrefois un Fief de l'Empire. Ces noms rappellent à l'esprit tout ce que l'industrie a pu imaginer pour la guerre défensive.

Bois-le-Duc sur la riviere de Dieze, fut fondé en 1184 par le Duc Godefroi III. Ce n'étoit d'abord qu'un Château de Chasse: peu à peu on l'augmenta; on y voit aujourd'hui huit bastions,

plusieurs demi-lunes, une bonne Contrescarpe, un Château très-fort, plus de trois mille Maisons, & plus de trente mille Habitans. C'étoit autrefois un Siége Episcopal établi en 1559. Mais depuis que les Etats Généraux en sont devenus Maîtres, ce qui arriva en 1629, le Gouvernement Ecclésiastique a changé. Les Catholiques ne laissent pas d'y être en fort grand nombre, & ils y possédoient encore huit Eglises ou Chapelles en 1740. Ce qui fait aujourd'hui la grande force de cette place, sont la multitude des ouvrages dont elle est entourée, la facilité d'inonder tout le pays aux environs, & trois Forts considérables qu'on entretient dans le voisinage.

Berg-op-zoom est Capitale d'un Marquisat qui a neuf lieues de long du Nord au Midi. Ce petit Etat est entré depuis 25 ou 26 ans par la Maison de la Tour d'Au-

vergne dans celle de Sultzbach, qui possede aujourd'hui le Palatinat du Rhin. Il y a ici une faute d'impression : on dit l'Electeur Palatin régnant né en 1734, c'est 1724.

Si le Domaine utile de Berg-op-zoom appartient à l'Electeur, les Etats Généraux en ont eu la Souveraineté jusqu'au 16 Septembre de l'année derniere, que la Place fut emportée d'assaut par nos braves François. Tout le monde sçait l'histoire de ce Siége à jamais mémorable, mais ce qu'on ne sçait apparemment pas, c'est qu'on débite sans façon dans des écrits publiés en Portugal, que nous nous sommes rendu Maîtres de Berg-op-zoom par une fausse porte, que le Gouverneur avoit fait ouvrir aux Troupes de M. de Lowendal. L'anecdote est singuliere, & nous ne croirions pas qu'on eût osé l'imaginer, si nous n'en avions la preuve sous nos yeux.

C'eſt dans une Relation imprimée à Liſbonne au commencement de cette année 1748. Il y eſt queſtion de célébrer les Victoires remportées depuis peu par le Marquis de *Caſtelnovo*, Viceroi de Goa, ſur les Barbares qui troubloient la domination Portugaiſe dans l'Inde. Nous applaudiſſons ſincerement à la ſage conduite & à la valeur de ce Général. Mais voici le merveilleux qui eſt uniquement ſur le compte du Bel Eſprit, Auteur de la Relation.

Dans l'Epître dédicatoire adreſſée à l'Infant D. Pedre, ſecond fils du Roi de Portugal, on dit à ce Prince : » Votre Alteſſe a lu » dans l'Hiſtoire moderne de l'Europe le fameux Siége d'*Oczakow*, la reddition de *Fribourg*, » l'entrepriſe de *Berg-op zoom*... » Or *Alorna* (c'eſt une des Places » enlevées aux Indiens par le Viceroi de Goa) n'a point été priſe » avec une grande quantité de

» Troupes, comme *Oczakow*. » On n'a point employé contre » Teracol (autre Ville des In- » diens) un tonnerre formidable » d'artillerie & de bombes, com- » me il est arrivé à Fribourg; & » *il ne s'est point trouvé là un* » *Gouverneur qui ait fait ouvrir* » *une fausse porte aux Assiégeants,* » *comme à Berg-op-zoom.* On » doit tout à la conduite admira- » ble du Viceroi, & à la valeur » des braves Portugais. » On peut bien dire après cela : *Fiez-vous aux Epîtres Dédicatoires*, puisqu'en parlant à un Prince de la Maison Royale de Portugal, on a l'assurance de lui compter la plus grande fausseté qui fût jamais. Quelqu'un qui lisoit cette Préface, dit qu'il y avoit là quelques fautes d'impression, & qu'on avoit voulu marquer que le Gouverneur de Berg-op-zoom s'en étoit allé par une fausse porte, quand M. de Lowendal entra par la bréche, qui

eſt la vraye porte des grands Généraux, & cette obſervation explique favorablement la penſée du faiſeur d'Epître Dédicatoire. Mais quoiqu'il en ſoit, il y a toute apparence que le petit peuple de Liſbonne, & peut-être quelques honnêtes gens trop crédules, ſont perſuadés de la prétendue trahiſon de M. de Cronſtrom, qui devroit s'inſcrire en faux contre ces faux bruits. En tout cas, nous lui rendons ici ce bon ſervice, & nous déférons le Littérateur Portugais au Tribunal du Public, même à celui des Etats-Généraux, pour qu'il en ſoit fait telle juſtice qu'il appartient en pareil cas; priant en outre toute la Nation Portugaiſe de ne ſe point laiſſer amuſer par des Ecrivains de cette eſpece, & de confier la gloire de ſes Héros à des eſprits plus ſenſés, mieux inſtruits & moins précipités. Reprenons la ſuite du Brabant Hollandois.

La ville *de Breda* est située dans une plaine au confluent de deux petites rivieres, la Merk & l'Aa ou Vegreise; elle est extrémement bien fortifiée : treize grands bastions, & une grande quantité d'autres ouvrages, défendent le corps de la place, & les inondations, qu'on procure quand on veut, en rendent l'approche très-difficile. On raconte ici toute l'Histoire & les différentes révolutions de cette Ville. Le Marquis de Spinola s'en rendit Maître en 1625. Frédéric Henri Prince d'Orange la reprit en 1637. & depuis ce tems-là elle est sous la puissance des Etats-Généraux. Quoiqu'il n'y ait gueres de place aussi importante & aussi forte que celle-ci, on n'y compte cependant que onze mille habitans. Le commerce y étoit autrefois beaucoup plus florissant qu'aujourd'hui : pendant les troubles des Pays-bas, il passa pour la grande partie en Hollande & en Zéelan-

de. Breda est célébre par la paix qui y fut conclue en 1667. entre la France & la Grande Bretagne ; entre les Etats-Généraux & la Grande Bretagne, & entre cette même Couronne & le Roi de Dannemarc.

Nous supprimons les articles de Graave, de Steenbergue, de Willemstad, de Prinsenland &c. pour venir à *Maëstricht*. Cette Ville passe pour la plus ancienne Ville des Francs qu'on appelloit Saliens. Elle fut détruite en 881. par les Normans, mais on la rétablit avant la fin de ce siécle, & dans la suite elle devint un fief de l'Empire, quoique possédée par les Ducs de Brabant, qui se reconnoissoient à cet égard pour feudataires des Empereurs. Charles V. rompit cette dépendance en 1550. mais bientôt les agitations des Païs-bas causerent là, comme dans toutes les bonnes Villes de ces contrées, des alternatives de domination. Le Duc

de Parme prit Maëstricht en 1579 & les Espagnols l'ont gardée jusqu'à la Paix de Munster. Elle tomba sous les loix de Louis XIV. en 1673. après 13 jours de siége, & elle fut rendue aux Etats-Généraux à la Paix de Nimégue.

C'est une place très-bien fortifiée; la principale défense consiste en un grand nombre de bâtimens détachés, en plusieurs ouvrages à corne & couronnés, & en un chemin couvert qui est double & même triple en certains endroits. L'Auteur de cette description ajoute tout ce qu'on peut désirer sur le gouvernement politique de Maëstricht ; sur le nombre des habitans qui ne passe pas douze à treize mille ; sur la Religion qu'ils professent (la Catholique y jouit d'un plein exercice) sur les prétentions mutuelles du Prince de Liége & des Etats par rapport aux droits de Souveraineté ; sur les édifices publics, les Eglises, les Monastéres &c.

Et le détail que nous indiquons est absolument le plan général qu'on suit dans toute cette description, qui est instructive, curieuse, d'un stile clair, uni, sans ornement. Cela ressemble aux narrations de nos Dictionnaires Historiques : & c'est à peu près de la même maniere qu'on lit ce volume, avec cette différence qu'il y a ici plus d'exactitude qu'on n'en trouve ailleurs.

ARTICLE LXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Bourges.

Eminentissimo S. R. E. Cardinali Friderico Hyeronimo de la Rochefoucaud Archiepiscopo Bituricensi è Legatione Romanâ reduci gratulatur Regium B. M. Collegium Soc. JESU. Biturigis, apud J. B. Cristo Collegii Typographum.

Ce sont des Poësies destinées à célébrer le retour de M. le Card. de la Rochefoucaud, Archevêque de cette Ville, ci-devant Ambassadeur du Roi à Rome. On trouve dans ce Recueil sept Pié-

ces, six Latines & une Françoise; parmi les Latines, deux en vers Hendecasyllabes, deux en vers Hexametres, une en vers Elégiaques, & une Ode qui est à la tête: Tout ceci a paru dans le bon goût, convenable à la grandeur du sujet, & digne de l'attention des Connoisseurs.

DE PARIS.

Oraison Funebre de Très-haut & Très-puissant Prince Philippe V. Roy d'Espagne & des Indes, en François & en Espagnol. Prononcée le 31 Janvier 1747, dans l'Eglise de Saint Nicolas d'Alicant, Par le R. P. Lorenzo Lopez, de la Compagnie de Jesus, & traduite de l'Espagnol par M. Crispo, Avocat au Parlement. Chez la veuve David, rue de la Huchette, du côté du Pont Saint Michel, 1748.

On remarque dans la piece Es-

pagnole des traits Nationaux, qui ſont peut-être autant de la vraye éloquence, que les plus beaux endroits de nos diſcours François, mais ils ne ſont pas dans notre goût. Cela n'a pas empêché M. Criſpo de tenter une traduction, qui eſt exacte, ſans être ſervile & littérale. On peut en juger ſans peine, puiſque le texte original eſt imprimé à la marge. Le plan général de toute cette Harangue funébre, eſt de louer les qualités Royales & les vertus Chrétiennes du Monarque. Nous pouvons dire que par la dignité du ſujet, par la ſingularité de la compoſition, par le zéle du Traducteur, par la forme même de l'Edition, ce morceau de Littérature doit paroître curieux.

Les amuſemens du cœur & de l'eſprit, pour l'année 1748, chez la veuve Piſſot &c. in-12. La ſuite de cet Ouvrage ſera appa-

remment une production annuelle, puiſqu'on ſe met ici en poſſeſſion par l'annonce de l'année 1748. Dans une lettre écrite à l'Auteur, & qui ſert de Préface, on lui dit qu'il réunit les droits, & d'Auteur & de Nouveliſte littéraire, & de Compilateur & d'Obſervateur, & de Spectateur & de Journaliſte & de Critique. Tant de fonctions ſe juſtifient par les articles & l'ordre de ce premier Volume. On y trouve une *Deſcription de l'Iſle de Ceylan*, un Poëme Burleſque intitulé *les Etrennes de la Saint-Martin*. Un *Parallele de nos Fabuliſtes à l'occaſion des Fables de M. Peſſelier.* Un *Mémoire ſur la Comédie*, une *Ode ſur la Peinture*, des *Conſeils à Madame du B. ſur ſon Poëme du Paradis Terreſtre*, quelques piéces de Vers de M. Roi & de quelques autres Poëtes. L'Epitre préliminaire contient des préceptes ſur les divers genres de Littérature

rature, & ce n'eſt pas la moindre partie de cet Ouvrage. Nous ajouterons que, pour le rendre utile dans tous les tems, il doit toujours être décent, poli dans ſes critiques, un peu ſévere dans le choix des piéces, écrit ſur tout d'une maniere naturelle, aiſée; telle en un mot que le cœur & l'eſprit ſoient en effet *amuſés*: ce qui n'eſt pas une légere entrepriſe.

Il paroît une lettre aux Imprimeurs du Supplément *pour le Dictionnaire de Trévoux*; l'Auteur prétend être en état de fournir plus de 950 nouveaux articles, & il ſe plaint que ceux qui ſont à la tête de l'édition refuſent de procurer au Public des richeſſes ſi abondantes, par la raiſon ſeule que le manuſcrit leur paroît trop cher; à cette occaſion on entre dans un petit détail pécuniaire, qui prouve que les gens de lettres ne ſont pas

tous en état de signaler la générosité & le désintéressement que l'étude inspire.

Crespy demeurant ruë S. Jacques près la ruë de la Parcheminerie à S. Pierre, met au jour une nouvelle Carte portative en 36 feuilles sur la même échelle & qui peut se réunir en une seule, contenant les Comtés de Hollande, de Zélande, Seigneurie d'Utrecht & Duché de Brabant, ouvrage fait sur les meilleurs Auteurs du pays. Ces Cartes sont beaucoup plus détaillées que tout ce qui a paru jusqu'ici dans ce genre, & sont très-utiles pour les marches & contre-marches des Armées.

Ces derniers mots indiquent des guerres; preuve que ces Cartes ont été travaillées il y a quelques mois. Nous allons encore indiquer un petit morceau littéraire, qui nous échappa dans le tems, & qui

mérite nos éloges, quoiqu'il n'y soit parlé que de combats. Il étoit question pour lors du départ de nos troupes & de l'ouverture de la campagne.

Un homme de lettres, nommé M. *Thomas* du Collége de Lizieux, fit à ce sujet une Ode Latine qu'on a trouvée excellente. Nous en citerons cinq ou six strophes, qui contiennent le caractére de l'Impératrice-Reine de Hongrie. Cette Princesse pouroit, dans le sein même de la paix, prendre plaisir au portrait que notre Poëte faisoit d'elle, au milieu des plus vives hostilités.

Enixa magnos Austria Cæsares,
Clarâ virorum prole superbior,
Spes ausa dementes fovere,
Imperiumque agitavit orbis.

Jam se paterno sustulerat solo, &
In arborem stirps imperiosior
Crescebat immensam; tenebant
Occiduum & Boreale cœlum

Immiſſa longè brachia; cætera
Premebat umbra: ſed minui ambitum
 Senſit, coercerique ramos,
 Borbonidum mutilante ferro.

Nunc unus extat fœmina ſurculus,
Sed cujus alto in pectore Cæſarum
 Umbræ triumphales, & omnis
 Auſtria ſpirat adhuc ſuperſtes.

Dudùm labantem, non muliebribus
Regina curis, ſuſtinuit domum;
 Quin jam tot annos luctuoſo
 Sæviùs exagitata bello,

Perſtat procellæ cedere neſcia:
Huc uſque diris non ſemel ictibus
 Attrita, majores ab ipſis
 Ducere viſa animos ruinis.

Le caractére de M. le Maréchal de Saxe eſt peut-être encore plus beau que celui-ci; & il regne dans toute cette piéce un feu, une élévation de penſées, une nobleſſe d'expreſſions, qui font beaucoup de plaiſir. Si nous pouvions nous

étendre davantage, nous critiquerions quelques endroits, mais en très-petit nombre, & nous exhortons très-ſincerement l'Auteur à cultiver ſon beau genie.

Nous annoncions, il y a plus d'un an, un livre intitulé : *la Religion Chrétienne méditée dans le véritable eſprit de ſes maximes*. ſix vol. in-12. Des Théologiens habiles nous ont avertis de divers endroits, que cet ouvrage contient des erreurs. Nous n'en jugerons point pour deux raiſons très-bonnes : la premiere, c'eſt que le jugement des queſtions qui touchent la foi regarde un Tribunal bien ſuperieur au nôtre. La ſeconde, c'eſt que notre uſage n'eſt point de donner des extraits de livres purement aſcétiques. Mais comme nous avons indiqué celui-ci, nous devons répéter publiquement l'avis qui nous a été communiqué, afin qu'on prenne à ce ſujet les meſures convenables.

Il nous est arrivé, il y a quelque tems, de citer par occasion & avec éloge un livre intitulé *le Directeur pour ceux qui n'en ont point*. Nous avions en vue l'ouvrage Italien du P. Pinamonti *El direttore spirituale*. Si nous nous sommes trompés dans le titre, au moins n'avons-nous point voulu préconiser un livre françois, qu'on dit être défectueux dans la Doctrine, & qui porte pour titre *le Directeur pour ceux qui n'en ont point*. Nous ne connoissons ni cet ouvrage ni celui qui en est l'Auteur; les Livres purement ascétiques, encore une fois, n'ayant aucun droit à nos extraits, qui doivent se renfermer dans le Dogmatique, les Sciences, les Arts, les Belles-Lettres &c.

M. Bouguer de l'Academie Royale des Sciences nous adresse une lettre, que nous aurions insérée ici volontiers, sans les bornes

ordinaires du Journal. En faisant l'extrait du Livre *de la mâture discutée & soumise à de nouvelles loix* (1. vol. de May.) nous avons paru entrer dans le sentiment de l'Auteur, du moins nous ne l'avons pas réfuté, quoiqu'il contredise quelquefois les principes de M. Bouguer, à qui dans d'autres occasions nous avons donné de justes éloges. C'est l'objet de la lettre de ce docte Académicien, & le commencement d'une sorte de controverse que nous finissons en trois mots. Car 1°. nous ne retractons rien de l'estime que nous avons témoignée pour le *traité du Navire.* 2°. Nous ne prétendons pas que notre extrait du Livre *de la mâture* forme aucun préjugé contre la Doctrine de M. Bouguer. 3°. Nous avertissons que dans le Mercure de Janvier 1747 on trouve un écrit destiné à réfuter *la mâture &c.* Et nous consentons de

bon cœur qu'on y ait recours pour éclaircir la matiere préſente.

Mémoires ſur différents ſujets de Mathématiques par M. Diderot, chez Durand & Piſſot, in 8°.

Rollin fils Quai des Auguſtins publie le *21e Tome de l'Hiſtoire Romaine* commencée par les PP. Catrou & Rouillé &c. 4°.

Nous ſupprimons une multitude de nouvelles Littéraires tant étrangeres que domeſtiques pour faire place au Mémoire ſuivant qui touche l'Eclipſe du 25 Juillet prochain.

GRANDEUR DE L'ECLIPSE

Que l'on attend à Berlin le 25 Juillet prochain 1748, calculée sur les nouvelles Tables construites selon les Elemens de M. Newton.

Par M. l'Abbé LE GENTIL DE LA GALAISIERE.

SUIVANT quelques Calculs, qui ont paru au sujet de cette Eclipse, Berlin doit se trouver à très-peu près dans le centre de la trace de la Pénombre de la Lune sur la surface de la Terre, ce qui paroît y annoncer l'Eclipse annulaire. Cependant la même Eclipse, calculée sur les nouvelles Tables, ne paroît être que partielle. On sçait que ces Tables sont dûes principalement aux grandes découvertes que M. Newton a faites dans la théorie de la Lune. Mais comme on n'a pas encore une parfaite connoissance de toutes les Equations qui rendent le mouvement de cet Astre si inégal, si on entreprend de calculer une Eclipse de Soleil sur ces Tables, il est à propos d'abord d'en découvrir l'erreur, en comparant le lieu de la Lune, qui en résulte, avec une exacte observation faite une ou deux Périodes auparavant; or en consultant l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, on trouve que la correspondante de celle-ci a été vuë à Paris & observée par M. Cassini en 1730, le 15 Juillet au lever du Soleil, & qu'il en a déterminé la fin à $4^h. 32'. 28''$. du matin, tems vrai. Cela posé, j'ai entrepris de calculer, sur l'observation de cette Eclipse, l'erreur que peuvent donner les Tables, pour m'en servir avec plus d'avantage dans le calcul de la grandeur de l'Eclipse de Berlin; & pour cet effet, j'ai supposé qu'à $4^h. 37'. 44''$. de tems moyen, la

diſtance des Centres des deux Aſtres fût égale à la ſomme de leurs demi-Diametres ; mais par le Calcul que l'on verra ci-après, cette diſtance ſe trouve de 30″. plus grande que la ſomme des demi-Diametres : ce qui fait voir que les Tables donnoient alors le lieu de la Lune trop avancé de 30″.

Lieu du Soleil le 15 Juillet 1730, à 4^h. 37′. 44″. dans	3^s.	22°.	15′.	50″.	
Lieu de la Lune pour la même heure,	3.	22.	5.	29.	
Demi-diametre du Soleil,		00.	15.	50.	Somme 30′. 36″.
Demi-diametre de la Lune,		00.	14.	46.	
Angle parallactique,		47.	27.	22.	
Parallaxe horiſontale,		00.	53.	34.	
Parallaxe de hauteur,		00.	53.	24.	
Parallaxe de longitude,		00.	39.	20.	
Parallaxe de latitude,		00.	36.	6.	
Parallaxe du Soleil en longitude,		00.	00.	10.	
En latitude,		00.	00.	9.	
Longitude apparente de la Lune,	3	22.	44.	49.	Différence 28′. 49″.
Longitude apparente du Soleil,	3	22.	16.	00.	
Latitude vraie & Boréale de la Lune,		00.	24.	15.	
Latitude Auſtrale & apparente de la Lune,		00.	11.	42.	
Diſtance des Centres,		00.	31.	6.	Différence 30″. qui expriment l'erreur des Tables en excès.
Somme des demi-Diametres,		00.	30.	36.	

Soit maintenant ſuppoſée le 25 Juillet prochain la conjonction apparente à Berlin à 11^h. 54′. 30″. du matin, auquel tems, ou à peu-près, on doit obſerver la plus petite diſtance des Cen-

tres des deux Aſtres. Or, ſuivant le Calcul rapporté ci-après, cette diſtance eſt égale à 1′. 27″. ce qui fait voir que le bord Septentrional de la Lune ſurpaſſera de 33″. celui du Soleil, & le bord Méridional du Soleil de 2′. 21″. celui de la Lune ; d'où il ſuit que l'Eclipſe ne ſera point annulaire.

Lieu du Soleil au tems de la conjonction apparente à Berlin dans	4ſ.	2°.	41′.	26″.	
Lieu de la Lune pour le même tems,	4.	2.	34.	32.	
D'où il faut ôter l'erreur des Tables de 30″. ce qui donne	4.	2.	34.	2.	
Angle parallactique,		14.	43.	26.	
Parallaxe horiſontale,		00.	53.	32.	
Parallaxe de hauteur,		00.	28.	44.	
Parallaxe de longitude,		00.	7.	21.	
Longitude apparente de la Lune,	4.	2.	41.	23.	
Parallaxe de latitude,		00.	27.	28.	Différence 1′. 27″. qui expriment la plus petite diſtance des Centres, au tems de la conjonction apparente, & la latitude Boréale apparente de la Lune.
Latitude vraie & Boréale,		00.	28.	55.	

Demi-Diametre de la Lune, corrigé	14.	57.	
Latitude apparente de la Lune,	1.	27.	
Somme	16.	24	Différence 00′. 33″. qui expriment la quantité dont l'Eclipſe ne ſera pas annulaire.
Demi-Diametre du Soleil,	15.	51.	

Enfin si on examine la grandeur, elle sera de 11. doigts 6'. dans la partie Boréale du Soleil.

A l'égard de la Parallaxe horisontale de la Lune de 53'. 32". dont je me suis servi, elle n'est pas la même que celle que M. Newton a supposée, mais plus petite, & fondée sur les grandes latitudes Boréales & Australes que M. le Monnier a observées, il y a quelques années en France, & dont il a donné une Table dans ses Institutions Astronomiques.

TABLE

TABLE DES ARTICLES du mois de Juillet 1748.

ART. LXII. *Remarques Critiques ſur le Dictionnaire de Baile &c.* 1345

ART. LXIII. *Eſſai ſur la Marine des Anciens par M. Deſlandes, &c.* 1359

ART. LXIV. *Hiſtoire générale d'Allemagne &c.* 1400

ART. LXV. *Avertiſſement aux Aſtronomes ſur l'Eclipſe du 25. Juillet 1748.* 1420

ART. LXVI. *Explication des deux Cartes Aſtronomiques qui repréſentent l'Eclipſe du 25. Juillet 1748.* 1435

ART. LXVII. *La Poëtica, &c. Poëtique Eſpagnole de M. de Luzan. Dernier Extrait,* 1438

ART. LXVIII. *Entretiens ſur les vérités fondamentales de la Religion &c. Suite de l'Article*

LVIII. au mois de Juin. 1478

Art. LXIX. *Description du Brabant &c.* 1493

Art. LXX. *Nouvelles Littéraires,* 1505

Errata pour le mois de Juin 1748.

P. 1251. l. 9. en, *ôtez ce mot.*

Pour Juillet.

P. 1347. l. 13. exquisses, *lis.* esquisses.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 6 Juin 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Août 1748.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1748.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	14.	v.
1724.	12.	v.	1748.	9.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1748.

ARTICLE LXXI.

HISTOIRE DU PARLEMENT d'Angleterre. Par M. l'Abbé Raynal. A Londres, 1748. Second Extrait.

CETTE Partie de l'Histoire du Parlement d'Angleterre, doit piquer encore plus la curiosité des lecteurs, soit par la grace de la nouveauté des faits qu'elle renferme, soit par le contraste brillant des portraits dont elle est relevée:

L'Hiſtoire d'un Parlement jaloux de ſes Priviléges, rarement d'accord avec ſes Rois, plus rarement encore d'accord avec lui-même, fournit de grands traits à un habile Hiſtorien; M. l'Abbé Rainal ne les a pas manqués. Révolutions, épiſodes, intrigues de politique, intérêts de religion, coups d'état éclatans, tous ces morceaux ſont ſaiſis par l'Auteur & ſemés d'un ſel qui les rend piquants. On lui ſçauroit gré d'avoir eu dans quelques endroits, certaines délicateſſes auxquelles les mieux intentionnés même ne font pas toujours aſſez d'attention. Nous allons abréger ce qu'il ne faut pas ignorer, & inſiſter un peu plus ſur ce qu'il eſt néceſſaire de ſçavoir.

Notre Auteur ne penſe pas comme les Anglois ſur le Chapitre d'Edouard III. Il ſoupçonne que ce Prince fut plus cher à ſa nation, par ſa haine pour la France, que par ſon mérite perſonnel. Les An-

glois, ajoute-t-il, disent ordinairement tant de mal de leurs Rois, qu'on leur pardonne sans peine d'outrer l'éloge de celui-ci. Il sçut vaincre ses ennemis : il ne sçut pas assujettir ses sujets. Le grand nombre de ses enfans fut sa force durant sa vie, la ruine de ses Etats, & de l'autorité Royale après sa mort.

Son troisiéme & quatriéme fils se disputérent longtems & vivement la Couronne. Deux célèbres Factions, sous le nom de *Rose rouge*, & de *Rose blanche*, partagérent l'Angleterre. La premiére appuyoit la maison de *Lancastre*, & la seconde la maison *d'York*.

On nous peint ici les Chefs de ces deux Factions, comme des monstres ou par foiblesse, ou par cruauté. Les Anglois s'associérent à leurs fureurs, & ils ne voulurent plus de Maitres, qu'ils n'eussent été portés sur le Trône par les massacres & les forfaits.

Le goût de la cruauté passa : celui de l'indépendance lui succéda. Les grands crimes ne firent plus les Rois : le caprice les détrôna. La barbarie avoit regné : la révolte vint à la mode. Le Parlement fit usage de ces conjonctures ; il ruina les droits de la Royauté, & affermit les siens. L'Auteur remarque, que ce n'est que dans les malheurs de la Patrie, que ce grand corps a trouvé sa force.

Edouard III. mourut un an après son fils. Richard II. fils de ce célébre Prince de Galles, que les Anglois appelloient le *Prince noir*, monta sur le Trône. Il n'eut ni les qualités de son pere, ni les talents de son ayeul. Les femmes, les Favoris, les Ministres le gouvernérent. Le Duc de Lancastre son oncle le détrôna, & fut proclamé Roi sous le nom de Henri IV. L'Usurpateur valoit un peu mieux que le Roi. Il fut peu sçavant dans la guerre, médiocre

dans le Cabinet, mais grand Maître dans l'Art de l'intrigue.

Henri V. ſon fils & ſon ſucceſſeur fut preſque un Céſar aux yeux des Anglois ; il en eut du moins cette maxime bien gravée dans le cœur, qu'il n'eſt pas honteux d'être injuſte, quand on ne l'eſt que pour regner. Il dut ſes progrès en France, moins à ſa valeur, qu'à la foibleſſe de Charles VI, aux fureurs de la Reine, & à la jeuneſſe du Dauphin.

Son héritier Henri VI. n'eut ni ſon bonheur ni ſon mérite. Il avoit épouſé *Marguerite d'Anjou.* On repréſente ici cette Héroïne avec les plus belles couleurs ; brillante par les charmes de ſon eſprit, & par les graces de ſa beauté ; redoutable à la tête d'une Armée par ſa valeur, & dangereuſe dans un Royaume par ſes intrigues. Avec moins de mérite elle eût ſauvé l'Etat : elle le perdit par de grands talents. Elle ne ſe contenta pas d'être

Reine : elle voulut être Maîtresse. Ce ton de supériorité déplut aux Anglois ; ils mépriférent le Roi ; ils haïrent la Reine. La maison d'York profita de ces dispositions, & fit valoir ses droits.

Richard en étoit le Chef. Il avoit de grandes qualités ; deux fils dignes de lui ; deux amis les plus dignes de l'être, & deux des plus grands hommes d'Angleterre, les Comtes de Salisburi & de Warwick ; on nous donne leur portrait ; il est parfaitement beau : mais la multitude des tableaux éblouit, & ne permet pas qu'on s'y arrête. Ce Triumvirat fait naître d'affreuses scénes. Plus de deux cens mille hommes, 80 Princes du sang, & presque tous les Grands du Royaume en furent la victime.

On voit ici la fureur des guerres civiles peinte avec toutes ses horreurs. Henri Roi, Lancastre est d'abord défait, & pris avec son fils, par le Duc d'York.

Marguerite releve les eſpérances de ſon parti. Cette Princeſſe combat en Héroïne, & triomphe à ſon tour du Duc d'York, & de ſon ſecond fils le Comte de Rutland. Ils furent tués dans la Bataille, & Milord Saliſburi n'échappa aux Vainqueurs, que pour périr par la main du Bourreau.

Warwick veut ſe venger, dans un ſecond combat. Il eſt battu. Un ſecond ſuccès couronne le courage de *Marguerite.* Henri ſon époux eſt délivré, & la Reine ſa femme lui rend tout à la fois ſa liberté, ſa Couronne, ſon fils unique. L'épée du nouveau Duc d'York repare ces diſgraces. Il raſſemble les débris de l'Armée de Warwick, la Ville de Londres lui étoit favorable; il marche vers cette Capitale, elle lui ouvre ſes portes. Il ſe met fiérement la Couronne ſur la tête, & prend le nom d'Edouart IV.

Son Armée & celle de Henri, ou plutôt de *Marguerite* deux fois

victorieuse, ne furent pas longtems sans se joindre. La Reine avoit plus de troupes: Edouard en avoit de meilleures. Jamais la Nation Angloise ne combattit avec plus de fureur; on tomboit, on ne reculoit point; les vuides étoient promptement remplis, & le sang froid égaloit la chaleur des Combattants. La Victoire voltigea longtems sur la tête des deux Concurrens. Les Chefs de la maison d'York la fixérent dans leur parti; Edouard rentra dans Londres. Il assembla le Parlement, & comme la Victoire a toujours raison, cette Assemblée approuva tout ce que le peuple avoit fait au couronnement d'Edouard, & tout ce qu'avoit fait Edouard en prenant lui-même la Couronne.

C'est sous le régne de ce Prince, qu'il se fit une innovation dans le Gouvernement. *Les Communes* commencérent à jouir de la Puissance legislative. L'ancien stile des

Actes du Parlement fut changé ; on ne dit plus comme autrefois, *accordé aux prieres & aux supplications des Communes par le Roi & les Seigneurs* ; on mit : *accordé par le Roi & les Seigneurs avec le consentement des Communes.*

Edouard ne regna pas toujours tranquillement. Il fut détrôné deux fois, & deux fois remonta sur le Trône. Warwick qui l'avoit fait & défait Roi, fut tué dans la derniere bataille, Edouard éteignit le nom & la maison de Lancastre. Tous les Partisans de la *Roze rouge* furent massacrés, & la Couronne fut affermie sur la tête d'Edouard. Il y eut comme deux hommes différens dans la personne de ce Prince, un homme supérieur aux autres, & digne de leur commander ; un autre, au-dessous des femmes qui le captivérent, & lui firent la loi. Il commença son regne en Héros, & le finit en Epicurien.

Le fils aîné d'Edouard ne fut que deux mois Roi. Son Tuteur, & son oncle le barbare Duc de Glocestre le fit mourir avec une perfidie sans exemple; il restoit un Cadet qu'il fit pareillement massacrer, & le meurtrier des deux neveux monta sur le Trône. Jamais ame perverse ne logea dans un corps plus mal fait. Il avoit tous les vices, & n'avoit pas une vertu. Un pareil monstre étonna les Anglois même; ils s'en défirent. Ils réunirent par un mariage les deux maisons de Lancastre & d'York. Le Comte de Richemont étoit d'une maison composée du sang d'York & de Lancastre, il étoit prisonnnier en Bretagne. Il apprend que ses amis l'appellent au Trône. Il brise ses fers, & à la tête des plus sages Anglois, & de quatre mille Normans, il aborde en Angleterre, & livre bataille à l'Usurpateur. Richemond étoit aimé. Le meurtrier des deux Rois

étoit haï ; il fut trahi, & perdit la Victoire, la Couronne, & la vie. Tout se rangea sous les étendarts du *Salomon d'Angleterre*, & Richemond fut proclamé Roi, sous le nom de Henri VII.

Notre Auteur a mieux saisi les défauts de ce Prince, qu'il n'a bien peint ses vertus. Au fond, ce fut un Grand Roi ; il n'entreprit point plus qu'il ne pouvoit faire, & il réussit dans tout ce qu'il devoit entreprendre. Il n'eut ni Favoris, ni Maîtresses. Il n'assujetit pas son Parlement, mais il en fut toujours le Maître.

Le régne de Henri VIII. son fils produisit un changement de scéne funeste à la religion. Ce Prince ne gouverna pas en Roi, mais en Tiran. Il inspira du respect pour le Trône à son Parlement, mais il lui donna du mépris pour la Thiare. Ce que l'Auteur dit de la Cour de Rome qu'il accuse d'avoir été trop lente, lorsqu'il s'agissoit

de faire grace, & trop prompte; lorſqu'il fut queſtion de lancer la foudre, eſt prononcé d'un air trop déciſif: défaut qui s'apperçoit trop ſouvent dans cette Hiſtoire.

Deux régnes conſécutifs avoient établi le ſchiſme & l'héréſie; *Marie* rémit la Religion Catholique ſur le Trône: *Elizabeth* la renverſa. Le Parlement étoit d'autant plus avide d'Autorité, qu'il y avoit longtems qu'il ne l'avoit exercée; il n'en eut point d'autre ſous *Elizabeth*, que de faire exécuter les ordres de cette Reine. Parmi les ennemis que l'on compte à l'Angleterre, les Jéſuites y ſont de trop. L'imputation calomnieuſe que l'on fait à cette Société, méritoit-elle d'être rapportée? Il eſt toujours dangereux de rappeller des calomnies, quand on ne les réfute pas.

Jacques VI. Roi d'Ecoſſe, & Premier du nom en Angleterre,

monta tranquillement ſur le Trô-ne. Notre Auteur ne manque pas le Portrait de ce Prince. La touche du Peintre eſt un peu forte ; ſes couleurs ſont tranchantes, ſes traits hardis, mais trop ſaillans. Le fonds n'eſt pas aſſez ménagé. On détruit ſouvent le vrai, en le pouſſant trop loin. Le Prince commença ſon régne en Théologien, le finit en Philoſophe, & le Parlement régna.

L'Auteur met ici ſur le compte des Catholiques le plus noir complot qui ait été jamais inventé, que la Religion Catholique déteſte & déteſtera toujours. On auroit ſouhaité dans un Ecrivain de la profeſſion de M. l'Abbé Raïnal un peu plus de vivacité contre les calomnies des Proteſtants. *Les Jéſuites*, dit-il, *les plus Philoſophes de tous ceux qui conſacrent leurs jours à la propagation de la foi, & Martyrs partout où il faut l'être*, furent accuſés d'avoir

trempé dans cette conſpiration. *Ils s'en ſont conſtamment défendus*, ajoute-t-il, *ſans s'en être encore juſtifiés.* Les Jéſuites entrérent ſi peu dans cet horrible deſſein, qu'ils mirent tout en œuvre pour le rompre. Les lettres du Jéſuite Perſonius, & d'Aquaviva Général de ſa Compagnie, forment un argument auquel il eſt difficile de répliquer.

Charles Premier eut toutes les qualités qu'il falloit pour être un grand Roi, mais il n'étoit pas fait pour être Roi d'Angleterre,& l'Angleterre ne méritoit pas de l'avoir pour Roi. On voit ici le meilleur Maître, le meilleur Pere, le meilleur mari, le meilleur ami, le Conquérant le plus modéré, conduit à une fin tragique, par les hauteurs d'un des plus grands Hommes d'Angleterre, par le zéle impétueux d'un Réformateur outré, par les diviſions de ſon Conſeil, par la trahiſon de ſes Favo-

ris, par le concert & l'ambition de ſes perſécuteurs.

On y trouve une Gallerie de Tableaux dont les plus grands Peintres ſe feroient honneur. *Buckingham* eſt peint en Courtiſan François, en fier Anglois, & en Favori malheureux. *Laud*, Archevêque de Cantorberi, en auſtére Réformateur, & en homme de bien, qui ruina le Clergé, & la Monarchie; *Strafford*, en grand Politique, en grand Général & en premier Génie de ſa Nation; *Montroſe*, en grand Homme & en Romain; *Cromwel*, en Scélérat, & en Héros Grec; *Charles I.* en honnête Homme, & en grand Prince.

Notre Auteur y préſente les traits principaux de la vie de ce Prince infortuné. Il paſſa trop ſenſiblement d'un excès à l'autre; il fut d'abord trop abſolu, enſuite trop complaiſant: il fit ſuccéder trop rapidement la lenteur à la précipitation, les maximes popu-

laires à un pouvoir trop arbitraire, l'amour de la Paix au goût de la Guerre.

Il triomphoit des Ecossois rébelles. Il pouvoit les écraser : il les ménagea trop. La révolte réconcilie deux Nations divisées par une antipathie de 15. siécles. *Londres* & *Edimbourg* conspirent contre leur Roi. Les Ecossois le vendent, les Anglois l'achétent, & le perfide Cromwel immole à son ambition une Tête chargée de trois Couronnes. A cet attentat monstrueux, toutes les Nations frémirent. Il ne couta pas un soupir au Tribunal Anglican. *Les Presbytériens fournirent la hache qui coupa la tête au Roi*, dit un Ecrivain célébre, *& livrérent la victime toute liée aux Indépendants qui l'égorgérent.*

Les parricides avoient massacré le pere ; ils proscrivirent ses enfans ; ils avoient dégradé la chambre des Pairs ; ils la supprimerent ;

ils avoient avili la Royauté ; ils l'anéantirent ; l'autorité ſouveraine fut dévolue au peuple, & réſida toute entiere dans la ſeule Chambre des *Communes*. Cromwel fut l'artiſan de tous ces crimes ; nous ne croyons pas que la poſtérité le place parmi les grands Hommes. Les grands Scélérats ne doivent vivre dans l'hiſtoire, que pour y perpétuer l'exécration qu'ils méritent.

Après la mort de l'uſurpateur, trois Partis occuperent la ſcéne : celui du Parlement, celui de *Lambert*, & celui du Roi, que le brave & vertueux *Monck* ſoutint avec une épée & un courage digne du Trône. Le caractere de ce Héros n'échappe pas à notre Auteur. Plus on le lit, plus on le trouve beau. Ce Reſtaurateur de la Monarchie Angloiſe part d'Ecoſſe dont il eſt Gouverneur ; il entre en Angleterre ; il y détruit les reſtes languiſſants du parti de Lambert ; il

casse le Parlement souillé du sang de son Roi, rétablit la Chambre des Pairs, & remet Charles II. sur le Trône Britannique.

Les Communes sous Charles I. & Charles II. s'étoient emparées de toute l'autorité Souveraine ; le Parlement sous Jacques II. s'attribua le droit de disposer de la Couronne.

L'Auteur représente ici toutes les factions qui ébranlerent le Trône de Jacques II. & enfin la révolution qui l'en fit descendre. Le caractere de ce Prince doit être retouché, & l'Historien a fait son portrait sur des préjugés qu'il est aisé de détruire. Ce Monarque put faire des fautes, *mais il ne poussa jamais par violence ses ennemis aux plus grands crimes.* Il mérita la réputation que le Grand Condé & le sage Turenne donnerent à sa valeur. On ne peut pas dire que le vainqueur de *Montmouth & d'Argile la soutint mal.*

Ses lumiéres ſur la marine paſſoient celles *d'un ſubalterne*, & l'on pouvoit lui accorder celles d'un grand Amiral. Il ne *manqua pas de vûës*, mais il les laiſſa trop éclater. Le Pere *Peters* ſon Confeſſeur entra dans le Conſeil, mais *il ne gouverna point l'Etat*. On ne ſuivit pas ſes avis, & le Roi dit lui-même, que s'il les avoit écoutés, il s'en ſeroit mieux trouvé. *Ce fut peut-être un malheur*, dit notre Hiſtorien, *que les Maîtreſſes de ce Prince ne ſe mêlaſſent pas du Gouvernement.* M. l'Abbé R. déplore ici un malheur que perſonne n'avoit encore deviné.

Nous paſſons les révolutions de ce Régne pour en venir à l'Hiſtoire du Parlement. Tandis que Jacques II. alloit chercher un abri en France contre l'orage, les Pairs s'aſſemblerent pour pourvoir au Gouvernement. Cette Aſſemblée s'appella *Convention*, parce qu'il n'y a que le Roi qui puiſſe convo-

quer un Parlement. Elle agita d'abord cette question dangereuse, s'il n'y a pas un Contrat entre le Peuple & le Roi, & si, quand le Prince le rompt, les sujets ne sont point déliés du serment de fidélité? L'Auteur fait ici fort bien sentir la folie qu'il y a de soumettre la conduite des Rois au caprice de la multitude. *Les Communes* remplies d'esprits Républicains, ne balancerent pas à décider; la Chambre Haute fut plus embarassée; elle se rendit, & le Trône fut déclaré vacant.

La dégradation de Jacques prononcée, il falloit un nouveau Roi. La Couronne appartenoit de droit au Prince de Galles; on fit semblant de douter de son existence; on proposa d'abord une Régence; le Prince d'Orange trembla. Il ne vouloit pas manquer son coup; il leva le masque, & déclara que, si la Nation ne prenoit un parti plus conforme à ce qu'il

avoit

avoit droit d'attendre d'elle, il alloit repasser la mer, & l'abandonner au ressentiment du Roi qu'elle avoit détrôné. Il n'en fallut pas davantage pour engager des Factieux qui avoient déja fait tant de pas, à franchir ce qu'il en restoit à faire. On conclut pour la Royauté; le Prince & la Princesse d'Orange furent placés sur le Trône en qualité de Roi & de Reine. On arrêta, contre toutes les regles, que si *Guillaume* survivoit à *Marie*, il continueroit à régner au préjudice de la Princesse de Dannemark; & qu'en cas que cette Princesse vînt à mourir sans enfans, la Couronne retourneroit à ceux du Prince s'il en avoit d'un second lit.

Le Parlement poussa plus loin son usurpation. Tous les Princes Catholiques, qui avoient droit au Diadême, furent enveloppés dans les malheurs de la Maison *des Stuarts*, & la Couronne de la

Grande-Btetagne fut fixée ſur la tête des Proteſtants.

Guillaume ſurvécut peu à cet arrangement. Ses Panégyriſtes l'ont fait trop grand ; notre Hiſtorien le rapetiſſe un peu trop. Les traits ſuivants le caractériſent. Il gouverna quelquefois les Princes de l'Europe, & il ne ſçut pas gouverner l'Angleterre. Il eſt peu de Généraux qui ayent plus levé de ſiéges, & perdu plus de Batailles. La violence le fit Stathouder, & non pas *le hazard ſeul*, comme le dit notre Auteur. Le Fanatiſme le fit Roi, beaucoup plus que la nation Angloiſe. Il fut un Uſurpateur habile, un Monarque très-médiocre ; ſa haine contre la France réhauſſa ſon mérite, & donna du relief à ſes talents.

On trouve, ſous la neuviéme époque, la réunion des deux Parlements d'Angleterre & d'Ecoſſe, ſous le nom de Parlement de la Grande-Bretagne. Pluſieurs Rois

avoient manié les ressorts d'une négociation si difficile, & ils avoient échoué; cette gloire étoit reservée à la Reine *Anne*. L'Ecosse fut venduë; l'Angleterre l'acheta, & la Monarchie Ecossoise devint Province d'un Etat, dont elle avoit toujours été la rivale.

La dixiéme & derniére époque contient l'état actuel du Parlement d'Angleterre. L'Auteur entre dans le Méchanisme de cette Assemblée. Elle est composée de la Noblesse, du Peuple, du Roi même, & partagée en deux *Chambres*. Chaque Puissance y soutient ses intérêts, dit notre Auteur, avec fracas, sans dignité, souvent avec indécence. Chaque Législateur se croit un *Licurgue*, & ces Oracles Anglois y donnent cent scénes singuliéres & bizarres. Le Roi sans ce grand corps ne peut faire de loix, ni mettre, ni lever de subsides; mais, quand il sçait regner, il peut obtenir tout ce qu'il veut.

Toutes les voix du Parlement sont vénales, & j'en ai le tarif, disoit un Ministre célébre.

Le Roi est encore Maître d'un autre ressort, pour remuer ce grand corps, comme il lui plaît. Il n'a qu'à prononcer, disoit le Lord Haversham, quelqu'un de ces trois mots: Papisme, Prétendant, France. C'est un cri décisif.

Tel est le Parlement qui fait la destinée de l'Angleterre. Il s'attribua d'abord le pouvoir legislatif; il usurpa dans la suite l'Autorité Souveraine, le droit même de disposer de la Couronne, de faire & de défaire ses Rois.

Cet Ouvrage est une Histoire en tableaux, ils sont peut-être trop multipliés, mais il faut les conserver. Si les Mémoires qui caractérisent la Nation Angloise, venoient à se perdre, on la retrouveroit peinte au naturel, dans cette Histoire du Parlement d'Angleterre. On vient de nous adresser

une lettre où l'on examine quelques traits de ce livre. Elle eſt de l'ingenieux Auteur des *réfléxions ſur la Peinture :* Ouvrage auquel nous faiſions accueil l'année derniere. Nous ſommes bien aiſes que cet Ecrivain exerce auſſi ſes talents ſur le genre Hiſtorique. Nous rendrons compte de cette nouvelle brochure. On y verra M. l'Abbé R. peint à ſon tour, & peint en beau ; lors même qu'on ne cherche pas à le flatter.

ARTICLE LXXII.

RIME SACRE DI DOMENICO Cerasola fratello Coadjutore della Compagnia di Gesu : opera Postuma dedicata all'eminentissimo Principe il signor Cardinale Gio. Francesco Albani in Roma 1747. nella stamperia di Antonio de Rossi presso la rotonda.

Poësies sacrées de Dominique Cerasola, frére Coadjuteur de la Compagnie de Jesus, ouvrage Postume dédié à son Eminence le Cardinal Jean-François Albani &c. 183. pages in 12.

LA nature ne travaille jamais à pure perte ; tôt ou tard le tems améne les circonstances qui font éclorre les présents qu'elle nous a faits. Si quelquefois ses Trésors paroissent ensevelis, ce n'est que pour se montrer ensuite

avec plus d'éclat. Le génie ne peut demeurer toujours caché. Dans quelque état qu'il se trouve, il perce & se produit; son ton impérieux ne laisse pas même à l'homme le mérite de choisir, ni l'honneur de se décider. Si cette réfléxion avoit besoin de preuves, on les trouveroit dans Maître Adam Ménuisier de Nevers, ou dans Taylor, ce fameux Battelier de la Tamise, dont Dryden ne dédaigna pas d'emprunter des idées: enfin l'exemple du frére Cérasola donneroit à cette preuve la force & le sceau de la démonstration.

Nous annonçons cet ouvrage, comme un Phénoméne Littéraire, qui doit tenir un rang distingué parmi les Prodiges de l'année merveilleuse.

Dominique Cérasola naquit à Bergame le onze de Juillet 1683, & au mois de Mars de l'an 1707. il entra chez les Jesuites, en qualité de Coadjuteur ou de Frere

ſervant. Toutes ſes connoiſſances ſe bornoient à une légére teinture de l'Arithmétique. Il s'acquitta avec autant d'humilité que d'éxactitude des différents emplois dont il fut chargé. Le hazard lui fit rencontrer un Petrarque: c'étoit là que ſon génie l'attendoit; il apprit alors à diſtinguer les vers de la Proſe. A la Lecture de ce Poëte, l'eſprit du Frére Céraſola reçut un nouvel être, ou plutôt il ſe fit à ſon égard la découverte d'un talent dont le poſſeſſeur ne croyoit pas même avoir le germe. Céraſola ſuivit l'attrait du penchant, il s'appliqua à la Poëſie: mais il ne permit jamais à ſon goût de prendre quelque choſe ſur ſon devoir. Le Poëte ne fut chez lui qu'un Perſonnage en ſecond ou ſubalterne: & cela même eſt plus eſtimable que ſon talent. La Poëſie n'obtenoit que des momens où ſes occupations le laiſſoient à lui-même. Ces moments économiſés avec ſageſſe lui ſuffirent

pour acquérir des connoiſſances utiles, qui perfectionnérent & étendirent la Sphére de ſes idées. Il comprit en effet, que le génie le plus heureux ſeroit bientôt épuiſé, s'il n'étoit nourri de la Lecture des meilleurs Auteurs. Il eut à trente ans aſſez de fermeté d'ame pour apprendre le Latin. Les ſuccès ſont toujours rapides, quand c'eſt le goût & l'inclination qui nous conduiſent. Le F. Céraſola fut bientôt en état de lire les grands Maîtres que Rome produiſit autrefois. Il ne s'en tint pas là; il crut qu'il n'étoit pas moins raiſonnable de ſe mettre à portée de profiter des Tréſors, que lui offroit le Parnaſſe de l'Europe; il apprit le François & l'Eſpagnol. Nous avons eu beaucoup de Poëtes de profeſſion qui jamais n'en ſçurent autant. Céraſola fit une étude profonde & réfléchie de la langue Italienne; c'étoit à Petrarque qu'il devoit, pour ainſi dire, ſa

naissance aux lettres; le goût & la reconnoissance décidérent aussi ses sentimens en faveur de cet Auteur: il le prit pour son modéle; il s'efforça d'imiter les tours heureux & naturels, la riche versification, & cette aimable facilité de Petrarque. Au Jugement même des Italiens, après *Bembo*, personne n'a mieux ressemblé à son modéle; nous ajouterons seulement que l'imitation en est si vraie, qu'elle paroît quelquefois trop transparente. Mais l'on ne doit pas oublier que, si le ton & l'expression furent à peu près les mêmes, les objets de ces deux Poëtes furent fort différents. La muse de Petrarque fut licentieuse, & celle du F. Cérasola ne sortit jamais des bornes de la modestie, de la vertu, de la piété.

Le métier de Poëte permit alors son ton de suffisance & de vanité; quand Cérasola traitoit quelque matiére, qui avoit rapport aux

dogmes de la religion, il consultoit les plus habiles Théologiens, afin qu'il ne lui échappât aucune expression qui ne fût pas selon la plus scrupuleuse vérité; se faisant toujours un devoir de sacrifier les graces & l'élégance du stile à l'exactitude de la Foi la plus humble & la plus soumise.

Nous croyons ne pouvoir mieux caractériser sa modestie, qu'en disant qu'il avoit autant d'empressement à cacher ses ouvrages, que les autres Poëtes ont d'impatience à montrer les leurs. Quelques amis qu'il avoit consultés ne se crurent pas obligés au secret; ils répandirent dans Rome quelques-unes de ses piéces. Elles furent reçuës si favorablement qu'elles méritérent à leur Auteur une distinction glorieuse; l'Académie dell'Arcadia l'élut par acclamation pour un de ses membres en 1738. Il avoit un mérite trop réel pour se laisser surprendre à la va-

nité. Le titre d'Académicien ne changea rien dans la conduite du F. Céraſola, qui mourut, comme il avoit vécu, plein de ſentiments de religion & d'humilité en 1745. exerçant alors l'emploi de Portier au Noviciat de S. André.

A la tête de ce recueil, ſe trouve une petite Préface de la main de l'Auteur. Il y déclare la réſolution qu'il avoit priſe de bruler ſes ouvrages, réſolution qu'il auroit exécutée, ſi ſes Supérieurs ne lui euſſent pas donné des ordres contraires.

Il proteſte qu'il n'a jamais travaillé en vuë de ſe faire une réputation; il finit en conjurant ſes Lecteurs de recommander à Dieu dans leurs priéres *il minimo dé fratelli della Compagnia di Geſu Domenico Céraſola.*

L'eſprit ne paroît jamais avec plus d'avantage que lorſqu'il reçoit la loi du cœur; on s'exprime toujours avec grace, quand on

parle de ce qu'on aime. Les pensées les plus ingénieuses prennent alors le coloris du sentiment; & c'est le sentiment qui fait le premier mérite des Poësies sacrées dont nous parlons ici.

Ce recueil renferme 267. sonnets, 24 Madrigaux, & trois Idiles ou chansons Pastorales dans le goût des Italiens.

Les sonnets sont plus en honneur en Italie, qu'ils ne le sont en France; de plus, on veut en France qu'un sonnet, pour être bon, soit terminé par une pensée ou pointe de Madrigal; en Italie on applaudit à un sonnet, ne presentât-il qu'une pensée commune & ordinaire, pourvu qu'il soit écrit élégamment & heureusement versifié. Nous finirons cet article en citant quelques vers de l'Auteur.

SONNETTO 167.

Farfalletta ben so, so quel che fai

Quando ſul mezzo dî, del fiume in riva
A ciel ſeren, nella ſtagione eſtiva
D'intorno all'acque ſvolazzando vai :

Il ſole, il ſol tu vagheggiando ſtai
(Che in ſe ſteſſo nol puoi) n'ell'ombra
viva,
Dov'ei riflette alla virtu viſiva
Men belli no, ma piu temprati i rai.

Quello che auviene à te col tuo bel ſole,
A me quaggiu con piu bel ſole iddio
Farfalletta gentile auvenir ſuole ;
Perche mirarlo in ſe queſt occhio mio
Nol puo, del mondo nell'immenſa mole
Ahi che ſol di rifleſſo, il miro anchio.

MADRIGALE.

Penſo meco talor s'amo il mio Dio ,
Ma mentre dentro il core
Cerco di Dio l'amor, ſol trovo il mio
Ardo d'ogn'altro amor, & d'amor ſanto
La fiamma io ſol deſio.

Deh quando cambieraſſi, o ſanto amore,

La brama in bell'ardore ?
Mio Dio son si lontano
D'amarvi quanto io bramo,
Che per amarvi tanto,
Tanto vi bramo amar, quanto non v'amo.

Il s'adresse ainsi à ses Vers en finissant la premiere Chanson :

Canzonetta i sensi tuoi
Non ridir che à gente inculta ;
E se incontri gente culta
Dille pur non son per voi.

En général ces Piéces sont pleines d'images riantes, vivement & élégamment exprimées.

ARTICLE LXXIII.

RUDIMENTA HEBRAÏCA paucis ad Linguam Sacram facilè addiſcendam præceptionibus comprehenſa, &c. Grammaire Hébraïque &c. par le P. Fran. Xav. Widenhofer de la Compagnie de JESUS. A Wirtzbourg in-12. 1747.

Exercitium Hebraïcum... propoſitum à R. P. Franc. Xav. Widenhofer Soc. JESU. SS. ſcripturæ & linguæ Hebraïcæ in alma Univerſ. Herbipolenſi Profeſſore... Reſpondente Georg. Mich. Vollrath &c. Herbipoli in-12. 1746. Exercice ſur la Langue Hébraïque &c. A Wirtzbourg.

VOici quelques veſtiges de la pratique obſervée autrefois par M. Richard Simon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire. Ce docte Hébraïſant, dans une lettre très-

curieuſe à M. de Lameth Docteur de Sorbonne, obſervoit que, ſur la fin du XVI. ſiécle, l'étude des langues ſçavantes fut très-cultivée dans les Univerſités d'Allemagne ; qu'alors les Proteſtants ceſſerent de reprocher aux Docteurs Catholiques leur peu de littérature ; que la cauſe de l'Egliſe, prit un éclat, & parut avec des avantages qu'on ne remarquoit pas ſi ſenſiblement, tandis qu'on s'étoit borné à la pure Scholaſtique.

Le même Richard Simon fait l'honneur de tout cette bonne controverſe aux premiers Jéſuites qui entrerent dans les Ecoles Germaniques : peut-être qu'avec le tems ce zéle des langues ſçavantes a dégénéré parmi les Allemands comme parmi nous, mais il ne s'eſt pas totalement perdu. Nous apprenons, par les deux livres qui font l'objet de cet Article, que l'Evêque de Wirtzbourg protége beaucoup l'étude de l'He-

breu dans ſon Univerſité ; qu'il a fait préſent aux Docteurs d'une grande quantité de caractéres Hébraïques ; qu'il a promis des récompenſes aux Jeunes Théologiens qui ſe diſtingueroient dans ce genre d'érudition.

Tout ceci reſſemble un peu aux attentions bienfaiſantes de notre Grand Roi Francois I. qui faiſoit fondre auſſi des caractéres, & qui les confioit aux Etiennes pour enrichir le Public d'excellentes éditions Hébraïques des SS. livres. Quel ſiécle que celui de ce Monarque, & dans des Mémoires ; comme les nôtres, peut-on trop faire le contraſte de la belle & grande Littérature qui regnoit alors, avec le goût frivole qui nous inonde, qui nous importune, qui nous ennuye aujourd'hui ! Quels hommes qu'un Danez, un Vatable un Touſan, un Caſtellan, un Amyot & une multitude d'autres, qui ne ſaiſirent jamais les lettres

que par le côté le plus ſolide, le plus utile, le plus noble, & par là même le plus amuſant. Si nous n'y prenons garde, les Allemands, les Danois, les Suédois, tous les étrangers nous dépouilleront de la gloire de nos Ancêtres, comme ils nous dépouillent déja de nos belles éditions, de nos Antiques, de nos Tableaux, de nos Médailles; & que nous reſtera-t-il? des Eſſais, des Abrégés, des Amuſemens, des Découpures & des Pantins. Revenons à nos Doctes de Wirtzbourg.

Le zéle de l'Evêque de cette Ville a fait naître la Grammaire qu'on annonce ici. Le P. Widenhofer, Profeſſeur d'Hebreu, vient de mettre ces Elémens entre les mains de ceux qui voudront cultiver la Langue ſainte; & voici ce que nous remarquons dans cet Ouvrage. Il eſt diviſé en deux parties, dont la premiere contient les principes de l'Hebreu : ce n'eſt qu'un Abrégé, mais méthodique

& fort ſuffiſant pour conduire des Commençans juſqu'à la lecture de la Bible. La ſeconde partie comprend des plans d'exercices partagés en articles, qui repréſentent les principaux points de la Foi. Les Etudiants ont l'avantage par là d'apprendre à lire, à expliquer, à faire l'application des regles de la Grammaire, & à ſe confirmer dans les dogmes attaqués par les Juifs ou par les Hérétiques. On trouve à la fin un abrégé de Gloſſaire, qui expoſe les principales racines de la langue Hébraïque. Voilà pour le premier ouvrage.

L'autre eſt un exercice particulier ſur la célébre Prophétie de Jacob touchant l'avenement du Meſſie. On y propoſe le Texte, on le diſcute grammaticalement, on réſout les difficultés que la Synagogue aveugle imagine contre un oracle ſi évident. C'eſt un jeune Théologien qui a défendu cette Doctrine, dans l'eſpérance d'avoir

part aux bienfaits du Prélat; & l'on peut bien feliciter ici un Diocése où les graces sont accordées à des études si louables. On conçoit qu'une jeunesse ainsi élevée doit devenir dans la suite extrêmement redoutable aux Sectaires; qu'on a droit d'en attendre d'excellents ouvrages, pour la défense de la religion, & qu'avec le tems il doit nous venir de Wirtzbourg des Commentaires sur l'Ecriture, qui ressusciteront toute la gloire des Interpretes Antagonistes de Luther & de Calvin.

Il nous vient une pensée que l'amour des bonnes lettres nous inspire. Qui n'aimeroit pas mieux la méthode de ces sages & laborieux Allemands, que la plûpart de nos manieres récentes de travailler sur les SS. livres? Combien de gens parmi nous se mettent à traduire, à commenter, à paraphraser l'écriture, sans avoir aucune connoissance du Grec ni de

l'Hebreu ; qui ſur le Latin même font des fautes impardonnables ? Ces ouvrages paſſent dans les mains de tout le monde, avec un danger évident pour la foi des ſimples fidéles : tout eſt françois depuis un tems ; les deux Teſtaments, le Miſſel, la Liturgie, les formes des Sacrements, les Prieres publiques, la Théologie même : Il n'y a plus que le Pontifical qui demeure ſous la clef. Les Laïques & les femmes ſe font initier, pour ainſi dire, dans tous nos Saints Myſteres ; ils entrent ſans façon dans ces vénérables obſcurités que les Pontifes ſeuls pénétroient autrefois. Et y a-t-il pour cela plus de ſcience de la Religion, plus de ſubordination, plus de modeſtie ? Nous laiſſons cette queſtion à décider aux *Voyans*. Dans le Diocèſe de Wirtzbourg, voici ce qui arrivera : Le Pontife animera les bonnes études de la poſitive ; les Profeſſeurs des ſaintes Lettres ſe-

ront habiles & ne manqueront point d'Auditeurs ; les Prêtres entendront l'écriture dans les Textes mêmes originaux ; ils se serviront de leurs lumieres pour défendre la Vulgate : ils expliqueront les Oracles des Prophetes & des Apôtres ; le Peuple les écoutera, & le dépôt de la Science ne deviendra point un bien commun, un bien exposé aux profanations de la multitude. *Labia Sacerdotis custodient Scientiam, & legem requirent ex ore ejus.* Malach. II. 7.

ARTICLE LXXIV.

DIVINITAS DOMINI Noſtri JESU-Chriſti manifeſta in ſcripturis & traditione. Opus in quatuor partes diſtributum &c. operâ & ſtudio unius ex Monachis Congregationis S. Mauri. Pariſiis, typis Jacobi Franc. Collombat &c. fol. pag. *665.* La Divinité de J. C. démontrée par les Ecritures & la Tradition. Par un P. Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.

SAint Chryſoſtome dit ſouvent dans ſes Homélies que les dogmes de la Religion ſont comme des mines profondes, où il y a toujours de nouvelles richeſſes à découvrir. Ces richeſſes ne conſiſtent pas dans de nouveaux articles de foi; mais dans la maniére de traiter les vérités déja révélées, dans l'ordre qu'on peut donner

aux

aux arguments qui les confirment; dans l'eſpece ou la multitude des batteries qu'il eſt poſſible de dreſſer contre les Hérétiques.

Nous inſinuons par-là une partie des avantages qu'on peut retirer du Livre important qui va faire l'objet de cet Extrait. Il eſt venu un peu tard à notre connoiſſance, en quoi certainement il y a lieu de s'étonner que des ouvrages de cette conſéquence ſe communiquent avec une réſerve, & une ſorte de timidité, que n'imitent pas les livres frivoles, les brochures ineptes, les productions enfantées ſans réfléxion & imprimées ſans utilité.

On entreprend la démonſtration de la Divinité de J. C. ſujet manié mille fois, mais toujours infiniment digne de la plume des Théologiens, de la lecture des Sçavans, & de la méditation des Fidèles. Il ſembleroit au premier coup d'œil que l'Auteur n'auroit

voulu combattre que les Ariens & les Sociniens; mais il est certain que les Juifs, les Infidéles & les Déistes se trouvent aussi en butte à ses traits. Car 1°. si les Oracles de l'Ancien Testament démontrent la Divinité du Messie, & si tous les caractéres du Messie conviennent à J. C. il faudra conclure que J. C. est Dieu; vérité qui confond & qui détruit toute la Synagogue. En second lieu, si le même dogme est rendu sensible par les témoignages & par les merveilles du nouveau Testament, par la créance la plus ancienne & la plus vénérable, par le sentiment & les raisons de ce qu'il y a eu de plus éclairé depuis dix-sept siécles; il ne doit plus rester aucun subterfuge à l'Infidéle & au Déiste: & l'on conclut avec une supériorité évidente de lumiéres que non seulement la religion chrétienne est vraye, parcequ'elle ne contient aucune erreur; que non

ſeulement elle eſt divine, parceque Dieu l'a révélée & autoriſée ; mais qu'elle eſt divine dans un ſens plus excellent que la loi Moſaïque, parce que ſon Auteur, ſon Légiſlateur, ſon Conſommateur eſt Dieu. Nous voudrions que la Préface de ce vol. eût fait ſentir ces grands avantages; cela étoit aiſé au ſçavant Ecrivain qui nous donne ce grand livre.

Il nous fait connoître la différence des Ariens & des Sociniens : judicieuſe obſervation qui échappe quelquefois aux Théologiens. L'Arianiſme étoit une héréſie déteſtable, puiſqu'elle détruiſoit le fondement de la foi, en mettant le Verbe de Dieu au nombre des créatures : mais le Socinianiſme eſt un ſyſtême encore plus plein d'horreur, puiſqu'il ôte à J. C. toutes les prérogatives, tous les titres que l'Arien le plus hardi lui conſervoit : puiſqu'il le fait même poſtérieur, dans tout ſon être, à

la Vierge Marie sa Mere. Des hommes prévenus de sentiments aussi impies ne méritent pas le nom de chrétiens ; ils ressemblent mieux à des Musulmans, qui n'adorent aussi qu'un Dieu, & qui ne refusent pas de reconnoître J. C. pour un Prophète.

Notre Auteur remarque encore très-à-propos que le Socinianisme doit sa naissance à l'école & à la méthode des Protestans ; car voila ce qui est arrivé. 1°. L'envie de prendre dans un sens figuré les paroles de J. C. *Ceci est mon corps*, a fait concevoir le même dessein par rapport à ce texte de S. Jean : *Le Verbe étoit Dieu.* 2°. Se Mystére de l'Eucharistie n'étant pas plus inconcevable que ceux de la Trinité & de l'Incarnation, pour se délivrer de cette parité très-favorable aux Catholiques, plusieurs Calvinistes enfin ont franchi la barriere. Ils ont nié la Trinité des personnes en Dieu,

le dogme d'un Dieu fait homme, & la Divinité du Redempteur. Ainsi, après avoir rejetté la présence réelle dans l'Eucharistie, ils sont devenus Unitaires, Sociniens, Ebionites &c. Quel pas immense dans la route de l'erreur! Et si Calvin revenoit au monde, quelle seroit sa surprise de trouver parmi ses disciples tant d'imitateurs de Servet, l'homme du monde qu'il poussa le plus vivement, & qu'il fit punir avec le plus de rigueur, à cause de ses blasphêmes contre la Trinité.

Cependant on nous avertit ici que Calvin lui-même n'a gueres mieux respecté les défenseurs de la Divinité du Verbe, les PP. du grand Concile de Nicée, que les Sociniens les plus déclarés. On cite un endroit où le Réformateur traite ces saints Evêques de *Fanatiques*; nous ne pouvons douter que le fait ne soit certain, Bullus en faisant mention dans les mêmes termes

que notre Auteur, mais ce mot injurieux ne se trouve point dans l'ouvrage de Calvin *sur la Réformation ;* (*a*) c'est le Livre où nous renvoye la Préface que nous avons sous les yeux. Du reste, nous remarquons ailleurs que Calvin trouve *dure* la définition de Nicée, & c'étoit parce qu'on y dit que le Verbe est *Dieu de Dieu :* expression que le Chef de la prétendue Réforme ne pouvoit souffrir ; ce qui montre que, sur ce même Mystere de la Trinité, il pensoit lui-même assez mal ; & que, si Bellarmin l'excuse un peu, c'est avec un peu trop de bénignité, comme l'observe le P. Petau.

Après ces ébauches de critiques, entrons dans l'ouvrage de notre

(*a*) On cite la page 480, & cet ouvrage adressé à l'Empereur Charles V. en 1544. ne contient que 13 ou 14 feuillets *in fol.* Un autre ouvrage aussi *sur la Réformation* en 1547. n'en contient que 14 ou 15.

Auteur. On y démontre la Divinité de J. C. par les Ecritures, par le consentement perpétuel de tous les Catholiques, par les disputes qui ont été soutenuës contre les Juifs, les Gentils, & les Hérétiques. Tout cela forme trois Livres, & l'on en ajoute un quatriéme, pour examiner avec soin la doctrine des anciens PP. sur cet Article, pour expliquer les textes qui paroissent obscurs.

Le développement des témoignages de l'Ecriture, favorables à la Divinité de J. C. commence par les Livres de Moïse. On produit, par exemple, la célébre Prophétie de Jacob, qui déclare que le *Messie doit être l'attente des Nations ;* & la promesse que Dieu fait à Abraham, en lui disant que *tous les Peuples seront bénis dans sa Race*, c'est-à-dire, *en J. C.* selon l'explication de S. Paul : or, il est évident qu'un pur homme ne peut être *l'attente* & la *bénédiction*

de tout le Genre humain ; & il semble qu'un peu de bon sens & de bonne foi rend cela sensible, sans qu'il soit besoin de recourir à une raison qu'indique notre Auteur : » Si J. C. dit-il, n'étoit pas » Dieu, les Nations qui auroient » espéré en lui, eussent plutôt été » maudites que bénies ; car il est » écrit en Jérémie, *maudit celui* » *qui se confie dans l'homme* ». Nous craignons que ceci ne soit une subtilité, d'autant plus qu'on lit dans la suite du passage, *maudit celui qui appuye son bras sur la chair, & dont le cœur se retire du Seigneur*. Ce qui détermine le sens de l'Auteur Sacré à la confiance présomptueuse & sacrilége qu'on met dans les forces de l'homme.

Nous dirons ici en général que, dans une matiere aussi essentielle qu'est le Dogme de la Divinité de J. C. il faut éloigner toutes les raisons ou médiocres, ou trop subtiles ; qu'il faut faire un choix ex-

trêmement judicieux des textes qu'on employe pour cette grande controverſe. Et qui n'approuvera la méthode de ceux qui ſe bornent à un petit nombre d'arguments lumineux & invincibles, au lieu d'entaſſer mille citations, où le fort & le foible, le clair & l'obſcur ſe trouvent mêlés & confondus? Voici un exemple que nous fournit le préſent ouvrage : on tire du Livre de Job l'excellent paſſage qui fait mention du Rédempteur & de ſa Divinité ; de la Réſurrection future, de l'aſſurance qu'avoit ce Patriarche de voir le ſouverain Juge de ſes propres yeux & dans ſa propre chair. On ne peut diſconvenir que cette preuve ne ſoit triomphante, & l'Auteur en fait ſentir toute la force, toute la dignité. Mais peut-on dire la même choſe de quelques autres textes qu'il produit du même Livre de Job ; de ceux entr'autres où il eſt parlé de *Behemoth* & de

Léviathan? Car, pour faire valoir ces endroits, il faut présupposer que le Démon est désigné par les termes de *Behemoth* & de *Léviathan*: ce qui souffre des difficultés infinies; plusieurs Interprétes Catholiques ne voyant là que des Animaux remarquables par leur grandeur, tels, par exemple, que *l'Eléphant* & la *Baleine*. Ensuite, quand il seroit prouvé que *Behemoth* & *Léviathan* désignent le Démon, comment prouvera-t-on par ce texte de Job, que c'est l'Homme-Dieu qui remporte la victoire sur ce Prince des ténébres, puisqu'il n'y est parlé que de Dieu en général, & qu'après tout, Dieu peut vaincre le Démon par le ministere des Anges, comme l'Ecriture le témoigne partout? En un mot, toute cette preuve & quelques autres sont sujettes à tant de modifications, d'exceptions, de sentimens divers, qu'il leur reste peu d'efficacité; & encore une fois, dans un point com-

me celui-ci où les démonſtrations abondent, pourquoi tomber dans les argumens de pure opinion ?

C'eſt une très-belle choſe que la preuve de la Divinité de J. C. par les Pſeaumes. Notre Auteur y fait voir tous les caracteres du Verbe Incarné ; il y réfute les principaux ſubterfuges de le Clerc & de Grotius. Qui peut réſiſter, par exemple, à l'évidence de ces paroles du Pſeaume 101 : *Seigneur vous avez fondé la Terre au commencement, & les Cieux ſont l'ouvrage de vos mains, &c.* Paroles que l'Epître aux Hébreux applique formellement & littéralement à J. C. Cependant Grotius dit qu'il faut les prendre dans le ſens des Rabbins, qui croyent que le monde a été créé pour le Meſſie, & que le monde doit être renouvellé quand le Meſſie paroîtra : raiſon évidemment frivole, défaite intolérable, puiſque le Pſeaume & S. Paul marquent expreſſément

que le monde a été créé par le Seigneur dont ils parlent, & non ſimplement pour lui ou à cauſe de lui.

Les Prophétes fourniſſent une multitude d'oracles où la Divinité de J. C. eſt ſi clairement exprimée, qu'on ne peut ſe refuſer à cet éclat de lumieres; on les raſſemble en cet endroit, & c'eſt un des Articles qui doit fixer davantage l'attention des Lecteurs. On voit dans ces textes le Dieu des armées, le Dieu avec nous, le Dieu Fils de la Vierge, le Dieu fort, le Dieu Sauveur, le Dieu bleſſé pour nos péchés, le Dieu ſorti de Béthléem, le Dieu qui vient dans ſon Temple, le Dieu qui eſt vendu trente piéces d'argent, le Dieu qui a été oint & ſacré par le Très-haut, &c. » Rien » de tout ceci, reprend notre Au» teur, ne peut convenir à Dieu le » Pere; tout ceci convient à J. C. » & ne convient qu'à lui ». Ce dernier mot eſt contre les Soci-

niens, qui ont cru éluder la force de ces preuves, en diſant que les Prophéties ont eu leur accompliſſement ſous l'ancienne Loi, & qu'elles n'appartiennent à J.C. que par une ſorte de convenance, non par un deſſein formel du S. Eſprit. Or cette idée eſt démentie par les rapports des deux Teſtaments, par les textes formels des Apôtres, par l'objet de la controverſe entre ces premiers Prédicateurs de notre foi, & les anciens Juifs. Le détail de tant de bonnes raiſons termine la premiere partie du premier Livre de notre ſçavant Auteur. Nous aurions ſouhaité qu'il eût développé davantage la queſtion des deux ſens littéraux : matiére très-eſſentielle dans la controverſe préſente ; qu'il eût, par exemple, fait voir comment quelques prophéties peuvent avoir ces deux ſens tous deux inſpirés par le S. Eſprit ; & comment la plûpart n'en ont qu'un, qui eſt celui lequel convient à

J. C. exclusivement à tout autre. Cette doctrine eût répandu un grand jour sur cette partie de son ouvrage. Nous nous arrêtons ici en donnant de justes éloges à l'érudition de cet Ecrivain. Ce ne sera pas la seule fois que nous reviendrons à ce tribut de louanges ; la suite des matieres nous en fournira souvent l'occasion.

ARTICLE LXXV.

DISCURSO HISTORICO sobre la antigua famosa Cantabria. Question decidida si las Provincias de Biscaya, Guipuzcoa, y Alaba, estuvieron comprehendidas en la antigua Cantabria? su Autor El. M. R. P. Manuel de Larramendi, de la Compañia de Jesus, maestro que fue de Theologia en el Real Collegio de Salamanca, y Confessor de la serenissima señora Reina viuda de Carlos II. en Madrid, por Juan de Zuniga an. 1736.

Discours Historique sur les Cantabres &c. par le R. P. Manuel de Larramendi, Confesseur de la Reine d'Espagne, Epouse de Charles II. à Madrid 1736 in 12. p. 420.

Les Cantabres furent dans une si haute réputation dès le

temps des Romains, qu'il n'eſt pas étonnant de voir pluſieurs Provinces d'Eſpagne, aſpirer à la gloire d'avoir été compriſes dans les limites de l'ancienne Cantabrie. Comment les peuples ne feroient-ils pas ce que ſont tant de familles particulieres, qui tâchent de s'enter adroitement ſur des familles illuſtres, pour en recevoir de l'éclat? Mais comme les familles les plus illuſtres ſouffrent impatiemment qu'on ſe vante de leur appartenir, quand ces prétentions ſont mal fondées, auſſi les peuples qui ſe ſont rendu célébres par leurs talens & par leurs hauts faits, s'oppoſent aux entrepriſes de tout peuple voiſin, qui oſe uſurper leur nom & avec leur nom une partie de leur gloire.

C'eſt par zéle pour la vérité & tout enſemble pour la Patrie, que le P. de Larramendi a compoſé l'ouvrage que nous annonçons. Son deſſein eſt d'autant plus loua-

ble que les Cantabres s'étant toujours ſignalés, & ne ceſſant pas de ſe ſignaler encore, ils méritent qu'on ne faſſe pas paſſer aux Provinces voiſines, une réputation qu'ils ont juſtement acquiſe & dont il leur ſied bien d'être jaloux. L'Auteur met d'abord ſes Lecteurs en état de connoître quels hommes étoient ces fameux Cantabres.

Les Hiſtoriens les plus anciens, qui ont écrit l'Hiſtoire des guerres de Rome & de Carthage tant en Eſpagne qu'ailleurs, ont ſouvent confondu les Cantabres avec les autres Eſpagnols, ſous le nom général de toute la Nation. Silius Italicus a été plus exact, & dans le dénombrement des Peuples qu'Annibal mena avec lui en Italie, il fait marcher les Cantabres avant tous les autres; & l'éloge dont il honore ce peuple belliqueux montre que ce n'eſt pas une prédilection gratuite. Selon ce Poëte Eſpagnol, les Cantabres

ſupportent avec une patience invincible toutes les injures des ſaiſons & la faim même. La vie leur eſt un ſupplice, s'ils ne font la guerre, & dès qu'ils ne ſont plus en état de manier les armes, ils ſe donnent la mort, ne voulant pas ſe deshonorer par quelque autre exercice. On penſera ſans doute qu'il en faut beaucoup rabattre, puiſque le témoignage d'un Poëte n'eſt pas ordinairement d'une grande autorité : mais il ſera aiſé de répondre que Silius eſt plus Hiſtorien que Poëte, qu'ainſi on doit avoir plus d'égard à ce qu'il dit. S'il n'eſt pas ſuſpect du côté de la Poëſie, il ne l'eſt point auſſi du côté de ſon origine. Il étoit Eſpagnol, & loin que cette conſidération puiſſe affoiblir ſon témoignage, elle doit y donner plus de poids. Quel Caſtillan, quel Arragonois publieroit hautement que les Cantabres ou ceux qui occupent leur païs,

ſont le peuple le plus belliqueux de toute l'Eſpagne, & ſe contenteroit du ſecond rang?

Le P. de Larramendi n'a pas trouvé que l'éloge de Silius fût un peu exceſſif. Il y a même ajouté dans une eſpéce de Paraphraſe ou de Commentaire. Il eſt vrai qu'à la fin de cette explication, il conſent que les Critiques réduiſent, s'ils le jugent à propos, le ſens des vers latins à des expreſſions plus modérées. Le petit Commentaire dont nous venons de parler, montre ſenſiblement la différence qu'il y a entre la maniére de penſer & le ſtile des Eſpagnols & des François. Chaque Nation ſe fait une idée propre de l'éloquence qu'elle eſtime plus convenable à ſon génie, & c'eſt un droit de ſouveraineté à quoi il n'eſt pas permis aux étrangers de donner atteinte.

L'Auteur, dans la vuë d'établir plus ſolidement la réputation des

Cantabres, rassemble de plusieurs Historiens divers faits qui valent mieux que toutes les couleurs de la Poësie. Le Consul Hostilius Mancinus leva le Siége de Numance, dès qu'il eut appris que les Cantabres venoient au secours des assiégés. Les Cantabres avec quelques autres cohortes des peuples voisins, étoient regardés de Pompée comme les meilleures troupes de son Armée. Ce Général avoit pourtant avec lui beaucoup de Legions Romaines, si vantées pour la valeur & pour la discipline. Pompée perdit la bataille de Pharsale malgré la valeur des Cantabres; mais César ne l'eût pas perdue avec de pareils soldats. La gloire des Cantabres n'en souffrit pas. Ils perirent tous dans le combat, aucun d'eux n'ayant voulu prendre la fuite. Ce n'est là qu'une petite partie de ce que nous pourrions dire à l'honneur d'un Peuple si renommé; mais ç'en

eſt aſſez pour qu'on ne puiſſe accuſer le P. Larramendi d'un amour aveugle pour la patrie. Elle eſt digne du zéle qu'il lui a témoigné dans le Dictionnaire & la Grammaire Baſque, dont nous rendrons compte inceſſamment.

Il étoit bien naturel de rechercher les cauſes de cet eſprit belliqueux, qui s'eſt répandu parmi tout un grand Peuple. La premiere qu'on produit, c'eſt l'antiquité de leur origine, & la nobleſſe de leur ſang. Il eſt inconteſtable que les Cantabres deſcendent des Fondateurs, qui ſe ſont établis les premiers en Eſpagne, après la diſperſion des familles des enfans de Noé. Les autres nations qui ont envoyé des Colonies dans ce pays, ſont les Grecs, les Phéniciens, les Carthaginois : mais ni les uns ni les autres n'ont rien de commun avec les Cantabres, beaucoup plus anciens que ces nouvelles Colonies, qui entrerent en Eſpagne par la

Méditerranée, & s'établirent dans l'Andalouſie, dans le pays de Valence, & ſur quelques autres Côtes. On ne diſconvient pas que Himilcon, célébre Carthaginois, ne ſoit entré dans l'Océan par le détroit, mais il fit ſeulement par mer le tour des Côtes occidentatales de ce beau continent : il ne débarqua que les gens néceſſaires pour les obſervations qu'il s'étoit propoſées, & il ne penſa point à aucun établiſſement. Les Celtes, peuple des Gaules, paſſerent auſſi les Pyrenées, mais ils ne s'arrêterent pas dans la Cantabrie.

Les Etrangers qui venoient en Eſpagne, y cherchoient ou des mines pour s'enrichir, ou des terres plus fertiles que celles qu'ils abandonnoient. Comme la Cantabrie n'offroit aucun de ces avantages, on ne penſa point à ſe mêler parmi ſes Habitans, qui d'ailleurs n'étoient pas d'humeur à le permettre : ce qui ne contribua pas peu à

la conſervation de leurs uſages & de leurs mœurs.

On demandera ſans doute comment il eſt arrivé que les Cantabres, étant de la premiere Colonie qui ſe ſoit établie en Eſpagne, ils ſe ſoient confinés dans un pays tout hériſſé de montagnes, pendant qu'ils étoient maîtres de choiſir un ſéjour beaucoup plus agréable. L'Andalouſie, la Caſtille, la Catalogne, (ces noms n'étoient pas encore, mais cela ne fait rien pour la beauté du pays) méritoient bien la préférence. Répondra-t-on que cette premiere Colonie fut ſi nombreuſe que toute l'Eſpagne fut habitée tout à la fois, & que les Cantabres n'eurent pour leur partage que la triſte contrée où ils ont toujours demeuré. Difficilement ſe contentera-t-on de cette réponſe: la ſeule réflexion que nous ferons ici, c'eſt que les Cantabres ayant ſi bien conſervé, à la faveur de leurs rochers & de leurs montagnes,

leur valeur & leurs autres bonnes qualités, ils doivent ſe ſçavoir bon gré de leur choix.

Il ne ſuffit pas que les Cantabres ſoient venus en Eſpagne avec la premiere Colonie qui s'y établit, il faut encore prouver, autant que le ſujet le comporte, qu'ils ont toujours occupé le Païs où ils s'étoient fixés d'abord. Il eſt plus aiſé de remonter à l'origine d'un peuple entier qu'à celle d'une famille particuliere. Cependant quand il eſt queſtion de remonter juſqu'à ces tems qui ont ſuivi de près le déluge, on n'eſt pas peu embaraſſé. Les Cantabres, comme on l'a déja dit, ſont très-connus dans l'Hiſtoire Romaine, & il y en eſt ſouvent parlé avec éloge, deux ſiécles avant l'expédition d'Auguſte contre cette Nation. Soit que cet Empereur ait ſubjugué ou non les Cantabres, il eſt conſtant, qu'ils ne furent pas forcés d'abandonner leur pays.

Le

Le vainqueur ſe contenta de bâtir des Villes dans leur voiſinage, pour arrêter leurs courſes. Il y eut encore quelques mouvemens ſous le regne de Tibere, mais ils furent terminés par une paix ſi ſincere de la part des Cantabres, qu'ils demeurerent fidéles aux Romains, lors même que les Goths ſe furent rendus maîtres de l'Eſpagne.

Cette derniere invaſion eſt poſtérieure d'environ quatre ſiécles à l'expédition d'Auguſte. Il eſt vrai que Leuvigilde ayant réſolu de ſoumettre le peu qui reſtoit aux Romains, tourna ſes armes contre les Cantabres, prit & ruina la ville de Cantabrie, ſituée entre Logrõno & Viana, & la Ville de Amaya : mais il borna là ſes Conquêtes, n'oſant pénétrer plus avant dans les Montagnes & les défilés où ce peuple habitoit, & continua d'être fidéle aux Romains, quoiqu'entierement chaſſés d'Eſpagne,

jusqu'au régne de Suintila.

Alors les Cantabres s'attachérent aux Goths en se reservant la liberté de vivre selon leurs propres loix & leurs anciens usages. Les Mores qui débarquérent ensuite dans l'Andalousie, & se rendirent Maîtres d'une grande étendue de pays, n'empêcherent pas les Cantabres de demeurer dans leurs Montagnes. Ainsi il est constant, par une tradition bien suivie, que les Cantabres de notre temps descendent de ces mêmes Cantabres, qui étoient si estimés deux cens ans avant l'expédition d'Auguste contre ce même peuple.

Quelque Critique objectera peut-être que ce n'en est pas assez pour prouver que les Cantabres sont la postérité de cette premiere Colonie, qui vint peu après la confusion des langues, s'établir en Espagne. L'Auteur s'est mis d'avance en état de se défendre. Dans le Discours préliminaire de son Dic-

tionnaire Basque, il a montré que la Langue Basque est une Langue Mere, & qui s'est toujours conservée parmi le peuple particulier qui la parloit. On se contente souvent de moins pour s'assurer d'une succession non interrompue en pareille matiere. Comme nous donnerons bientôt dans ces Mémoires un Extrait de cette Dissertation préliminaire, venons à la situation & aux limites de l'ancienne Cantabrie : c'est le principal objet de l'Auteur dans le présent Ouvrage. Strabon & Ptolomée ne sont pas d'accord sur l'étendue du pays des Cantabres. Il est évident que Ptolomée les resserre dans des limites trop étroites. Ils n'eussent jamais résisté à des ennemis aussi puissans que ceux qui avoient entrepris de les subjuguer. Il est très-vraisemblable que les Provinces de Biscaye, d'Alava & de Guipuzcoa étoient renfermées dans l'ancienne Cantabrie. Dès que la lan-

gue Latine eut cessé d'être en usage dans l'Espagne, & qu'on eut discontinué de se servir des mots de Cantabre & de Cantabrie, tous les Historiens & tous les Géographes ont parlé de ces trois Provinces, comme du vrai pays qui avoit été occupé par les Cantabres. Mariana même, qui étend les limites des anciens Cantabres beaucoup plus que ne fait l'Auteur, a toujours regardé les mots de Cantabres & de Biscaïe comme des termes synonymes. On sçait que le Tite-Live Espagnol, après avoir écrit son Histoire en Latin, la traduisit en Castillan, & on y trouve partout que ce qu'il appelle *Cantabres* en Latin, il l'appelle *Biscaye* en Espagnol. S'il ne joint pas à chaque fois le Guipuzcoa & l'Alava à la Biscaye, c'est que regardant le mot de Cantabres comme le nom de plusieurs peuples unis ensemble par la langue & les loix, il regarde aussi la

Biſcaye, comme le nom commun des trois Provinces : de plus il eût été fort déſagréable pour la douceur du ſtile, de mettre les noms de trois Provinces, chaque fois qu'on eût traduit le nom de *Cantabres.*

Le P. de Larramendi employe plus de la moitié de ſa Diſſertation à raſſembler tout ce que les Anciens & les Modernes ont dit en faveur de ſon ſentiment, & il réfute en détail tout ce qu'on y oppoſe. C'eſt une néceſſité d'omettre toutes ces recherches, pour arriver à la dixiéme ſection où il montre, par la conformité des mœurs & des uſages, que les habitans des trois Provinces ſi ſouvent nommées, ſont les vrais deſcendans, & la poſtérité légitime des anciens Cantabres. Strabon nous apprend que les Anciens Cantabres ne permettoient point aux étrangers de s'établir dans le pays, ce mêlange eût nui infailli-

blement à la nation, en y introduisant des nouveautés. Cette pratique subsiste dans les trois Provinces, & c'est par-là qu'elles se sont si bien conservées. Les Espagnols même n'y sont souferts qu'après des informations très-exactes & très-sures de noblesse & d'une vie irréprochable. Ce sont des attestations qu'on exige à la rigueur. Ce trait mérite une attention singuliére & vaut les meilleures preuves. Les peuples des trois Provinces ressemblent aux anciens Cantabres par d'autres endroits ; & comme il n'y a ni Province ni Royaume dans toute l'Espagne qui ose se vanter d'une pareille ressemblance, non plus que de parler la Langue Basque, qui fut la langue de la premiere Colonie des Descendans de Noë, établie dans ce Continent, il est naturel d'en conclure, que c'est dans les Provinces de Biscaye, de Guipuzcoa & d'Alava que se trouvent les Des-

cendans des anciens & fameux Cantabres.

ARTICLE LXXVI.

LA THEORIE ET LA Pratique du Jardinage, où l'on traite à fond des beaux Jardins appellés communément Jardins de plaisance & de propreté &c. Par M.... de l'Académie Royale de Montpellier, IV[e] Edition &c. A Paris, chez Mariette rue S. Jacques, 4°. MDCC. XLVII.

L'Histoire de ce Livre montre qu'il y a des Flibustiers Littéraires, qui s'emparent du bien d'autrui sans scrupule, sans façon & quelquefois avec impunité. Avant cette Edition qui est la 4[e], on a souvent mis à contribution ce très-bel Ouvrage, on l'a même attribué au Sieur Alexandre le Blond, qui n'y a d'autre part que d'avoir fourni les desseins de plu-

ſieurs planches. Pour prévenir de ſemblables hoſtilités, glorieuſes dans un ſens & fort déſagréables dans un autre, l'Auteur, toujours ſans ſe nommer, revendique ſes droits, il les confirme même par des additions conſidérables, qui ſont à l'égard de ſes Plagiaires, comme les *ſic vos non vobis* de Virgile furent à l'égard de Bathylle, la preuve & le châtiment du brigandage.

Il n'eſt ici queſtion que des Jardins de plaiſance & de propreté. C'eſt aux Princes & aux *Lucullus* du ſiécle, qu'il appartient de mettre en œuvre toutes les obſervations répanduës dans cet ouvrage. Les petits particuliers, les hommes avides du gain ou ennemis de la dépenſe, doivent ſe procurer d'autres lectures: on ne manque pas de livres qui traitent de la ſcience du potager, & de la culture des arbres fruitiers. Pour un Rapin qui a chanté les fleurs, que de

Poëtes ont célébré le jardin du Fermier, & les Eſpaliers du Bourgeois œconome! Pour un Ecrivain tel que celui-ci, qui ſe borne au plaiſir & à la magnificence, combien d'autres n'ont ſongé qu'à l'utile! Et ceci ſe trouve en proportion avec les goûts dominants, avec les uſages journaliers: car pour un grand Seigneur qui décore ſes Jardins d'allées, de boulingrins, de paliſſades, de boſquets &c. que de milliers de peres de famille cultivent

. . . Lactucas, & humi naſcentia fraga!

Præd. Ruſt. L. IX.

Notre Auteur, comme Rapin & comme Vaniere, entre dans ſon ſujet par le choix du terrain. C'eſt un vrai préſent de la nature qu'un lieu dont l'expoſition eſt ſaine, le terroir fertile, l'eau ſalutaire, la vuë agréable & le voiſinage commode. Des jardins ne peuvent

qu'être charmants dans une telle situation, pourvu que le Dessinateur ne manque pas son coup. Quelquefois l'Architecte, qui bâtit le Château d'un Seigneur ou d'un *Plutus*, réussit partout, hors dans les Jardins. Ceci est une affaire de décoration, & de goût, non simplement d'architecture. Quelquefois on s'adresse, pour cette partie si essentielle, à de mauvais Praticiens, qui n'ayant jamais manié que la béche & le rateau, se mêlent de donner des desseins. On paye cher la présomption de ces Aventuriers : comme ils n'ont ni sçavoir ni imagination, ils exécutent tout suivant la même méthode ; ils n'ont égard ni aux qualités particulieres du terrain, ni aux difficultés qui peuvent s'y rencontrer, ni aux variétés qu'un œil connoisseur désire, &c.

» On peut distinguer, dit notre » Auteur, quatre maximes fon- » damentales pour bien disposer

» un jardin : la premiere de faire » céder l'Art à la nature ; la se» conde de ne point trop offus» quer un jardin ; la troisiéme de » ne le point trop découvrir ; & » la quatriéme de le faire toujours » paroître plus grand qu'il ne l'est » effectivement.« De ces principes, on entre dans un détail mêlé d'observations sur les plus beaux Jardins d'auprès de Paris, & semé de critiques contre les goûts bizarres qui se glissent en cette matiére. On donne de suite six planches de desseins magnifiques. Il n'y a guéres que des Millionnaires qui puissent exécuter tout ceci en grand ; mais on en voit toujours les plans avec beaucoup de plaisir. Nous disons à peu près la même chose des diverses espéces de Parterres, des Allées, Contre-allées, & Palissades, des Bois, Bosquets, Boulingrins, Portiques, Berceaux, Treillages, &c. On décrit ici tous ces ornemens avec

une exactitude & une entente qui charment le Lecteur, qui le transportent en quelque sorte dans ces lieux enchantés. Si l'Auteur a un *Tivoli*, comme on n'en peut guères douter, ce doit être la plus jolie chose du monde. Nous ne croyons pas qu'il invite, comme Horace, ses amis à venir voir des troupeaux couchés à l'ombre; des ruches à miel; des treilles chargées de raisins: mais bien plutôt des labyrinthes, des théâtres de verdure, des platebandes émaillées de fleurs, des ornemens de tous les goûts & de toutes les espéces.

Il faut lire avec soin cette premiere partie de l'Ouvrage que nous analysons: c'est comme le plan général de la Science des Jardins. L'Auteur, dans les trois autres parties, embrasse certains objets de pratique. Il parle d'abord de la maniere de tracer sur le terrain. Cette matiére pouvoit

être fort géométrique, mais *on ſacrifie*, dit l'avis préliminaire, *la gloire de paroître ſçavant au deſir de ſe rendre intelligible à tout le monde.* Ainſi quelques notions ſur les inſtruments de l'Arpenteur & du Jardinier ; un détail de 20 pratiques contenant tout l'art de tracer ſur le terrain ; une inſtruction ſur la maniere de lever un plan, de préparer un ſol, de fouiller & de tranſporter des terres ; une ſuite d'obſervations par rapport aux terraſſes & aux eſcaliers qui font un des plus grands ornements des Jardins ; un Chapitre concernant la méthode de préſenter un deſſein entier : c'eſt là tout ce qu'embraſſe la ſeconde partie, & les planches diſtribuées partout montrent à l'œil le réſultat des preceptes. On ne prétend pas ici que les Jardiniers ordinaires ſoient grands deſſinateurs : on les ſuppoſe même purs Méchaniciens, purs ouvriers ſans étude & ſans éducation. C'eſt

pour cela qu'on les conduit pas à pas depuis la ligne droite, jusqu'à l'exécution des desseins les plus composés.

Nous dirons cependant que ce seroit bien le cas de souhaiter l'établissement de ces écoles gratuites de dessein, dont nous parlions, il y a quelque tems, dans nos Mémoires. Car quelle différence entre un Artiste instruit de jeunesse à tracer sur le papier, & un manœuvre qui ne procede jamais que par routine, qui n'a ni vuë, ni sentiment des belles choses, qui ne conçoit rien à des A & des B qu'on lui montre dans un plan!

Quære duces operi eximios, artisque
Magistrum.

Dit le P. Rapin, en traitant la matiere qui nous occupe. Il en faut toujours revenir là, & ne supposer dans les ouvriers en second,

que des bras & des outils, point de tête ni d'intelligence.

La troisiéme partie expose tout l'Art de planter, en-tant qu'il peut convenir aux Jardins de propreté. L'Auteur entre en matiére par un chapitre tout nouveau sur la division des plantes, leur anatomie, leur multiplication, & la distribution de leur séve. Il prend les choses dès leurs éléments, s'il est permis de parler ainsi; il conduit le Lecteur par toutes les routes de cette partie de l'Histoire naturelle; il remarque, d'après les plus habiles Observateurs, que la séve ne circule pas dans les Arbres comme dans le corps humain; qu'elle monte simplement des racines au sommet des branches, & que de là elle s'évapore, ou bien, dans des soirées fraîches, elle descend vers les racines; ce qui est plutôt un flux & reflux qu'une circulation. Ainsi, selon cette Théorie, il faudroit retrancher du Poë-

me de Vaniere ces quatre vers qui ſont pourtant fort beaux :

Succus enim tenues ſubit abs radice meatus,
Pervaditque comas, & vertice lapſus ab alto
Circuit; ac latè plantam defertur in omnem,
Sanguis ut humanos circumvagus irrigat artus.

Præd. L. VI.

Le choix des Arbres eſt pour un Jardin comme le choix des pierres pour un bâtiment ; & d'autant plus que toutes les opérations des Architectes ſe tranſportent aujourd'hui par imitation dans les Jardins de magnificence. On y place des Portiques, des Colonnades, des Galeries, des Sales, des Théâtres &c. Les Arbres ne ſe refuſent à aucune de ces décorations. L'Orme, le Tilleul, la Charmille, reçoivent ſous le ci-

ſeau, tous les ordres de l'Architecture antique.

Il faut lire ici les diverſes méthodes d'élever, de cultiver, d'entretenir, de rétablir les plans qui ſervent à l'embelliſſement des Jardins. Quoique l'Auteur n'oublie rien en cette matiére, on conçoit que ſa prédilection a du être pour l'Oranget.

Unde ſuum accedit decus hortis, & ſua
ruri
Gratia.

Rapin. Hort. l. 11.

Cet Arbre a, pour ainſi dire, ſon quartier d'hyver, on le met à couvert des frimats, on l'enferme dans des ſerres qui ſont comme ſes Citadelles; & il y a encore mille précautions à prendre pour que le froid de nos contrées ne pénétre pas dans ces aſiles. Notre Auteur expoſe toutes les qualités d'une bonne ſerre; la forme & la capacité des caiſſes; l'ordre ſelon

lequel on doit ranger les Orangers dans un Jardin; la meilleure maniere de les tailler, de les arroser, de les labourer, de les garentir des insectes, de guérir les infirmes, de prévenir leur destruction totale.

On trouve à la fin de cette troisiéme partie deux Chapitres très-instructifs sur les Fleurs, ornement si nécessaire aux Jardins, objet de tant de soins pour les Fleuristes de profession. » Qu'on s'imagine, dit M. D.... un homme » mystérieux, toujours inquiet, » toujours craintif, qui se releve » la nuit dans les gelées pour couvrir ses fleurs, qui laboure, arrose & sarcle continuellement » ses platebandes, qui en passe » les terres au crible fin, & les prépare différemment pour chaque » espéce, qui fait un mémoire » écrit par ordre de ses platebandes, avec les noms & portraits » de chaque Fleur, qui aussitôt

» que ses fleurs sont passées, léve
» leurs oignons & les serre dans
» des boëtes & tiroirs chacun dans
» sa caze, en envéloppe d'autres
» dans du papier, & qui pardessus
» tout cela garde ses fleurs com-
» me un trésor, & n'en laisse ap-
» procher qu'avec des yeux ja-
» loux, on aura une idée vérita-
» ble d'un grand Fleuriste. C'est
» par-là que l'entêtement de ces
» Curieux pour leurs fleurs de-
» vient si grand, qu'il ont estimé
» un Oignon de Tulippe jusqu'à
» cent pistoles & plus, & même
» pour rendre uniques leurs beaux
» Oignons, ils ont souvent la
» malice d'en écraser les cayeux. «

L'Auteur condamne des soins si superflus, & il ne laisse pas de donner toutes les régles nécessaires, pour élever les plus belles fleurs; pour en décorer un Jardin pendant huit mois de l'année. Mais passons à la IV[e] partie qui fait le mérite principal de cette

nouvelle Edition. C'eſt un Traité d'Hydraulique convenable aux Jardins. On commence par un Chapitre tout élémentaire, où l'on compare les ſolides avec les liquides; le poids des liqueurs entr'elles; les diverſes Machines Hydrauliques, qui ſont les Pompes, les moulins & leurs différentes eſpéces. Le ſecond Chapitre traite de l'origine des fontaines: on trouve ici tous les ſentimens; mais l'Auteur embraſſe le plus autoriſé aujourd'hui, le plus conforme aux expériences, & le plus facile à expliquer. Dans ce ſyſtême, les fontaines doivent leur naiſſance aux vapeurs ou parties aqueuſes qui s'élévent des mers, des fleuves, des lacs, des étangs, des terres humides &c. Ces vapeurs ayant été condenſées dans la moyenne région de l'air, retombent en pluye ou en neige ſur le haut des Montagnes, d'où par de petites ouvertures & fentes de

Rochers, elles pénétrent la ſurface des terres vaporeuſes, & s'arrêtent ſur des lits de glaiſe ou de pierres dures qu'elles ne peuvent percer. Ce ſont les réſervoirs qui fourniſſent dans le bas des montagnes ces ſources abondantes qu'on en voit couler.

Seu quod per montes altos tellure ſub ipſâ
Imbribus è cælo ruptis, nivibuſque ſolutis
Multarum ſeſe vis plurima cogit aquarum,
Ima petens, donec jam copia viribus auctis
Erumpat vallo, campiſque inſultet apertis.

C'eſt ainſi que le P. Rapin exprime ce ſentiment, auquel il préfere néanmoins l'idée de la circulation générale des eaux de la mer: hypothèſe improbable & preſque abſurde; mais exprimée dans les

plus beaux vers du monde par ce Chantre immortel des Jardins.

C'eſt ſurtout par rapport aux Jardins de plaiſance que ſe verifie l'Oracle célébre de Pindare : *l'eau eſt la meilleure choſe du monde.* On peut ajouter qu'elle eſt la plus docile, la plus ſuſceptible de toute ſorte de changements, de jeux & d'agréments. Le premier ſoin de quiconque dreſſe un beau Jardin, doit donc être de chercher des eaux, de les raſſembler, de les ménager, de les niveller: ſujets d'autant d'inſtructions méthodiques dans le livre de notre Auteur. Il donne auſſi la maniere de jauger & de meſurer les eaux: ce qui forme un Chapitre très-important, parcequ'on y apprend qu'il paſſe plus d'eau par deux petits orifices circulaires que par un ſeul qui en eſt le double. C'eſt le réſultat de pluſieurs expériences faites avec beaucoup de ſoin. Ainſi les diſtributeurs des eaux ne devront plus

croire qu'ils accordent plus, en donnant un pouce d'eau, qu'en donnant deux demi-pouces, ou quatres quarts de pouce. C'est absolument le contraire; & ceux qui auront lu ce livre, & qui solliciteront ensuite quatre quarts de pouce, au lieu du pouce entier, pouront paroître modestes ou dupes, tandis qu'effectivement ils seront très-intéressés, & très-adroits.

Il faut encore sçavoir calculer la dépense des eaux, leur vitesse leur élévation & leur poids. Toute cette Théorie est précédée de quelques regles sur les proportions & sur l'extraction de la racine quarrée, après quoi l'on entre dans une suite de formules qui expriment les diverses propriétés géométriques des Jets-d'eau, & leurs comparaisons soit entr'eux, soit avec les réservoirs, soit avec les différents ajutages. Le chapitre suivant qui est le VII. traite de la conduite des eaux tant dans la

campagne que dans les Jardins. Il y a une fort grande différence entre conduire des eaux pour faire des réſervoirs, & les conduire pour former des Jets dans un Jardin. Le premier cas demande des Aqueducs, des rigoles, des pierrées &c. Le ſecond ſuppoſe des tuyaux de plomb, de grès, de bois, de fer, de cuivre rouge: Car telles ſont toutes les matiéres qu'on peut employer dans ces travaux, en obſervant de pourvoir à la commodité, à la durée, à la ſureté. Mais quelle doit être la proportion des tuyaux ou des conduites? Elle dépend de la hauteur des réſervoirs, & de la ſortie des ajutages, afin que la colonne d'eau puiſſe mieux ſurmonter la colonne d'air qui lui fait obſtacle, & que la viteſſe dans les tuyaux ſoit égale. Les Fontainiers ont pris pour maxime de donner aux tuyaux le quadruple de l'ajutage; ce qui n'eſt point exact, & ne peut

peut ſervir dans tous les cas. Notre Auteur part d'un principe qu'il dit fondé ſur l'expérience & qui eſt qu'un jet venant d'un réſervoir de 52 pieds de haut, demande une conduite ou tuyau de trois pouces de diametre, & un ajutage de ſix lignes de diametre; d'où il tire quelques formules qui rempliſſent le reſte du VIII. Chapitre. Nous voudrions pouvoir le ſuivre dans le Chapitre ſuivant où il parle de la conſtruction des Baſſins, des Caſcades, des Buffets d'eau & des réſervoirs: cette matiére eſt toute gracieuſe & rappelle ce qu'il y a de plus agréable dans les magnifiques Jardins qui ornent les Palais voiſins de Paris. Des planches exactement gravées peignent ſurtout aux yeux les Caſcades de ces demeures enchantées, &, pour ſatisfaire pleinement les Etrangers, qui ne peuvent s'inſtruire que par les relations & la lecture, on donne dans le Chapitre XI. un Etat

de la diſtribution des Eaux qui ornent les plus beaux Jardins, en commençant par ceux de Verſailles. Ce détail n'eſt pas ſeulement curieux, il ſuppoſe dans l'Auteur des recherches, des attentions, & une connoiſſance très-étenduë de tout ce qui a occupé les fameux Artiſtes Auteurs de tant de merveilles. L'ouvrage ſe termine par des réfléxions judicieuſes ſur l'entretien annuel des Eaux & des Fontaines. Rien de plus commun que de voir les plus belles Eaux du monde abandonnées ou négligées; des Caſcades qui ont fait l'admiration de tous les Connoiſſeurs entierement détruites; des baſſins qui ont couté des ſommes immenſes, totalement dégradés, ou même deſſéchés. Tel eſt le ſort d'une infinité de Jardins délicieux. En changeant de Maîtres, ils perdent leur agrément, leurs richeſſes. Le P. Rapin célébroit autrefois les Eaux de Ruel, & l'on en

trouve à peine aujourd'hui des veſtiges. On n'a plus que le plaiſir de lire les beaux vers qui en conſacrent la mémoire.

En finiſſant cet extrait, trop court pour un livre de cette importance, nous reconnoiſſons que les Plagiaires qui ont tâché de ſe l'attribuer avoient au moins le jugement ſain & le gout délicat; mais cela ne fait qu'augmenter la grandeur de leur crime: c'eſt à peu près le cas de ceux qui font profeſſion de voler des fleurs & des médailles. On les redoute d'autant plus qu'ils ſçavent mieux choiſir.

ARTICLE LXXVII.

CATALOGUE DE LA Bibliotheque de feu M. Burette, Medecin de la Faculté de Paris &c. 3 volumes. A Paris chez Martin, ruë Saint Jacques.

LA Bibliothèque d'un homme de Lettres décèle ſa profeſſion, ſon goût & ſes talens. Sans connoître M. Baluze, on auroit deviné, en parcourant le Catalogue de ſes livres, que c'étoit un Abbé livré aux recherches de l'Antiquité Eccléſiaſtique. Et quiconque n'auroit jamais oui parler de M. Burette, jugeroit aiſément, par les trois volumes que nous indiquons ici, qu'il étoit Phyſicien, Médecin, Antiquaire, & Muſicien.

Ce Sçavant a vêcu 82 ans : il n'y a qu'une vie de cette amplitude, qui puiſſe fournir à un Particulier comme lui, les moyens

d'assembler tant de richesses littéraires. Notre Roi Charles V. avoit autrefois mille Volumes dans sa Bibliothèque du Louvre, & M. Burette en laisse plus de 15 mille à ses héritiers. Quelle disproportion dans tous les sens ! mais aussi quelle différence de siécles !

On met à la tête de ce Catalogue un Mémoire sur la naissance, les études & les ouvrages de celui qui fut le maître, &, pour ainsi dire, le créateur de ce trésor d'érudition. On avoit déja tracé son éloge dans le Journal des Savans, & l'on reconnoît, en le lisant, que M. de Boze, Auteur de cet Article, l'a travaillé en ami, en Confrere, & en bel-Esprit. Ce sont en grande partie les mêmes traits qu'on répéte à l'entrée du Catalogue. On y ajoute quelques particularités curieuses ; & du témoignage de ces deux monuments, résulte une connoissance assez parfaite de feu M. Burette. Nous

ne pouvons plus que marquer ici les principaux emplois de ce docte Personnage.

Son pere grand Musicien, & célèbre Joueur de Harpe le forma de bonne heure aux délicatesses de son Art. Dès l'âge de huit ans, le petit Burette toucha l'Epinette, & deux ans après, il joua de la Harpe avec son pere en présence du feu Roi Louis XIV. qui aimoit cet Instrument, à cause de sa nouveauté, ou plutôt à cause de son antiquité rajeunie. Jamais le Démodocus de l'Odyssée ne mania la lyre si jeune, quoiqu'on le dise Elève d'Apollon & des Muses: jamais il ne joua en si bonne compagnie, quoiqu'on lui donne pour auditeurs la Cour d'Alcinoüs & le *prudent* Ulysse.

La musique ne pouvoit remplir seule tous les moments du jeune Burette. Il se cultiva dans les lettres presque à l'insçu de ses parents; il osa même porter ses vuës

à une profession toute différente de celle de son pere. Il se déclara pour la médecine; Apollon inspire, dit-on, Esculape & Terpsichore, & il est écrit quelque part qu'Orphée connoissoit aussi bien les maladies des hommes que les charmes de la lyre.

M. Burette, Docteur en Médecine & exerçant son Art avec succès, ne diminua rien de son application aux Belles-Lettres, aux Langues, à l'Histoire ancienne; & l'Harmonie eut toujours des droits particuliers sur ses inclinations. C'est ce qui paroît dans les Mémoires qu'il a fournis constamment aux excellents recueils de l'Académie des Belles-Lettres. Car un esprit aussi cultivé ne pouvoit manquer d'être promptement admis dans cette Compagnie. Il entra de même au Collége Royal en qualité de Professeur: il fut agréé pour travailler au Journal des Sçavans; il reçut la commission de

Cenſeur Royal des Livres. Mais n'oublions pas une de ſes fonctions principales; celle de Médecin de M. l'Abbé Bignon. Ce grand Protecteur des Sciences faiſoit à peu près comme François I. Tous ceux qu'il choiſiſſoit pour rendre quelques ſervices à ſa perſonne étoient des hommes acquis à l'Etat, aux lettres, à la gloire de la Nation. Il fallut bien, par exemple, que Guillaume Cop Médecin de François I. ſe chargeât d'attirer en France tous les Sçavans étrangers qu'il pouroit découvrir; & il fallut que M. Burette, Médecin du Bibliothécaire de Louis XIV. donnât ſes avis & ſes ſoins pour augmenter, pour perfectionner la Bibliothéque; on cite 1300 nouveaux Volumes d'Hiſtoire naturelle & de Médecine qu'il ſuggera: c'étoit le nombre de ceux qu'on remarquoit ſur l'ancien Catalogue. Ainſi les lumieres d'un habile homme, mirent tout d'un coup autant

de richesses, dans ces deux facultés, qu'on avoit pu en rassembler, durant l'espace de trois ou quatre siécles.

La Bibliothéque du Roi auroit pu faire perdre courage à un homme passionné pour les livres, mais moins solide que M. Burette. Quand on entre dans ce Sanctuaire des Arts & des Sciences, & qu'on vient à réfléchir ensuite sur le peu qu'on est en état de faire, pour se procurer quelque chose dans le même genre; on seroit tenté de ne rien faire du tout, & de laisser la Majesté Royale dépositaire unique de l'érudition, comme elle l'est de toutes les forces de l'Etat. Ceci n'est pourtant qu'une tentation, & un bon esprit ne doit pas y succomber. M. Burette prit si bien le contrepied du découragement, qu'il a formé durant sa vie le recueil immense qu'on nous présente. Heureusement il n'avoit ni femme, ni enfans, ni soins do-

mestiques, ni ambition. Sa passion unique étoit d'acquerir des Livres, de les bien sçavoir, de les conserver avec une sorte de jalousie. Il eut, dit-on, le petit défaut de ne vouloir jamais en prêter aucun : défaut qu'on pardonneroit moins aux gens de lettres, s'il y avoit plus d'attention & de bonne foi parmi les emprunteurs. Or c'est de cette Bibliothèque si chérie que nous devons dire présentement quelque chose, en parcourant les trois volumes du Catalogue.

Il n'y a rien de si arbitraire que l'ordre d'une Bibliothèque, par rapport au Maître qui la possede. Il en est à peu-près de cela comme de la disposition d'un jardin de plaisance. Les Artistes prescrivent des regles pour le parterre, pour les bosquets, pour l'orangerie, pour les eaux : mais le goût ou le caprice du Proprietaire s'éleve, quand il lui plaît, au-dessus des principes de l'Art ; il range tout à

ſa maniere, ſauf les droits de la critique, quand les fins Connoiſſeurs viennent à jetter un coup d'œil ſur toute cette ordonnance. M. Burette ne diſtinguoit que quatre claſſes dans ſa Bibliotheque : les Belles-Lettres, les Sciences & les Arts, les Hiſtoriens & les *Miſcellanea*. C'eſt l'arrangement qu'on ſuit encore dans le Catalogue imprimé : car l'eſtime qu'on avoit pour le Maître, n'a pas permis qu'on s'écartât des diſpoſitions où ſe trouvoit ſon Cabinet quand il a ceſſé de le poſſeder. Il eſt évident que, ſi le ſieur Martin Imprimeur du Catalogue, eût donné là un coup de ſon Art, les diviſions auroient été plus multipliées, les éditions mieux ſuivies, tout, en un mot, plus régulierement ordonné pour une diſtribution publique. Il faut donc ſe donner la peine de lire tout ce Catalogue, ou preſque tout, afin de ſçavoir eſtimer la grandeur & le mérite

du trésor qu'il annonce. On y compte 10191 Articles : ce qui doit produire plus de 15 mille Volumes, vu la multitude des Ouvrages qui sont en plusieurs tomes.

Sous l'article des Belles Lettres, les Grammairiens & les Lexicographes sont parfaits. A l'exception de la Grammaire & du Dictionnaire Basque, qui n'étoient point encore parvenus à la connoissance de M. Burette, nous remarquons ici les Livres élémentaires de toutes les Langues mortes & vivantes, d'Europe & Etrangeres.

La Théologie n'est abondante qu'en ce qui concerne les Bibles : Encore *l'in-folio* de cette partie est-il peu fourni, & l'on n'y remarque aucune édition singuliere. L'in-4°. & l'in-12 sont mieux ; & l'on y trouve le Nouveau Testament Basque, dont nous parlions il y a quelque tems, comme d'une curiosité. Pour les Commentaires

de l'Ecriture & les Peres, très-peu de chose: il y a quelques Commencemens de Peres Grecs, mais nulle suite, nul corps qui puisse paroître considérable. M. Burette s'est jetté un peu plus de côté des Controversistes & des Antiquités Ecclésiastiques, presque point dans la Classe des Sermonaires; si l'on en excepte quelques anciens tels que Olivier Maillard, Michel Menot, & Jean Clerée, qui furent les Bourdaloues du siécle de Louis XII. & de François I.

L'Article des Sciences & des Arts contient des détails très-étendus sur l'Histoire naturelle. Qu'on s'arrête, par exemple, à l'endroit qui traite des eaux, soit ordinaires, soit minérales, on est étonné de la multitude de Livres que M. Burette avoit rassemblés en ce genre. Toutes les parties de la Médecine viennent ensuite, & sont dans un ordre & avec une abondance, qui ne se trouvent

peut-être point ailleurs. Nous n'y voyons pourtant point d'édition purement Grecque des Ouvrages d'Hippocrate ; preſque point de Médecins Arabes, & nous y avons cherché inutilement un *Raſis* *, livre apparemment peu utile, mais qui peut piquer la curioſité à cauſe du trait que raconte Gabriel Naudé, dans ſes Additions à l'Hiſtoire de Louis XI. Il dit que ce Prince voulant emprunter un Mſ. de *Raſis*, appartenant à la Faculté de Médecine de Paris, il fallut que Jean de la Drieſche, Préſident des Comptes, conſignât 12 marcs d'argent, avec 20 ſterlins, & qu'il donnât nne caution pour 100 écus d'or. Cela prouveroit peut-être que Louis XI. avoit pour les Livres de Médecine quelque choſe de ces attentions reſpectueuſes, dont il honoroit ſon Médecin Coctier, l'homme du monde

* Médecin Perſan imprimé pour la premiere fois en 1486.

le moins digne de la faveur d'un ſi grand Roi.

Dans l'Article de l'Hiſtoire, on trouve des morceaux très-curieux ; ſurtout en ce qui concerne les Antiquités, & les pays étrangers. Notre Hiſtoire de France n'eſt pas auſſi parfaite qu'elle pouroit être ; & nous croyons que l'Hiſtoire littéraire eſt mieux : ſurtout à cauſe de l'attention qu'a eu M. Burette de ſuivre & de completter les ouvrages périodiques, tels que les Journaux de France, de Hollande, de Leipſic & des autres pays Etrangers. Ce trait ſeul pouroit caractériſer un Bibliothécaire, un amateur des livres ; étant très-rare de trouver des ſuites en cette matiere. Il arrivera peut-être dans un ſiécle que les corps complets des Journaux Littéraires ſeront auſſi difficiles à former que les ſuites de médailles.

Il y auroit mille autres choſes à obſerver dans ce Catalogue ;

qu'on faſſe une attention particuliere aux recueils qui s'y trouvent; aux traités particuliers ſoit ſur certains objets de Médecine, ſoit ſur quelques faits hiſtoriques. Nous pouvons dire que le poſſeſſeur a pu connoître ſeul tout le prix de ſon Cabinet, parceque lui ſeul a pu apprécier tous les ſoins qu'il lui en a couté pour le créer. Il ne faut plus, pour acquerir quelques parcelles de ce tréſor, que de la conſtance & de la longanimité, afin de l'emporter ſur des rivaux hommes de Lettres & jaloux de vaincre. Ces combats, ces longues ſéances, pour parvenir à la poſſeſſion d'un livre qu'on ſouhaite, dégoutent un peu les gens pacifiques ou occupés d'ailleurs. On aimeroit mieux les ventes tranquiles, lorſque le prix eſt marqué ſur chaque livre, ſans ſurfaire, ſans vouloir tromper, ſans chercher à profiter de la ſimplicité des acheteurs. Mais aujourd'hui la licitation eſt

à la mode, & l'on dit que c'eſt l'avantage de la ſucceſſion : Raiſon démonſtrative pour ſoutenir longtems ce négoce littéraire.

ARTICLE LXXVIII.

PRINCIPES DU DROIT naturel par J. J. Burlamaqui Conſeiller d'Etat, & ci-devant Profeſſeur en Droit naturel & civil à Génève. A Génève chez Barillot & fils 4°. pp. 352.

SI tous les hommes ſe connoiſſoient eux-mêmes, les livres qui traitent des éléments de la Morale, des principes du droit naturel, ſeroient très-rares & très-rarement admirés. Quel Docteur ſe hazarderoit à ne répéter dans un Volume que des choſes déja connuës de tout le monde? Quel Lecteur donneroit des éloges à des inſtructions qui lui ſéroient déja infiniment familieres?

Mais le commun des hommes ne ſe connoît point : la très-grande partie du genre humain vit ſans réfléxion. Par cette raiſon les Philoſophes ont toujours beau jeu. Notre ignorance & nos foibleſſes ſont pour eux un fonds inépuiſable, à peu près comme les maladies du corps ne ceſſeront jamais d'occuper & d'enrichir les Médecins.

Le Livre dont nous allons parler a de la réputation, parce qu'il procéde clairement & méthodiquement; parce qu'on ſent que l'Auteur a du s'interroger lui-même avant que d'écrire. Il partage ſon travail en deux Traités. Dans le premier, il parle des principes généraux du droit, & dans le ſecond il développe tout ce qui regarde les loix naturelles. Les principes du Droit ſe tirent de la nature de l'homme; & à cette occaſion l'on déduit ici toutes les facultés de notre ame: Entendement,

volonté, liberté ; & les propriétés de chacune de ces choſes, & les objets divers qui en dépendent, & les mouvements qui en ſont inſéparables, & les défauts qui ſe rencontrent dans leurs exercices reſpectifs : tout cela s'analyſe, ſe ſuit philoſophiquement ſous la plume de M. *Burlamaqui*. On croit entendre un Profeſſeur appliqué à inſtruire de jeunes Elèves de Philoſophie, ou un Mathématicien qui poſe ſes axiomes, ſes *Poſtulata*. Nous trouvons dans cette doctrine toute la perfection du meilleur Traité Scholaſtique, mais nous y remarquons auſſi la même ſéchereſſe ; & l'on auroit bien tort de reprocher à l'Auteur que l'imagination l'a ſervi malgré lui, ou qu'elle lui a fait voir les objets partout où ils ne ſont pas.

Voici néanmoins un point où il peut paroître ſemblable à Malebranche ; c'eſt quand il dit que

le *vrai fait aussi un des principaux objets de la volonté*, parce que le vrai est un bien, & que la volonté tend en général à tout ce qui est *bien*. Cela ne l'empêche pas de dire ailleurs, que la vérité est *l'objet propre de l'entendement*, & qu'ainsi *la perfection de cette puissance de notre ame est de connoître distinctement la vérité*. Il y a toute apparence que cela retombe dans la doctrine ordinaire des actes *Elicites* & des actes *Commendés :* c'est-à-dire qu'on attribue le *vrai* à la volonté en-tant que cette Faculté applique l'entendement à examiner les rapports d'un sujet ; & que le *vrai* est néanmoins pris pour l'objet propre & naturel de l'entendement ; en-tant que cette Faculté acquiesce aux découvertes que ses réflexions lui procurent. C'est ainsi que les merveilles philosophiques cessent la plupart d'être des merveilles ; quand on vient à les développer.

Comme il eſt question de diriger les actions des hommes, il falloit bien donner ici des notions de l'eſſence & de l'exiſtence de la liberté. Nous voyons avec plaiſir que M. *Burlamaqui*, quoique Proteſtant, a ſur cet objet capital des principes aſſez ſûrs ; qu'il fait conſiſter le libre arbitre de l'homme dans la puiſſance de ſe déterminer ; qu'il réclame en faveur de ce libre arbitre le ſentiment intérieur ; la perſuaſion de tous les hommes ; les idées du bien & du mal, du vice & de la vertu ; les caractéres de l'amitié, de la reconnoiſſance, de la haine, des reproches ; toute l'économie des loix, des châtimens, des récompenſes. La liberté, conclut-il, *eſt en quelque ſorte la clef du ſiſtême de l'humanité ; l'ôter à l'homme, c'eſt tout bouleverſer & tout confondre*. Il faut donc aujourd'hui rayer à Genéve tout le ſecond chapitre du ſecond livre de l'Inſ-

titution de Calvin, & une multitude d'autres endroits des Ouvrages de ce Réformateur, l'ennemi mortel du libre arbitre, aussi bien que Luther son modéle.

M. *Burlamaqui* distingue aussi, comme on fait dans les Ecrits de l'Ecole, le *Volontaire* & le *Libre*; l'*Involontaire* & le *Nécessaire*; la *nécessité Physique* & la *nécessité morale*. En général tout ce livre est fort en définitions: il vous dira, par exemple, que *l'entendement perfectionné, & consideré comme ayant actuellement des principes qui font connoître & discerner le vrai & l'utile*, est ce qu'on appelle proprement *la Raison*. Nos Lecteurs diront que c'est la *Raison sans sel* de Rousseau, & ils acheveront peut-être malignement le vers; oubliant qu'il y a une distance infinie entre un Livre de Jurisprudence, & une Epitre en stile de Marot. Mais quoiqu'il en soit, notre Auteur vous dira encore que

là vertu consiste dans *la force & l'habitude de se déterminer toujours bien*, c'est-à-dire, *de ne vouloir que ce que la raison dicte, & de ne se servir de sa liberté que pour choisir le meilleur.* Et par une foule d'autres définitions, on arrive enfin à un Chapitre III. qui dit *que l'homme ainsi constitué*, c'est-à-dire, doué de ses facultés, *est une créature capable de direction morale, & comptable de ses actions.* Nous ne croyons pas que personne dispute contre ce principe, qui ne regarde encore que l'homme considéré selon ses facultés internes. On trouve à la suite un fort beau morceau sur les Etats de l'homme, c'est-à-dire ses diverses situations à l'égard des êtres qui l'environnent. *Etats primitifs & originaires* soit par rapport à Dieu, soit par rapport à la société, soit par rapport à la constitution & aux besoins de notre propre corps. *Etats accessoires ou adventifs*, tels que

ceux de famille, de mariage, de parenté, de propriété, de gouvernement &c. » Il y a cette différen» ce, dit notre Auteur, entre l'é» tat primitif & l'état acceſſoire, » que le premier étant comme at» taché à la nature de l'homme & » à ſa conſtitution, telles qu'il les » a reçuës de Dieu, cet état eſt, » par cela même, commun à tous » les hommes. Il n'en eſt pas ainſi » des Etats acceſſoires, qui ſup» poſant un fait humain ne ſçau» roient par eux-mêmes, convenir » à tous les hommes indifférem» ment; mais ſeulement à ceux » d'entr'eux qui ſe les ont procurés.

Ce que nous remarquons encore avec plaiſir dans cet endroit, c'eſt le développement des contraires; ainſi l'état de *ſociété* améne l'explication de l'état de *ſolitude*. L'état d'empire & d'*autorité* fait naître des principes ſur l'état de ſoumiſſion & de *dépendance*. Il ne manque à toute cette doctrine

trine que d'être un peu revêtuë de caractéres, d'exemples, de traits qui engagent, qui attachent le Lecteur. Quand Ciceron, qui étoit aussi bon Jurisconsulte qu'excellent Orateur, raisonnoit sur les devoirs de l'homme, il paroit son discours, il l'égayoit modestement: c'étoit un Moraliste disert, & nous croyons que tels furent la plûpart des Philosophes d'Athénes: Platon & Plutarque nous pouroient servir d'exemples. Mais que dirons-nous d'Homére, dans qui Horace trouvoit plus de Philosophie que dans tous les Maîtres du Portique? Que dirons-nous d'Horace lui-même, qui contient peut-être plus de science du droit qu'il n'y en a dans toute la compilation de Trebonien? Et n'oublions pas notre Télémaque, notre La Bruyere, qui sçavent si bien assaisonner leurs préceptes. L'essentiel aujourd'hui dans les leçons de Morale est de cacher la robe, le bonnet & le ton

Magiſtral du Profeſſeur: quelque jour un bel Eſprit prendra le livre de M. *Burlamaqui*, fera diſparoître l'appareil de l'école, introduira d'élégants interlocuteurs, placera nos mœurs, nos défauts, nos travers, peindra nos ridicules, & parmi une multitude de portraits gliſſera les définitions, les 1°. 2°. 3°. du Docteur de Genève : on ne s'appercevra ſeulement pas de l'inſtruction, ou plûtôt on en profitera, ſans en dévorer l'amertume. Souhaitons que cette production Littéraire & Philoſophique paroiſſe bientôt.

On nous apprend ici que l'homme doit ſuivre une regle dans ſa conduite; que la regle ſuppoſe un but, une fin; que la derniere fin de l'homme eſt ſon bonheur; que le deſir du bonheur eſt inſéparable de la raiſon; que l'homme ne peut parvenir au bonheur que par la raiſon; que la raiſon eſt donc la régle primitive de l'homme, d'où

l'on conclut que le droit, dans le sens le plus général, n'est *autre chose* que *tout ce que la raison reconnoît certainement comme un moyen sûr & abrégé de parvenir au bonheur, & qu'elle approuve comme tel.*

Cette longue suite de principes pouroit paroître au coup d'œil quelque chose de trop absolu, de trop séparé des notions de Dieu, souverain Maître, & premier Auteur de toutes les Loix. Nous craignons même qu'on ne réclame contre l'Axiome que *la derniere fin de l'homme est son bonheur.* Or voici la méthode de M. *Burlamaqui.* 1°. Il consacre sa seconde partie à expliquer les rapports, qui nous lient à Dieu comme Legislateur. Dans cette premiere partie que nous analysons, il se borne aux notions abstraites : c'est comme la Logique de son livre, ou comme la Théorie la plus transcendante de sa Morale. 2°. Ce

principe que *la derniere fin de l'homme est son bonheur* ne signifie autre chose, sous la plume de notre Philosophe, sinon que nous tendons nécessairement à la félicité; que le mouvement de notre ame vers le bonheur entre dans toutes nos déterminations; qu'il nous est absolument impossible de nous attacher à la poursuite d'un objet qui ne seroit pas un bien pour nous. *Telle est*, dit-il, *la nature de l'homme, qu'il s'aime nécessairement lui-même, qu'il cherche en tout & partout son avantage, & qu'il ne sçauroit jamais s'en détacher. Nous desirons naturellement le bien & nous le voulons nécessairement &c.* Ainsi cet Auteur appelle *derniere fin* ce que d'autres nomment *motif* naturel & indélibéré. Il convient du reste que Dieu nous a faits pour lui-même; qu'il nous a donné des loix pour manifester sa gloire; que nous devons par conséquent le

connoître, & nous attacher à lui comme au ſouverain bien. La ſeconde partie, encore une fois, roule ſur ces principes ; s'il s'y trouve quelque choſe de défectueux, quelque trait moins exactement conduit, nous le remarquerons, & nous oſerons le rectifier.

Il faudroit tranſcrire ici tout ce que dit notre Auteur de la nature de l'obligation ; du droit, & du pouvoir ; des droits naturels & des droits acquis : des droits rigoureux & des droits imparfaits ; des droits de liberté, de propriété, de domaine ; d'empire & d'autorité &c. Arrêtons-nous un moment à l'idée qu'il nous donne de l'obligation : Il en établit la ſource dans la *raiſon*, entant qu'elle montre la convenance des objets, la route du bonheur, & les motifs d'agir. Il croit que les Juriſconſultes, qui font entrer la notion d'un *Supérieur* dans la nature de l'obligation, ne remon-

tent pas jusqu'au premier principe, qui doit être la *raison* même, en-tant qu'elle fait connoître, & qu'elle approuve l'autorité de ce *Supérieur*. Mais, sans vouloir disputer contre un adversaire de la force de M. *Burlamaqui*, nous dirons cependant que l'idée *d'obligation* nous semble renfermer celle de *châtiment* contre les prévaricateurs du devoir. Or l'idée de *châtiment* renferme aussi celle d'un *vengeur*, & par conséquent d'un *supérieur*. La *raison* qui montre & les droits du supérieur, & la Justice du châtiment, & la faute du prévaricateur, ne paroît être en tout ceci que comme une *condition présupposée*, non comme le premier principe ou la cause directe de l'obligation. La *raison* sert à tout comme un flambeau dont on ne peut se passer : mais pour déterminer, pour spécifier la nature de toutes choses soit morales soit Physiques, il faut, ce

ſemble, recourir à un principe plus immédiat & moins général.

Les quatre derniers Chapitres de cette premiere partie traitent I. De la loi en général. II. Des fondements de la ſouveraineté, ou du droit de commander. III. De la fin des loix, de leurs caractéres & de leurs différences &c. IV. De la Moralité des actions humaines. En tout ceci, mille notions très-approfondies, très-bien placées, & très-dignes d'être luës. Le Chapitre ſurtout qui traite *des fondements de la ſouveraineté* eſt d'autant plus curieux que l'Auteur y réfute les ſentiments de Hobbes, de Pufendorf, & de M. Barbeyrac. Il ne ſuffit pas, ſelon M. *Burlamaqui*, qu'un être ſoit plus fort, plus excellent, ou même qu'il ait la qualité de Créateur, pour qu'il ſoit conçu avoir *droit de ſouveraineté :* Il faut dire que ce droit *dérive d'une puiſſance ſupérieure, accompagnée de ſageſſe &*

de bonté. Il y a ici une petite subtilité : c'est que, si l'on supposoit le Créateur sans sagesse & sans bonté, on ne concevroit dans la créature aucune *obligation de raison ;* mais seulement une *contrainte Physique :* nous remarquons que la pénétration de cet Auteur le fait tomber quelquefois dans ces Hypothéses qui débordent peut-être hors du plan de sa Morale.

Le reste dans un autre Article.

ARTICLE LXXIX.

HISTOIRE DES HOMMES Illustres de l'Ordre de S. Dominique, &c. Par le R. P. A. Touron, Religieux du même Ordre, Tome III. Chez Babuty, rue S. Jacques, à S. Chrysostôme, & Quillau Pere, rue Galande, à l'Annonciation, vol. in-4°. 1746.

CE troisiéme Volume est orné, comme le précédent, d'une

lettre écrite à l'Auteur de la part de Sa Sainteté à laquelle tout l'ouvrage eſt dédié. Il n'eſt pas moins bien rempli que les deux premiers, & de ce grand nombre d'illuſtres qu'on y trouve, il n'y en a pas un ſeul, qui n'y ſoit à bon droit.

Livre XVII. *S. Vincent Ferrier* occupe ce livre tout entier, & il n'en falloit pas moins, pour bien faire connoître l'Apôtre du XIV. ſiécle. L'Eſpagne l'a vu naître, & il l'a remplie de l'éclat de ſa Doctrine, de ſes converſions ſans nombre, & de ſes Miracles. Il n'a pas moins brillé en Italie; la France a recueilli les derniers fruits de ſon Apoſtolat, & poſſéde ſes ſacrées reliques. Le P. Touron croit que c'eſt pendant le ſéjour qu'il fit à Paris à la ſuite du Cardinal de Lune Légat de Clément VII. qu'il compoſa pluſieurs des Traités de piété que nous avons de lui; & ce fut peu de tems après ſon re-

tour en Espagne, qu'il prédit à Don Alphonse de Borgia qu'il seroit Pape & qu'il le canoniseroit. La Prophétie fut accomplie dans ses deux points. Soixante ans après, Borgia âgé de plus de 78. ans monta sur le Trône Pontifical, sous le nom de Callixte III. & mit au nombre des SS. celui qui l'avoit fait jouir si longtems d'une si douce esperance, qu'il n'avoit jamais perduë.

Vincent n'est pas le seul Saint, qui ait été engagé dans le Parti des Anti-Papes d'Avignon; mais personne n'ignore ce qu'il a fait pour la réunion de l'Eglise, & pour détacher le Roi d'Arragon de l'obédience de Benoit XIII. Notre Auteur reléve fort bien sur ce dernier point le Continuateur de M. Fleuri.

Le Chancelier Gerson ayant appris que des Pénitents Publics suivoient partout le S. lui en témoigna quelque inquiétude, dans une lettre qu'il lui écrivit de Cons-

tance pour l'inviter au Concile; le Docteur paroiſſoit craindre que ces Pénitents ne fiſſent revivre la Secte proſcrite des Flagellans; mais le P. Touron montre fort bien la différence eſſentielle, qu'il y avoit entre les uns & les autres, la Foi ſincére & la piété exemplaire des Pénitents d'Eſpagne, le bon ordre que le Saint leur faiſoit obſerver, & les ſages précautions qu'il prenoit pour prévenir les abus. Gerſon avoit auſſi inſinué dans ſa lettre, qu'on ne trouvoit pas bon que Vincent Ferrier parlât dans ſes Sermons du Jugement dernier, comme ſi ce jour étoit proche; mais, dit le P. Touron, le Saint » ne parloit de ce grand événe» ment, que comme en avoient » parlé pluſieurs Peres dans les pre» miers tems de l'Egliſe, & com» me en parloit l'Apôtre même, » lorſqu'il diſoit, que le Myſtére » d'iniquité commençoit à s'opé» rer. «

Livre XVIII. *Le B. Alvarés de Cordouë*, dont le culte a commencé preſque auſſitôt après ſa mort, & a été confirmé en 1741. par le Pape Benoit XIV. prêchoit déja dans la Caſtille & dans l'Andalouſie avec le fruit que ne manque guères de produire un zéle vraiment Apoſtolique, ſoutenu d'une éminente ſainteté, lorſque Saint Vincent Ferrier commença de faire entendre ſa voix dans le Royaume de Valence & en Arragon. » La vocation à l'Apoſtolat, » la charité, le zéle, & tout ce qui » peut attirer la confiance des » peuples parurent les mêmes dans » ces deux Miniſtres de la Parole. » L'un avoit peut-être plus de ta- » lents; l'autre n'avoit ni moins » de doctrine, ni moins de piété. » Mais on n'a pas été auſſi atten- » tif à nous apprendre le détail » de ſes actions, & les autres cir- » conſtances de ſa vie.

Dominique de Florence Evêque

d'Albi & Archevêque de Toulouse, n'étoit point de la Ville dont il porte le nom, comme quelques-uns l'ont cru. MM. de Sainte Marthe & le Bullaire de son ordre assurent qu'il étoit de la famille des Florents de Marseille. Il fut envoyé par Clément VII. Pape d'Avignon, en qualité de Légat en Castille à l'occasion des troubles qui agitoient la minorité de Henri III. & il s'y comporta avec beaucoup de sagesse, de fermeté, & de modération. Il travailla beaucoup à éteindre le schisme qui désoloit l'Eglise.

Il étoit déja Archevêque de Toulouse, lorsque Charles VII. qui n'étoit encore que Dauphin le nomma Premier Président du Parlement, qu'il établit dans cette Ville en 1419. Quelque tems après ce Parlement condamna à mort, & fit executer un Blasphémateur, l'Archevêque présidant avec cinq Conseillers Clercs. » On est éton-

né, dit le P. Touron, qu'après plus
» de 40 ans d'Episcopat, Domini-
» que de Florence, dont on loue
» d'ailleurs l'érudition & les lumie-
» res, ait pû ignorer les loix de
» l'Eglise sur ce point, ou qu'il ait
» cru en être dispensé en vertu de
» sa charge. » Il entreprit en effet
de le persuader, & voulut s'appuyer
des exemples des Lévites &
des Phinées : mais on lui répondit
que l'Eglise de J. C. étoit bien différente
de la Synagogue : qu'il ne
s'agissoit point de sçavoir, si elle
pouvoit accorder une dispense de
la loi, qui défend à ses Ministres
de contribuer en quelque maniere
que ce soit à la mort d'un homme,
puisqu'il ne l'avoit pas demandée;
& on prétendit qu'il avoit encouru
l'irrégularité. L'affaire fut portée
au Pape, qui envoya sur les lieux
un Commissaire, avec ordre d'absoudre
ad cautelam, l'Archevêque
& ses Officiers. L'Archevêque se
soumit, & se démit de sa char-

ge. Il fut, dit La Faille, dans ses annales, un des plus grands personnages de son siécle, sçavant, pieux, & fort éloquent.

Martin Porée Evêque d'Arras, fut Confesseur & Conseiller du Duc de Bourgogne, son Souverain, & Légat du Concile de Constance auprès des Rois de France & d'Angleterre. Il se passa quelque chose d'assez vif dans ce même Concile entre lui & le Chancelier Gerson. Celui-ci vouloit faire confirmer par cette Assemblée la Sentence de l'Evêque de Paris contre le Plaidoyer du Docteur Jean Petit. L'Evêque d'Arras s'y opposoit fortement, & réussit en partie. Il seroit à souhaiter, dit le P. Touron, qu'il eût eu une meilleure cause à défendre; mais il n'est pas vrai, comme quelques Ecrivains l'ont avancé, que l'Evêché d'Arras ait été la récompense du zéle qu'il témoigna pour défendre l'honneur de son Prince;

puiſqu'il y avoit ſept ou huit ans, qu'il étoit Evêque.

Le B. Conradin de Breſſe, ne doit encore ce glorieux titre qu'à la voix du peuple ; mais ſes vertus, ſes travaux pour le ſalut des ames, la fermeté qu'il fit paroître à Bologne, lorſque le Pape aſſiegeoit cette Ville, la maniere miraculeuſe dont il vécut dans un cachot, où on l'avoit enfermé à cette occaſion ſans lui rien donner à manger ; le refus qu'il fit du Cardinalat, que Martin V. lui offrit ; ſa mort au ſervice des malades dans une contagion publique font juger que cette voix des peuples eſt la voix de Dieu même, qui d'ailleurs, dit-on, atteſta ſa ſainteté par pluſieurs miracles.

Jean de Puinoix, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt un petit Bourg du Diocèſe de Limoges, fut dans l'obediénce de Benoit XIII. Général de l'Ordre de S. Dominique, enſuite Confeſſeur

du Pape Martin V. Nonce Apostolique, Evêque de Catane, & Viceroi de Sicile. Tant de titres, l'union intime qu'il entretint avec Saint Vincent Ferrier, & la confiance de plusieurs Souverains, ne permettent pas de douter que Jean de Puinoix n'ait été un homme d'un grand mérite, & ce que le P. Touron nous apprend du détail de sa vie confirme parfaitement cette idée.

Livre XIX. le Cardinal *Jean de Casanova* s'est surtout distingué par ses négociations auprès d'Alphonse Roi d'Arragon, qu'il réussit enfin à réconcilier avec le Pape Martin V. Il ne servit pas avec moins d'ardeur le Pape Eugene IV. en faveur duquel il écrivit son Traité *de la Puissance*, où il ne fait point difficulté de traiter de Schismatiques les PP. du Concile de Basle. » Peut-être, dit notre » Auteur, *qu'il eût été mieux reçu* » *& lu avec plus de plaisir*, *s'il*

» *avoit été écrit* avec plus de mé-
» nagement & de modération.

Louis de Valladolid fut Docteur de Paris, Confesseur de Jean II. Roi de Castille, & son Ambassadeur au Concile de Constance. Son mérite, qui parut surtout au sujet de la fameuse capitulation de Narbonne, & la confiance, dont le Pape Martin V. l'honora toujours, firent jetter les yeux sur lui, pour le Généralat de son Ordre, qu'il refusa.

Jean Nyder Théologien & Prédicateur célébre en Allemagne fut Légat du Concile de Basle pour la réunion des Hussites à la Foi Catholique, & il fit plus par la persuasion, qu'on n'avoit pu faire par la force des armes. On verra dans son éloge deux de ses lettres aux Chefs de ces Sectaires, qui méritent d'être luës. Il ne demeura attaché au Concile de Basle, dit le Pere Touron, » que jusqu'à ce
» que, par des vûes secrettes de

» quelques Membres du Concile,
» les choſes furent portées à cette
» extrémité, qu'on entreprit de
» faire le Procès à un Pape Lé-
» gitime, & de nommer de ſon
» vivant un autre Souverain Pon-
» tife. « Juſques-là, il avoit cru le Concile néceſſaire pour ramener les Huſſites.

Cet Article & le ſuivant qui eſt l'éloge de *Jean de Raguſe*, Préſident du Concile de Baſle, & Ambaſſadeur à Conſtantinople, contiennent des détails très-intéreſſans pour l'Hiſtoire de l'Egliſe dans ces tems critiques & orageux. Les ſentiments ſont fort partagés ſur la fin de la vie de Jean de Raguſe; les uns prétendent qu'il ſuivit juſqu'au bout le parti du Concile de Baſle; & que l'Antipape Felix V. le fit Evêque d'Argos, & Cardinal. D'autres au contraire aſſurent qu'il embraſſa celui d'Eugene IV, lequel le nomma à l'Evêché d'Argos. Le P. Touron croit

que l'erreur des premiers vient de ce qu'ils ont confondu Jean de Raguſe avec Jean de Segovie; cependant le P. Echard qui s'eſt apperçu de la mépriſe, n'a pas laiſſé de ſe déclarer pour le premier ſentiment.

On peut joindre à ces deux illuſtres *André Archevêque de Rhodes*, lequel brilla beaucoup dans le Concile de Conſtance, & fut employé avec honneur par le Pape Martin V. & Eugene IV. Il étoit né Grec & ſchiſmatique, & il devint un des plus ardents défenſeurs de l'Egliſe Latine. Notre Auteur, qui le ſuit pas à pas dans ſes légations & dans ſes voyages, donne une fort grande idée de ſon mérite, & en cela il eſt d'accord avec l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ces tems-là.

Le Continuateur de M. l'Abbé Fleuri nous repréſente *Jean de Montenigro* comme un zélé défenſeur de la Foi Catholique au Con-

cile de Florence, où, au jugement des Grecs mêmes, il confondit Marc d'Ephèſe. On a imprimé dans les Actes de ce Concile le diſcours qu'il y prononça; ſon éloge eſt ſuivi de celui de *Pierre de Palerme*, qui mourut à Palerme, où il étoit né, & non pas à Bologne, comme l'a cru M. Dupin. Il eſt dans le Martyrologe de Sicile avec le titre de bienheureux; & ce fut en effet un de ces hommes Apoſtoliques dont Dieu ſe plaît à autoriſer la miſſion & la ſainteté par de grands ſuccès & des Miracles.

Livre XX. *Saint Antonin.* Ce grand Archevêque de Florence avoit reçu au Baptême le nom d'Antoine, qu'on trouve dans tous ſes Ouvrages manuſcrits, dans la plupart de ſes Hiſtoriens, & dans la Bulle de ſa canoniſation. Le P. Touron nous donne un précis fort bien fait de ſa vie; & comme il avouë qu'on ne doit pas ſe plain-

dre que les Ecrivains de ſon tems ayent négligé de nous apprendre ce qui pouvoit appartenir à ſon Hiſtoire, nous nous croyons diſpenſés d'entrer dans aucun détail ſur la vie d'un Saint ſi généralement connu. Notre Auteur parlant de ſa *Somme Doctrinale ou Hiſtorique*, s'en tient à la critique ſage & modérée que M. Baillet en a faite, & croit qu'on peut douter ſi ceux qui en ont parlé moins avantageuſement, l'ont lue avec aſſez d'attention, ſurtout M. Dupin, & le Continuateur de M. l'Abbé Fleuri ſon Copiſte, qui diſent que ce n'eſt qu'une compilation tirée de pluſieurs Hiſtoriens ſans beaucoup de choix. M. Dupin, qui nomme S. Antonin Archevêque de Naples, connoiſſoit peut-être, dit le P. Touron, auſſi peu l'ouvrage, que ſon Auteur.

Nous nous arrêterons encore moins à l'Art. de *Leonard de Chio*, Archevêque de Metelin. Son hiſtoi-

re, dit notre Auteur, eſt d'autant plus curieuſe, qu'on ne ſçauroit la ſéparer de celle du dernier renverſement de l'empire Romain en Orient. Mais il n'eſt pas poſſible de l'abréger plus que n'a fait le P. Touron. L'Abbé Ughelli, en parlant de *Barthelemi la Paſſe*, ou de *Lapacciri*, s'eſt trompé en diſant qu'il avoit été Evêque de Cortone, & cette erreur eſt la ſuite de pluſieurs autres où il eſt tombé. Son Evêché étoit Coron, dans le Pelopponéſe. Le P. Echard, qui a fort bien relevé l'Auteur Italien, s'eſt mépris lui-même en confondant le Maître des Ecoles du Sacré Palais, avec le Maître du Sacré Palais, emploi qui a toujours été occupé par un ſeul, & depuis Saint Dominique, n'eſt point ſorti de ſon Ordre. La Paſſe diſputa beaucoup contre Marc d'Ephèſe, lequel, dit le Continuateur de M. l'Abbé Fleury: » s'é-
» chauffa tellement & eut tant de

» dépit de n'avoir pas satisfait aux » raisons de Barthelemi de Flo» rence, (*a*) qu'il en tomba ma» lade, & mourut en fort peu » de jours. « Mais ce même Ecrivain a avancé sans preuve que Barthelemi avoit été tué dans la bataille où Amurat défit Huniade. Cet Evêque, après qu'Amurat se fut rendu Maître du Pelopponése se retira dans un convent de son Ordre en Italie, & y finit saintement ses jours.

Livre XXI. *Jean de Turrecremata* tiroit son nom de la petite Ville de *Torquemada*, dont ses parens étoient seigneurs. Il avoit déja accompagné Louis de Valladolid au Concile de Constance, lorsqu'il vint à Paris pour se perfectionner dans les saintes lettres. Il y enseigna la Théologie & le Droit Canon, & se fit une si grande réputation de science & de vertu,

(*a*) On donnoit souvent ce nom à Barthelemi La Passe.

qu'il

qu'il fut employé dans les plus grandes affaires de l'Eglise. Eugène IV. se l'attacha en le nommant Maître du sacré Palais. Il le créa depuis Cardinal, & il fut Evêque de Sabine. L'élection de Nicolas V. qui fut son ouvrage, n'est pas le moindre service, qu'il ait rendu à l'Eglise; il obtint de ce Pape une Bulle en faveur des Juifs convertis, cruellement persécutés à Tolede, & il travailla beaucoup pour réunir les Princes Chrétiens contre les Infidèles. Au milieu d'une vie si occupée, il trouva encore du tems pour composer les grands Ouvrages, que nous avons de lui. Il est peu d'hommes célébres, à qui les Historiens ayent rendu plus de justice.

Ils ne l'ont pas moins renduë à *Lopez de Barrientos*, qui fut précepteur de l'Infant D. Henri de Castille, Confesseur du Roi Jean II. successivement Evêque de Segovie, d'Avila & de Cuença, &

qui refuſa l'Archevêché de Compoſtelle. Mariana en parle ſouvent, comme d'un des plus grands Hommes de ſon ſiécle, & il fut en effet très-célébre par ſa probité, ſa droiture, la ſainteté de ſa vie, ſes talens, & les importans ſervices qu'il rendit à ſon Souverain, dont il ſoutint le Trône ébranlé par l'ambition des Grands & la révolte des peuples. On peut juger combien il lui en couta, par le caractére du Roi, & par celui de l'Infant; » ſi le premier ne » manquoit pas de génie, il l'a- » voit plus propre pour les Scien- » ces, que pour le Gouvernement. » Selon Mariana, il aimoit mieux » s'entretenir avec des Sçavans » dans ſon cabinet, que de régler » avec ſes Miniſtres les affaires » du Royaume. Il les négligeoit, » & cette négligence jointe à l'au- » torité ſans bornes, qu'il laiſſa » prendre à quelques favoris, ex- » poſa l'Etat à une infinité de révo-

» lutions..... D. Henri n'avoit au-
» cune des qualités de ſes Auguſtes
» Prédéceſſeurs &c. »

Livre XXII. le *B. Mathieu Carrieri de Mantouë* fut un grand Saint, célébre par beaucoup de converſions éclatantes, toujours occupé de ſa ſanctification & de celle des autres. Le Saint Pere, qui gouverne aujourd'hui l'Egliſe, a autoriſé & étendu le culte, qu'on lui rendoit depuis longtems. Son éloge eſt ſuivi de celui de trois Généraux de l'Ordre de Saint Dominique, dont le ſecond fut dépoſé par le Pape Pie II. & rétabli par Paul II. qui dépoſa auſſi le troiſiéme, lequel, non plus que ſon Prédéceſſeur, paroît n'avoir pas mérité ces traitements. Ce fut ſous ſon Généralat, que ſe fit en préſence du Pape cette fameuſe diſpute entre les Dominicains & les Franciſcains au ſujet du ſang, que N. S. répandit pendant ſa Paſſion. Ceux-ci ſoute-

nant, après Saint Jacques de la Marche, qu'on ne lui devoit aucun culte, & ceux-là prétendant le contraire. Les uns & les autres firent paroître beaucoup d'érudition, & de modération. Il parut que le Pape, & les Cardinaux penſoient comme les Dominicains, mais Sa Sainteté ne décida rien.

Pierre Niger habile Théologien, célébre par ſes diſputes publiques à Ratiſbonne, eſt Auteur du *Clypeus Thomiſtarum*, compoſé pour défendre la Doctrine de Saint Thomas contre tous ſes Adverſaires, & d'un Traité ſur les caractéres du véritable Meſſie. *Pierre de Bergame* a auſſi beaucoup travaillé ſur les ouvrages de l'Ange de l'Ecole, dont la Lecture faiſoit ſa principale occupation. Il eſt mort à Plaiſance, où l'on prétend que ſon tombeau eſt honoré par le concours des fidéles, & qu'il s'y eſt fait pluſieurs Miracles.

Thomas de Turrecremata, neveu

du grand Cardinal, dont nous avons parlé, fut Confeſſeur & Conſeiller de Ferdinand & d'Iſabelle, & le Premier grand Inquiſiteur d'Eſpagne. Ce fut lui, qui eut le plus de part à l'établiſſement de ce Tribunal, & ſa modeſtie lui fit refuſer l'Archevêché de Séville. Ce fut en partie par ſes Conſeils, que fut commencée la guerre, qui mit les Maures tout-à-fait hors de l'Eſpagne, & il ne contribua pas moins à faire chaſſer les Juifs, qui ne vouloient point embraſſer la Religion Chrétienne. Mariana, ſelon notre Auteur, a exagéré la perte, que fit ce Royaume par cette expulſion. » Naucler, dit-il, cité par M. » Sponde, retranche d'abord qua-» rante-ſix mille familles du nom-» bre de celles, que Mariana dit » être ſorties des Royaumes de » Caſtille & d'Arragon. Il aſſure » encore qu'il leur fut expreſſé-» ment défendu d'emporter, ni or,

» ni pierres précieuſes ; d'ailleurs » tous payérent au Roi une certaine ſomme pour leur embarquement, & pluſieurs eurent » une partie de leurs biens confiſquée, pour avoir contrevenu » à l'ordonnance, qui fixoit le » terme de leur départ. «

Livre XXIII. *Jerome Savonarole.* Notre Auteur n'a pas voulu prévenir le jugement du S. Siége pour donner à cet homme célébre le titre de Martyr & de Bienheureux, quoique pluſieurs Ecrivains, avant le P. Echard, le lui ayent donné, & que dès le Pontificat de Clément VIII. on ait vu à Rome ſon image dans des médailles avec ces mêmes titres ; juſqu'ici cependant Savonarole eſt pour bien des gens un grand problême.

En ſe faiſant Religieux, ſon deſſein étoit de ſervir Dieu dans le dégré de Frére convers, perſuadé qu'il y travailleroit plus ſurement à ſon ſalut ; mais la Provi-

dence en ordonna autrement. Savonarole devint bientôt célébre par un grand nombre de conversions d'éclat, & le plus grand Prédicateur de son siécle. Il n'avoit encore que 27 ans, lorsque S. François de Paule écrivit une lettre, qui est ici rapportée presque en entier & qui est en même tems une Prophétie de ce qui lui est arrivé, & sa justification parfaite; lui-même, dit-on, étant à Bologne, avoit assuré à deux assassins envoyés pour le tuer, que c'étoit à Florence qu'il devoit mourir Martyr.

C'est sur ses Prophéties, qu'on l'a le plus attaqué, & on n'en sçauroit citer aucune qui n'ait eu son accomplissement. Le P. Touron rapporte son Procès & sa mort d'après un Auteur, qui, selon lui, ne sçauroit être suspect: c'est le Continuateur de M. l'Abbé Fleuri; & ce qu'il y ajoute du témoignage de plusieurs Papes, & d'autres personnes éminentes en dignité &

en vertu, ſurtout de S. Philippe de Néri, en faveur de ſon innocence, de ſa doctrine, & de ſes écrits, paroît bien capable d'expliquer le Problême à ſon avantage.

Livre XXIV. *Paul Juſtiniani de Moneglia*, étoit de la branche des Juſtiniani de Gênes. Il fut Maître du Sacré Palais, & en cette qualité, il fut un des Commiſſaires nommés pour faire le Procès à Pierre d'Aranda, Evêque de Calahorra, qui avoit été Majordôme du Pape Alexandre VI. & non point Maître du Sacré Palais, comme l'a cru le Continuateur de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Ce Prélat étoit accuſé de Judaïſme, & de pluſieurs crimes, qui en ſont les ſuites. Juſtiniani fut enſuite nommé Evêque de Chio, où le mêlange des Latins, des Grecs, des Hérétiques & des Schiſmatiques demandoit un Prélat de ſon caractere & de ſa capacité, & Alexan-

dre VI. le fit en même tems ſon Nonce en Hongrie, afin d'engager le Roi à joindre ſes forces avec celles des autres Princes Chrétiens contre les Turcs.

Jean Nanni, vulgairement appellé *Annius de Viterbe*, Maître du Sacré Palais, eſt fameux, dit le P. Touron, par le bien & par le mal, que les Sçavans ont dit de lui. On doit convenir qu'il avoit beaucoup d'eſprit, & une profonde érudition. » Bien loin » de détruire cette idée, conti- » nuë notre Auteur, en l'accu- » ſant d'avoir lui-même fabriqué » toutes les piéces qu'il a données, » ſous d'anciens noms, on ne fe- » roit que la confirmer. Il eſt vrai, » que toutes les qualités de l'eſ- » prit, ſans l'amour de la vérité, » deshonorent plus un Auteur, » qu'elles ne le relevent. A Dieu » ne plaiſe que nous faſſions ja- » mais l'éloge d'un homme, qui » auroit ſi indignement abuſé de

» ſes talens pour combattre, ou
» pour obſcurcir la vérité.«

Après cette déclaration, que tout nous porte à croire ſincére, le P. Touron ſépare ce qui eſt conteſté au ſujet de Nanni, & ce qui ne l'eſt pas, & ne croit pas qu'on puiſſe douter que ce Religieux n'ait été fort habile dans les Sciences divines & & humaines, également verſé dans les Langues & les Lettres Grecques, Latines, Hébraïques, & Caldaïques; qu'il n'ait porté fort loin la connoiſſance des Saintes Ecritures, de la Théologie, & de l'Hiſtoire; que ſa probité, ſes prédications, & quelques uns de ſes écrits, ne lui ayent fait une juſte réputation; qu'honoré de la confiance de deux Papes, il n'ait été conſideré à la Cour de Rome, comme un des plus habiles & des plus recommandables Perſonnages de ſon ſiécle.

On l'a particulierement attaqué

sur ses 17 volumes d'Antiquitez ; sur les Commentaires de la plupart des Ouvrages qu'il a prétendu ressusciter ; sur les 24 premiers Rois d'Espagne, & sur l'antiquité de cette Monarchie. Les plus sçavans hommes du seiziéme & du dix-septiéme siécle se sont échauffés pour ou contre lui, plusieurs & surtout Melchior Cano, ont entrepris de montrer la fausseté de toutes ces piéces, & l'ont traité de fourbe & d'imposteur : mais d'autres ont pris ouvertement son parti, ont accusé à leur tour ses Adversaires d'infidélité, de mauvaise foi, & de supercherie. » Quel-
» ques-uns sans doute, dit le P.
» Touron, avoient pu mériter ce
» traitement, on ne sçauroit dire
» de tous qu'ils n'avoient écrit
» que pour éclaircir la vérité, ou
» pour la défendre ; la passion se
» montre trop dans leurs écrits. «
Il ajoute, qu'il est très-possible que les écrits attribués par An-

nius à d'anciens Auteurs, soient fabuleux, sans qu'il soit coupable de supposition: Que Léandre Albert, dont la probité n'est pas moins connue, que l'érudition, assure qu'il avoit vu autrefois à Viterbe le vieux Manuscrit, d'où Annius a tiré une partie de ces Piéces; que celui de Berose lui avoit été donné à Gênes par son Provincial; qu'il a pu être trompé, en le croyant plus ancien qu'il n'étoit, mais que cela ne donne pas droit de le traiter d'imposteur.

Jean Jucundus de Vérone, selon Onuphre Panvini, son Comtriote & son Contemporain, étoit Religieux de Saint Dominique; cependant il portoit, dans la plupart de ses voyages, l'habit Ecclésiastique, & vivoit en Prêtre séculier. Le P. Echard & Moréri ont cru que la nécessité, où il se trouvoit de vivre hors du Cloître, l'obligea de changer d'habit avec l'agrément de ses Supérieurs, ce

qui n'étoit pas sans exemple. Quoiqu'il en soit, ce fut, dit notre Auteur, un génie universel. Il sçavoit la Théologie, la Philosophie, les Mathématiques, l'histoire, les Belles-Lettres, les Langues; & ses études ayant eu depuis pour objet tout ce qui appartient à l'Antiquité, il devint habile dans tout genre d'érudition. On le compte avec raison, non-seulement parmi les habiles Maîtres, qui ont soutenu l'Architecture dans sa perfection, mais aussi parmi les premiers Restaurateurs de cet Art.

Jules-César Scaliger se glorifie de l'avoir eu pour Maître dans la Langue Grecque. On voit encore à Vérone sur l'Adige le Pont également solide & hardi qu'il y a fait. Après la mort de Bramante, on ne trouva que lui de capable d'entendre ses desseins, & de conduire l'ouvrage de Saint Pierre de Rome. Il garantit Venise de l'inon-

dation dont elle étoit menacée, & on y admirera toujours la Place & le Pont de *Rialto*, dont il a fait le Plan. Louis XII. l'ayant appellé en France, il y fit entr'autres Ouvrages publics, le Pont Notre-Dame & le Petit-Pont, que Sannazar a célébrés dans ces deux vers.

Jucundus geminum impoſuit, tibi, Sequana, Pontem;
Hunc tu jure potes dicere Pontificem.

Ce fut par ſon moyen qu'on découvrit à Paris la plupart des Epitres de Pline. Budée s'eſt fait honneur de l'avoir eu pour Maître en Architecture. Politien a écrit qu'il étoit l'homme de ſon ſiécle le plus laborieux & le plus habile dans la connoiſſance des Antiquités, & Jules Scaliger aſſure, qu'il n'étoit pas moins un *modéle de pieté*, *qu'un tréſor de Sciences*.

Sylveſtre Mozzolini prit le nom de *Prierio* d'un Bourg du Comté d'Aſte, & Léandre Albert n'a pas

craint de dire, que par ſes belles qualités, il avoit autant illuſtré ſa Patrie, qu'Ariſtote la ſienne ; auſſi, ſelon notre Auteur, les petites Villes de *Libanova* & de *Prierio*, ne ſont aujourd'hui connuës que par la naiſſance de ces deux Auteurs. Mozzolini fut en effet un homme d'une grande piété & d'une rare érudition en tout genre, & ſa plume ne fut jamais employée qu'à défendre la vérité & la Religion. Sa réputation l'éleva à la dignité de Maître du Sacré Palais. Il avoit déja publié ſa Somme Morale, connue ſous le nom de *Somme de Sylveſtre* : mais ce ne fut que cinq ans après qu'il fit imprimer à Rome, *les Erreurs de Luther découvertes & ſes Argumens réfutés.* L'Héréſiarque y répondit avec aigreur, & Sylveſtre repliqua avec force. Des Théologiens même Catholiques, n'approuvérent pas tous les principes qu'il avoit établis, ou ſuppoſés, parce

qu'il étendoit trop l'autorité du Pape & du Saint Siége ; d'autres trouvoient que sa censure des propositions de Luther étoit trop dure ; mais on peut douter, dit le P. Touron, si ceux qui blâmoient cette prétendue dureté, ont bien examiné tout le systême du Novateur. Ce qui est certain, c'est que les Evêques, & les Universités qui s'élevérent d'abord contre la nouvelle hérésie, ne la traitérent pas moins durement. Sylvestre a publié lui-même le Catalogue de ses Ouvrages, & il faut s'en tenir à ceux, dont parle le P. Echard ; il est mort à Rome en 1522, au service des Pestiférés. C'est pour l'avoir confondu avec Sylvestre de Ferrare, Général de son Ordre, que M. Dupin & M. Pontas ont avancé qu'il mourut en 1520, à Vannes en Bretagne. Sylvestre de Ferrare même n'est mort qu'en 1528.

Jean Deza n'a point été effacé

à la Cour d'Eſpagne par le grand Cardinal Ximénez. Il fut Archevêque de Séville, puis de Tolède, & Chancelier de Caſtille. Il parut avec éclat dans les Ecoles de Théologie, & ſa réputation le fit choiſir pour Précepteur du fils de Ferdinand & d'Iſabelle, & pour Confeſſeur du Roi. Ce que l'Auteur ajoute qu'il obtint de ce Prince qu'on équiperoit trois Vaiſſeaux avec leſquels Colomb iroit à la découverte du nouveau monde, ne s'accorde pas avec les meilleurs Mémoires de ce tems-là. Ce ne fut point avec Ferdinand, mais avec Iſabelle, comme Reine de Caſtille, que Colomb traita. Ce qui ſuit eſt encore moins éxact. Colomb ne découvrit point la Floride, & ne la nomma point l'*Iſle du Prince.* La Floride eſt un Continent dont Jean Ponce de Léon fit la premiére découverte en 1512. près de 20 ans après celles que fit Colomb. Ce n'eſt point

dans le ſecond, mais dans le premier voyage de celui-ci, qu'il découvrit *Cuba*, & Saint Domingue: mais il eſt vrai que Deza en 1505. étant Archevêque de Séville, ſe joignit à Ximénès pour tâcher de faire rendre juſtice à Chriſtophle Colomb ſur les paroles qu'on lui avoit données.

M. Fléchier convient avec Mariana que Ximénès ne fut nommé Inquiſiteur Général, qu'après la ceſſion libre & volontaire de l'Archevêque de Séville, qui avant que de monter ſur ce grand ſiége avoit occupé ſucceſſivement ceux de Zamora, de Salamanque, de Jaën & de Palencia, & rempli partout les devoirs d'un Paſteur zélé, vigilant, & très-charitable pour les pauvres. Jules II. l'avoit invité au Concile de Latran, avec promeſſe de le faire Cardinal; mais il fut arrêté dans ſon Diocéſe par ſon devoir, auquel il ſacrifia ſans regret la Pourpre Romaine.

Tout occupé du Gouvernement de ſon Egliſe, il ne prenoit point d'autre délaſſement que l'étude. Nommé par Charles-Quint à l'Archevêché de Tolède, il chargea un de ſes neveux de faire agréer ſon refus à ce Prince ; mais les ordres précis du Roi l'obligérent à faire prendre poſſeſſion de ce nouveau ſiége, & comme il ſe diſpoſoit à s'y rendre, il mourut dans un Couvent de ſon Ordre agé de quatre-vingts ans.

ARTICLE LXXX.

LE THEATRE ANGLOIS, Tome VI. à la Haye MDCC. XLVIII. in 12.

CEci eſt la ſuite du bon ouvrage que M. De la Place a entrepris, & qu'il exécute avec courage. Il y a dans la Littérature, comme à la guerre, des Braves que rien ne rebute : & nous pou-

vons bien dire qu'il faut être de ce caractére, pour donner la suite du Théâtre Anglois, qui, depuis Shakespeare, va toujours en dépérissant. Le volume, par exemple, qu'on nous présente aujourjourd'hui, contient trois Tragédies dont la premiere est médiocre; la seconde positivement mauvaise; la troisiéme pleine de défauts, quoiqu'on y remarque quelques beautés. Or notre Auteur s'éleve constamment au dessus de ces désavantages. Il traduit, il analyse, il écrit avec politesse: quelle obligation ne lui ont point les Dramatiques de Londres! Il est à leur égard comme ces Peintres à portrait, qui sçavent donner aux graces surannées, les agrémens de la jeunesse; qui tirent parti des défauts même d'un visage disgracié, pour faire un beau tableau. Entrons dans un petit détail que nous abrégeons fort: car nous sommes persuadés que ces sortes

de Livres ne ſont guéres ſuſceptibles d'extrait. Il faudroit, pour le ſuccès du Journaliſte, que chacun de ſes Lecteurs eût l'Ouvrage en main, afin de ſuivre les Tragédies qu'il renferme; & c'eſt ce qu'on ne peut ni exiger, ni ſuppoſer.

La premiere Piéce du Recueil eſt *Aureng-zeb* par M. Dryden. Ce Dramatique imagine l'Empereur du Mogol, vieux Monarque qui ne conſerve de ſa jeuneſſe, que les tranſports d'un amour ridicule. Il a pourtant une épouſe nommée *Nourmahal*; mais la plus méchante créature du monde. Il a deux fils, *Aureng-zeb*, vertueux; & *Morat*, mauvais fils, mauvais Prince, & tout-à-fait digne de ſa mere *Nourmahal*. Aureng-zeb, fils d'un autre femme, a le malheur de plaire à cette marâtre, qui ne déguiſe, ni ſes folies, ni ſes fureurs. M. De la Place remarque fort bien, que l'Auteur Anglois ne ménage pas ce caractére,

comme M. Racine fait à l'égard de Phedre. Il faut apparemment aux Anglois des couleurs fortes, & des traits qui se voyent de loin. Mais parmi-nous, les honnêtes gens qui ont de bons yeux, les détourneroient pour ne pas voir ces horreurs.

L'Héroine, ou, si l'on veut, l'*Helene* de cette piéce est une *Indamora*, Reine de Cachemire, prise en guerre par les Mogols, mais tellement puissante par ses charmes qu'elle gagne le cœur du vieil Empereur, de ses deux fils Aureng-Zeb & Morat, & d'un Subalterne nommé *Arimant*: autre coup de Pinceau à l'Angloise. Car qui s'avisa jamais, sur un Théâtre poli, de faire contraster ainsi la passion du pere, des enfans, & des domestiques vers le même objet? Et pour qu'il ne manque aucun genre de crime dans ce fol amour, Morat a une épouse très-aimable, dont il est

tendrement aimé, & qu'il traite en esclave.

On conçoit que la passion du vieux Mogol & de ses fils pour *Indamora*, doit bouleverser toute cette famille. Quand *Nourmahal* en est instruite, cela fait un ménage à peu près comme celui de Jupiter & de Junon dans l'Iliade. Enfin après bien des miséres étalées par le mari; bien des scélératesses entreprises par la femme; bien des grossieretés sorties de la bouche de Morat; bien de la patience de la part d'*Indamora* qui, pour une honnête femme, entend trop de mauvais propos; une partie de tout ce monde-là meurt, sçavoir *Morat*, *Nourmahal*, *Mélezinda* Epouse de *Morat* : le vieux Mogol se demet de l'Empire, & le donne à Aureng-zeb qui gagne aussi, à toutes ces disputes, la Reine de Cachemire, objet de sa tendresse.

Nous venons de remarquer que

ces Meſſieurs les Dramatiques Anglois rembruniſſent volontiers leurs Portraits, quand il eſt queſtion du vice. Ils ne ſçavent pas ſi bien repréſenter les vertus. L'héroïſme eſt d'ordinaire manqué. Aureng-zeb a du bon & du médiocre; il ne paroît grand, que parce qu'il contraſte avec un mauvais frere. Quelque Philoſophe nous expliquera peut-être un jour la cauſe de ce goût, ou de ce génie du Théâtre Britannique; pourquoi les Auteurs excédent dans le caractére des Monſtres, & pourquoi ils ſont au-deſſous du vrai dans l'image des grands hommes.

La ſeconde Tragédie de ce recueil s'appelle *l'Epouſe en Deuil.* M. *Congrève* en eſt l'Auteur: Il faut ſuppoſer que ce Dramatique a travaillé dans des circonſtances où la Piéce pouvoit plaire. Aujourd'hui, il ſeroit difficile de concevoir un deſſein plus mince, plus embrouillé, plus mal ordonné.

On

On y voit des tombeaux, des muets destinés à étrangler les gens, des coupes empoisonnées, des prisons &c. avec une multitude d'avantures métaphysiques, hors de vraisemblance, & semblables à celles de nos contes des Fées. Nous épargnons cette analyse au Lecteur pour l'amuser quelques moments par la piéce de *Tamerlan.*

C'est la troisiéme,& M. Rowe qui en est l'Auteur mérite de tems en tems les plus sinceres éloges. On a prétendu y faire le contraste du caractére féroce de Bajazet vaincu, avec les vertus de Tamerlan son vainqueur. On y a semé de petites inclinations entre *Axalla* Prince Italien & *Selima* fille de Bajazet ; entre *Monesès* Prince Grec, & *Aspasie* Princesse de la même Nation; enfin entre Bajazet & la même Aspasie, qui se défend toutefois de vouloir former une alliance avec ce barbare. Tout cela donne quelques situations de

tendresse, sans mettre de vrayes beautés dans le tissu de cette piéce. Les morceaux estimables sont dans le caractére de Bajazet; dans l'entrevuë de ce fier Sultan avec Tamerlan ; dans les sentimens vertueux de ce dernier &c. Nous allons citer des exemples.

(*Acte I. Sc. I.*) On peint ainsi Bajazet: » superbe, impatient, ja-» loux de tout pouvoir, de celui » du Ciel même; enyvré de toute » espéce de fausse gloire; possedé » de l'esprit de domination; fou-» lant aux pieds, confondant tous » les droits; établissant les siens » sur sa puissance, & n'en con-» noissant point d'autres; ses fu-» reurs & sa volonté sont ses » uniques guides. «

Nous ne croyons pas qu'on ait aussi bien gardé le naturel en faisant dire à Tamerlan, la premiére fois qu'il paroît, & avant la Bataille contre Bajazet (*Acte I. Scène II.*) » Hélas dans quelques ins-

» tants la mort & le carnage vont
» changer la face de ces lieux !
» Combien de milliers d'hommes,
» l'intervalle d'une heure tient-il
» maintenant ſuſpendus entre la
» vie & les eſpaces immenſes de
» l'éternité ? Cette plaine ſi riante
» à nos yeux ne nous offrira bien-
» tôt qu'un tableau d'horreur. «
On dira que cela eſt bien dévot pour un Tartare, & il eſt certain en général qu'un grand Roi ne s'amuſe pas, au moment d'une Bataille, à déplorer le malheureux ſort de ceux qui périront dans la mêlée.

Tamerlan eſt mieux, quelques pages après, lorſqu'il rapporte au Ciel ſes ſuccès militaires : ce ſentiment religieux eſt d'un Héros, de quelque nation qu'il ſoit. (*Acte II. Scène III.*) » Ç'en eſt
» trop, mes amis : vous me trai-
» tez en Uſurpateur, en m'attri-
» buant une gloire que je ne dois
» qu'aux Cieux. L'homme peut-il

» se prévaloir de ses Conquêtes ?
» Méprisable Pygmée, lui sied-il
» d'affecter l'orgueil d'un Géant ?
» Peut-il dire, mon bras a fait ceci ?
» Ridicule grandeur des hommes !
» Mortels audacieux, tâchez de
» vous connoître &c. «

Une des plus belles Scènes de cette piéce est la cinquiéme du second Acte. Bajazet y paroît avec Tamerlan, l'un toujours féroce quoique dans les fers, l'autre toujours modéré dans l'usage de sa victoire. M. De la Place a traduit ce morceau en Vers, & il faut le lire pour sçavoir estimer son travail : Nous n'en citons que les cinq Vers suivants. Tamerlan dit à Bajazet :

Ainsi donc, sans effroi ;
Tu vois le bras du Ciel appésanti sur toi !
Coupable sans remords, & Tyran sous ta chaîne,
Rien ne peut ébranler ton orgueil ni ta haine.

Implacable Adversaire à mes pieds abattu,
Quel seroit donc mon sort, si tu m'avois vaincu ?

Une autre Scéne aussi traduite en vers est la V. de l'Acte III. où un Dervis reproche à Tamerlan sa victoire sur Bajazet, Prince Musulman; tandis qu'Axalla chrétien est le favori du vainqueur. Ce faux zéle de religion porte le Dervis jusqu'à vouloir poignarder Tamerlan, qui pare le coup & veut bien pardonner encore au meurtrier. Il y a un endroit où ce Prince raisonne peut-être en Tolérant ou en Deïste: le Dervis parlant d'Axalla dit:

Mais ce Prince est chrétien
Il est notre ennemi . . .

Et Tamerlan répond

Le Ciel n'est pas le sien.
Ame de l'univers, pere de la nature,
Le Ciel ne peut haïr la vertu la plus pure;

Les humains à ses yeux tous également
chers,
Quelles que soient leurs loix, ou leurs
cultes divers,
Ressentent les bienfaits de l'Auteur de
leur être,
Et sous différents traits reconnoissent leur
Maître ;
Comme pour les *Croyans*, le Soleil luit
pour eux &c.

A la vérité c'est un Mahometan qui parle, mais outre que dans cette nation, le Tolerantisme est très-rare, on peut croire en général qu'il y a peu de religion dans un homme qui trouve tous les cultes bons, raisonnables, propres à glorifier l'Etre suprême.

Tamerlan étant très-humain, il fait ôter les chaînes à Bajazet ; il donne même à ce Prince une sorte de liberté, dont celui-ci abuse pour former une conspiration contre son vainqueur. Le complot est découvert, & le dénouement de la

Piéce est que Bajazet rentre dans l'horreur de sa prison. Un des défauts de cette Piéce est que la Scène change souvent de lieu : on trouve aussi l'entreprise de Bajazet fort peu vraisemblable. Car comment peut-on supposer que Tamerlan, quelque bienfaisant qu'il soit, le laisse sans gardes, sans surveillants ? La critique de plusieurs autres endroits pouroit nous arrêter longtems : finissons par l'éloge du travail de M. De laPlace, qui éxécute véritablement avec succès cette tâche penible, difficile, ennuyeuse à mille égards. Il a aussi l'attention de ne rien présenter au Lecteur François que de très-modeste, dépouillant ce Théâtre Britannique de ses facéties indécentes, de ses libertés cyniques, & de ce ton grossiérement populaire qui amuse le Batelier de la Tamise.

ARTICLE LXXXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Conclusiones Mathematicas dedicadas al Rey, defendidas por tres Caballeros en el Real Seminario de Nobles &c. C'eſt un Exercice ou Thèſe de Mathématiques, où les matieres ſont fort étenduës. On y promet, ſous l'Article de la Geoſtatique, de rendre compte des obſervations faites au Nord & au Sud par MM. de l'Académie Royale des Sciences de Paris, qu'on nomme tous dans cette brochure, ſans oublier les deux Eſpagnols Dom *Jorge Juan* & Dom *Antonio de Vlloa*, qui ont accompagné les Académiciens François.

Ces Eſpagnols, auſſi Mathématiciens & Obſervateurs, donneront inceſſamment le détail de leurs opérations. D. *Jorge* eſt chargé d'écrire les Obſervations Phyſiques & Mathématiques. D. *Anto-*

nio doit écrire la Relation du Voyage. On dit que l'Ouvrage du premier est déja imprimé, & qu'il a été présenté au Roi. On ajoute que l'Auteur supposant dans sa préface le mouvement de la Terre suivant le systême de Copernic, l'Inquisiteur Général & les Qualificateurs du S. Office ont été sur le point de faire supprimer l'ouvrage; mais que le P. Burriel Jésuite ayant publié un écrit, pour faire voir qu'on ne parloit du mouvement de la terre que comme d'une hypothèse; le livre a passé : ce que les Gens de Lettres ont regardé comme une sorte de prodige : *puede contarse por un Milagreto*, dit la Relation que nous transcrivons.

ITALIE.

De Venise.

Il n'y a peut-être point de pays au monde où l'on imprime autant qu'en cette Ville, & les Presses du Sr. Simon *Occhi* se distinguent entre toutes les autres. Nous allons donner une liste d'Ouvrages imprimés chez lui, & ce n'est que la moindre partie de son Catalogue.

Poësie di Francesco Lorenzini già

Custode Generale d'Arcadia tra gli Arcadi Filacida Luciniano, Raccolte da dotto e diligente Uomo in Roma; e pubblicate in Napoli da Gioseffo Pasquale Cirillo Regio Professore di Leggi, ed alla Illustriss. ed Eccellentiss. Signora D. Isabella Pignone del Carretto Duchessa d'Erce tra gli Arcadi Belisa Larissea in segno di ossequio dedicate. 1746. in-12.

Istoria di tutte l'Eresie descritta da Domenico Bernino, compendiata, ed accresciuta da Giuseppe Lancisi Canonico dell' Insigne Basilica di S. Maria in Trastevere. Tomi quattro. 1746. in-12.

J. Vincentii Gravinæ institutionum juris civilis receptioris Libri IV. Quibus accessit ejusdem Dissertatio de censura Romanorum. 1746. in-12.

L'Istoria de gli Uomini Illustri dell' Ordine di S. Domenico scritta in Lingua Francese dal R. P. Antonio Touron e tradotta nell' Italiana Favella da un Religioso del Medesimo Ordine. Tomo I. 1746. in-8°.

Geografia universale per i principianti, divisa in tre Parti. Opera del P. Sanadon della Compagnia di Gesu'. ora

trasportata dalla Francese nella Toscana favella, con due dizionari Geografici, Italiano Latino, e Latino-Italiano, Parte prima. 1747. in-12.

Vita della Serva di Dio Suor Maria del Crocifisso Monaca professa nel Monastero delle Cappuccine della Città di Mondovi nel Piemonte scritta da un Prete dell' Oratorio di San Filippo Neri. 1747. in-4.

Il Direttore spirituale de' Seminarj secondo lo Spirito di S. Carlo Boromeo opera utilissima à Maestri de' Novizj ne' Chiostri, ed a' Direttori della Gioventù ne' Collegi, ed a tutti li Confessori. Con l'Aggionta delle Meditazioni per gl' Esercizj Spirituali proprie ed adattate al loro stato, e condizione. *Audite, Filii disciplinam Patris, & attendite, ut sciatis prudentiam.* Prov. 4. Dedicato all' Illustris. e Reverend. Signore Monsig. Alessandro Borgia Arciv. e Principe di Fermo. 1747. in-12.

Mémorie Storiche Sopra l'uso della Ciocolata in tempo di Digiuno, esposte in una Lettera a Monsig. illustriss. e Reverendiss. Arcivescovo N. N. 1748 in-4.

Prediche di M. Massillon Vescovo di Clermont, fu Prete dell' Oratorio, uno dei Quaranta dell'Accademia Franzese, Avvento. 1748 in-4.

Tavolette Cronologiche della Storia universale Sacra e Profana, Ecclesiastica e Civile, Dalla Creazione del Mondo, sino all' anno 1743. Con Riflessioni sopra l'ordine, che dee tenersi nello stúdio della Storia, e sopra i Libri per ciò nécessarj. Opera del Sig. Abbate Lenglet Dufresnoy, tradotta dalla Lingua Francese nell' Italiana. 1748. in-4.

FRANCE.

De Paris.

Mémoire Historique sur l'Origine des Huns & des Turks, adressé à M. Tavenot, par M. de Guignes neveu de M. Fourmont.

Les Amateurs de l'Histoire Ancienne & Etrangere trouveront ici mille curiosités de leur goût. On examine d'où sont sortis les Huns & les Turks, peuples qu'on identifie dans cette brochure. On

fait les uns & les autres Tartares, voisins des Chinois, Chinois même en partie ; & l'on montre par quelles aventures ils se sont jettés en Europe, comment ils sont devenus le fleau de l'Empire Romain. Nous donnerions une analyse en forme de ce sçavant Mémoire, si nous ne craignions de trop abréger : nous invitons les Gens de Lettres à s'instruire par l'Ouvrage même, qui fait honneur à un neveu de M. Fourmont.

L'Arithmétique renduë sensible par le développement de ses opérations. Par M. Gaspard Foys de Vallois, employé dans les Fermes du Roy. in-8°. pages 364.

Les Maîtres ordinaires d'Arithmétique doivent être embarassés, quand leurs Eléves ont assez de raison ou de curiosité, pour demander le *pourquoi* des opérations qu'on leur fait faire. Ce n'est pas que dans cette Science il y ait rien

de faux ni d'incertain : mais la plupart de ceux qui la pratiquent sont de purs Ecrivains, bornés à des principes de routine, & à des procédés de Méchanique. Or nous annonçons ici un livre qui prend une toute autre méthode. C'est véritablement l'Arithmétique rendue sensible, puisqu'on y rend raison de tout ; puisqu'on y répand partout une théorie très-sûre, très-claire, & en quelques endroits très-approfondie. Pour faire de ceci un livre de Géométrie & d'Analyse, il ne faudroit que substituer des lettres aux chiffres, & des grandeurs indéterminées à des objets pris du commerce ordinaire des hommes.

L'Auteur propose cinq parties, commençant par ce qu'il y a de plus simple, & s'élevant peu à peu jusqu'aux opérations les plus composées. Ainsi les quatre premieres régles ; le calcul des fractions en général ; le calcul des fractions

vulgaires ; les proportions géométriques avec la régle de trois & ses diverses applications ; la formation des puissances & l'extraction des racines : C'est tout le plan de ce livre. Mais pour l'estimer autant qu'il vaut, il est nécessaire de le suivre & de le méditer. *On le trouve chez Brunet, Grand'Salle du Palais, à l'Envie.*

Entretiens sur la cause de l'inclinaison des orbites des Planettes &c. par M. Bouguer de l'Académie Royale des Sciences. Seconde édition dans laquelle on a saisi l'occasion d'examiner quelle est l'étendue du Méchanisme, ou des loix de Physique. *Chez Jombert, au coin de la rue Gist-le-Cœur &c.* in-4°. pag. 140.

Il y a ici trois Entretiens, dont chacun est suivi de remarques ; & une Préface assez étendue contient l'abrégé de tout l'Ouvrage. On conserve tout le fond, tout le dé-

tail même de la premiere édition, & l'on y ajoute beaucoup de choses extrêmement curieuses sur le Méchanisme ou les loix de la Physique. *Nous rendrons compte de tout ceci dans un article de ces Mémoires.*

Réflexions Chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi & sur les principaux Mysteres de la Passion de N. S. Chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins, in-12. page 358. Nous avons annoncé ce livre avant qu'il fût public. Depuis qu'il paroît, nous devons avertir que c'est à proprement parler une retraite à laquelle il ne manque que l'exercice, qu'on appelle *la considération :* Tout le reste se suit selon l'ordre ordinaire des Retraites spirituelles. La Préface déclare que l'Ouvrage est d'un homme également pieux & habile. On remarque en effet, par le détail des méditations, le stile d'un Directeur

que bien des gens ont connu, & qui a laiſſé beaucoup de bons Manuſcrits. On le reconnoît aiſément à cette maniere de raiſonner: *Je ſuis de Dieu, donc je dois ſervir Dieu.... Je ſuis de Dieu ſeul... donc je dois le ſervir ſeul ... Je ſuis tout de Dieu ... donc je dois être tout à Dieu ... Je ſuis toujours de Dieu ... donc toute la vie, & à chaque moment de la vie; donc dans la jeuneſſe, comme dans l'âge avancé; donc tous les jours, & à chaque inſtant du jour, je dois être toujours à Dieu, toujours occupé de Dieu, toujours appliqué à lui plaire.*

On trouve chez le même Libraire des Exemplaires du beau Poëme de M. *Benoiſt Stay*, dont nous parlions ſur la fin de l'année derniere. C'eſt la Philoſophie de Deſcartes en Vers Lucrétiens & en ſix livres. *Le vol. eſt un in-8°. pages 331. édit. de Veniſe.*

Hiſtoire de l'Empereur Jovien

& Traductions de quelques ouvrages de l'Empereur Julien. Par M. l'Abbé de la Bleterie, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres 2. Vol. in 12. chez Prault fils quai de Conti.

Cet ouvrage est comme la suite ou le supplément de l'Histoire de l'Empereur Julien, dont on a fait depuis peu une seconde édition. L'Auteur a travaillé ici dans quatre sortes de genres ou de gouts différents: il est Historien, Traducteur, Dissertateur, Commentateur; c'est-à-dire qu'on trouve dans ces deux vol. une Histoire, des Traductions, une Dissertation & des Notes partout. Nous parlerons incessamment de toutes ces entreprises littéraires.

Un Ecclésiastique d'Amiens nommé M. Dinouart, écrivit il y a quelque tems à M. l'Abbé Goujet Chanoine de S. Jacques de l'Ho-

pital, pour ſe plaindre de quelques hymnes admiſes dans les nouveaux Bréviaires. Selon lui, on y corrige *Santeul* mal-à-propos, on l'adopte dans des endroits qui demandoient le ſecours d'une critique judicieuſe. Exemple de correction mal faite : dans une hymne du commun des Vierges, on chante à Paris *Feſta ſonent æthera cantibus &c. Santeul* commençoit ainſi: *Cæleſtes pueri, dulce ſonantibus, omnes cum cytharis dicite Virginem &c.* On ne liſoit point chez lui *æthera* au plurier, &c. Exemple de correction qu'on auroit du faire : dans une hymne de S. Martin, *Santeul* ſe ſert de *mediâ tunicâ* pour exprimer la moitié du manteau que ce Saint donna à un pauvre: or M. Dinouard prétend que *medius* ne ſignifie point la *moitié* d'une choſe; mais ce qui eſt au milieu: & telles étoient à peu près les principales critiques de cet homme zélé pour la perfec-

tion des Bréviaires. Nous omettons, pour abréger, les éloges qu'il prodigue à *Santeul*, en le mettant sans façon à la tête de tous les Poëtes du dernier siécle.

M. l'Abbé de *Lavarde*, Chanoine de S. Jacques de l'Hopital & Confrere de M. l'Abbé Goujet, s'est chargé de répondre au Censeur d'Amiens. Dans une lettre assez étendue, il lui a représenté 1°. que les louanges qu'il donne à *Santeul* sont un peu excessives. 2°. qu'il ne cite pas bien ce Poëte dans l'hymne des Vierges, puisqu'il y a *nunc cytharis* au lieu de *cum cytharis*. 3°. que dans l'édition du Bréviaire de Paris, faite en 1745, on a substitué *sidera* à *æthera*. 4°. que néanmoins *æthera* a été employé au plurier par Lucréce, Vitruve, Bede, Fortunat &c. 5°. que l'expression *mediâ tunicâ* est très-bonne, très-latine; & qu'on peut aussi bien s'en servir pour exprimer la *moitié d'un*

manteau que Ciceron se servoit de *mediâ potione* pour dire *la moitié d'un breuvage*. Le reste de la lettre est une réponse à quelques autres petites observations de M. Dinouart : & certainement ç'en étoit assez pour terminer la querelle : tout au plus il pouvoit être permis à l'Ecléfiastique d'Amiens, de repliquer doucement, modestement, & en stile d'homme de Lettres.

Mais voila qu'il s'arme des termes de nos Trisayeux, quand ils étoient en colere. Une replique paroît sous le titre de *Camouflet* ; & le tissu de cet écrit est un *farrago* d'injures, de phrases à la *Scaliger* ou à la *Garasse:* non qu'il ne s'y trouve des choses *quæ tollere velles*, des recherches Grammaticales ou critiques qui pouroient passer pour bonnes ; mais encore une fois, cela est noyé dans une mer de fiel & d'amertume. Or dès ce moment le Procès de cet homme, d'ailleurs sans doute estimable, est perdu même avec dépens : c'est-à-dire que ses deux Epitres sont au néant, à cause de la forme gothique qui en dépare le fond ; & l'Adversaire M. de Lavarde est totalement dispensé de joûter avec un tel Antagoniste ; il faudroit ressusciter quelque Athlète du tems passé pour lui tenir tête : les honnêtes gens d'aujourd'hui ont quitté il y a longtems toute cette armure à l'antique.

Le Quart-d'heure des honnêtes Gens, chez Clousier, ruë Saint Jacques. C'est un petit Recueil de Poësies. Nous y remarquons quelques Odes assez bonnes, quelques jolies Fables, & un assez grand nombre d'autres Piéces de toute façon : Nous voudrions qu'on eût mis tout cela sous un autre titre, pour éviter le *Phœbus* & le *Figurisme*, qui s'insinue aussi peu à peu dans nos frontispices de Livres. Ce fut le goût il y a 120 ans: aujourd'hui on veut du naturel par tout. *Poësies diverses*; *Recueil de Vers &c.* Cela est si bien dit !

On voit ici une seconde édition du *Paradis Terrestre*, Poëme imité de Milton, par Madame D. B. & à la fin du vol. le Poëme de cette Dame, lequel a été couronné par l'Académie de Rouen en 1746. Nous avons parlé dans ces Mémoires de la premiere édition du *Paradis Terrestre*. En nous communiquant la seconde, on nous marque par écrit qu'elle a été *commencée avant qu'on eût lu la judicieuse Critique des Journalistes de Trévoux* : Et l'on ajoute, que, si cette Critique eût été connue plutôt, *en profitant des lumieres* (des Journalistes) *on auroit tâché de mériter leur indulgence.* Ces termes qui renferment un compliment, sont peut-être de trop; mais il est bien vrai que les Auteurs de ces Mémoires ont trouvé

le *Paradis Terrestre* très-capable d'être porté à la perfection ; & que la Critique qu'ils en ont faite doit être plus écoutée que les éclats enthousiastes ou injurieux de quelques Censeurs. Nous invitons fort Madame D. B. à donner une troisiéme édition, qui puisse être présentée à tous les yeux, à tous les esprits, à tous les états.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1748.

ART. LXXI. *Histoire du Parlement d'Angleterre &c.* Second Extrait, 1529
ART. LXXII. *Rime sacre di Domenico Cerasola* &c *Poësies sacrées de Dominique Cerasola*, 1554
ART. LXXIII. *Rudimenta Hebraïca &c. Exercitium Hebraïcum &c.* Grammaire Hébraïque, &c. *Exercice sur cette Langue, &c.* 1564
ART. LXXIV. *Divinitas Domini Nostri J. C demonstrata.* La Divinité de J. C. démontrée &c. 1572
ART. LXXV. *Discorso Historico sobre la antigua Cantabria &c.* Discours Historique *sur l'ancienne Cantabrie &c.* 1587
ART. LXXVI. *La Théorie & la Pratique du Jardinage, &c.* 1603

ART. LXXVII. *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Burette &c.* 1624
ART. LXXVIII. *Principes du Droit Naturel &c.* Par M. Burlamaqui, &c. 1637
ART. LXXIX. *Histoire des Hommes Illustres de l'Ordre de S. Dominique, T. 3.* 1652
ART. LXXX. *Le Théâtre Anglois Tom. VI.* 1687
ART. LXXXI. *Nouvelles Littéraires,* 1700

ERRATA.

A la page 287. l. 5. mois de Février, corrigez *Alexandre V.* & lisez *Alexandre IV.*

Pour le mois de Juillet.

P. 1412. l. 17. les Pictes, *lisez* les Juttes.
P. 1514. l. 6. *El*, lisez *Il.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 4 Juillet 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Septembre 1748. I. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1748. I. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	14.	v.
1724.	12.	v.	1748.	10.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1748. I. Vol.

ARTICLE LXXXII.

***PRINCIPES DU DROIT** Naturel par J. J. Burlamaqui Conseiller d'Etat, & ci-devant Professeur en Droit Naturel & Civil à Genéve. 4°. Suite de l'Article LXXVIII. au mois d'Août.*

LA seconde Partie de l'Ouvrage de M. *Burlamaqui* est la plus importante, & nous pouvons dire la plus ornée, quoique les orne-

ments ſoient encore ici bien ſimples, bien rares & bien Philoſophiques. On s'y propoſe d'examiner, ſi l'homme par ſa nature & ſa conſtitution eſt aſſujetti à des loix proprement dites; quelles ſont ces loix; quel eſt le Supérieur qui les impoſe; par quels moyens on peut parvenir à les connoître; d'où naît l'obligation de les obſerver; quelles ſuites peut avoir la violation de ces loix, & quel eſt l'avantage qui peut nous revenir de leur obſervation.

On voit bien que, pour procéder dans une diſcuſſion ſi ſérieuſe & ſi conſidérable, il faut commencer par établir le dogme de l'exiſtence de Dieu, Souverain Maître & Legiſlateur des hommes. On prouve cette éxiſtence par les arguments ordinaires: Néceſſité d'un être exiſtant par lui-même, intelligent, diſtingué de cet Univers. Néceſſité d'un Auteur des mouvements de la matiére; du bel or-

dre qui regne dans tous les ouvrages de la nature. Et tout ceci eſt aſſez développé pour faire impreſſion ſur des eſprits attentifs, quoiqu'on trouve ailleurs des traités beaucoup plus profonds, plus méthodiques, plus lumineux ſur la même queſtion.

Le Dieu Créateur a droit de nous commander. Infiniment bon, infiniment puiſſant, infiniment ſage, s'il nous commande quelque choſe, ce ne peut être que pour nous rendre plus parfaits & plus heureux : mais a-t-il voulu en effet nous preſcrire des loix ? Tout nous porte à le penſer. Rien ne lui manque pour la qualité de Legiſlateur, & nous avons tout ce qu'il faut pour recevoir le Commandement. Seroit-il poſſible que cet Arbitre ſuprême, qui veille avec tant de ſageſſe ſur le monde Phyſique, eût abandonné au hazard le monde *ſpirituel* ou *moral* ? Auroit-il produit des créatures libres

& intelligentes ſans ſe propoſer une fin ? Et cette fin qu'eſt-ce autre choſe que ſa gloire d'une part, & de l'autre le bonheur, & la perfection de ſes créatures; mais comment procurer cette gloire, comment rendre la créature heureuſe & parfaite, ſinon par des actions bien réglées, bien ordonnées, bien proportionnées aux volontés de Dieu ?

Suppoſons d'ailleurs que l'homme n'eſt aſſujetti à aucune loi, quel uſage feroit-il de ſa raiſon, de ſa réflexion, de ſa liberté ? Que feroit-il par rapport à la ſociété ? » Car, dit notre Auteur, l'état de » ſociété plus que tout autre de- » mande des loix, afin que chacun » mette des bornes à ſes préten- » tions, & n'attente point au droit » d'autrui. Autrement la licence » naîtroit de l'indépendance. Laiſ- » ſez les hommes abandonnés à » eux-mêmes : c'eſt laiſſer le champ » libre aux paſſions, & ouvrir la

» porte à l'injuſtice, à la violence,
» aux perfidies, aux cruautés. Otez
» les loix naturelles & ce lien Mo-
» ral qui entretient la juſtice & la
» bonne foi parmi tout un peu-
» ple, & qui établit auſſi certains
» devoirs, ſoit dans les familles,
» ſoit dans les autres relations de
» la vie; les hommes ne ſeront
» plus que des bêtes féroces les
» uns pour les autres. Plus l'hom-
» me eſt adroit & habile, plus il
» ſera dangereux pour ſes ſembla-
» bles: l'adreſſe ſe tournera en
» ruſe, & l'habileté en malice. Il
» ne faudra plus parler alors des
» avantages ni des douceurs de la
» ſociété: ce ſeroit un état de guer-
» re & ũn vrai brigandage. »

Telles ſont à peu-près toutes les preuves que notre Auteur produit en faveur de l'éxiſtence de la loi naturelle. Il nous ſemble que l'argument qu'il tire des intérêts de la gloire de Dieu n'eſt pas aſſez manié. Rien de plus ſimple que ce

raisonnement qui se trouve partout : Dieu s'aime infiniment & uniquement lui-même, il ne peut donc former aucunes créatures sans rapport à lui : & si ces créatures sont libres, le rapport qu'elles doivent entretenir avec Dieu, consiste de leur part dans un tribut d'honneur, d'amour & d'obéissance ; ce qui comprend le premier & le plus grand objet de la loi naturelle. Il est donc aussi nécéssaire que cette loi existe, qu'il est nécessaire que Dieu s'aime lui-même, & qu'il ne produise des créatures que pour lui-même.

Mais, continue M. *Burlamaqui*, par quels moyens discerne-t-on le juste & l'injuste, c'est à-dire ce qui est dicté par la loi naturelle? C'est par l'*instinct Moral* & par *la raison*. Sur cet *instinct* on dit ici des choses très-recherchées & cependant très-vrayes. On appuye davantage sur la raison, comme étant le flambeau général qui nous

dirige en cette matiére. On montre que le principe d'où la raiſon peut déduire la loi naturelle, eſt la nature de l'homme bien étudiée, bien appréciée. Il y a dans cet endroit quelques longueurs, quelques répétitions ; & l'on remarque en liſant ce traité qu'il tient un peu du défaut des écrits ſcholaſtiques qui, ſans être diſerts, ſont ſouvent diffus, procédant par ſyllogiſmes preſque identiques, & ne diſant guères plus au dixiéme, qu'ils n'avoient dit au premier.

Enfin la nature de l'homme fait connoître que nous avons des devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes & envers les autres hommes : Devoirs qui forment ce qu'on appelle *la Religion, l'amour de ſoi-même, la ſociabilité*, trois principes * généraux des loix naturelles

* Par le terme de *Principes*, on entend ici la ſource des détails en matiere de devoirs à l'égard de Dieu, de ſoi-même & des autres hommes.

relativement aux trois états de l'homme : principes *vrais*, *ſimples ſuffiſants* & très *féconds*. On ne croiroit pas qu'il fallût tant de détours pour parvenir à ce qu'on regardecomme les élémens de la morale : Mais c'eſt qu'on parle ordinairement de ces choſes ſans ſe demander la raiſon de tout,comme fait M. *Burlamaqui*, un des plus forts *Anatomiſtes*, en fait de morale, qu'on ait vûs depuis longtems. On diſoit de Ménage qu'il vouloit ſçavoir d'où tous les mots de notre langue venoient, & où ils alloient : le Juriſconſulte de Genéve mérite le même éloge, pour tout ce qui concerne la doctrine des loix Naturelles.

Il prouve que ces loix ont été clairement notifiées par le Créateur ; qu'elles ſont par elles-mêmes pratiquables, utiles, très-conformes aux idées que la droite raiſon nous donne de Dieu, convenables à la nature de l'homme &

à ſon état, en un mot parfaitement proportionnées à l'ordre. De ces caractéres, il conclut que ces mêmes loix obligent tous les hommes, qu'elles ne changent point, qu'elles ne ſouffrent point de diſpenſe; mais, ajoute-t-il » dire, » comme pluſieurs Théologiens & » Moraliſtes, que la loi naturelle » eſt *coëternelle* à Dieu, c'eſt » avancer une propoſition qui ré» duite à ſa juſte valeur ne ſera » pas exactement vraye; puiſque » la loi naturelle étant faite pour » l'homme, ſon exiſtence actuelle » ſuppoſe celle du genre humain. » Que ſi l'on entend ſeulement par » là que Dieu en avoit l'idée de » toute éternité, alors on n'attribue » rien aux loix naturelles qui ne » leur ſoit commun avec tout ce » qui exiſte. «

Ce n'eſt pas en effet une maniere de parler fort exacte, que de faire coëxiſter la loi naturelle avec l'éternité de Dieu; mais ç'en eſt

une très-utile & très-vraye, que d'attribuer ce caractére à la loi éternelle, qui n'eſt autre choſe que la raiſon même de Dieu, que l'ordre eſſentiel qui eſt en Dieu : & de cette notion importante, nous inférons que toute regle, qui ſe manifeſte à l'homme par la ſimple lumiere de ſa raiſon, lui intime la volonté d'un Supérieur & d'un Legiſlateur, en ce ſens qu'elle porte l'empreinte de la loi éternelle, c'eſt-à-dire de l'ordre immuable; dont Dieu eſt la ſource. Cela peut ſervir à modifier la doctrine de M. *Burlamaqui*, qui prétend ici, comme dans ſa premiere partie, que la raiſon ſeule, indépendamment de la loi, & de l'idée de Legiſlateur, ſuffit pour impoſer quelque obligation à l'homme. Nous ne croyons pas que cela ſoit certain, ni qu'on puiſſe ſuppoſer une indépendance à l'égard de la loi éternelle, dont notre Juriſconſulte Genevois ne dit rien, & qui

eſt toutefois très-aiſée à diſtinguer de la loi naturelle ; celle-ci ſuppoſant la création de l'homme, & la premiere étant antérieure à tout décret libre de Dieu par rapport aux créatures.

La queſtion du droit *des gens* engage auſſi M. B. dans une ſorte de controverſe avec Grotius. On demande ſi le droit des gens eſt diſtingué du droit naturel, & notre Auteur aſſure qu'il n'en eſt pas diſtingué ; étant tout-à-fait dans l'ordre que Dieu, qui impoſe aux particuliers certains devoirs les uns envers les autres, veuille auſſi que les nations, qui ſont des ſociétés d'hommes, obſervent entre-elles les mêmes devoirs. Grotius au contraire croit que le *droit des gens*, différe du droit naturel ; il rapporte même ce droit des gens à une eſpece de droit humain, qui a acquis la force d'obliger par le conſentement des peuples. Ces points de doctrine ſi curieux & ſi

dignes de l'attention des meilleurs eſprits mériteroient d'être traités, même par des Journaliſtes, avec une étendue de diſcours qui pût ſatisfaire tout le monde : ne diſons toutefois ici que l'eſſentiel. Nons croyons que Grotius s'eſt aſſez bien préſenté la notion de *loi naturelle* en la diſtinguant du droit des gens. Dieu a bien donné une loi naturelle aux hommes, pour qu'ils entretiennent des devoirs les uns avec les autres ; mais il n'eſt pas également certain que de la même ſource derivent les devoirs du commerce, que les différents peuples ont entr'eux. Car 1°. avant que la terre fût remplie d'habitans, avant la diviſion des langues & des Royaumes, ce commerce de nations à nations n'exiſtoit pas : dira-t'on que la loi naturelle n'avoit pas toute ſa perfection ? 2°. quand certains peuples, tels que pluſieurs de l'ancien & du nouveau monde, ſe ſont contentés du

commerce intérieur de leur nation; ſans entretenir aucune correſpondance avec les étrangers, ces gens-là n'avoient-ils la loi naturelle qu'en partie ? 3°. Il eſt vrai que, ſi les nations ont quelque commerce entr'elles, dès lors il convient qu'elles gardent certaines loix réciproques: mais comme ces rapports ne ſont pas néceſſaires, on peut croire, ce ſemble, que le Souverain Legiſlateur en a abandonné l'économie à la prudence des hommes; ſe réſervant toutefois d'y mettre le ſceau, en quelque ſorte, par ce principe de la loi naturelle qui ordonne qu'on ſoit fidéle à ſes engagements: principe qui entre dans tous les contrats, dans toutes les promeſſes, de quelque ordre qu'on les ſuppoſe.

Enfin M. *Burlamaqui* ſe rapproche de Grotius en admettant auſſi une ſorte de droit des gens *arbitraire & conventionnel.* Et tout ceci, pour être mis à la portée de

tous les eſprits, auroit du être revêtu d'hypothéſes, d'exemples, de traits même hiſtoriques. C'eſt ce qui manque dans toute cette compoſition.

Notre Auteur applique les Loix naturelles aux actions humaines: Il traite de la conſcience & de ſes diverſes eſpeces; il donne des régles pour la former, pour la diriger: Il explique le *mérite* & le *démérite* des actions: il juge de ce qui eſt fait par ignorance, par erreur, par tempérament, par habitude, par paſſion, par contrainte. Il paſſe à l'autorité des Loix naturelles, au détail des biens & des maux qui ſont la ſuite ordinaire du vice & de la vertu. Mais on a beau préconiſer tout ce ſyſtême des mœurs: ſi l'ame ne devoit pas ſurvivre au corps, l'autorité des Loix ſeroit ſouvent en défaut; les peines ou les récompenſes ne regarderoient qu'un certain nombre de perſonnes. En un mot l'in-

mortalité, la *sempiternité* de l'ame est un point essentiel, pour les droits du Législateur souverain, & pour l'ordre de ses décrets. Notre Auteur consacre donc le pénultiéme chapitre de son Ouvrage, aux preuves de l'immortalité de l'ame, & au développement de ce qui s'est dit dans tous les siécles en faveur d'une vie future.

On trouvera dans cet endroit, comme dans plusieurs autres, des réfléxions profondes & vraiment philosophiques. Celle que nous allons exposer l'est peut-être trop : c'est-à-dire, qu'elle va peut-être au-delà du but. Après avoir montré assez bien que l'ame est distinguée de la matiére, M. Burlamaqui suppose, que les impies portent leurs vûes jusqu'à soutenir l'anéantissement total de l'ame, & il les réfute par cette raison palpable, *que rien ne s'anéantit ;* que le corps lui-même n'est point détruit par la mort & par le tems,

mais qu'il change ſeulement de forme & de modification. Or ceci peut paſſer, ou pour un faux ſuppoſé, ou pour un argument foible. L'impie ne s'embaraſſeroit guères que l'ame fût conſervée de la même façon que le corps l'eſt après la mort, c'eſt-à-dire, qu'il s'y fît ſeulement des altérations, des mutations de forme; il diroit toujours, de même que le corps humain ceſſe toujours d'être tel par la diſſolution des parties; ainſi l'ame ceſſera d'être telle par la mort de l'homme, par le tems, par le mouvement, qui opéreront ſur elle à peu près les mêmes effets que ſur le corps. Il faut donc laiſſer là cet argument comme inutile; & prouver, ce qui eſt aiſé, Que l'ame eſt 1°. une ſubſtance purement ſpirituelle. 2°. Une ſubſtance que Dieu veut conſerver après la mort. 3°. Une ſubſtance qu'il veut conſerver éternellement heureuſe, ou malheureuſe, ſuivant le mérite ou le

démérite qui aura été dans elle, au moment de ſon paſſage dans l'Eternité.

Finiſſons par le caractére de cet Ouvrage. Il faut du courage & de la patience pour le lire en entier; quelque choſe de plus pour le méditer à loiſir, & un ſang froid inaltérable pour compoſer dans le même goût. L'Auteur avoit plutôt emprunté la méthode des Géomêtres, que celle des Juriſconſultes: il étoit plutôt Philoſophe que Praticien, plutôt homme d'école que d'état. Son livre pouroit être très-utile à des Candidats de Juriſprudence, qui ſeroient un peu réfléxifs, & plus ſages qu'on n'eſt communément à cet âge. Il faudroit le leur expliquer, leur en faire comprendre les conſéquences par des exemples, des traits d'Hiſtoire, des images tirées de la pratique journalière des hommes. M. *Burlamaqui*, du tems d'Alciat & de Cujas, eût été le Profeſſeur

à la mode: il n'aura peut-être pas le même avantage aujourd'hui ; & ce sera peut-être aussi la faute de notre siécle, qui n'étudie pas assez

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.

ARTICLE LXXXIII.

HISTOIRE DES HOMMES Illustres de l'Ordre de S. Dominique, Tome IV.

LIvre XXV. Thomas de Vio est plus connu sous le nom de Cajetan, qu'on lui a donné, parce qu'il étoit de Cajette. La nature, dit le P. Touron, ne lui avoit pas été plus favorable du côté des avantages du corps, que de celui de la naissance ; mais elle le fut jusqu'au prodige pour ceux de l'esprit & du cœur. Il ajoute, que sans prévenir ses Lecteurs sur le mérite de ce Cardinal, il tâchera de le re-

présenter tel qu'il a été, ſans exagérer ſes vertus, ni diſſimuler ſes défauts. Il croit néanmoins qu'il lui eſt permis de dire d'avance que ſa pieté ne fut pas moindre que ſon érudition; que la réputation qu'il ſe fit d'abord parmi les Sçavans, devint toujours plus éclatante, & que les qualités de ſon eſprit ne furent point au-deſſous des éminentes dignités, dont il fut revêtu. Enfin, il s'étonne que ſes Profeſſeurs admirant la facilité, la pénétration, la ſubtilité, la fécondité, l'élevation de ſon eſprit, on ne ſe ſoit point aviſé de lui faire apprendre les Langues Orientales.

Le Cardinal Cajetan n'a jamais enſeigné la Théologie à Rome, ni à Paris, comme l'a écrit M. Dupin; il n'eſt même jamais venu en France. Le même Docteur, après avoir dit que ce fut par le conſeil de Cajetan, que Jules II. réſolut de convoquer un Concile à Rome, pour s'oppoſer au Con-

ciliabule de Pise, dit: » Ce ser-» vice ne demeura pas sans ré-» compense: il fut fait Evêque de » Cajette, ensuite Archevêque de » Parme, & enfin élevé l'an 1517. » par Leon X. à la dignité de Cardinal. « Mais il y a ici autant d'erreurs que de mots: Cajetan étoit Général de son Ordre, quand il fut nommé Cardinal: Parme n'a jamais été qu'un Evêché suffragant de Bologne: Cajetan déja Cardinal fut nommé Archevêque de Palerme, & ce ne fut qu'après s'être démis de cet Archeêvché, ce qu'il fit par un esprit de paix, qu'il voulut bien accepter l'Evêché de Cajette.

Des Historiens, même Catholiques, ont blâmé la conduite que tint Cajetan avec Luther, pendant sa légation en Allemagne. Les uns l'ont accusé d'avoir manqué de vigueur, en ne s'assurant pas d'abord de la personne de l'Héréſiarque; d'autres ont prétendu

prétendu qu'il n'avoit pas assez ménagé l'esprit de Luther, dont il auroit pu venir à bout avec un peu plus de douceur. Notre Auteur répond aux premiers, qu'il n'étoit point au pouvoir du Légat de faire arrêter sur les Terres de l'Empereur un homme, à qui ce Prince venoit de donner un sauf-conduit. Il dit aux seconds, qu'ils contredisent les Auteurs contemporains, & qu'ils se contredisent eux-mêmes, en reconnoissant que le Cardinal avoit reçu Luther avec beaucoup de bonté, & n'avoit exigé de lui, que la rétractation de ses erreurs, avec promesse de ne plus dogmatiser. Si Luther, ajoute-t'il, après avoir avoué que le Légat avoit usé envers lui de beaucoup d'indulgence, changea depuis de langage, c'est qu'il étoit le plus fougueux & le plus inconséquent des hommes.

Ce qui manquoit à ce grand Cardinal, c'est-à-dire, la science

des Langues ſçavantes, le P. Auguſtin Juſtiniani la poſſédoit dans un dégré éminent ; il enſeigna l'Hebreu pendant cinq ans à Paris, quoiqu'il fût déja Evêque de Nebbio en Corſe, & il eſt le premier Profeſſeur Royal, qui en ait fait des leçons publiques dans le Collége de Reims. Il étoit déja célébre par pluſieurs Ouvrages, ſurtout par ſon Pſeautier de David en Hebreu, en Grec, en Arabe, en Chaldaïque & en Latin, en huit colonnes avec des notes. Il en avoit fait tirer deux mille Exemplaires ſur de beau papier, & cinquante ſur du velin, pour les Princes ; & il s'étoit attendu d'en tirer une groſſe ſomme pour les Pauvres de ſon Diocèſe, mais ſon eſpérance fut vaine. Tout le monde, dit-il lui-même, a parlé avec éloge de cet Ouvrage, & peu de gens l'ont acheté. Bayle a fort loué l'érudition de ce Prélat, & nous apprend que ſa Bi-

bliothéque, qu'il avoit leguée par ſon Teſtament à la République de Génes, & qui étoit ſurtout recommandable par un grand nombre d'anciens manuſcrits en toutes les langues, a été pillée par des particuliers, qui, pour cacher leur larcin, ont ôté du frontiſpice, les marques du Teſtateur. Les écrits & les leçons de cet Evêque excitérent, ſurtout en France, une louable émulation pour l'amour des Lettres. Il périt dans un naufrage en allant de Génes à ſon Diocéſe.

Guillaume Petit ou Parvi, né à Montivilliers au pays de Caux, Confeſſeur de Louis XII. d'Anne de Brétagne & de François I. Evêque de Troye & de Senlis, fut un des plus ſçavants & des plus éloquents hommes de ſon ſiécle. Voici ce que Budé en dit dans une de ſes lettres: » ce grand homme, cet » excellent Théologien, ce Prédi» cateur célébre, dont les talents » pour la chaire ſont tels, qu'au-

» jourd'hui, comme ſous Louis
» XII. il ne paroît pas d'autre Pré-
» dicateur que lui à la Cour dans
» les grandes ſolemnités. La na-
» ture ſemble l'avoir formé pour
» cet emploi.... Ce qui me le fait
» eſtimer davantage, c'eſt ſon ap-
» plication infatigable à découvrir
» les Livres rares & intéreſſants,
» ſon exactitude à les corriger, &
» ſa générosité à les communi-
» quer... On peut l'appeller à juſ-
» te titre le Patron & l'Avocat de
» tous les Gens de Lettres.... Si
» chaque ſiécle voyoit en place
» un homme de ce caractére, quel-
» le gloire & quel avantage n'en
» retireroit pas la République des
» Lettres ?

Nicolas de Schomberg, touché par les prédications & les entretiens de Savonarole, renonça à toutes les eſpérances, que pouvoient lui donner ſa naiſſance, & un grand mérite déja connu. Mais il n'étoit pas fait pour demeurer

dans le Cloître; & il fut obligé d'accepter l'Archevêché de Capouë. Après la mort de Léon X. il eut plusieurs suffrages pour la papauté, & Clément VII. l'envoya Nonce en France & au congrès de Cambrai, dont l'heureux succès fut attribué en bonne partie à sa prudence & à son habileté. Au conclave suivant, il s'en fallut peu, qu'il ne fût créé Pape, & Paul III. avec lequel il concourut, ne tarda pas à le nommer Cardinal. Ce Pontife l'ayant voulu retenir à Rome, il se démit de son Archevêché, ne croyant pas le pouvoir garder sans résider. Le Pape lui donna une riche Abbaye de Florence, & il ne l'accepta que pour en rétablir le spirituel & le temporel; cela fait, il la fit réunir à l'Hôpital des pauvres innocents de Florence.

Livre XXVI. La mémoire du Cardinal de Loaysa, Général de son Ordre, Evêque d'Osma, Con-

feſſeur de Charles V. Préſident du Conſeil Royal des Indes, & Archevêque de Seville, doit être bien chere à la France, par la maniere dont il parla dans le Conſeil de l'Empereur pour faire rendre la liberté à François I. ſans conditions & ſans rançon. Charles V. aima mieux s'en rapporter aux conſeils violents du Chancelier Gatinara & du Duc d'Albe, qu'à celui de ſon Confeſſeur, qui continua toujours à parler avec la même droiture & la même liberté. Il le fit encore au ſujet du Pape Clément VII. qu'on vouloit que l'Empereur fît conduire priſonnier en Eſpagne, & non ſeulement il fut plus écouté ſur ce point, mais Charles V. écrivit à pluſieurs Princes, que c'étoit ſans ſon ordre, & contre la volonté de ſes Généraux, que l'armée uniquement deſtinée à défendre le Royaume de Naples, s'étoit emparée de Rome.

Le P. Touron nous apprend que

le P. Dominique de Mendoze étoit frere aîné du Cardinal de Loaysa ; que le nom qu'il portoit, étoit celui de sa Mere ; qu'il avoit appris par cœur toute la Somme de saint Thomas ; qu'il en avoit fait un abrégé en vers, & qu'il passa ses premieres années dans l'Isle *appellée de S. Dominique*, où il bâtit le premier Couvent de son Ordre dans la Ville *de ce nom*. Notre Auteur ne sçait peut-être pas qu'en Espagne cette Isle n'est jamais nommée que l'*Isle Espagnole*, & sa Capitale, *San-Domingo*, d'où les François ont pris occasion de donner à l'Isle le nom de *S. Domingue*, & que ces noms sont consacrés par l'usage dans les deux Nations.

Polite Lancelot noble Siennois, étoit déja célèbre parmi les Sçavants, lorsqu'il prit l'habit de S. Dominique, & le nom d'Ambroise-Catharin, par dévotion pour Saint Ambroise & pour Sainte

Catherine de Sienne. Il étoit alors dans sa trentiéme année, & M. Dupin, qui lui en donne deux de plus s'est trompé. Ambroise Catharin s'appliqua beaucoup à l'étude des Saintes Lettres & de la Théologie, mais sans le secours d'aucun Maître, sans fréquenter les Ecoles, & sans s'assujettir à aucun systême. » Son esprit hardi » le portoit, dit notre Auteur, à » être lui-même son propre guide » & à ne guères déférer aux sen- » timens d'un autre. Il ne faut pas » douter qu'avec un peu plus de » modestie & moins de confiance en » ses propres lumieres, il eût porté » plus loin le succès de ses études. » Après s'être élevé avec succès » contre les ennemis de l'Eglise, » il déclara une espéce de guerre » à plusieurs de ceux, qu'elle re- » gardoit avec raison comme ses » enfants, ses Théologiens, ses » illustres défenseurs, & il ne res- » pecta pas assez l'autorité des Pe-

» res & des SS. Docteurs. Souvent & à dessein, il s'est écarté des sentimens de S. Augustin & de S. Thomas : il les a même souvent combattus touchant la Prédestination & la Grace... & sur plusieurs autres points Théologiques, qui ne peuvent être indifférents à la Religion. De là cette foule d'opinions hardies, singulieres &c.

Il en vouloit surtout au Cardinal Cajetan » Je n'ai pas craint, » dit-il lui-même, de faire entendre mes cris, & d'aboyer fortement aux pieds du souverain Pontife pour la défense de la vérité. » Le P. Touron, après nous avoir fait connoître les opinions particulieres de Catharin, nous apprend que ce fut pour les soutenir avec plus de liberté, qu'il passa en France plusieurs années de sa vie. Il parut cependant avec éclat au Concile de Trente ; il étoit déja Evêque de Minori : Jules III.

qui avoit étudié le Droit ſous lui, le nomma à l'Archevêché de Conza ; & peu de tems après l'appella à Rome dans le deſſein de le faire Cardinal, mais étant arrivé à Naples, il y mourut âgé de ſoixante & dix ans.

Voici encore un de ces hommes de génie, qui pour vouloir penſer autrement que les autres, donnent lieu d'être en garde contr'eux, & d'en dire bien du mal. On a en effet reproché à Melchior Cano bien des choſes, on lui a prêté bien des vuës, & cela ſur ſon caractére, qu'on n'avoit peut être pas aſſez approfondi ; du moins, ſi nous en croyons notre Auteur qui ne paroît pourtant pas vouloir le flatter. » Il eſt vrai, dit-il, que » pour embraſſer un ſentiment, il » vouloit en être convaincu, & » excepté les vérités revélées, il » ne tenoit pour certain, que ce » qu'il trouvoit appuyé ſur des » preuves capables de perſuader

» son esprit, en dissipant ses dou-
» tes. Cette disposition du jeune
» Théologien donna quelque in-
» quiétude à son Maître ; il crai-
» gnit qu'il n'abusât peut-être un
» jour de ses talents, en se livrant
» trop à l'ardeur de son génie. «
Mais il ajoute que Cano s'étant apperçu de cette crainte du célébre Victoria, qui étoit un des plus sçavans Théologiens de son siécle, elle a été, comme il le dit lui même, une leçon, dont il a tâché de profiter.

Après la mort de Victoria, il obtint sa chaire au concours. Charles V. l'envoya ensuite au Concile de Trente & en 1552. le nomma Evêque des Canaries. M. Dupin, & le Continuateur de M. Fleuri, ont avancé que ce fut Philippes II. qui le nomma à cet Evêché, & que Paul IV ne lui accorda ses Bulles qu'avec peine, parcequ'il avoit persuadé au Roi Catholique que, pour la défense

de ſes juſtes droits, il pouvoit faire la guerre à quelque Prince que ce fût, maxime, qui déplut à la Cour de Rome, & que l'Univerſité de Salamanque déſavoua. Mais notre Auteur répond 1°. qu'il eſt certain que Cano fut ſacré en 1552: par conſéquent avant le Pontificat de Paul IV. 2°. que Nicolas Antoine aſſûre que l'Univerſité de Salamanque a décidé comme Cano, au ſujet de la maxime, qu'on lui reproche.

On doute ſi l'Evêque des Canaries a jamais vû ſon Diocéſe, on ſçait ſeulement qu'il abdiqua ſon Evêché en 1553. & qu'il fut enſuite Provincial de ſon Ordre. Comme il étoit lié d'amitié avec D. Ferdinand de Valdez, Grand Inquiſiteur & Archevêque de Seville, qui fit arrêter D. Barthelemi de Carranza Archevêque de Tolede, on publia qu'il avoit eu part à cette affaire, parce qu'on n'avoit point oublié qu'étant Col-

legue de Carranza dans l'Université de Salamanque, il y avoit eu entre les disciples de l'un & de l'autre une sorte de jalousie, dont on ne croyoit pas que les deux Maîtres fussent tout-à-fait exemts, mais Cano se justifia parfaitement & protesta à son Général, qu'il avoit ignoré tout ce qui se tramoit contre l'Archevêque de Tolède: cependant sa mémoire est encore chargée de cet injurieux soupçon; & les Historiens qui se copient les uns les autres le transmettent d'âge en âge. Tant il est vrai que la calomnie laisse toujours des taches, que rien ne sçauroit effacer.

On a encore accusé l'Evêque des Canaries, & avec aussi peu de fondement sans doute, d'avoir acquis la faveur de Philippes II. aux dépens de l'infortuné D. Carlos. M. Dupin en parle comme d'un fait certain, & le Continuateur de M. l'Abbé Fleuri l'a avan-

cé d'après ce Docteur. L'Auteur de l'Histoire générale d'Espagne imprimée à Paris en 1723. se contente de dire que Philippes II. avoit consulté sur l'affaire de D. Carlos Melchior Cano & l'Evêque d'Orihuela en 1568. mais il ne sçavoit pas que Cano étoit mort en 1560.

Le Cardinal Pallavicin, dans ses *vindiciæ societatis Jesu* parlant du traité des lieux Théologiques, dit : » Lisez Melchior Cano, qui » dans un livre tout d'or a traité » avant tous les autres, & mieux » que tous les autres, des lieux » Théologiques. C'est, selon moi, » le premier, qui ait enseigné aux » Théologiens a être éloquents & » fleuris, en traitant les matieres » Théologiques; mais, ce qui est » plus important, à combattre avec » avantage les novateurs, & à les » vaincre.« Ce suffrage d'un Jesuite est d'autant moins suspect, que Cano, en décidant que le Pape n'a-

voit point l'assistance du S. Esprit pour l'érection des Ordres religieux, avoit en vûë la Compagnie de Jesus, dont il n'avoit que trop marqué que l'Institut ne lui plaisoit pas.

Dominique Soto, & Pierre de Soto n'étoient point freres, ni même parents; le premier étoit de Segovie, & non pas de Seville, comme l'a cru le Continuateur de M. l'Abbé Fleuri; le second étoit de Cordouë. Dominique Soto professoit la Philosophie à Alcala, lorsqu'il prit l'habit de S. Dominique, & il étoit Professeur de Théologie à Salamanque, lorsque Charles V. le nomma son premier Théologien au Concile de Trente en 1545. M. Dupin s'est trompé en disant que ce fut en 1548. Le même Empereur l'ayant ensuite choisi pour son Confesseur, le nomma à l'Evêché de Ségovie, qu'il refusa; il se retira même de la Cour, afin d'avoir plus de loisir pour combattre les hé-

rétiques par ses écrits. Il fut choisi pour Juge entre Barthelemy de las Casas, & le Docteur Sepulveda dans la cause des Indiens, & ce fut sur son rapport, que le Conseil Royal des Indes prononca en faveur du premier. Au reste il est bon de sçavoir qu'il a désavoué quelques-uns de ses ouvrages, surtout son instruction familiere en forme de Catéchisme, tels qu'ils ont paru en quelques endroits, parcequ'on les avoit altérés. Il fut fort étonné de voir dans l'édition de ce Catéchisme faite à Compostelle, que nous ne devons point invoquer la Mere de Dieu, comme notre avocate & notre protectrice auprès de son Fils. Pierre de Soto n'a pas été moins illustre que le précédent. Ce fut lui qui obtint de Charles V. qu'il cessât de s'opposer à ce que le Cardinal Polus allât exercer en Angleterre son emploi de Légat Apostolique. Un Ecrivain Moder-

ne, dit le P. Touron, a prétendu trouver dans ses lettres à Ruard Tapper, Chancelier de l'Université de Louvain *l'Œuf du Bayanisme & du Jansénisme*, & il ajoute que son livre a été *condamné* à Rome. Le terme n'est pas exact, & on n'a point décidé que le P. Duchesne, non plus que bien d'autres, n'ait pas apperçu ce qu'il avance. Il n'accuse point Pierre de Soto d'avoir soutenu une doctrine hérétique, mais d'avoir établi des principes, dont on a pu abuser contre son intention.

Barthelemy Casaus, ou de las Casas, issu d'une ancienne famille de France, établie depuis longtems à Séville, n'est pas le seul Evêque Dominiquain du nouveau monde, qui ait pris la défense des Ameriquains contre ceux, qui prétendoient non-seulement qu'on avoit droit de les réduire à l'esclavage, mais qu'on ne devoit pas même en faire des chrétiens. D.

Jean Garcès, premier Evêque de Tlascala dans la nouvelle Espagne, & Dom Vincent Valverdé, premier Evêque de Cuzco au Perou, ne témoignérent pas moins de zéle que lui pour la liberté & le salut de ces malheureux; mais ces deux Prélats n'ont, ni fait tant de bruit dans le monde, ni tant écrit pour une cause si juste. Notre Auteur a emprunté la plus grande partie de ce qu'il en dit de l'Histoire de S. Domingue, où l'on a rendu toute la justice, qui est duë à ce grand homme & à l'Ordre de S. Dominique. Mais le P. Touron n'y a point vû que la ville de la Vega fut la Capitale de l'Isle de S. Domingue; ni qu'Alphonse de Ojeda ait été tué dans une ambuscade que lui dressa le Cacique de Maracapana à la côte de Cumana. Car il est dit & bien prouvé dans cette Histoire, que ce Capitaine fut bien reçu par les Indiens de cette côte, qui lui aidérent même

à conſtruire un Brigantin, & qu'il eſt mort onze ans après dans l'Iſle de S. Domingue.

Quelques Auteurs ont cru que Sixte de Sienne avoit été religieux de S. François; mais il eſt certain qu'il étoit Juif; qu'après ſa converſion au Chriſtianiſme, ſon premier maître dans l'étude des Belles-Lettres fut Ambroiſe Catharin, dont il prêcha pendant dix ans la doctrine ſur la prédeſtination; qu'il en reconnut enfin le foible, & y renonça; que bientôt après il devint Apoſtat; qu'il fut mis dans les priſons du S. Office, abjura ſes erreurs & recouvra ſa liberté: qu'il apoſtaſia de nouveau, fut arrêté & condamné au feu; que Pie V. alors Commiſſaire Général du S. Office, le fit rentrer en lui même, obtint ſa grace du Pape Jules III. le reçut dans ſon Ordre, & l'habilla de ſes propres mains & de ſes propres habits. Il n'eut pas lieu de s'en repentir. Sixte de Sienne a fait beaucoup d'honneur

à son Ordre, & bien servi l'Eglise. Il mourut à Genes dans sa quarante-neuviéme année, après avoir jetté tous ses manuscrits au feu. Ainsi il ne nous reste de lui, que sa Bibliothéque Sainte, ouvrage, qui a autant reçu d'éloges des Protestants mêmes, que des Catholiques. Il a aussi essuyé quelques critiques, & le P. Touron convient que parmi de grandes beautés il s'y trouve quelques défauts.

Livre XXVIII. Pie V. occupe ce livre tout entier, & il y avoit bien de quoi le remplir. Ce Pontife fut un grand Saint, &, dans une place éminente, un grand Saint est toujours un grand homme, surtout quand c'est le mérite qui l'y a élevé. Son Pontificat est d'ailleurs célébre par des évenements, qui ne peuvent manquer de rendre son Histoire fort intéressante. Elle demanderoit un extrait tout entier; mais la nature de nos Mémoires ne nous le permettant pas, nous ne pourrions

contenter personne en l'abrégeant plus que n'a fait notre Auteur.

Livre XXIX. Jerôme de Loaysa, premier Evêque de Carthagene d'Amérique, & premier Archevêque du Perou, étoit bien d'aussi bonne maison que le Cardinal de ce nom, & il ne se rendit pas moins illustre dans le nouveau monde, que le Cardinal dans l'ancien; mais il n'étoit ni son frere, comme l'a avancé un Auteur Espagnol, ni même son parent.

Le P. Touron ne fait l'éloge du célebre Archevêque de Tolède, Barthelemy de Carranza, que par le récit tout simple des faits, qui se sont passés sous les yeux de toute l'Europe, & d'après les plus grands Saints & les plus grands hommes de son siécle, qui l'ont connu par eux-mêmes. Mais son Histoire est si connuë, & tout y est tellement lié, que nous ne pourrions pas nous y arrêter, sans passer nos bornes. Ce qu'elle offre de plus sur-

prenant, & ce qui sera toujours un Mystére, est la prévention de Philippe II. contre ce Prélat, qu'il avoit forcé d'accepter l'Archevêché de Tolède, & qu'il avoit honoré de sa plus intime confiance, dont on ne l'a jamais soupçonné d'avoir abusé. Mais cette prévention une fois supposée, tout ce qu'il y a d'ailleurs d'incompréhensible dans cette grande affaire s'explique aisément.

Livre XXX. S. Louis Bertrand, un des premiers Apôtres du nouveau monde & celui qui a le le plus illustré son Ordre dans ces vastes regions, par ses vertus & par ses miracles, occupe une bonne partie de ce livre, avec le fameux Louis de Grenade. Les écrits immortels de celui-ci sont traduits dans toutes les langues; ils sont connus jusqu'aux extrémités de l'Univers, & l'Auteur ne s'est pas moins distingué par ses éminentes vertus, surtout par cette modestie si rare, dans

un homme de ce mérite, qui lui a fait constamment refuser les premieres dignités de l'Eglise : mais ni S. Louis Bertrand, ni Grenade n'a besoin de nos mémoires pour être connu, & il n'y a rien à retrancher dans l'éloge historique, qu'on en trouvera dans cet Ouvrage.

Livre XXXI. Barthelemy Fernandez surnommé des *Martyrs*, du nom de l'Eglise, où il fut baptisé, prit à quatorze ans l'habit de S. Dominique. Deux Religieux de son Ordre, & Dom Rodrigue de Cunha, son Successeur sur le Siége de Brague, ont écrit sa vie. Louis de Grenade, qui l'avoit connu de bien près, étoit actuellement occupé à l'écrire lorsqu'il mourut. M. le Maître de Saci nous l'a donnée en François, & la réputation de cet Auteur a fait connoître à toute la France ce saint & ce grand Archevêque, qui a été l'admiration de son siécle. Le P. Touron n'a eu besoin pour faire

ſon éloge, que de rapporter ſimplement les faits. Ils nous montrent en ſa perſonne un des plus parfaits modéles de la plus éminente ſainteté, & de toutes les vertus qui font les grands Evêques. Il fut au Concile de Trente & à la Cour de Rome dans une vénération, qui n'avoit peut-être point encore eu d'exemple, & l'on en peut juger par ce ſeul trait.

L'Archevêque de Brague ne pouvoit digérer que dans les Aſſemblées, qui ſe tenoient chez le Pape, les Evêques fuſſent debout & tête nuë, tandis que les Cardinaux étoient aſſis & couverts; il voulut engager le Cardinal de Lorraine, & le Cardinal Alexandrin, qui fut depuis le S. Pape Pie V. leſquels n'aprouvoient pas plus que lui cet uſage, à faire ſur cela des repréſentations au Pape; mais l'un & l'autre croyant qu'elles ſeroient inutiles, il s'en chargea. Pie IV. ne put tenir contre la force de ſes raiſons,

ſons & dès la premiere fois qu'on s'aſſembla devant lui il fit aſſeoir & couvrir les Evêques. M. Malachie d'Inguimbert, aujourd'hui Evêque de Carpentras, a fait imprimer à Rome en deux volumes *in-folio* les ouvrages de D. Barthelemi des Martyrs. Le plus eſtimé de tous, & dont S. Charles Boromée a fait de ſi grands éloges, eſt celui qui a pour titre *Stimulus Paſtorum.*

Michel Bonelli petit neveu de Pie V. & nommé comme lui le Cardinal Alexandrin, étoit déja connu à Rome par ſon mérite, lorſque le Pape, ſon grand Oncle à la ſollicitation du Sacré Collége & des Ambaſſadeurs des Princes, le revêtit de la Pourpre à l'âge de vingt-cinq ans. Il ſe montra d'abord digne de cette éminente dignité, & capable de tous les emplois, qu'elle pouvoit lui procurer. On ne peut rien ajouter à l'eſtime, qu'il s'acquit dans toutes les Cours, ni à la confiance dont l'honorérent les

six Papes, qui succederent à Pie V. ce St. lui-même, charmé de sa vertu, de sa probité, & de son désintéressement, dont il donna les preuves les moins équivoques, l'aima toujours tendrement, & la chair & le sang n'eurent aucune part à cette amitié.

Alfonse Ciaconius, que M. Dupin & le P. Mabillon ont cru frere de Pierre Ciaconius, son ami, & distingué aussi par une grande érudition, n'étoit pas même, selon d'autres Auteurs, son Parent. Le P. Alfonse Ciaconius a fait plusieurs ouvrages, qui lui ont donné un rang considérable parmi les Ecrivains Ecclésiastiques : le principal est son histoire des Papes & des Cardinaux, qui lui a mérité le titre de Patriarche d'Alexandrie. Deux petits traités, que nous avons de lui, n'ont pas été aussi favorablement reçûs. Dans l'un il a voulu illustrer son Histoire des Cardinaux, du nom de S. Jerôme, &

dans l'autre il a voulu réaliſer la fable de la délivrance de l'ame de Trajan, retirée des enfers par les prieres de S. Grégoire le Grand. Melchior Cano & le Cardinal Bellarmin l'ont réfuté ſolidement dans ce ſecond Article, & le Cardinal Baronius dans le premier.

Dominique Bannès fut ſans contredit un des plus célébres Théologiens qu'ait eu l'Ecole de S. Thomas dans le XVI. ſiécle. Les ſervices qu'il a rendus à Sainte Thereſe, avant même que de l'avoir connuë, en s'oppoſant à ce que ſa réforme ne fût enſevelie dans ſon berceau, ſa qualité de Confeſſeur de cette Sainte, & les éloges qu'elle fait de ſa ſageſſe & de ſes lumieres, prouvent qu'il n'étoit pas moins verſé dans la ſcience des Saints, que dans celle de la Théologie. Ses Commentaires ſur la Somme Théologique de S. Thomas, & ſes autres ouvrages ſont le fruit de quarante ans, qu'il

a employés à professer la Théologie avec la plus grande réputation. » Son zèle, dit notre Auteur, & » le seul desir de conserver dans » toute sa pureté la doctrine de » S. Augustin & de S. Thomas lui » mirent la plume à la main contre » les nouveaux sentimens, qu'on » commençoit à introduire, & » l'obligerent à se servir pour cet » effet de tout le crédit que son » mérite lui avoit acquis dans une » sçavante Université, où on se » faisoit un plaisir de déférer » beaucoup à ses lumieres.

Nous n'avons aucune peine à croire que son zèle étoit bien pur, & ses adversaires ont éprouvé que son crédit étoit grand, mais ni lui ni ceux, qui ont pris sa cause en main, n'ont jamais pu prouver que les prétendus nouveaux sentiments, qu'il combattoit, fussent contraires à la doctrine de S. Augustin & de S. Thomas. De grands Saints ont cru qu'ils y étoient plus

conformes, que la prédétermination Physique, dont il est le pere.

ARTICLE LXXXIV.

COURS DE BELLES-LETTRES distribué par Exercices. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, avec Approb. & Priv. du Roi. 2 Vol. in-12.

NOus avons déja donné dans nos Mémoires l'Extrait des *Beaux-Arts réduits à un seul principe*, Ouvrage de M. *Batteux*, qui en faisant connoître ses talents, a du faire naître l'envie de voir souvent quelque chose de sa façon. Nous croyons faire plaisir au Public, en lui annonçant un nouveau livre de cet Auteur. Ce n'est encore, dit M. B.... qu'un coup d'essai. Il nous promet de remplir son titre en parcourant les divers genres de Littérature.

Nous allons donner une idée du

Livre dont nous parlons, nous la prendrons de l'Auteur même ; il s'agit de mettre les Belles-Lettres à la portée des jeunes gens, voilà l'objet de l'ouvrage. On en ſent aſſez l'utilité, & combien ce zèle eſt convenable à la profeſſion de M. B... Mais peut-on ſe flatter qu'il produira tout le bien qu'il ſe propoſe ? Jamais ces ſecours n'ont été plus multipliés que de nos jours ; méthodes, eſſais, abrégés, Dictionnaires &c. voyons-nous que les Belles-Lettres en ſoient plus en honneur ? Ne peut-on pas dire de ces ſortes de Livres ce qu'on dit quelquefois des Traductions ? Deſtinés à inſpirer le goût de la ſcience, ils ne font ſouvent que fomenter l'ignorance & la pareſſe. Ces ſortes d'Abrégés ne peuvent guères produire que des diminutifs de ſçavans. On ſe contente d'une lecture rapide de ces ouvrages à la portée de tout le monde ; on croit tout ſçavoir,

quand on les a lus ; on néglige d'aller aux ſources ; on retient quelques principes qu'on cite au hazard ; on juge Homere, Virgile, & les anciens Auteurs qu'on ne connoît que ſuperficiellement & ſur le rapport d'autrui ; on tranche de *l'Erudit* à peu de frais ; en un mot, on n'eût été qu'ignorant, on eſt devenu frondeur, ſuffiſant, préſomptueux ; voilà le fruit des Abrégés. Quand on peut porter toute ſa ſcience dans ſa poche, on n'en a guères dans la tête.

Mais les défauts des Lecteurs ne font point de tort à l'ouvrage de M. B.... Cet Auteur veut prouver dans ſa Préface qu'il eſt important d'avoir le goût bon, ſûr, délicat. Cette propoſition n'eſt point conteſtée, mais ne pouroit-on pas attaquer ſa preuve ? Il ſeroit à ſouhaiter ſans doute que le goût procurât les effets qu'il lui attribuë ; qu'il inſpirât l'amour du bien public, du genre humain, du

bien de la ſociété, qu'il produisît la réforme des mœurs &c. Mais que d'exemples contraires ! Les ſiécles les plus ſçavans ont-ils éte les plus vertueux ?

Un homme vraiment homme de Lettres, dit M. B.... n'eſt non plus celui qui a lu, analiſé de bons livres, qui les ſçait même ſi vous voulez, que n'eſt vraiment Philoſophe, un Scélérat qui poſſéde tous les Auteurs Philoſophiques.

Ce n'eſt point au tour de la phraſe que nous nous arrêtons. La propoſition, fût-elle miſe dans un plus beau jour, n'en ſeroit pas plus vraie. *Philoſophe* ici eſt pris en deux ſens fort différents ; *être Philoſophe*, c'eſt-à-dire vivre en Philoſophe, & *être Philoſophe*, ſçavoir la Philoſophie, cela ne ſe reſſemble pas ; être *homme de Lettres*, c'eſt les ſçavoir & les poſſéder, on ne peut entendre autre choſe.

Le bon goût eſt le goût du bon,

voilà le principe d'où part l'Auteur. S'il ne s'agit que du bon dans les Ouvrages d'eſprit, que deviendront les conſéquences qu'il tire de ſon Principe ? Ce goût du bon ne s'allie que trop ſouvent avec la noirceur de l'ame, & avec les mœurs les plus corrompuës. On peut, pour s'exprimer, comme M. B . . . *reſpirer ce parfum d'urbanité répandu dans les écrits des grands hommes*, ſans en devenir meilleur. En un mot, homme de Lettres, & homme vertueux n'ont jamais été ſynonimes. Le ſentiment de M.B... fait honneur aux Gens de Lettres; il en a jugé par lui-même ; un pareil ſentiment fait ſon éloge. Que n'eſt-il également vrai pour tout ce qu'on appelle gens de goût ? Le bon goût polit l'eſprit ; il ne met point la vertu dans le cœur.

Mais entrons dans le détail de l'Ouvrage ; il renferme cinq exercices, ſur *l'Apologue*, *l'Eclogue*,

l'Ode, la Satire, l'Epigramme; en faisant toujours la comparaison des Grecs, des Latins, & des François.

Nous ne nous arrêterons point à faire l'extrait de chacun de ces exercices; voici la méthode qu'observe l'Auteur: il divise chaque Exercice en cinq chapitres. Le premier contient la Nature, & les Régles de l'Ouvrage dont il s'agit; le second, l'Histoire abrégée; le troisiéme, l'examen des Poëtes Grecs; le quatriéme, l'examen des Poëtes Latins; le cinquiéme, l'examen des Piéces Françoises.

L'exécution de cet Ouvrage, dit l'Auteur, demande deux choses: la premiere, qu'on donne des principes clairs sur chaque genre de Littérature; la seconde, que ces principes soient vérifiés par des exemples analysés dans toutes leurs parties. Ces deux points sont d'autant moins faciles à exé-

cuter, que dans le premier, il s'agit de joindre l'exactitude avec la précision & la clarté, & que dans le second, c'est au goût à juger autant qu'à l'esprit. M. B.... a parfaitement rempli l'idée qu'il s'étoit proposée. Tout est clair, méthodique & précis. Rien n'échappe à la finesse & à la délicatesse de son goût.

L'exercice sur l'Apologue est précédé de notions préliminaires, qui sont comme une espéce de *Logique des Enfans.* Ce n'est, dit l'Auteur, qu'une légere esquisse. Peut-être ces notions paroîtront-elles trop abrégées, & par-là peu à la portée de jeunes-gens qui commencent; mais M. B.... suppose qu'ils ont des Maîtres qui sçauront étendre ces notions, les expliquer, & les proportionner à la capacité de leurs éleves. On peut les regarder comme des tables de ce qu'on doit enseigner à des enfans. Il en est de

même des notions préliminaires sur la versification, qui précédent l'éxercice de l'Eclogue. Ce n'est que comme un cannevas que l'Auteur a tracé aux Maîtres, en les chargeant du soin de le remplir. Peut-être tous ne seront-ils pas de son avis, lorsqu'il prétend que nos vers François sont aussi harmonieux que ceux des Latins. On a beau dire; rien ne remplace dans notre Poësie le bel effet que produit l'inversion de la phrase chez les Poëtes Latins: la méthode uniforme de notre langue exclut toute suspension de l'esprit, toute varieté, & souvent toute magnifique cadence.

Le vers Latin varie ses cadences à l'infini: cadences graves, cadences suspenduës, cadences coupées, &c. La lenteur des spondées, la rapidité des dactiles, ce mélange heureux de longues & de bréves, s'il est fait à propos, forme une harmonie que nous ne

pouvons imiter. *C'est*, dit M. B..: *une sorte de méchanisme auquel l'oreille se fait & s'habituë.* Il convient pourtant lui-même, lorsqu'il dit que nos vers doivent être au moins aussi beaux, & aussi harmonieux que ceux des Latins, que cette proposition paroîtra un Paradoxe. Il en apporte pour raison l'usage où l'on est en France, de ne former les oreilles de la jeunesse qu'à l'harmonie Latine, & nullement à la Francoise; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans une discussion qui nous meneroit trop loin. On peut sur l'harmonie de la versification Latine consulter *Jules Scaliger* au quatriéme livre de sa Poëtique: au reste c'est une affaire de sentiment dont la raison ne peut être juge.

Le second Volume de cet Ouvrage est terminé par six lettres sur la Phrase Françoise, comparée avec la Phrase Latine. C'est à *M. l'Abbé d'Olivet* qu'elles sont adres-

ſées ; l'Auteur ne pouvoit choiſir de Juge plus éclairé, & à qui on pût s'en rapporter plus ſûrement ſur l'une & l'autre Langue. Nous inſiſterons un peu plus ſur ces ſix lettres, qu'on auroit pu peut-être auſſi appeller Paradoxes. Dans la premiere, on examine, ſi c'eſt dans le Latin ou dans le François que ſe trouve l'inverſion. Dans la ſeconde, on montre que l'inverſion eſt dans le François & pourquoi elle y eſt.

Il n'y a perſonne qu'une pareille propoſition ne révolte d'abord. C'eſt aller contre toutes les idées reçuës : notre langue n'admet aucune inverſion ; ce principe eſt univerſellement admis. Mais pourquoi ? Le voici. La marche de chaque Phraſe eſt toujours uniforme : c'eſt un ſubſtantif qui méne ſon adjectif comme par la main : ſon verbe marche derriére, ſuivi d'un adverbe, qui ne ſouffre rien entre deux, & le régime ap-

pelle auſſitôt un accuſatif qui ne peut ſe déplacer. Ne pouvoir déranger cet ordre, c'eſt ce qu'on a toujours appellé ne point admettre d'inverſion ; n'être point aſſervi à cet ordre, ne point garder cet arrangement, voilà l'inverſion. En partant de ce principe, il eſt aiſé de réſoudre la queſtion que propoſe M. Batteux : mais alors il eût été inutile de la faire. Et que ſeroient devenuës tant de remarques ingénieuſes & ſubtiles ? C'eût été parler comme tout le monde : il falloit, pour donner lieu à une diſſertation, ſubſtituer de nouvelles notions aux anciennes ; c'eſt ce que fait l'Auteur. Voici comme il procéde, ou du moins à quoi peut ſe réduire ce qu'il avance.

J'appelle *inverſion* ou renverſement, ne pas ſuivre l'ordre naturel : or les Latins ſuivoient l'ordre naturel ; donc il n'y a point d'inverſion chez les Latins. On

avoue que les Latins ſuivoient un autre arrangement que le nôtre ; donc nous ne ſuivons pas l'ordre naturel : donc l'inverſion eſt dans le François.

Après ce raiſonnement, il ne s'agit plus, que de montrer 1°. ce que c'eſt que l'ordre naturel. 2°. que les Latins le ſuivoient. 3°. que les François ne le ſuivent point, c'eſt la matiére de la premiere lettre. Enfin on conclut que l'inverſion eſt dans le François, & on en cherche les raiſons, c'eſt ce qui fait la ſeconde.

M. B... rejette d'abord ſur la force de l'habitude, qui eſt une ſeconde nature, ce qu'il entend dire tous les jours, & ce qu'il lit dans tous les livres ſur les inverſions Latines, & ſur les nôtres. Il n'y a rien qu'on ne rende douteux avec ce principe. C'eſt le cheval de Bataille de quiconque avance un Paradoxe ; mais développons ſa doctrine.

Quel eſt, demande-t-il, *cet ordre naturel?* il eſt néceſſaire d'en diſtinguer de deux ſortes; l'ordre moral ou pratique, & l'ordre ſpéculatif, ou métaphyſique. Cette diviſion, ajoute l'Auteur, a beſoin *d'être expliquée.* Cela ne lui ſera point conteſté: Voyons donc cette explication: nous nous bornons à l'ordre moral ou pratique, qui ſeul fait à la queſtion.

Comme les hommes ne parlent jamais, que pour ſe faire entendre, & par conſéquent pour quelque intérêt, qui les oblige à manifeſter leurs penſées au dehors, la raiſon qui les engage à parler, doit régler le rang des objets contenus dans leurs paroles. S'ils pouvoient expliquer leurs penſées par un ſeul mot, ils diroient ce mot, & porteroient tout d'un coup ces penſées dans l'eſprit de ceux à qui ils parlent. Mais comme il leur faut pluſieurs mots, & que parmi ce nombre, il y en a

un qui contient l'objet principal ; auquel tous les autres ſont ſubordonnés, qui fait le point de vûe de celui qui parle, & qui doit faire celui de la perſonne qui écoute ; il n'y a point de doute que cet objet ne doive ſe montrer le premier, puiſque c'eſt lui qui mene tous les autres. C'eſt ce que j'appelle l'ordre moral, celui qui eſt fondé ſur l'intérêt de la perſonne qui parle, & qui la détermine à parler.

Voici donc le principe d'où l'on part : c'eſt l'intérêt qui fait parler les hommes, & c'eſt lui auſſi qui régle l'ordre des mots, en les plaçant, ſelon leur degré d'importance. Voilà ce que M. B.... appelle l'ordre moral.

Mais cet ordre eſt-il naturel ? Voyons, dit-il, ce qui ſe paſſe en nous-mêmes. Quel eſt l'ordre de nos penſées, quand elles ſont pratiques, c'eſt-à-dire qu'elles nous portent à un mouvement quel-

conque ? Je vois un objet, j'y découvre des qualités, qui me conviennent ou non, je m'y porte ou je le fuis. Il y a donc d'abord en moi connoiſſance de l'objet & de ſes qualités ; enſuite vient le mouvement. Je ne commence donc point par me mouvoir avant que de connoître : je connois avant que de me mouvoir ; voilà pour moi-même. Si je veux faire entendre à un homme autre que moi, qu'il doit fuir, ou rechercher quelque objet, je commencerai de même, par lui montrer cet objet : enſuite je lui ferai comprendre, ce qu'il en doit faire : l'ordre que j'ai ſuivi pour moi eſt le même à ſuivre pour lui. J'ai vu un ſerpent, j'ai fui. Si parlant par geſte, je veux l'avertir de fuir, commencerai-je par lui faire ſigne de fuir ? Il ne fuiroit pas, ſans ſçavoir pourquoi. Il faut donc que je lui montre d'abord le ſerpent ; enſuite, s'il en a beſoin, je lui ferai

le geſte qui peint l'action de fuir? Si étant à table, je voulois demander par geſte du pain; mes yeux ſe rencontrant avec ceux de celui qui pourroit m'en donner, commencerois-je par me montrer d'abord moi-même? Ne montrerois-je pas plutôt le pain, & moi enſuite? Voila donc l'ordre que nous ſuivons pour nous-mêmes, quand nous ne faiſons que penſer, & pour les autres, quand nous ne leur parlons que par geſtes, & cet ordre eſt preſcrit par la nature même. Or que les ſignes ſoient des geſtes, ou des mots, peu importe pour l'ordre & l'arrangement: ainſi le Latin qui dit, *Serpentem fuge, panem præbe mihi*, ſuit l'ordre naturel: & le François qui dit: *Fuyez le Serpent, donnez-moi du pain*, eſt celui qui le renverſe.....Voilà, ajoute l'Auteur, une eſpéce d'inverſion, dont peut-être nous ne nous doutions pas.

Il s'enſuit de ce principe, dit M. B.... que quiconque parle doit dire d'abord ce qui doit être entendu d'abord : & c'eſt ce qu'il y a de principal dans ce qu'il veut dire. S'il propoſe deux idées dont l'une marque l'objet, & l'autre la qualité de cet objet, & que ce ſoit la qualité qui intéreſſe le plus, il faudra la mettre la premiere. Ainſi en parlant ſurtout à un Romain, je dirai *Romanum imperium*, & non pas *Imperium Romanum*.

En un mot tel eſt le train naturel de l'eſprit humain. C'eſt toujours l'objet qui l'appelle, qui le remuë, & qui lui donne la direction de ſon mouvement. Je ſors de chez moi : je me demande d'abord où je vais, avant que de faire le premier pas, qui ſans cela pouroit être inutile. Je vais au Louvre, donc voilà mon chemin : *Ad Regiam*, enſuite, *vado*.

Je crois que ce que nous avons

rapporté suffit pour faire connoître toutes les raisons sur lesquelles s'appuye M. B.... Que les Auteurs Latins ayent suivi cet ordre autant qu'il n'étoit pas contraire à l'harmonie, cela est vrai : mais que deviendront les conséquences qu'il en tire, s'il n'est pas prouvé 1°. qu'on doive appeller *inversion*, ne pas suivre l'ordre naturel ; 2°. qu'on doive appeller ordre naturel des choses, cet ordre moral ou pratique qu'observoient les Latins ? Voilà alors bien de belle Métaphysique perduë.

Comme cette dissertation pourroit paroître séche, stérile, & peu importante aux Lecteurs, nous l'abrégeons en donnant pour toute réponse à M. B.... ce que dit M. l'*Abbé Danet* dans la Préface de son Dictionnaire François. C'est apparemment ce qui a donné lieu aux réfléxions de notre Auteur : il est assez étonnant qu'il n'ait point voulu voir la réponse,

Voici donc ce que dit M. l'*Abbé Danet* que nous ne faiſons que copier.

Les maniéres de concevoir les objets ſont la cauſe des divers tours, & du différent arrangement des mots dans une même période. Les Latins ne regardoient pas les objets du même biais, ni dans le même ordre que nous : & l'on peut dire que concevant les choſes plus vivement que nous ne les concevons, ils ſuivoient plus dans leurs expreſſions l'ordre de leurs ſentiments, que celui des choſes.

Il ne confond point, comme on le voit, l'ordre des ſentimens avec l'ordre des choſes. Cela devient plus ſenſible encore par l'éxemple qu'il apporte.

Si l'on avoit à traduire ce vers d'Horace.

Durum, ſed levius fit patientiâ
Quidquid corrigere eſt nefas.

On pourroit le faire en cette maniére.

Tout ce qui eſt irrémédiable eſt dur, mais la patience l'adoucit.

Si l'on compare maintenant ces deux expreſſions enſemble, on trouvera que, dans l'expreſſion Latine, les idées y ſont rangées ſelon les dégrés avec leſquels l'eſprit eſt frappé: car ce qui le touche le plus vivement, eſt la qualité de *dur* & *d'affligeant*, & ainſi la phraſe commence par le mot *durum.*

L'idée qui frappe le plus l'eſprit après celle de la dureté, c'eſt celle de *l'adouciſſement* de ce qui l'afflige; c'eſt pourquoi la ſeconde idée marquée dans l'expreſſion eſt celle de *levius ; durum , ſed levius.*

La troiſiéme idée qui ſe fait ſentir, eſt le moyen de cet adouciſſement qui eſt la patience; car l'eſprit cherche naturellement le moyen

moyen de ſe ſoulager, & c'eſt auſſi celle qui ſuit après le terme de *levius*.

Il eſt aiſé de reconnoître ici la doctrine de M. B... A moins de ſe copier, on ne peut mieux ſe reſſembler. Ils ne différent que dans la concluſion. C'eſt par là ſans-doute que M. Danet a mérité qu'on ne lui fît pas honneur des nouvelles obſervations. Après que l'eſprit, continue M. l'Abbé Danet, a ainſi marqué les principaux objets dont il eſt frappé, il ajoute, pour faire entendre pleinement ſa penſée, les autres mots néceſſaires, qui *ſelon l'ordre des choſes*, auroient dû être exprimés d'abord.

Durum ſed levius fit patientiâ quidquid corrigere eſt nefas. Ainſi cette expreſſion françoiſe, *tout ce qui eſt irrémédiable, eſt dur, mais la patience l'adoucit*, ſuit l'ordre de l'intelligence : mais l'expreſſion Latine, *durum, ſed &c.* ſuit l'ordre

du ſentiment & du mouvement du cœur. C'eſt pourquoi elle eſt plus vive & plus noble.

Que conclut de tout ceci M. l'Abbé Danet? Le génie du Latin va donc à exprimer d'abord les idées qui frappent l'eſprit d'une maniére plus forte & plus vive; & le génie du François eſt de ſuivre au contraire *l'ordre des choſes.* Ainſi l'on peut dire, que le Latin eſt un langage de gens paſſionnés, qui ſe preſſent d'exprimer ce qu'ils ſentent davantage, & que le François eſt un langage de Philoſophes tranquilles, qui tend à faire connoître les choſes telles qu'elles ſont en effet.

Or ſuivre *l'ordre de l'intelligence, l'ordre des choſes*, c'eſt ce qu'on appelle ne point admettre d'inverſion; s'en écarter pour ſuivre *l'ordre du ſentiment*, c'eſt ce qu'on appelle inverſion. Ce n'eſt donc point la force de l'habitude toute ſeule qui fait dire, que ce

n'eſt pas dans le François, mais dans le Latin que ſe trouve l'inverſion.

M. B .... après avoir prouvé, comme nous l'avons vu, que l'inverſion eſt dans le François, employe ſa ſeconde lettre à montrer pourquoi elle y eſt; comparant toujours notre langue avec la Latine. Nous ne le ſuivrons point dans cette diſcuſſion qui nous meneroit trop loin. Ses obſervations ſont ingénieuſes; on pourroit ſe plaindre d'une ſécherеſſe qui vient du ſujet. Des obſervations grammaticales ne comportent pas beaucoup de légéreté & de vivacité. Après avoir approfondi la cauſe de l'inverſion dans notre langue, on en montre les conſéquences par rapport à l'art de traduire.

Nous rendrons compte des quatre dernieres lettres dans le Journal ſuivant.

ARTICLE LXXXV.

ALLOCUTIO S. D. N. Benedicti PP. XIV. habita die XXI. Aprilis An. MDCCXLVIII. Dominicâ in Albis, dum Eclesiam à Fundamentis reædificatam, in Honorem S. Apollinaris propè forum Agonale solemni ritu consecrabat. Discours de N. S. P. le Pape, prononcé dans la cérémonie de la Dédicace de l'Eglise de S. Apollinaire, le Dimanche des Rameaux 1748.

ROme est l'endroit du monde où les cérémonies de la Religion portent mieux l'empreinte de la vénérable antiquité. Qui ne croiroit être au tems des Sylvestre, des Damase, des Léon, en voyant un Souverain Pontife appliqué lui-même à dédier une nouvelle Basilique; à faire les onctions des

Autels ; à inſtruire les aſſiſtans par une homélie toute paternelle ? C'eſt la ſituation où a paru depuis peu N. S. P. Le Pape Benoît XIV. Non content de ſignaler ſa libéralité, par le rétabliſſement total de l'Egliſe de S. Apollinaire, attachée au Collége Germanique ; il a voulu en célébrer la dédicace & relever la Fête par le diſcours que nous annonçons.

Ce diſcours eſt appellé *Allocutio*, terme qu'on trouve ſi ſouvent ſur les médailles, & qui déſigne ces harangues militaires, que les Généraux Romains faiſoient à leurs troupes, avant que de les mener à l'ennemi. On voit dans ces monuments le Conſul ou le Dictateur ſur ſon Tribunal, entouré des Aigles Romaines, & des principaux Officiers : tout paroît attentif à ſa voix, tout reçoit le ſignal & les ordres du combat.

Dans les Médailles frappées pour le temple de S. Apollinaire,

on aura pu repréſenter Benoit XIV. ſur ſon trône Pontifical, revêtu de tous les ornements de ſa dignité, aſſiſté de tous les Prélats de la Cour Romaine, prononçant la harangue que nous avons ſous les yeux, & le terme antique d'*Allocutio* n'aura pas du échapper au Monétaire, pour peu qu'il ait ſongé à faire ſervir les dépouilles de Rome payenne au triomphe & à la gloire de la vraye Religion.

Mais quoiqu'il en ſoit de cette idée, rien de plus digne de notre attention que ce diſcours du Saint Pere, & nous allons en marquer les traits principaux. C'eſt d'abord une expoſition des anciennes dédicaces ſoit du Temple de Jeruſalem, ſoit de quelques Baſiliques du IV. ſiécle de l'Egliſe. Le Pape remarque qu'Euſebe de Céſarée parla durant la conſécration de l'Egliſe de Tyr, & il fait à cette occaſion un détail des ſujets que ſe propoſérent les divers Orateurs, qu'on

entendit dans les plus célèbres dédicaces. Les uns, dit-il, s'étendoient sur l'antiquité de cette sainte cérémonie; d'autres en décrivoient la pompe & la majesté; quelques uns exposoient l'Histoire de la nouvelle Basilique; plusieurs se contentoient d'adresser des vœux à Dieu, à la Sainte Vierge & aux Saints, en l'honneur de qui le Temple avoit été bâti & consacré. Benoît XIV. se fixe au dernier de ces Usages: il entre dans une suite de Prieres très-ferventes, que nous voudrions pouvoir transcrire ici, pour faire connoître le goût de ce discours, & l'esprit de piété qui anime le Pontife. Après avoir imploré la protection suprême du Très-Haut, il invoque très-affectueusement la Bienheureuse Vierge, & il vient ensuite à Saint Apollinaire patron de ce lieu saint; il lui recommende particulierement les Eleves du Collége Germanique, jeunesse destinée à

cultiver la piété & les ſciences ; pour être en état de combattre un jour les héréſies. *Illi ex remotis partibus acciti, & in proximis Collegii ædibus ad virtutem ac doctrinam à præclaris Magiſtris inſtituti, præparantur, ut bellum indicant hæreſibus, quæ in disjunctis regionibus graſſantur, & Catholicam religionem latè tueantur atque amplificent : eos itaque in tuam clientelam, ac veluti ſinum, excipere ne dedigneris.* Le Pape continue d'adreſſer ſes vœux au même Saint ; il le reconnoît pour l'Apôtre de Bologne ſa patrie, il ſe félicite d'avoir eu le tems & les moyens de lui préparer ce ſanctuaire. Il le prie enfin pour lui-même ; & cette derniére invocation eſt ſi touchante & ſi Apoſtolique, que nous ne croyons pas devoir en rien retrancher : *ſi rem tibi gratam jucundamque fecimus, uti ſperare fas eſt, non longam, non proſperam ſenectutem, non*

opes, non gloriam, non laborum & tribulationum imminutionem pro nobis à Deo petas. Quærimus quæ ſurſum ſunt, non quæ ſuper terram. Qualecunque quod ſupereſt vitæ ſpatium, à ſupremo numine impetra, ut pro catholica fide, pro Eccleſiæ atque hujus ſanctæ ſedis utilitate, utiliter impendamus; utque demum, cùm dies mortis advenerit, nos gravium noſtrorum peccatorum pœnitentes inveniat; & fac, ut, cùm divinus Judex rerum à nobis geſtarum rationem expoſcet, illud nobis non exprobret: Fuiſti fabricator murorum, ſed non ædificator animarum.

ARTICLE LXXXVI.

DISSERTATIONS SUR l'origine des Francs ; sur l'établissement & les premiers progrès de la Monarchie Françoise dans les Gaules &c. avec une Histoire abrégée des Rois de France en vers. A Paris, chez Chaubert, à l'entrée du Quai des Augustins &c. pages 195. in-12.

IL y a dans ce Recueil huit Articles, tous relatifs à l'Histoire de France. Il faut dire quelque chose de chacun. Mais comme nous ne pouvons qu'abréger beaucoup, on fera bien de recourir au Livre même qui n'est ni d'un format, ni d'un prix effrayant.

Dissertation sur l'origine des Francs.

On entreprend de montrer ici,

que les anciens Francs habitoient au-delà de l'Elbe, dans cette Région qui est à l'entrée du Sud-Jutland, appellé autrefois Chersonèse Cimbrique ; & voici en peu de mots le raisonnement de l'Auteur. Eumenius haranguant l'Empereur Constantin en 309, dit, que sous son régne les Peuples de la France avoient été forcés de venir cultiver les Cantons déserts de la Gaule, & qu'on les avoit tirés pour cela, non des Pays conquis autrefois par les Romains ; mais du lieu de leur origine, contrée qui étoit *à l'extrémité de la Barbarie*. Or les Pays où les Romains n'avoient point porté leurs armes, étoient au-delà de l'Elbe : donc les anciens Francs sont sortis originairement des Terres situées au-delà de ce Fleuve. Mais un Géographe célébre du VII. siécle (l'Anonime de Ravenne) assure que les François ont habité longtems la Région de l'Elbe appellée

Maurunganie, qui ne peut être que le Pays marécageux, situé à l'entrée du Sud-Jutland, & comprenant aujourd'hui les Duchés de Slefwik & de Holftein: On peut donc conclure, par la combinaison de ces deux autorités, que les anciens Francs ont eu pour leur premiere demeure, pour leur berceau même, le Canton qu'on indique ici. Et ce ne sont là que les premiers traits de cette espéce de démonstration: notre Auteur accumule d'autres preuves, & il passe ensuite à la réfutation des sentimens qui font nos Ancêtres, ou Scythes, ou Pannoniens, ou Troyens. M. de St. Aubin se trouve dans la premiere Classe, & tout son gros Livre essuye déja, par ce commencement de controverse, une atteinte très-considérable.

On tâche d'expliquer aussi l'origine du nom de *Franc*. C'est encore là que les opinions se partagent, les uns le font venir du

terme Allemand *Fréy*, qui signifie *libre*; d'autres, d'un mot Grec qui exprime, dit-on, la férocité antique de ces Peuples. Notre Auteur aime mieux croire qu'ils ont eu parmi leurs premiers Rois quelqu'un de ce nom; c'est le sentiment le plus conforme à l'idée des Anciens, qui nous faisoient Troyens d'origine, à cause d'un prétendu *Francus*, fils d'Hector. Ceci est une fable; mais à travers ces voiles, on peut découvrir ou appercevoir quelque vérité.

Voici présentement un fait certain: C'est que les Francs s'établirent au commencement du IV. siécle sur les bords du Rhin. Si l'on en croyoit Eumenius, ils seroient même venus dès-lors jusques dans le sein de la Gaule. Mais, pour l'établissement sur les bords du Rhin, il n'y a qu'à consulter la Carte de Peutinger, qui place *Francia* entre les Bouches de ce Fleuve & Mayence; c'est aujour-

d'hui le Duché de Bergues ; celui de Cleves ; le Comté de la Mark, & une partie de la Westphalie. On donnoit aussi le nom de *Sicambrie* à cette Contrée, & nos Ancêtres étoient appellés *Sicambres*. Quant aux titres de *Saliens* & de *Ripuaires* qu'on leur attribue dans les anciens monumens, il est presqu'impossible d'en déterminer la cause. Si l'on est curieux de beaucoup de doctrine sur les *Saliens*, qu'on lise l'Ouvrage de M. de Saint-Aubin, qui ne traite rien laconiquement, & qui répand l'érudition à pleines mains.

Dissertation sur l'établissement des Francs dans la Gaule.

Il est question d'un établissement d'autorité & de puissance ; de la fondation même de la Monarchie Françoise. Nous remarquons, que l'ancienne tradition des Rois antérieurs à Clovis, re-

prend faveur, & que presque tous nos Antiquaires réfutent le P. Daniel, parce qu'il nous prive de deux ou trois Princes plus anciens que notre premier Monarque Chrétien. Ainsi l'Auteur de cette Dissertation prouve, que Clodion est le Fondateur de l'Empire François; qu'il entra dans les Gaules en 427 : mais qu'il ne s'y établit d'une maniere fixe qu'en 431 ; que le lieu de sa domination fut la *Thoringie*, Païs qui s'étendoit depuis Mayence jusqu'aux Territoires de Treves & de Metz; que le même Clodion s'empara de Cambrai & de Tournai vers l'an 446, non 428, comme a cru le P. Daniel; que la même année (446) il reçut un échec de la part des Troupes d'Aëtius & de Majorien, sans perdre toutefois ses Conquêtes. Tout ce morceau est curieux & de conséquence pour l'époque de notre Histoire.

Diſſertation ſur le Tombeau de Childéric I. trouvé à Tournai en 1653.

L'Auteur montre, contre l'opinion d'Audigier & de M. de Saint-Aubin, que ce Tombeau ne peut être celui de Childeric, fils de Clotaire I. mais celui de Childeric I. pere de Clovis. Les raiſons qu'on diſcute ici avec beaucoup de ſoin, ſont toutes appuyées ſur les monuments qui furent trouvés dans ce Tombeau : Médailles, Armes, Vêtements, Bijoux de toute eſpece ; rien n'eſt oublié ſoit en genre de deſcription, ſoit pour l'application de chaque choſe au ſentiment qu'embraſſe l'Auteur. C'eſt de toutes les piéces de ce Recueil celle qui amuſe davantage.

Réfutation du système de M. Eccard, sur l'autorité de nos premiers Rois.

M. Eccard, dans un Livre intitulé *les Origines de la Maison d'Autriche*, prétend que *les Empereurs d'Orient, après avoir réuni l'Empire d'Occident ne pouvant gouverner, par eux-mêmes, ces Membres trop éloignés de la Monarchie Romaine, y établirent des Rois Barbares, qui n'y exerçoient qu'une autorité précaire & subordonnée à celle des Empereurs ... Que ces Princes Barbares, qui occupoient les Contrées de l'Occident, porterent toujours quelque respect aux Empereurs d'Occident, jusqu'au tems de Leon l'Isaurien; qu'ils étoient proprement les Généraux des Empereurs qui leur permettoient de fonder des Etats à la charge de relever des Augustes; & que les Rois Francs*

n'ont poſſédé les Gaules qu'à ces conditions.

Les raiſons de ce M. Eccard ſont très-foibles : Selon lui, les Rois ſucceſſeurs de Clovis obtinrent de Juſtinien la poſſeſſion des Gaules ; Clovis reçut de l'Empereur Anaſtaſe le titre de Conſul & de Patrice ; Theodebert, petit-fils de Clovis, faiſoit battre de la Monnoye d'or au coin de Juſtinien ; Saint Grégoire le Grand ne voulut accorder le *Pallium* à Syagrius d'Autun, qu'après avoir obtenu l'agrément de l'Empereur Maurice.

Mais notre Auteur répond fort bien, 1°. Que la poſſeſſion obtenuë de Juſtinien regardoit ſeulement la Provence & les autres Terres, que les Oſtrogoths avoient occupées en deça des Alpes. 2°. Que les titres de Conſul & de Patrice ne marquoient aucune dépendance, quand ils ſe donnoient à un Prince Etranger ; qu'au con-

traire, ils le faisoient aller comme de pair avec l'Empereur d'Orient, qui prenoit aussi ces qualités. 3°. Qu'il n'est point vrai que la Monnoye de Theodebert fût marquée au coin de Justinien; & que c'est Theodebert lui-même qu'on voit représenté sur ces Piéces d'or. 4°. Qu'il y avoit apparemment un usage selon lequel le *Pallium* ne se conféroit point sans l'agrément des Empereurs: Ou bien que Saint Grégoire avoit quelque raison particuliere de demander cette espece de permission: mais que très-certainement cela ne préjudicioit en rien à la Souveraineté de nos premiers Rois. Cette Dissertation est fort méthodique & bien raisonnée.

Dissertation sur la Milice des anciens Francs.

On examine en quoi consistoient les forces de la nation; quelles mesures on prenoit pour les assem-

bler & les entretenir ; de quelles armes on ſe ſervoit dans les combats ; quel ordre on obſervoit en marchant à l'ennemi.

Les armées au commencement de cette Monarchie étoient preſque toutes d'Infanterie ; preſque toutes de François ; peu nombreuſes ; toutes compoſées de gens libres, point Ecléſiaſtiques, point Laïques même ſoumis à l'Egliſe. On les convoquoit par des Ordonnances appellées Bans, *Banni* : on les entretenoit, partie aux dépens des Provinces, partie aux frais du Tréſor Royal. Les Rois, quelque jeunes qu'ils fuſſent, marchoient toujours en perſonne : les armes étoient le Bouclier long & étroit, le javelot, l'épée, la hâche d'armes, les fléches. Les bataillons étoient *équarris*, c'eſt-à-dire *rectangulaires*, qu'on appelle Colonnes aujourd'hui : mais on ſe formoit quelquefois en forme de coin ou de tête de Belier &c. Tels

ſont à peu-près les articles que comprend cette Diſſertation, qui pouvoit être plus étenduë, mais non plus inſtructive.

Diſſertation ſur les dons gratuits de la Nobleſſe Françoiſe.

Chaque année dans la Convocation générale qu'on appelloit *l'Aſſemblée du Champ de Mars*, les Seigneurs faiſoient au Roi leurs dons gratuits: ils en faiſoient mêmes aux Reines, témoin Fredegonde qui reçut des richeſſes immenſes, à l'occaſion du mariage de *Rigunthe* ſa fille, avec Récarede, fils de Leuvigilde Roi d'Eſpagne.

Sur la fin de cette Diſſertation, on indique des queſtions très-curieuſes & qui mériteroient d'être traitées en détail: ſçavoir ſi les Evêques aſſiſtoient à l'Aſſemblée du *Champ de Mars*; quelle différence on doit mettre entre ces Aſ-

ſemblées du *Champ de Mars* & les Convocations générales appellées *Placita*, Plaids ; ſi ces *Placita* étoient des *Parlements* &c. Notre Auteur parle de l'Aſſemblée du *Champ de Mars* comme de quelque choſe d'ordinaire & d'annuel, durant toute la premiere race. Or nous pouvons aſſurer que, depuis Clovis juſqu'à Thierri II. il eſt fort difficile d'en trouver des exemples. On paroît confondre les *Placita* avec les Parlemens: ce qui doit toutefois être fort diſtingué, puiſque les *Placita* ſont de toute antiquité, & dès les premiers tems de la monarchie, au lieu que les *Parlements* ne ſont indiqués dans les monuments que vers la 3e. race. Tout ceci au reſte n'eſt dit ici qu'en paſſant : car il faudroit une Diſſertation pour developper toute la matiére de nos Aſſemblées Nationales, *Champs de Mars*, *Plaids*, *Conciles*, *Cours plénieres*, *Parlements*, *Etats-Généraux*, *Aſſemblées des Notables &c.*

Dissertation sur une Lettre de S. Remi à Clovis.

On trouve ici cette lettre en Latin & en François, avec trois propositions de l'Auteur, qui infirment beaucoup l'authenticité de cette piéce. Car il fait voir que le sens qu'elle présente est inapplicable aux circonstances du régne de Clovis; que S. Remi étoit un Prélat très-éloquent, & qui écrivoit poliment en Vers & en Prose; par conséquent incapable de produire le verbiage barbare de la lettre en question: qu'enfin ce monument prétendu péche non-seulement du côté de la diction, mais encore du côté de la bienséance. Tout ceci est fort recherché, & mérite à l'Auteur une place distinguée parmi les bons Critiques.

Abrégé de l'Histoire de France en Vers.

Voici le commencement qui fera juger du reste.

Les Francs, peuples guerriers, dans la
Gaule établis,
Ont donné la naissance à l'Empire des
Lys.
D'y regner le premier, Clodion eut la
gloire,
Il entra dans Tournai conduit par la victoire.
Mérovée, héritier de son autorité,
Transmit un nom fameux à sa postérité.
Childéric obligé de céder à l'orage,
S'exila chez Basine, & la rendit volage.
Clovis de leur hymen fut le fruit précieux;
Son régne fut fécond en exploits glorieux &c.

Nous avons déja averti que l'Auteur de ce Recueil est M. Ribaud de La Chapelle, Auteur d'une *très-bonne Explication de la quatriéme Eclogue de Virgile*. Le goût décidé qu'il a pour notre Histoire fait souhaiter qu'il s'applique de plus en plus à démêler tous les points qui restent encore enveloppés de ténébres.

ART.

ARTICLE LXXXVII.

HISTOIRE LITTERAIRE de la France par des Religieux Benedictins de la Congrégation de S. Maur. Tome VIII. qui comprend le reste du onziéme siécle de l'Eglise. A Paris chez Huart & Moreau fils, ruë S. Jacques; Chaubert, Quai des Augustins; la veuve Brocas & Aumont, ruë S. Jacques; David, fils aîné, rue S. Jacques; Piget, Quai des Augustins; Durand ruë S. Jacques. in 4°. p. 733. sans l'Avertissement. 1748.

LEs doctes & laborieux Auteurs de l'Histoire littéraire de la France avancent constamment dans l'ouvrage, qu'ils ont entrepris. C'est leur huitiéme volume que nous annonçons. Dans l'avertissement ils se plaignent que l'Académicien qui les a attaqués

ſur un point de critique curieux & intéreſſant, les accuſe injuſtement d'avoir perdu de vuë l'objet véritable de la conteſtation. Ils répondent ici à cette accuſation, qu'il n'étoit gueres permis de diſſimuler, car rien n'eſt plus important en toute diſpute littéraire que de déterminer exactement l'état de la queſtion & de ne s'en écarter jamais. Le Public à qui ſeul il appartient de juger ſans appel ces ſortes de Procès, eſt ſaiſi de tout ce qu'on a produit de part & d'autre, & prononcera quand il jugera à propos.

On apprend dans le même avertiſſement, que Dom Ildéphonſe Catelinot, Bibliothécaire de l'Abbaye de S. Mihel en Lorraine, prépare une nouvelle édition d'Alcuin, qui ſera enrichie du traité de cet Auteur ſur la proceſſion du S. Eſprit. Cet ouvrage avoit échappé aux recherches des Bibliographes & aux Collecteurs d'Anecdotes,

Rien ne ſied tant aux Sçavans & ne leur fait plus d'honneur, que de reconnoître les mépriſes où ils ſont tombés: comment n'en échapperoit-il aucune dans un ouvrage dont la matiére eſt immenſe? Les PP. BB. déclarent qu'ils ſe ſont trompés dans le quatriéme volume de l'Hiſtoire Littéraire, quand ils ont avancé que la vie de S. Romain Evêque de Rouen, & mort en 639, pouvoit être du huitiéme ſiécle. Cette vie écrite en vers, eſt beaucoup plus récente, puiſque la plupart des vers en ſont Léonins, les uns rimés ſeulement à la fin, les autres à la fin & à l'hemiſtiche. Cette eſpéce de vers n'a été en uſage que long-tems après cette époque. Une autre faute qui ſe trouve auſſi dans le même tome, c'eſt d'avoir donné, ſur l'autorité du P. Morin, pour un *Pénitentiel*, le beau *Bénédictionnaire* ou Pontifical, à l'uſage de Robert Archevêque de Rouen au

commencement du onziéme ſiécle, & d'avoir ſuppoſé en conſéquence que c'eſt l'ouvrage d'un Clerc de la même Egliſe. On ſçait à préſent, par la notice des manuſcrits de l'Egliſe Métropolitaine de Rouën, Ouvrage qu'on doit aux ſoins de M. l'Abbé Saas, Ecrivain exact & habile, que ce recueil a été fait à la fin du huitiéme ſiécle ou dans le cours des deux ſiécles ſuivants, pour une Egliſe d'Angleterre.

Tout critique qui ne diſſimule pas ſes mépriſes a un droit particulier de relever celles d'autrui. Il ſeroit injuſte de le ſoupçonner d'avoir dans ſa cenſure quelque autre vuë que l'intérêt de la vérité.

Les PP. Bénédictins ont renfermé dans ce huitiéme Tome, quatre-vingt-ſix Ecrivains, & ils rendent compte au Public, tant de leurs ouvrages que de leur vie. On ne ſçauroit douter qu'ils n'ayent lu exactement tous ces

écrits, ce qui n'a pas été un petit travail, ni de tems à autre un travail peu ennuyeux. Le ſtile peu gracieux de pluſieurs de ces écrivains, fatigue étrangement un Lecteur qui a du goût. Il a fallu dévorer tout cet ennui pour le ſervice de gens qui n'ont pas toujours & preſque jamais toute la reconnoiſſance qu'il conviendroit. On voit aſſez qu'il n'eſt pas poſſible de faire un extrait ſuivi d'un livre compoſé de tant de parties, qui ne ſont liées enſemble que par l'ordre du temps. Ainſi nous nous en tiendrons à la pratique établie. Nous choiſirons divers traits qui caractériſent l'ouvrage.

Les Auteurs de l'Hiſtoire littéraire commencent toujours par l'abrégé de la vie de chacun des Ecrivains dont ils rendent compte, après quoi ils paſſent à ſes écrits & aux éditions qui en ont été faites. Ce travail demande de l'application & de la critique, & les

PP. BB. ont rempli leur engagement. Ils ont ſouvent diſtingué des hommes que la reſſemblance des noms avoit fait confondre, & ils n'ont pas permis qu'on enrichît un Auteur ſeul de ce qui appartenoit à pluſieurs. Les exemples de cette exactitude ſont très-fréquens. Ce ne ſont pas ſeulement chez les Auteurs qui ont écrit avant que la critique fût en honneur, qu'on remarque ces mépriſes, on en rencontre auſſi dans les critiques des derniers tems. On obſerve ici que François du Cheſne, dans ſon Hiſtoire des Cardinaux François, a confondu Etienne, à qui ſon zèle pour le S. Siége a mérité le titre de défenſeur de l'Egliſe Romaine, avec un autre Etienne, ſimple Moine du Mont Caſſin. Lambert Abbé de S. Laurent de Liége a pareillement été confondu avec des hommes célèbres, qui ont paru en divers tems dans l'une & l'autre Belgique, &

qui portoient le même nom. C'est par une erreur toute semblable qu'on a fait Drogon, Moine de Berg-S. Vinok, Evêque de Terouanne.

Theoduin ou Deoduin, issu de Sang Royal & proche parent de l'Empereur Henri le Noir, fut Evêque de Liége. Parmi ce qui nous reste de lui, nous avons sa Lettre à Henri Roi de France, où l'on trouve plusieurs traits de l'Histoire de ce tems-là, qui méritent d'être sçus. On y apprend que Brunon Evêque d'Angers étoit uni avec Berenger de Tours; qu'ils n'erroient pas seulement sur l'Eucharistie, mais encore sur les mariages légitimement contractés entre les Fidéles, & sur le Baptême conferé aux enfans; que ces erreurs, après avoir troublé la France, troubloient toute la Germanie en 1050. Theoduin déclare ensuite au Roi qu'il est à craindre que le Concile, convoqué pour ré-

primer ces Hérétiques, n'ait pas le succès dont on se flatte, parce que Brunon étant Evêque ne pouvoit être condamné que par le Pape: danger par conséquent que l'impunité ne causât un plus grand scandale. C'est pourquoi il prie le Roi de ne point assembler le Concile, avant que d'avoir obtenu du Saint Siége le pouvoir de condamner les coupables. Il ajoute plusieurs choses que nous ne répéterons pas. Cette lettre a été longtems attribuée, mais sans fondement, à Durand un des prédécesseurs de Theoduin. Durand étoit mort dès 1024 ou 1025, longtems avant le regne de Henri, & plus longtems avant que les erreurs de Berenger eussent éclaté.

Rainauld Scholastique d'Angers fut député par Eusebe son Evêque, avec le Doyen de la Cathédrale, pour assister *de sa part* à une Assemblée d'Abbés au Monastere de S. Florent de Saumur, afin de terminer les contestations

des *maisons* de S. Aubin & de S. Serge, qui se disputoient un bénéfice. Le Scholastique remarqua une équivoque dans les titres *de S. Serge, qui perdit par là son procès. On voit par l'Acte qui fut dressé, que Rainaud fit les fonctions d'Expert en fait de vérification d'Actes, & l'on en pourroit conclure, que ces fonctions appartenoient alors pour l'ordinaire aux Scholastiques des Villes.* La Jurisprudence a bien changé sur cet Article.

Il est parlé p. 42. & 43. de deux lettres qui mettent dans un grand jour toutela corruption des mœurs, parmi les Ecclésiastiques de l'onziéme siécle. Dans la premiere, qui est des Clercs de Cambrai à ceux de la Métropole de Rheims, on se plaint amérement de la sévérité de Gerard II. qui veut obliger ses Clercs de quitter leurs femmes, de se contenter d'un seul Bénéfice, de ne point solliciter

l'Ordination de leurs enfans ; Gerard avoit déclaré qu'il n'en ordonneroit aucun. Ces Clercs peu édifians prétendent, que s'ils obéiſſoient en cette occaſion, ce ſeroit un deshonneur pour eux, qui rejailliroit ſur tout le Clergé, & *qu'ils deviendroient aux Laïques* un ſujet de riſée. La ſeconde lettre écrite par les Clercs de l'Egliſe de Noïon au Clergé de Cambrai, ſi elle n'en dit pas plus, n'en dit guères moins : les Clercs s'y plaignent de ce qu'on veut les réduire à un ſeul Bénéfice ou Prébende, & de ce qu'on refuſe d'ordonner leurs enfans.

Jean de Garlande, Poëte & Grammairien, fort eſtimé en ſon tems, eſt plus connu qu'un grand nombre d'Ecrivains Eccléſiaſtiques dont il eſt parlé dans tout le recueil. Les Bibliographes Anglois le comptent parmi leurs Ecrivains, mais on le revendique à la France par des raiſons qui ſelon toute apparence ne ſeront pas réfutées.

Il eſt toujours glorieux à la mémoire de Jean de Garlande que deux nations ſe diſputent l'honneur de lui avoir donné naiſſance. Ce n'eſt pas le ſeul Ecrivain que les Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire ayent revendiqué dans ce volume. Mais nous ſommes obligés d'en ſupprimer ici la plupart, parce que les détails n'entrent pas dans notre plan. Citons néanmoins Guitmond, Evêque d'Averſe, François de Nation, né en Normandie, & non Italien comme l'a prétendu Poſſevin. C'étoit une dépouille trop précieuſe pour la laiſſer entre les mains de nos voiſins. Son nom & ſon ouvrage contre Berenger ſont connus de tous les Sçavans. Ce grand Evêque avoit auſſi les noms de Chrétien ou Chriſtin. On ſçaura d'autant plus de gré aux PP. Bénédictins de l'avoir revendiqué, que la générofité pleine de religion, avec laquelle il refuſa les

prélatures d'Angleterre, qui lui furent offertes par Guillaume le Conquérant, ne ſera pas ſouvent imitée. Ce qu'il dit à ſon Souverain, que la Conquête de l'Angleterre, n'étoit qu'un grand brigandage, eſt plus qu'indécent dans la bouche d'un Sujet. Cela n'eſt permis qu'à ces Prophetes, à qui le Seigneur en les envoyant, dictoit mot à mot la formule dont ils uſeroient, auſſi les Auteurs ont juſtifié la conduite du Prince.

Nos lecteurs ſe laſſeroient bien vite, s'ils ne trouvoient dans un livre que la vie & l'analyſe des ouvrages des Auteurs Eccléſiaſtiques des derniers ſiécles. L'hiſtoire de Guillaume I. Roi d'Angleterre & Duc de Normandie les empêchera peut-être de ſe dégouter ſi facilement. Nous n'en mettrons ici que quelques traits qui pourront donner envie de lire le reſte. Ce Prince eut beaucoup de religion & toutes les qualités qui

font les grands Rois : il fut le Protecteur de la piété & des lettres, & l'irréconciliable ennemi de tous les méchans. Sa foi fut constante & à l'épreuve. Berenger ayant essayé par divers artifices de se faire des sectateurs dans la Normandie, Guillaume assembla a Brionne, près de l'Abbaye du Bec, tous les plus habiles gens de la Province. Le Novateur fut si puissamment réfuté dans cette conférence qu'il prit le parti de la retraite.

Guillaume épousa Mathilde, fille de Baudouin le pieux Comte de Flandre, & il en eut neuf enfans, quatre garçons & cinq filles, qui furent tous élevés dans la piété chrétienne. Ce mariage bien assorti pour tout le reste, déplut à Lanfranc, à cause des dégrés de parenté entre les époux. Le Pape instruit de cet empêchement, mit toute la Normandie en interdit. Mais Lanfranc, ayant fait le voyage de Rome par l'ordre de son

Souverain, repréſenta ſi fortement au Pape, c'étoit Nicolas II, tous les inconvenients de cet interdit, qu'il accorda la diſpenſe dont on avoit beſoin, à condition que le Duc & la Ducheſſe fonderoient chacun un Monaſtére. Telle fut l'origine de deux célébres Abbayes, dans la Ville de Caën, S. Etienne pour les hommes, & la Trinité pour les filles.

Ce ne furent pas là les ſeules Abbayes dont Guillaume fut le Fondateur. Il en fonda pluſieurs autres, ſans parler de celles qui avoient été fondées avant lui, & qu'il enrichit par ſes libéralités. *De ſorte que cette Province*, la Normandie, *repréſentoit par tant de Monaſteres, où Dieu étoit ſervi nuit & jour, & où il ſe faiſoit beaucoup d'aumônes & d'autres bonnes œuvres, une Image vivante de l'ancienne Egypte.* Ce Prince fut eſtimé & aimé de tous les Souverains de ſon tems, & Grégoire

VII. l'appelloit *la perle des Princes.* Aprés la Conquête de l'Angleterre, Guillaume confirma le dénier de S. Pierre, qu'on levoit dans tout le Royaume, & il eut soin de le faire payer exactement. Ce qui ne l'empêcha pas de montrer beaucoup de fermeté à l'égard des Papes, dans les occasions où il crut devoir en user ainsi pour l'intérêt & l'honneur de la Royauté. Il mourut à Rouen en 1087, & il est à remarquer qu'on compte parmi les plus habiles Médecins qui le secoururent dans sa derniere maladie, Gislebert Evêque de Lysieux, & Gontard Abbé de Jumiége.

Il n'est venu dans l'esprit à aucun Historien, ni à aucun Critique, de mettre parmi les Ecrivains du onziéme siécle, Guillaume le Conquérant. C'eût été une étrange dégradation. On ne permet aux Héros du siécle que d'écrire leurs mémoires. Cependant

c'eſt à un autre titre & vraiment digne d'un Souverain, que Guillaume entre dans l'Hiſtoire Littéraire. Il publia divers Recueils de Loix, qu'il fit rédiger ou qu'il rédigea lui-même: car il aimoit à publier de nouvelles Loix, & à rectifier les anciennes. *Erat legum amator & emendator ſtudioſiſſimus.* Le Papier Terrier de tout le Royaume d'Angleterre, eſt un Ouvrage qui ſuffiroit pour éterniſer le nom de ſon Conquérant. Il ne reſte qu'une ſeule des Lettres que Guillaume écrivit à divers Papes. Il déclare en celle-ci à Grégoire VII. qu'il ne lui prêtera pas ſerment de fidélité, parce qu'il ne l'avoit pas promis, & qu'il ne trouvoit pas que ſes Prédéceſſeurs l'euſſent prêté. M. Baluze l'a publiée cette Lettre dans ſes Anecdotes, quoiqu'elle eût déja été imprimée par Dom d'Acheri, parmi celles de Lanfranc, & par Selden dans ſes Notes ſur l'Hiſtoire d'Edmere.

Le diſcours de Guillaume, peu avant ſa mort, où il fait une Confeſſion publique de tout ce qu'il craignoit d'avoir commis contre les Loix de l'équité, & qui eſt rempli d'admirables traits de Religion, méritoit bien de paſſer à la Poſtérité. Nous en avons l'obligation à Orderic-Vital. Si l'on pouvoit raſſembler aſſez de pareils diſcours, pour en former un petit Recueil, ce ſeroit un excellent Livre de piété pour les Grands.

Un Prince ſi reſpectable par tant d'endroits, ne fut point à couvert de la calomnie. On l'accuſa d'avoir fait traîner à Caën par les cheveux, à la queuë d'un cheval, Mathilde ſon épouſe, depuis le lieu où l'on a bâti l'Abbaye de la Trinité, juſqu'à l'endroit où eſt l'Abbaye de Saint Eſtienne. C'eſt ce qu'on lit dans la Chronique de Normandie. Les RR. PP. Bénédictins prennent trop de part à tout ce qui interreſſe la gloire

d'un Prince ſi libéral envers eux, pour ne pas détruire un fait ſi odieux & ſi faux; ils s'acquittérent, il y a plus d'un ſiécle, de cette obligation, par les ſoins de Dom Matthieu de la Dangie de Rauchie, Celerier de l'Abbaye de S. Eſtienne de Caën. Ce Religieux publia dans cette Ville, une *Apologie pour la défenſe de Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie*. Ce Livre, c'eſt un in-8°, fut imprimé chez Maſſienne, & ſans datte. Tout ce qu'on en ſçait, c'eſt que l'Auteur mourut en 1657.

Berenger ſi fameux par ſes erreurs & par ſes variations ne doit pas être confondu avec d'autres Eccléſiaſtiques de même nom. Oudin n'eſt pas exact dans cet Article. Berenger né à Tours au commencement du XI. ſiécle, d'une famille riche & diſtinguée, fut diſciple de Fulbert Evêque de Chartres, & on reconnut en lui

des talens extraordinaires. Son rare mérite & sa vie exemplaire lui acquirent une estime universelle, ce qui lui attira une foule de disciples. Malheureusement l'ambition l'engagea dans la nouveauté, la nouveauté dans l'hérésie, & l'hérésie en fit un homme tout différent de ce qu'il avoit été jusques là. Chagrin de la confusion qu'il avoit eue dans une conférence avec le docte Lanfranc, qui gouvernoit l'Ecole du Bec, où l'on accouroit de toutes parts, pendant que l'Ecole de Tours étoit abandonnée, il essaya de relever sa réputation par des opinions singuliéres. Sur ce plan, il se déclara contre les Mariages légitimes & contre le Baptême des enfans: mais ce qui fit plus de bruit que tout le reste, ce fut la nouvelle Doctrine qu'il publia sur l'Eucharistie contre la créance universelle de l'Eglise. Jamais Novateur ne fut condamné par tant de

Papes & tant de Conciles. Il abjura ſouvent ſes erreurs, mais il y retomboit peu après les avoir abjurées. Cependant il eut le bonheur de mourir dans le ſein de l'Egliſe, grace rarement accordée aux Chefs de Secte, qui ont dogmatiſé hautement contre la Foi. Tous les Ecrivains, ſi l'on en excepte le ſeul Berthold de Conſtance, trop éloigné de Tours pour ſçavoir exactement ce qui s'y paſſoit, s'accordent à louer la pénitence de Berenger.

On eſt perſuadé dans toute la Touraine, & les Hiſtoriens à peu près contemporains n'en diſconviennent pas, qu'il ſe retira dans l'Iſle de S. Côme, au-deſſous & à la vuë de la Ville de Tours : il redevint dans cette retraite tout ce qu'il avoit été avant ſes égaremens. Les Panégyriſtes ni les Prédicateurs d'Oraiſons funébres ne ſeroient pas embaraſſés dans un pareil éloge. Un Journaliſte ſe

borne à dire qu'il eſt difficile de faire une pénitence plus édifiante que celle de Berenger. C'eſt un modele qui n'eſt plus à la mode. Eſt-ce donc un modéle dont perſonne n'ait beſoin, ou faut-il croire qu'on s'en propoſe de meilleurs? Berenger mourut à l'âge de preſque 90 ans, la nuit du 5. ou 6. Janvier en 1088. Cette époque occaſionnera peut-être quelque mauvaiſe plaiſanterie de la part de ces ſectaires, qui s'opiniatrent à ne pas convenir de la Pénitence de l'Archidiacre; mais le fait n'en eſt pas moins certain. Si l'on n'a pas l'acte authentique de ſa derniére rétractation, il ſuffit d'en produire des preuves équivalentes, & on n'en manque pas. Pluſieurs écrivains de réputation ont travaillé à l'Hiſtoire de Berenger: les plus diſtingués ſont M. de Roye, Profeſſeur de Droit Civil à Angers, Dom Mabillon, M. l'Abbé Fleuri. On ne ſe contente pas ici de répé-

ter ce qu'ils ont dit: on y ajoute des particularités dont ils n'ont point eu de connoissance. On apprend volontiers tout ce qui regarde un homme aussi célèbre que Berenger : ainsi on sçaura gré aux PP. Bénédictins de toutes leurs recherches tant à l'égard de sa vie que de ses écrits. Il est bien glorieux à l'Ordre de S. Benoît d'avoir fourni à l'Eglise en cette occasion d'excellens défenseurs de sa doctrine. Tels furent Durand, Abbé de Troarn ; Lanfranc, Archevêque de Cantorberi ; & Guitmond Evêque d'Averse. Ç'en seroit assez, si l'on contestoit encore sur les Etudes Monastiques, pour désarmer tous ceux qui osent les condamner comme indécentes, inutiles & dangereuses.

Robert Evêque d'Herford fut un des principaux ornemens de son siécle. Il étoit né en Lorraine & passa en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Il y fut or-

donné Prêtre par S. Wulſtan, Evêque de Rocheſtre. Il fut enſuite élu Evêque d'Herford & ſacré par Lanfranc Archevêque de Cantorbery.

Robert fut un excellent Aſtronome. Uſſerius lui attribue dans la préface de ſes annales de l'ancien & du nouveau Teſtament, l'invention de la Période Julienne, cinq cens ans avant que Joſeph Scaliger la publiât, comme une découverte avantageuſe à la Chronologie. Il n'y a nulle apparence que ce fameux Critique l'ait puiſée dans les écrits de l'Evêque. Il eſt arrivé plus d'une fois qu'on a cru avoir inventé ce qui l'avoit déja été, & c'eſt ici un nouvel exemple de ces ſortes de rencontres : ſi Scaliger, aprés avoir tant vanté ſa Période Julienne, avoit ſçu qu'elle étoit plus ancienne que que lui de cinq ſiécles, c'eût été une vraie déſolation pour un Sçavant de ſon humeur, ſurtout ſi

quelqu'un de ſes adverſaires, qui l'épargnerent auſſi peu qu'il les épargnoit peu lui-même, l'avoit accuſé d'ignorance ou de mauvaiſe foi. Quel vacarme en ce cas dans tout l'Empire desLettres!

Urbain II. connu ſous le nom d'Eudes, ou Odon, ou Otton, avant ſon élévation au *Siége* Apoſtolique, fut le cinquiéme Pape que la France donna à l'Egliſe. Il nâquit dans le Diocèſe de Rheims & étudia dans l'Ecole floriſſante de cette Ville ſous Brunon. C'eſt le ſaint Inſtituteur de l'Ordre des Chartreux. On eſt entré dans un grand détail ſur tout ce qui regarde ce grand Pape, & on ne ſçauroit trop honorer ſa mémoire. Après avoir édifié à Cluni par la pratique des vertus religieuſes, il fut envoyé à Rome par S. Hugues, alors Abbé de cette ſainte Maiſon, & qui l'y avoit admis à la profeſſion monaſtique. On connut bientôt dans cette Capitale du Monde,

monde chrétien, les rares talents du ſolitaire, qui euſſent été enſevelis dans le Déſert, ſi ſes Supérieurs ne l'en euſſent tiré. Son grand mérite le plaça ſur le trône de S. Pierre, & il juſtifia pleinement le choix qu'on avoit fait de ſa perſonne, pour ſoutenir tout le poids de cette dignité. Pendant ſon Pontificat l'Egliſe fut gouvernée avec beaucoup de ſageſſe, de fermeté & de modération. On compte ce Pape parmi les Ecrivains du XI. ſiécle à cauſe des lettres qu'il a écrites en diverſes occaſions, des Bulles qu'il a publiées, des Canons qui ont été dreſſés dans lesConciles qu'il avoit aſſemblés. On aura, dans la continuation du recueil complet des lettres des Papes, toutes celles d'Urbain II. qui ſont diſperſées en différens volumes. Les PP. Dom Urſin Durand, & Dom Charles Clemencet travaillent à cette importante collection, commencée

par le P. Dom Coutant. Le premier Tome parut en 1721 & fut reçu favorablement du Public. Le ſecond & le troiſiéme paroîtroient il y a déja quelques années, *ſi les Libraires*, dit-on, *avoient plus de zéle pour imprimer des Ouvrages Latins.* Eſt-ce aux Libraires qu'il faut s'en prendre? Ils n'ont pas moins envie de s'enrichir, ils en ont même plus qu'autrefois. C'eſt la maladie générale du ſiécle: S'ils étoient aſſurés que les livres Latins ſe débitaſſent auſſi facilement que dans les deux derniers ſiécles, les preſſes rouleroient pour les livres Latins, comme pour les livres François. Quand les ouvrages dont la librairie refuſe de ſe charger, ont tout ce qu'il faut pour être placés honorablement dans les bonnes Bibliothéques, il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs fuſſent en état de faire les frais de l'édition, dont ils ſeroient dédommagés dans la ſuite, & le Public

jouiroit plutôt du fruit de leurs travaux. Ce seroit une seconde obligation que leur auroient tous les Sçavans.

Si le XI. siécle n'est pas compté parmi ces siécles fameux où les Arts & les Sciences ont eu un grand éclat, ce n'est pas qu'il n'ait produit beaucoup d'Ecrivains : mais ce n'est pas tant la multitude des Ecrivains, que leur goût, leur élégance, leur critique, l'étenduë de leur érudition, qui établissent la réputation d'un siécle. Il nous reste peu d'Auteurs du siécle d'Auguste ; cependant nous n'hésitons pas à lui accorder la prééminence, que nous ne lui passerions pas, s'il ne nous avoit laissé qu'une foule d'Ecrivains médiocres. Tous ceux qui aiment la science ecclésiastique trouveront dans ce huitiéme volume bien des remarques qui les instruiront, tant à l'égard de l'Histoire que du Dogme. Il est à propos d'observer que la

plûpart des Ecrivains dont il eſt parlé dans ce recueil, étoient de l'Ordre de S. Benoît, où l'on s'appliquoit à la littérature, lors même qu'elle étoit négligée partout ailleurs.

ARTICLE LXXXVIII.

VOYAGE EN TURQUIE & en Perſe, avec une Relation des Expéditions de Tahmas-Koulikham. Par M. Otter de l'Academie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tome premier in-12. page 415. *Tome ſecond* page 386. *A Paris, chez les Freres Guerin, ruë Saint Jacques, à S. Thomas-d'Aquin, 1748.*

LEs Sages de l'antiquité voyagerent dans leur tems, non pour s'enrichir, ni pour ſatisfaire une inquiétude naturelle, ces motifs ne pouvoient rien ſur eux: mais

pour acquérir de nouvelles connoiſſances, dont ils faiſoient part à leurs Citoyens. C'eſt encore dans la même vûe que nos Sages, j'entends nos Académiciens, ont parcouru de vaſtes Régions, dont ils n'ont rapporté que des obſervations propres à perfectionner les ſciences & la raiſon. Ils ont voyagé en Aſtronomes, en Botaniſtes, en Géomêtres, en Phyſiciens, en Antiquaires, en Politiques, en Géographes, chacun conſtamment attaché à l'objet principal de ſa courſe, cependant ne négligeant pas les autres objets qui ſe préſentoient ſur la route.

M. Otter, Membre de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, a ſuivi ce plan dans l'Ouvrage que nous annonçons, & où il rend compte au Public du voyage qu'il a entrepris en Turquie & en Perſe, par l'ordre de M. le Comte de Maurepas, Miniſtre &

Sécretaire d'Etat. Ce choix prévient beaucoup plus en faveur de l'Auteur, que tout ce que nous pourrions dire. Comme il s'eſt fait pluſieurs voyages dans ces deux Empires, il eſt impoſſible que M. Otter ne rediſe des choſes qui ayent été dites; mais il y en aura auſſi de nouvelles, ſurtout à l'égard des dernieres Guerres entre les Turcs & les Perſans. Nous choiſirons ce qui nous ſemblera devoir entrer plus avantageuſement dans nos Mémoires.

L'Auteur ne s'étend pas beaucoup ſur tout ce qui regarde Conſtantinople. On a tant parlé de la ſituation, de la grandeur, des Bâtimens, des Moſquées de cette fameuſe Capitale, qu'on riſqueroit d'ennuyer, ſi l'on ne paſſoit légerement ſur cet article. Le plus bel éloge qu'on puiſſe faire de cette grande Ville, c'eſt la ſûreté, la police, le bon ordre qui y régnent parmi plus de huit cens

mille ames. Il ne s'y commet presque jamais, ni assassinat, ni vol nocturne.

Les Mahométans ont tant de mépris pour les Chrétiens, qu'ils ne leur permettent pas de toucher l'Alcoran. Si quelque *Raïa*, c'est-à-dire, un Chrétien ou un Juif de leurs Sujets, étoit convaincu d'avoir ce Livre, *qu'ils appellent Céleste*, & de le lire, ils l'obligeroient à embrasser leur Religion, ou ils lui feroient un mauvais parti.

Dans une conversation qu'eût M. Otter avec un Molla, & où il lui dit qu'en France les maris laissoient à leurs femmes le soin de se gouverner; le Molla tout étonné répondit : je remercie Dieu de m'avoir fait naître dans un païs où il est permis aux maris de se mêler de la conduite de leurs femmes.

On apprendra volontiers que c'est l'usage à Constantinople,

quand un inférieur donne un repas à un Grand, ou même qu'il traite quelqu'un de condition égale, que l'Hôte faſſe un préſent au convié. Ce témoignage de reconnoiſſance eſt appellé par les Turcs *le loyer des dents.* Cet article de la politeſſe Ottomane ſeroit bientôt réformé, ſi les Turcs mangeoient auſſi ſouvent enſemble qu'on fait ailleurs parmi les Chrétiens. M. Otter partit pour la Perſe le 24 Novembre 1736. avec l'Ambaſſadeur qui retournoit en ſon pays. M. de Villeneuve avoit ménagé cet avantage au Voyageur François, afin qu'il courût moins de riſque dans une route ſi longue & ſi difficile.

Tout Membre de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres profite, comme il doit, des occaſions de nous inſtruire de ce qui contribue à l'intelligence de l'ancienne Géographie, comparée avec la nouvelle. On rencontre fré-

quemment la Cilicie dans les Auteurs de l'Antiquité ; c'eſt aujourd'hui la Caramanie. L'étymologie de cette nouvelle dénomination, ſont deux mots, *Kara noir* & *Man Maiſon ou Famille.* Les peuples de cette contrée n'étant pas plus noirs que leurs voiſins, l'Auteur juge que ce nom leur eſt venu, de ce qu'ils habitoient originairement ſous des tentes noires. On en voit encore aujourd'hui, qui ſont campés en certains endroits ſous des tentes de cette couleur. Ce ſont moins des tentes que des cabanes couvertes de crin & de peaux où l'on paſſe l'hyver même.

Ce n'eſt guères le métier d'un Journaliſte de propoſer à ſes lecteurs des déciſions de cas de conſcience. Cependant nous rapporterons celle qui fut prononcée par les *Mollas* de la ſuite de l'Ambaſſadeur. Lorſqu'on fut arrivé à Konia, l'ancien *Iconium*, le Ramadan, c'eſt le Carême des Ma-

hométans, étoit près de commencer. L'Auteur craignoit extrémement qu'il ne prît envie à l'Ambaſſadeur de ſéjourner un mois entier dans cette Ville, pour éviter les incommodités du jeûne : car un Ramadan, jeûné conſcientieuſement à la Turque ou à la Perſanne, embaraſſe bien les Voyageurs. Heureuſement ce Seigneur ne reſſembloit pas à ces Grands, qui en matiere de Morale, ne conſultent qu'eux-mêmes. Il propoſa ſon doute à ſes Mollas, & le réſultat de la délibération fut qu'il valoit mieux rompre le jeûne, qu'interrompre le voyage ; *ſauf de le reprendre dans un autre tems : ce qu'ils croyent permis en pareil cas.* Nous n'examinons pas ſi l'empêchement étoit légitime ou non ; cet article eſt de la compétence des Docteurs : mais on croit entrevoir que, parmi les Mahométans, lorſqu'on n'a pu obſerver dans le tems marqué le Ra-

madan pour de juſtes raiſons & déclarées telles par les Interprétes de la Loi, un bon Muſulman l'obſerve dans un autre tems.

De Konia juſqu'à Iſpaham, il y a une longue ſuite d'obſervations importantes pour la Géographie. La ſource & le cours de l'Euphrate & du Tigre, avec les noms des rivieres qui s'y joignent, ſont déſignés avec ſoin, ſoit dans le texte, ſoit dans les notes marginales. Les cartes qu'on fera à l'avenir pour cette vaſte étenduë de pays, en recevront une nouvelle perfection; mais comme il ne nous ſemble pas que ce long détail doive plaire dans nos Mémoires, n'y eut-il que la rudeſſe des mots, à quoi les oreilles Françoiſes, ne ſont pas accoutumées, nous venons à Iſpaham, la Capitale de l'Empire de Perſe. M. Otter n'y arriva, qu'après avoir eſſuyé des fatigues & couru des dangers, bien capables de retenir

dans la patrie, tous ceux qui ont la plus grande envie de voyager.

Ispaham est une Ville fort ancienne. Son véritable nom est *Sipahan*, qui signifie les *troupes*. C'étoit là que les anciens Rois de Perse assembloient leurs armées. Les maisons y sont bâties de brique cruë, parce que les pierres & le bois y sont très-rares. Les toits sont en terrasse. Si le dehors n'a pas une apparence gracieuse, le dedans est orné proprement & avec goût. Les appartemens sont voutés & ces voutes sont dorées & peintes en azur ; les murailles sont blanchies & garnies de petites glaces incrustées : presque dans toutes les salles d'en-bas il y a des bassins & des jets-d'eau, ce qui n'est pas un petit ornement, mais une commodité encore plus grande dans les pays chauds. La volaille est fort bonne à Ispaham. Le gibier y est commun aussi bien que dans toute la Perse, mais il

n'y a que les Européens qui en mangent. Les montagnes & les forêts sont remplies de cerfs, de daims & de chevreuils. Il y a aussi beaucoup de tigres, point de lions. Les sangliers n'y sont pas dangereux ; cependant comme ils font de grands dégâts, on en détruit le plus qu'on peut. Du reste on en méprise la chair, & l'on ne s'en nourrit pas.

Persuadés que le caractére des Persans, tracé par la main sûre & fidelle de l'Auteur, est un portrait bien ressemblant, nous le transcrivons avec plaisir. *Les Persans ont l'esprit très-délié. Ils réussissent dans les Sciences, dans les Arts, & généralement dans tout ce qu'ils entreprennent. Ils sont de bonne société, d'un accès facile, civils & polis envers les Etrangers. Ils aiment la bonne chére, le vin, le luxe, le faste, qu'ils ont autrefois porté aussi loin qu'aucune Nation. Ils sont bons*

connoisseurs en tout, & il est difficile de les tromper. C'est ce qui fait que les Juifs, qui dans la Turquie sout puissamment riches, sont misérables en Perse.

Après cet éloge des Persans, on est surpris de les voir prendre si peu de précaution par rapport à la Médecine, ou plutôt de n'en prendre aucune, pour s'assurer si ceux qui veulent professer cet Art, ont acquis les connoissances sans lesquelles on causeroit beaucoup plus de maladies qu'on n'en gueriroit. Il suffit en Perse d'avoir lu quelques livres du métier, d'en sçavoir un peu le jargon, & d'avoir une boutique de drogues & de simples, pour être en droit d'exercer la Médecine, non seulement dans les Provinces, mais aussi dans la Capitale. Il y auroit une foule de Médecins, s'il n'y avoit rien d'ailleurs qui modérât l'empressement de l'être. Un fait que l'Auteur rappor-

te, si les exemples en sont fréquens, est un puissant préservatif pour reprimer l'envie qu'on auroit de s'enrichir par cette voye, quand on n'a pas les talens requis. Un Gouverneur d'Ispaham, qui venoit d'être décoré de ce titre, étant arrivé dans cette Ville pour y prendre possession de son gouvernement, assembla les plus fameux Medecins, pour les consulter sur une maladie dont il étoit attaqué depuis longtems. Ils jugerent, tout bien examiné, que le mal n'étoit pas incurable & entreprirent de le guérir. Le Gouverneur se mit avec confiance entre leurs mains, pratiquant exactement tout ce qu'ils ordonnoient. Après avoir passé trois mois dans les remedes, la maladie, loin de diminuer ayant augmenté, il se met dans l'esprit que c'est par la faute des Médecins. Dans cette prévention il les mande, leur demande en colere, s'ils l'avoient choisi pour faire des

expériences à ſes dépens, & prenant l'embarras où il les voyoit pour une preuve de leur mauvaiſe conduite à ſon égard, il *commanda qu'on leur donnât à chacun quelques centaines de coups de bâtons ſur les reins*. L'Auteur fut préſent à l'exécution de la Sentence. Les Chinois ſont plus polis & plus modérés. Ils ne payent pas, dit-on, les Medecins quand le malade meurt, ce qui eſt ſouvent injuſte & toujours ſujet à de grands inconvenients, mais du moins on ne va pas plus loin, quoique dans cet Empire la baſtonnade ne ſoit pas un châtiment inconnu.

M. Otter n'eſt pas ſeulement Géographe dans ſon livre; il eſt encore Hiſtorien & Politique. Il arriva dans la Perſe en ces temps de trouble & de diviſions, qui furent ſuivis d'une guerre très-longue & très-ſanglante, ſoit entre les Perſans mêmes, ſoit entre les Perſans & les Turcs. Quoi-

qu'on ne prenne pas ordinairement beaucoup de part à ce qui se passe parmi des nations si éloignées, quand on n'y est intéressé ni par la navigation ni par le commerce, on lira volontiers tout ce que l'Auteur a rassemblé de l'Histoire des Persans, & qui a précédé ou suivi de près la derniére révolution de cet Empire. On comprendra par cette lecture que ce n'est pas seulement dans l'Europe qu'on a de la valeur & qu'on sçait l'art de la guerre. L'Asie a aussi ses Héros. Il est à craindre qu'il ne vienne en pensée à quelque critique qu'il ne faut donc pas tant admirer cette espéce de Héros, puisqu'il s'en rençontre partout. Ce critique n'aura jamais aspiré à ce genre de gloire, où l'on n'arrive qu'à travers mille dangers. Il n'en a jamais connu le prix, il ne lui convient pas d'en parler. M. Otter aura un grand avantage sur tous ceux qui entreprendront d'écrire

l'histoire de tant d'événemens mémorables ; c'est qu'il a fait un assez long séjour sur les lieux & qu'il s'est instruit par lui-même de plusieurs faits, consultant ceux qui en avoient été les spectateurs, ou qui y avoient eu quelque part. Il a vu, comme dans leur source, les commencemens de ces divisions & de ces guerres civiles, qui ont causé la désolation de tant de Provinces. De plus il importe beaucoup à tout Historien de sçavoir exactement les mœurs, les usages, la forme du gouvernement, les intérêts, la maniere de penser des peuples, qui sont comme les Acteurs qu'il doit introduire sur la Scène. M. Otter ayant eu le tems & les occasions d'acquérir ces connoissances, en a profité & a rendu par là son ouvrage plus utile & plus solide. Nous n'assurerons pas l'Auteur que tous ses Lecteurs approuvent les changemens qu'ils remarqueront dans l'ortographe

de plusieurs mots. On ne se desaccoutumera pas facilement de l'ancienne habitude de les écrire & de les prononcer : les fautes qu'on commet dans l'écriture ou dans la prononciation des Langues Orientales ne seront apperçues que de ceux qui les ont apprises, c'est-à-dire de peu de personnes, & qui n'en souffriront aucun dommage. Tous les autres s'en tiendront selon les apparences à l'ancien usage. Il ne tiendra pas toutefois à nous qu'on n'embrasse cette réforme, il est toujours loüable d'éviter les plus petites erreurs.

Peut-être aussi ne comptera-t'on pas beaucoup sur l'exactitude des Géographes Turcs pour la situation des lieux. Quelques Voyageurs disent que plusieurs Seigneurs Persans sçavent calculer les éclipses : ils ne le font pas aussi parfaitement que nos Mathématiciens ; mais ç'en est toujours assez pour déférer au sentiment de

ces Seigneurs, s'ils avoient déterminé la latitude & la longitude de quelque endroit. On ne dit pas que les Turcs ſe ſoient autant appliqués à l'étude des Mathématiques. Ainſi ce n'eſt pas ſur des obſervations, propres de cette ſcience, qu'ils fixent la poſition des lieux, c'eſt uniquement ſur le tems que l'on met à aller d'une Ville à l'autre, en marchant toujours vers le même point de l'horiſon : cette eſtime doit être encore plus défectueuſe que celle des Navigateurs, quand il s'eſt paſſé plusieurs jours ſans pouvoir obſerver. Le principal des Géographes Orientaux, qui ſont cités par l'Auteur, & qu'il appelle le Géographe Turc, eſt Ibrahim Effendi, Directeur de l'Imprimerie de Conſtantinople : c'eſt le ſeul de ſa Nation qui ait donné un corps de Géographie.

Tome II.

Après avoir paſſé plus de vingt

mois à Iſpaham, tant pour apprendre la langue du Pays, que pour connoître plus exactement l'état actuel de la Perſe, connoiſſance plus précieuſe & plus difficile que toute la Géographie, M. Otter partit de cette Capitale le 12 Avril 1739, & il profita de la compagnie de pluſieurs Marchands Arméniens & Géorgiens qui comme lui vouloient ſe rendre à Bagdad. Dans la route, il paſſa par un bourg où l'on voit des reſtes d'un Temple du Feu. L'Auteur ſçut qu'il ſe trouvoit encore quelques Guebres aux environs, c'eſt ainſi qu'on nomme les Adorateurs de cet Elément, Divinité autrefois ſinguliérement révérée parmi les Perſes. Cette Religion ſi accréditée jadis eſt réduite à rien aujourd'hui. Chah Abbas la détruiſit pendant ſon régne. Il renverſa tous ſes temples, & il obligea les Guebres à ſortir de ſes Etats ou à ſe faire Mahométans. Il n'y a plus qu'un

ſeul Village près d'Iſpaham, où les Guebres ſoient connus pour tels, & jouiſſent de la liberté de conſcience.

L'Auteur eſt entré dans un détail très-inſtructif tant pour la route d'Iſpaham à Bagdad, que pour celle de Bagdad à Conſtantinople. Ces voyages ſont bien différens de ceux qu'on fait en Europe. Si l'on ne trouve pas toujours en ceux-ci toutes les commodités pour les vivres & pour les voitures, du moins on y trouve toujours la ſûreté & les choſes néceſſaires à la vie. On peut ſéjourner en pluſieurs Villes pour reprendre haleine, & il y en a peu où un Voyageur habile ne rencontre ou d'anciens monumens ou quelque curioſité plus récente, qui le dédommagent de ſes fatigues. M. Otter a toujours marché parmi des Nations ennemies du nom Chrétien, & généralement determinées à piller tous les Paſſans, de quelque Pays

& de quelque Religion qu'ils ſoient : il eſt vrai qu'en ce point il y a des Chrétiens qui valent bien les Infidéles. L'Auteur ſe plaint d'un Bureau des Fermes à quelque diſtance de Marſeille, où il fut retardé plus de trois heures. *Aucun Rahdar de la Perſe, de l'Arabie ou de la Turquie ne m'avoit fait tant de chicanes que les Commis de ce Bureau m'en firent.* Cependant M. Otter convient qu'après beaucoup de difficultés on le laiſſa paſſer avec tout ce qu'il avoit. C'eſt l'eſſentiel. Les Commis ne ſont pas payés pour être gracieux & polis.

Le ſecond Tome finit par une courte relation de la mort de Nadir-Chah, qui n'eſt arrivée que quelques annés après le retour de l'Auteur en France : mais on lui a fait entendre qu'ayant parlé de tant d'événemens qui ſe ſont paſſés pendant le cours de ſon voyage, il étoit à propos de ne pas omettre

la mort de ce fameux conquérant. Il s'étoit propoſé de pouſſer ſes Conquêtes juſqu'à Conſtantinople : mais il ne put exécuter ſon projet. Cet uſurpateur devenant toujours plus cruel fut en horreur à toute la nation. On conſpira contre lui juſques dans ſon armée & il fut enfin aſſaſſiné par un de ſes parens. On rapporte ici un trait ſingulier : On prétend que ce qui a achevé la perte d'un Tyran ſi féroce, c'eſt la réſolution qu'il avoit priſe de forcer tous les Perſans à reconnoître la croyance des Turcs pour bonne & à l'adopter. Cela ſeroit bien entré dans l'eſprit de Mahomet, qui prêchoit ſa nouvelle loi l'épée à la main, mais on ne ſe perſuadera pas que Nadir-Chah ne penſât qu'à contenter & à ſignaler ſon zéle, ſans aucune autre vuë que la gloire & l'exaltation de l'Alcoran. C'eſt un problême que nous propoſons aux politiques, & qu'ils ſçauront

réſoudre

réfoudre en cent maniéres différentes. Nous nous bornons à dire qu'il eft plus que vraifemblable que Nadir-Chah vouloit fe fervir de la religion, pour favorifer fon ambition. Il feroit à fouhaiter que cet abus facrilége ne fe fût jamais trouvé que parmi les Mahometans: le malheur eft que s'ils ont eu des Thamas Couli-kan, les Chrétiens ont eu des Cromwel.

ARTICLE LXXXIX.

LETTRE SUR L'HISTOIRE du Parlement d'Angleterre. Par l'Auteur des Réflexions fur la Peinture & les caufes de fon état préfent en France. 1748. broch. pp. 29.

Il y a des momens d'enthoufiafme pour les ouvrages d'efprit, comme pour les fpectacles qui éblouiffent les yeux. Ce n'eft pas alors le tems de juger. Il faut

attendre que la réfléxion ait repris ſes droits, que la raiſon ait érigé un tribunal tranquile. L'hiſtoire du Parlement d'Angleterre a eu ſon ſuccès, & l'on peut prononcer maintenant ſur le mérite de ce livre. C'eſt ce qu'entreprend l'anonime Auteur des *Refléxions ſur la Peinture:* Ouvrage dont nous parlions il y a quelques mois.

Comme on peut comparer celui de M. l'Abbé Raynal à une galerie de peintures, à cauſe de la multitude des portraits qu'il renferme, il étoit naturel qu'il ſubît la critique de l'ingénieux Obſervateur des tableaux, qui furent expoſés, les deux dernieres années, au Louvre. On remarque néanmoins ici quelque différence. L'Anonime diſoit de plus fortes vérités à nos Peintres, qu'il n'en dit à l'Hiſtorien du Parlement d'Angleterre, il réunit même tellement les éloges avec les cenſures, qu'il réſulte de ſon jugement quelque

chose de bien flatteur pour M. l'Abbé Raynal. Nous applaudissons volontiers à cette Sentence, & nos extraits précédents pouroient bien passer pour des suffrages donnés dans le même goût.

Cependant il faut suivre la lettre, objet de cet article, & suppléer à ce qui pouroit y manquer. »L'Histoire du Parlement d'Angle-»terre, dit notre Auteur, est »écrite avec une plume forte, »avec une chaleur d'expressions »véhémentes, impétueuses, plei-»nes d'entousiasme, & par là »quelquefois emportées au-delà »de la justesse. L'Auteur y peint »d'une vigueur singuliere de pin-»ceau les caractéres des princi-»paux personnages, qui paroissent »successivement sur la scène.« Et tout de suite on indique presque tous les grands morceaux de l'Histoire de M. l'Abbé R. Il y a dans ce jugement des traits que nous reconnoissons, par exemple,

la *force & la vigueur du pinceau.* On ne peut ôter ce mérite à l'Hiſtorien. Son imagination tranchante, déciſive, efficace, guide ſa plume, & ſes expreſſions répondent aux traces profondes qu'il s'eſt fait lui-même, avant que d'écrire. Mais nous ne croyons pas qu'il ait au même dégré la véhémence & l'impétuoſité du ſtile.

Ces qualités ſe remarquent, par exemple, dans Maimbourg. Le feu, l'entouſiaſme le ſaiſit, le tranſporte; & le déſordre de ſon ſtile en eſt quelquefois l'effet & la preuve. Au lieu que M. l'Abbé R. place avec art des antithéſes, des penſées qui ſe combattent, des découpures ſans nombre, des ornemens de détail. Où ſe trouvera la véhémence & la chaleur impérieuſe dans une telle compoſition? Mais ne prévenons pas ce qui nous reſte à dire, dans un autre endroit, de la maniere d'écrire de cet Hiſtorien: ſuivons l'Auteur de la lettre.

Un des grands morceaux de cet écrit eſt l'Apologie de S. Bernard, traité trop cavalierement, trop indécemment même par M. l'Abbé R. Nous voudrions pouvoir tranſcrire tout ce que dit notre Auteur à ce ſujet. Il parcourt avec beaucoup d'attention les principales époques de la vie du S. Abbé; il le fait voir dans toutes les ſituations où la providence le mit, à Clairvaux parmi des Solitaires; dans les Conciles occupé à confondre des Novateurs; à la Cour, réconciliant les Princes; partout homme de zéle, & de miracles; partout rétabliſſant le ſaint culte, faiſant honorer les légitimes Pontifes, gagnant tous les cœurs par ſon bel eſprit, ſa modeſtie & ſa ſainteté. Que n'ajoute pas enſuite notre Anonime, pour relever les panégyriſtes de S. Bernard au-deſſus des prétendus eſprits forts, des libertins, des incrédules, qui ont oſé *flétrir la mémoire de ce Pere de*

l'Eglise par des contes imaginés ; *& par d'insipides railleries, que l'on trouve plaisantes parcequ'elles sont impies ou hardies?* Encore une fois tout cet endroit mérite d'être lu, d'être admiré ; il pouroit même servir de modéle à M. l'Abbé R. au cas qu'il voulût écrire dans le genre vraiment grand & sublime.

Mais si S. Bernard méritoit d'être vengé, plusieurs autres personnages, cités dans l'histoire du Parlement d'Angleterre, disons plûtôt dégradés & défigurés, auroient droit aussi à des Apologies. Et nous souhaiterions que notre Anonime eût voulu les entreprendre. Pourquoi, par exemple, M. l'Abbé R. s'exprime-t'il d'une maniere si peu mesurée sur le compte de S. Edouard le Confesseur, qu'il dit placé par la *legende au nombre des plus grands Saints ;* & par *l'Histoire*, au nombre *des Monarques les plus médiocres ?* Seroit-ce

que notre Historien auroit copié le Protestant, François Godwin, qui marque, dans son Histoire des Archevêques de Cantorbery, que le Roi Edouard *est appellé Saint & Confesseur, parce qu'il fut d'un caractére assez bon, quoique très-peu digne de la Royauté?* Rapin de Thoyras encore paroît avoir servi de guide à M. l'Abbé R. Mais il falloit percer les voiles du Protestantisme, & l'on auroit trouvé, dans les anciens Auteurs & chez les Catholiques, des traits tout-à-fait honorables au Saint Roi. Voy. *Hapesfeld*, *Alford*, &c.

Notre Historien du Parlement étoit aussi de fort mauvaise humeur contre Innocent III. qu'il accuse d'avoir *eu toutes les vertus hors celles de son état.* Mais d'abord, voila une proposition qui ne peut être vraye en bonne Logique, puisque le Pape étant en même-tems Chef de l'Eglise &

Souverain d'une grande Contrée de l'Italie, il n'est point de vertus qui ne conviennent à son état. Ainsi par exemple, selon les meilleurs Ecrivains, Innocent III. avoit de la piété, de la science, de la fermeté, de la prudence, & ne sont-ce pas là des qualités dignes d'un souverain Pontife ? Ensuite M. l'Abbé R. sans se soucier de prouver par des faits, se jette dans un lieu commun sur les entreprises qu'on a reprochées à quelques Papes : hors-d'œuvre qui tient de la déclamation d'un Rhéteur, non de la sagesse d'un Historien.

Le Pape Clément V. se trouve encore, on ne sçait comment, en butte aux traits du même Auteur. Il est question de la dispense qu'Edouard I. demanda à ce Pape, du serment qu'il avoit fait d'observer la grande chartre. L'Equité demandoit que M. l'Abbé R. consultât les Actes de Rymer ; ils lui auroient appris qu'Edouard allé-

gua dans sa Supplique, qu'il avoit été forcé par ses sujets: surquoi Clément V. crut pouvoir accorder la grace que ce Prince demandoit, & qu'y a-t-il de plus simple qu'une telle démarche? Cependant notre Historien envenime tout: selon lui, le Pontife n'avoit que de l'indifférence *pour ce qui étoit juste*. Prouvez, lui diroit-on, & il n'auroit à produire que le trait dont nous venons de parler. Mais depuis quand les accusations vagues, les soupçons, les conjectures suffisent-elles donc pour flétrir la mémoire des Papes & des Souverains? Il ajoute qu'*Edouard fit part à Clément V. des richesses de ses Etats, & que Clément ouvrit les trésors de l'Eglise*: qu'est ce que cela signifie? Selon le témoignage même de Rapin de Thoyras, Edouard ne donna au Pape qu'un service de vaisselle d'or? peut-on appeller cela *les richesses de ses Etats*; & pour exprimer la dis-

penſe accordée par Clément, a-t'on du ſe ſervir de ces termes : *il ouvrit les tréſors de l'Egliſe*, termes conſacrés pour indiquer des diſtributions de pardons & d'indulgences ? Mais il falloit bien faire ici, comme partout, un jeu de mots entre *richeſſes des Etats* & *Tréſors de l'Egliſe*. Ces petits ornements de ſtile déterminent ordinairement la plume de notre Ecrivain; & ſon jugement ſuit l'éclat de ces Sentences Antithétiques.

Le même Auteur, parlant du Pape Clément VII. & du divorce d'Henri VIII. a oublié une réfléxion de Lucien, de Rapin & de tous ceux qui ont donné des régles pour écrire l'Hiſtoire. C'eſt qu'il ne faut prendre la plume qu'après s'être mis entierement au fait de la matiére qu'on veut traiter. Or ce n'eſt pas dans Burnet & dans Thoyras, qu'on doit chercher des lumiéres ſur l'affaire

de Henri VIII. Les actes recueillis par M. le Grand sont une source bien plus pure, & si M. l'Abbé R. se fût donné la peine de remonter jusques-la, il ne diroit pas: *ce Pontife* (Clément VII.) *mit malheureusement en négociation une affaire, où il ne falloit que les lumiéres du S. Esprit: il voulut être politique où il ne s'agissoit que d'être Chrétien.* Car enfin, que disoit donc *le S. Esprit* dans la matiére présente? Il disoit que Henri VIII. étoit un époux injuste, & que son épouse, après plus de 20 ans de mariage, après lui avoir donné trois enfans, ne pouvoit être répudiée sans crime. Voila ce qui fut jugé par Clément VII. sans-doute *en bon Chrétien* & en Pape qui sçavoit son devoir. Pour ce qui regarde les voyes de négociation, il les suivit durant sept ans afin d'adoucir l'esprit du Monarque. N'étoit-ce pas assez qu'une condescendance si soutenuë; &

le *Saint Eſprit*, le *Chriſtianiſme* n'entrerent-ils pour rien dans le plan de cette conduite? M. l'Abbé R. dit que *la Cour de Rome ſe montra précipitée, lorſqu'il fut queſtion de lancer la foudre.* Défaut encore de recherches & d'inſtruction ſur un point ſi important. On indique ici le prétendu conſiſtoire où tout ſe termina, dit-on, ſans qu'on pût engager le Pape & les Cardinaux à ſurſeoir la Sentence, juſqu'au retour du courier, depêché en Angleterre. Or les actes publiés par M. le Grand rendent ce fait au moins très douteux: & quel honneur pour l'Hiſtorien du Parlement d'Angleterre, s'il eût démêlé tout le nœud de ce morceau d'Hiſtoire, s'il eût mis ſon Lecteur en voye de mieux ſçavoir l'affaire du divorce, qu'on ne l'apprend dans les livres ordinaires! Mais il eût fallu pour cela de la ſagacité, de la critique; il eût fallu ſacrifier pour

quelques moments le jeu des antithéſes : Sacrifice trop grand, trop précieux pour quiconque ne veut qu'amuſer un Public frivole. Terminons ici nos obſervations qui pouroient s'étendre à une infinité d'autres morceaux de l'Hiſtoire du Parlement : l'anonime Auteur de la lettre auroit dû les parcourir comme il parcourut en 1746 les tableaux du Louvre. En récompenſe, il marque aſſez préciſément ce qui pouroit perfectionner la maniére d'écrire de M. l'Abbé R.

» Son ſtile, dit-il, eſt oppoſé au » ſtile de l'hiſtoire par un amas » d'antithèſes, de batteries de vices » & de vertus miſes en contraſte, » de qualités contradictoires dans » le même ſujet. On y trouve un » choix trop affecté de certains » tours, dont la répétition pouſ- » ſée à l'excès bleſſe le Lecteur, » & devient pour lui un travail » réel & pénible. L'eſprit ſuper- » ficiel qui n'aime que l'eſprit, en

» eſt amuſé, & même enchanté.
» Mais celui qui cherche dans l'Hiſ-
» torien le langage de l'Hiſtoire,
» ne ſçauroit gouter l'eſprit dépla-
» cé, ni un Auteur trop occupé du
» ſien, qui veut éblouir à cha-
» que inſtant par des éclairs &c.

L'Auteur entre de là dans un excellent morceau ſur le goût propre du genre hiſtorique, & ſur les qualités que doit avoir celui qui s'engage dans cette carriere. Il paſſe aux éloges dont eſt digne l'Hiſtoire du Parlement d'Angleterre, & aux avis que mérite encore mieux l'Hiſtorien. Il rappelle enfin toute notre nation aux vrais principes de la bonne littérature. Et tout ce qu'il dit contre les minuties, les ornemens puerils, les jolis riens, qui s'emparent de toutes nos productions, eſt un cri d'homme de lettres, de citoyen. Nous avons beſoin d'Ariſtarques de cette eſpéce, d'Ecrivains qui ſe placent entre nous & la Barbarie, d'Admoniteurs

Publics qui veillent à la garde du Temple de Mémoire.

Citons en finiſſant ces mots dignes d'être conſervés dans les faſtes de la litterature : » Que les » vrais Républicains littéraires, » que les Citoyens zélés, jaloux » de l'honneur de la nation & de » la ſupériorité du génie François, » ne ſe laſſent point de crier, ne » fût-ce que pour empêcher la » preſcription ; qu'ils s'efforcent » d'élever des digues à ce débor- » dement, prêt d'entraîner les Ecri- » vains même les plus importants » à la gloire d'une nation, & ce » ſont les Ecrivains de l'Hiſtoire. » Que ces puiſſans génies nés avec » une ame forte, indépendante, » avec une vaſte étenduë de con- » noiſſances néceſſaires, pour un ſi » noble travail, ne ſe rebutent ni » des difficultés, ni des contre- » tems, ni de l'injuſtice de leur » ſiécle, ni des lâches cabales de » leurs rivaux.

ARTICLE XC.

CONSIDERATIONS SUR les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence. Nouvelle Edition, revuë, corrigée & augmentée par l'Auteur. A laquelle on a joint un Dialogue de Sylla & d'Eucrate. A Paris, chez Huart, Moreau fils, David l'aîné, Durand, Rue S. Jacques; & Guillyn, Quai des Augustins. in-12. pages 365.

CE Livre, déja bien connu, méritera, pour chacune de ses éditions, l'accueil qu'on fait toujours aux bons Ouvrages. L'Auteur (M. de M.) trouve le moyen d'y réunir le ton Philosophique avec les richesses de l'Histoire, les profondeurs de la politique, & les agrémens du stile. On apprend ici l'Histoire Ro-

maine non par années, ou par Consuls, mais par le caractére même des Romains. On découvre les ressorts sécrets, qui procurerent à ce Peuple l'Empire du Monde, & qui le lui firent perdre. On touche au doigt, pour ainsi dire, la vérité de cette maxime: Que les Etats se conservent par les mêmes moyens qui ont formé leur établissement, & qu'ils accélerent leur ruine, à mesure qu'ils s'écartent des principes de leur institution.

Nous avions déja, dans les Œuvres de M. de S. Evremont, un excellent morceau *sur les divers génies du Peuple Romain:* sujet à peu-près le même que celui-ci. Car les divers génies du Peuple Romain ont été véritablement la cause de sa grandeur & de sa décadence. Mais les deux Auteurs ont traité la matiere chacun suivant son goût. Saint Evremont est moins admirateur des premiers

Romains ; il les peint de couleurs un peu ſombres, il ne donne de leurs vertus qu'une idée médiocre. M. de M. releve beaucoup plus ces auſteres Citoyens ; il leur trouve des vûes, un plan de gouvernement, une attention ſinguliére à ſe perfectionner dans la Guerre. Selon lui, les Rois de Rome *furent de grands Perſonnages*, & ſelon Saint Evremont, *aucun d'eux n'eut une capacité aſſez étenduë.*

Ce dernier parle de Tarquin comme d'un monſtre formé de tous les vices ; & le premier en fait un Héros preſque accompli. Dans les grands morceaux qu'ils traitent l'un & l'autre, tels par exemple, que la Guerre de Pyrrhus, la premiere & la ſeconde Guerre Punique, la conduite d'Annibal après la bataille de Cannes, le caractere de l'Empereur Auguſte &c. Saint Evremont eſt plus développé & plus abondant. Ses ré-

fléxions ſe manifeſtent par une ſorte d'éloquence, qui n'eſt abſolument, ni du ſtile Oratoire, ni du genre Hiſtorique : c'eſt comme le diſcours d'un Négociateur habile, ou d'un grand Miniſtre, qui montre toutes les routes d'une affaire d'Etat, qui en expoſe toutes les circonſtances, qui en prévoit tous les effets. Notre Auteur ſe bornant davantage dans les détails, parcourt bien plus d'époques, de révolutions & de cataſtrophes. Il eſt auſſi plus recherché, plus profond, plus approchant du paradoxe. Ainſi, quand il eſt queſtion de juger, ſi Annibal fit une faute en ne marchant pas droit à Rome, après la bataille de Cannes, & s'il ſe perdit lui-même avec ſon Armée par le ſéjour de Capouë; M. de M. ne prononce point contre ce Général ; il l'excuſe même, il paroît perſuadé qu'il eût rencontré dans Rome des obſtacles invincibles, & que, dans l'é-

tat d'opulence où ſe trouvoient ſes Soldats, toute Ville, tout quartier d'hyver eût été pour eux un ſéjour de Capouë. M. de Saint Evremont ne penſe pas de même, au moins pour ce qui regarde le projet d'aſſiéger Rome. Il raiſonne par comparaiſon : Et comme les Romains, après avoir perdu la bataille d'*Allia*, avoient autrefois laiſſé prendre leur Ville par les Gaulois, il croit que le Vainqueur de Cannes auroit pu eſperer un pareil ſuccès. Cette raiſon eſt bien auſſi bonne que celles de notre Auteur : mais elle n'a plus la grace de la nouveauté ; au lieu qu'il n'eſt pas ordinaire d'entendre faire l'apologie d'Annibal ſur une démarche qui eut, pour lui & pour Carthage, des conſéquences très-funeſtes.

Or il faut convenir en général, que dans les livres où l'on traite des mœurs, du gouvernement, des forces, des défauts & des ver-

tus d'un grand peuple, les opinions problématiques peuvent être souvent mises en jeu. Comme les mêmes choses ont différentes faces, comme les affaires d'Etat en ont presque une infinité, il est permis d'envisager celles qu'on veut, & d'en conclure ce qu'on veut aussi. Mais, pour le succès de l'ouvrage, il ne faut pas manquer de choisir la conclusion qui se présente à moins d'esprits, ou qui a été connue de moins de gens. Le bon air que prend par là un Ecrivain lui assure les suffrages de la plûpart de ses Lecteurs; & il arrive aussi quelquefois qu'il touche mieux au but de la vérité. Ainsi, par exemple, S. Evremont raconte, comme tout le monde, qu'Auguste délibéra s'il abdiqueroit l'Empire; & ce Critique, tout fin qu'il est, paroît croire que cet Empereur agissoit en cela de bonne foi. Qui n'aimeroit pas mieux à tous égards le jugement que

porte notre Auteur ? Il attribue cette délibération à un manége de politique, il eſtime qu'Auguſte voulut ſe donner par ce moyen un air de modération, qui ne faiſoit qu'affermir ſa puiſſance. Voila le vrai biais dont il falloit prendre l'affaire, pour dire quelque choſe de piquant, de réfléchi & de fondé dans les mœurs.

Si l'ouvrage de M. de S. Evremond étoit auſſi entier que celui de M. de M. il ſeroit peut-être du bien des lettres de prononcer abſolument ſur la préférence que mériteroit l'un ou l'autre de ces deux livres. Mais le premier n'eſt qu'une eſpéce de fragment. Il y manque ſept ou huit chapitres, qui devoient embraſſer les guerres de Jugurtha, de Marius, de Sylla, de Catilina, de Pompée & de Céſar : événements qui fourniſſent tant de beaux traits à l'Auteur des Conſidérations. Diſons pourtant que cet Obſervateur moderne ne jette

aucune ombre ſur l'Ancien. On lira toujours avec plaiſir l'Eſſai de S. Evremont *ſur les Romains :* les portraits qu'il fait de Pyrrhus, d'Annibal, de Scipion &c. paſſeront toujours pour les chefs-d'œuvres d'un grand Maître ; & l'on regrettera de n'avoir pas l'ouvrage complet, comme on eſt fâché que Raphaël & Pouſſin n'ayent pu donner toute la perfection à des tableaux qu'ils avoient commencés.

Pour nous borner préſentement aux *Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains*, remarquons l'ordre qu'y obſerve l'Auteur. Il prend Rome dans ſon berceau, & il ſuit ſa domination juſqu'à la ruine de l'Empire d'Orient par Mahomet II. ce qui comprend un eſpace de près de 2200. ans. On remarque, dans cette longue durée, des tems qui reſſemblent aux divers âges de l'homme : enfance, jeuneſſe, ma-

turité, vieilleſſe, décrépitude. Il ſe trouve, dans toutes les époques, de grands hommes & des vertus, mais en beaucoup plus grand nombre ſous la République, que ſous les Empereurs, & ſous certains Empereurs, que ſous une multitude d'autres. Des XXIII. Chapitres qui compoſent ce volume, les VIII. premiers expoſent la grandeur des Romains. C'eſt comme l'abrégé de leurs guerres, de leur gouvernement, de leurs attentions pour conſerver la liberté, pour augmenter la puiſſance & la gloire de l'Etat. Le Romain, dans cette premiére époque de ſa domination, paroît bien grand, bien vertueux. Il eut pourtant dès-lors des diſſenſions domeſtiques à eſſuyer, & l'on croit communément que ce fut une des cauſes principales de ſa décadence: notre Auteur réfute ce préjugé par un raiſonnement qu'il faut tranſcrire. » On ne voit pas
» que

» que ces divisions étoient né-
» cessaires dans Rome, qu'elles y
» devoient toujours être. Ce fut
» uniquement la grandeur de la
» République qui fit le mal, &
» qui changea en guerres civiles
» les tumultes populaires. Il fal-
» loit bien qu'il y eût à Rome
» des divisions; & ces guerriers
» si fiers, si audacieux, si terri-
» bles au dehors, ne pouvoient
» pas être bien modérés au de-
» dans. Demander dans un état
» libre des gens hardis dans la
» guerre, & timides dans la paix,
» c'est vouloir des choses impossi-
» bles; & pour régle générale,
» toutes les fois qu'on verra tout
» le monde tranquille dans un
» état, qui se donne le nom de
» République, on peut être assu-
» ré que la liberté n'y est pas. «

Ce morceau, celui qui vient après, & une multitude d'autres répandus dans cet ouvrage montrent deux choses : & le talent

qu'a un homme d'esprit de justifier, à peu-près tout ce qu'il veut; & la facilité que lui donnent à cet égard les différents rapports, sous lesquels on peut considérer les choses. On avoit toujours cru que les agitations domestiques sont un principe de destruction dans tout Etat; & voilà qu'on prouve assez bien que Rome, dans ses plus beaux jours, avoit besoin de ce reméde; que c'étoit même en quelque sorte ce qui faisoit sa force & sa gloire.

Quelle fut donc la cause de sa décadence? La même qui fait périr peu à peu toutes les sociétés purement humaines; la grandeur même de ces sociétés. La République Romaine étendit ses Conquêtes hors de l'Italie, au-delà des Mers, & jusqu'au fond de l'Orient. Rome, par le nombre infini de ceux à qui elle accorda le droit de Bourgeoisie, devint comme la Ville unique de tout

l'Empire : grandeur de la domination Romaine, grandeur de Rome, deux causes de luxe, de corruption, de jalousies, d'intérêts particuliers, de guerres civiles, d'attentats contre la liberté, de servitude enfin qui commence sous Sylla, qui s'établit de plus en plus sous Pompée & sous César, qui se consomme sous Auguste & ses descendants.

Le bas Empire ne présente que des horreurs. La Milice prétorienne fait les Empereurs & les détrône. Ces Maîtres du monde, devenus Asiatiques & effeminés, ne retiennent rien de Romain que le nom. Autre source d'affoiblissement : l'Empire se divise, Constantin fonde une nouvelle Capitale ; l'ancienne demeure presque sans éclat, sans richesses, sans défense. Des peuples étrangers inondent ses Provinces ; on prend pour maxime de les gagner par des largesses, au lieu de les repousser par les ar-

mes : lâcheté qui ne fait que ſervir d'amorce à la cupidité de ces barbares. Rome tombe ſous leur domination : l'Empire d'Occident eſt détruit. Celui d'Orient ſe ſoutient encore ; mais dans quel état de langueur ? Et faut-il s'étonner qu'il devienne enfin la proye des Turcs plus redoutables alors qu'ils ne ſont aujourd'hui ?

Ce que nous n'indiquons ici qu'en courant, notre Auteur le développe mieux que s'il écrivoit une Hiſtoire ſuivie. Il n'eſt gueres de perſonnages un peu célébres, qu'il ne faſſe connoître, preſque point de cataſtrophes dont il ne montre les cauſes. De tems en tems, il compare les événements anciens, avec quelques traits de notre Hiſtoire Moderne : & partout on remarque un fond d'érudition dégagé de toute pédanterie ; une aiſance de réfléxions, qu'inſpire le bon eſprit façonné par l'uſage du monde. Il faudroit

un extrait entier pour donner une juste idée de ces réfléxions qui lui sont si familieres. On pourroit même examiner la vérité de quelques-unes; de celle-ci, par exemple: » il n'y a point de gens qui » craignent si fort les malheurs » que ceux que la misere de leur » condition pouroit rassurer... Il » y a aujourd'hui dans Naples 50 » mille hommes qui ne vivent » que d'herbes, & n'ont pour tout » bien que la moitié d'un habit de » toile: ces gens-là, les plus mal-» heureux de la terre, tombent » dans un abattement affreux à la » moindre fumée du Vésuve. Ils » ont la sotise de craindre de de-» venir malheureux. « On pourroit dire, ce semble, que plus un homme est malheureux, plus il doit craindre des calamités, qui pourroient le réduire à un état plus déplorable encore. Si ces pauvres gens de Naples ont lieu d'appréhender que le Vésuve ne

consume *leurs herbes*, qu'il ne les réduise à n'avoir pas même leur *moitié d'habit de toile*, pourquoi ne veut-on pas qu'ils soient consternés des éruptions de ce Volcan ?

Autre exemple : L'Auteur parle des disputes de Religion qui occupoient beaucoup plus les Empereurs Grecs, que le soin de conserver leur Empire ; & il entre à ce sujet dans une réfléxion générale sur les Controverses des Théologiens. » On ne peut pas plus » finir leurs affaires en écoutant » leurs subtilités, qu'on ne pourroit abolir les duels en établissant des écoles où l'on rafineroit » sur le point d'honneur. « Comme les Théologiens (il faut entendre les Orthodoxes) ont pour objet de combattre les mauvaises doctrines ; il faudroit, pour la comparaison de notre Auteur, imaginer aussi des écoles où l'on montreroit la fausseté du point d'honneur dans la pratique des Duels.

Or peut-on dire que ces écoles ſeroient abſolument inutiles, pour diminuer la fureur de ces combats ſinguliers? Qu'on applique l'hipothèſe aux vrais Théologiens, aux bons Controverſiſtes; on jugera de même que leurs écrits, leurs exercices, peuvent ſervir à la défenſe des vérités de la Religion; qu'ils peuvent ramener les hérétiques, ou les confondre.

On trouve à la fin de cette nouvelle édition un excellent dialogue entre Sylla & Eucrate. On ſuppoſe Sylla qui vient de ſe démettre de la Dictature, & le Philoſophe Eucrate, qui lui demande les raiſons d'un procédé ſi extraordinaire. Sylla répond en Héros, tels que ſont ceux de Corneille, & comme Eucrate lui repréſente qu'on pouroit vouloir lui faire expier tout le ſang qu'il a répandu; qu'à ſon exemple auſſi quelque Citoyen ambitieux pouroit entreprendre ſur la liberté de Rome, Sylla ré-

plique par ce beau morceau qui est le seul que nous citerons.

» J'ai un nom, & il me suffit » pour ma sureté, & celle du peu» ple Romain. Ce nom arrête » toutes les entreprises; & il n'y » a point d'ambition qui n'en soit » épouvantée. Sylla respire; & son » génie est plus puissant que ce» lui de tous les Romains. Sylla » a autour de lui *Cheronée, Or» chomène & Signion*; Sylla a » donné à chaque famille de Rome » un exemple domestique & terri» ble. Chaque Romain m'aura » toujours devant les yeux, & » dans ses songes même, je lui » apparoitrai couvert de sang: il » croira voir les funestes Tables, » & lire son nom à la tête des » proscrits. On murmure en secret » contre mes lois; mais elles ne » seront pas effacées par des flots » même de sang Romain. Ne suis» je pas au milieu de Rome? Vous » trouverez encore chez moi le

» Javelot que j'avois à *Orchomè-*
» *ne*, & le bouclier que je portai
» sur les murailles d'Athénes. Par-
» ce que je n'ai point de lic-
» teurs, en suis-je moins Sylla ?
» J'ai pour moi le Sénat, avec la
» justice & les lois ; le Sénat a
» pour lui mon génie, ma fortune
» & ma gloire. «

ARTICLE XCI.

ÉLOGE HISTORIQUE DE M. Burlamaqui, Conseiller d'Etat, & cy-devant Professeur en droit à Genève (a)

JEan Jacques *Burlamaqui* naquit à Genève le 14 de Juillet 1694. Son pere étoit membre du

(a) Ceci est l'abregé d'un écrit qu'on nous a communiqué de Genève. Comme nous venons de donner des extraits de l'ouvrage de M. *Burlamaqui*, on a cru que le Public seroit bien aise de trouver aussi son éloge dans nos Mémoires.

petit Conseil, & Sécretaire de la République. Cette famille des *Burlamaqui* est originaire de Lucques, où elle a rempli des emplois considérables. (*a*) Une de ses branches s'étoit transplantée en France, & le premier de ce nom qui alla s'établir à Genève en 1591, venoit de Paris, où il avoit exercé le Négoce. (*b*) On sçait que, suivant la sage coutume des Républiques d'Italie, le commerce ne déroge point.

M. *Burlamaqui* dont l'éloge doit nous occuper ici, fit, dès ses premieres années, une espece d'essai de ce talent d'instruction, qui caractérisa toute sa vie. Il prit soin de fixer la legereté de ses condis-

(*a*) En 1539 un Nicolas *Burlamaqui* étoit à la tête d'une Compagnie de dix Sénateurs de Lucques, chargés de revoir les anciens Statuts de cette République.

(*b*) Vers l'an 1625 M. d'Aubigné, ayeul de Madame de Maintenon, épousa en secondes Nôces à Genève une Dame nommée Renée *Burlamaqui*.

ciples; de les ramener aux bonnes regles de la ſageſſe & de l'étude On ſentoit déja une ſorte de Legiſlateur, un Maître de Morale, un amateur de l'ordre.

Après le cours de Philoſophie, il ſe tourna du côté de la Juriſprudence: Etude très-peu cultivée aujourd'hui, quoique le nombre des hommes de loix ſoit très-grand. Avant que d'entrer dans le profeſſorat, il voulut voyager. Ses inclinations le porterent en Hollande, où il vit M. *Barbeyrac* qui enſeignoit le droit à Groningue. Un homme de cette réputation avoit dequoi picquer toute la curioſité du jeune *Burlamaqui*; & celui ci laiſſa de grandes idées de ſon mérite naiſſant dans l'eſprit du célébre Profeſſeur.

Il fallut paſſer enſuite en Angleterre. Les Univerſités attirerent toute l'attention de notre voyageur, & celle d'Oxford lui fit beaucoup d'accueil. Elle l'en-

richit même d'un présent Académique, qui fut l'*Histoire* de cette *Université* en deux volumes, d'une parure propre à augmenter beaucoup le prix du bienfait.

De retour à Genève, M. *Burlamaqui* prit possession de la chaire de droit, qu'il a occupée pendant quinze ou vingt ans : C'est le tems de ses travaux & de ses succès. Comme il étoit né avec un esprit extrêmement juste, net, précis, on profitoit beaucoup de ses leçons. Il étoit assez disert pour persuader la vérité, & trop peu pour la rendre suspecte. Les termes propres de chaque chose ne lui manquoient jamais, il les employoit toujours à propos, & toujours avec une sobriété scrupuleuse. Comme il n'expliquoit rien en Public qu'il n'eût médité dans le silence de son cabinet, tout se trouvoit digéré, suivi, analysé avec une justesse presque Mathématique. Une infirmité habituelle

contribuoit en quelque ſorte à ce recueillement profond, ſource des bonnes idées, pourvu qu'on évite l'excès de la Métaphyſique: M. *Burlamaqui* avoit la vuë foible, il ne pouvoit lire beaucoup. Réduit par conſéquent à lui même, il étoit ſon propre livre, ſon docteur particulier : *de là*, dit le Mémoire communiqué de Genève, *ce caractére original ſi marqué dans ſes ouvrages.*

Nous croirions aiſément que ce Profeſſeur excelloit dans l'inſtruction verbale. Il avoit cette éloquence du métier, peu vive, il eſt vrai, peu bruyante, mais ſemblable au moins à celle des Géométres, qui ſçavent tourner en pluſieurs façons différentes leurs abſtractions les plus ſublimes. Un livre n'a que le même langage; celui du Docteur de Genève, très-bon pour le fond des choſes, ne ſe préſente que ſous une forme un peu ſéche; & nous voudrions très-

ſincerement, comme nos extraits le diſent ſans affectation & ſans humeur, que cela fût plus orné, plus nourri, plus propre à s'inſinuer dans l'eſprit des Lecteurs. Nous ſommes perſuadés que quiconque définit beaucoup, ennuye un peu, & que celui qui veut toujours inſtruire voit décroître inſenſiblement le nombre de ſes diſciples.

Quoiqu'il en ſoit, M. *Burlamaqui* a eu pour Auditeurs des perſonnes illuſtres, entre leſquelles on compte, au premier rang, le Prince *Frédéric de Heſſe-Caſſel* qui vint faire ſes études a Genéve en 1732. & qui y paſſa quatre ou cinq années. Le Prince *George* frere Cadet du Roi de Suede étant venu dans la même Ville en 1744; ce fut encore un des admirateurs de notre ſçavant Juriſconſulte, qui n'étoit cependant plus alors dans l'exercice de la chaire. Sa mauvaiſe ſanté l'avoit obligé de l'abandon-

ner; mais, pour rendre ſes lumiéres utiles à la patrie, on s'étoit empreſſé de lui offrir une place dans le petit Conſeil d'Etat: Dignité qu'il eut de la peine à accepter, parcequ'il craignoit de n'en pas remplir les fonctions ſelon toute l'étenduë des *principes du droit.*

Dans une Républiquе, il eſt très ſenſé de choiſir les Magiſtrats parmi ceux qui ont ouvert aux autres le ſanctuaire des lois. Leurs vuës ſur la Politique ſont communément droites & conformes aux beſoins de l'Etat; leur cœur doit être formé à tous les devoirs de l'humanité; leurs inclinations ne peuvent guères ſe porter qu'au bonheur des Citoyens. Il eſt vrai qu'il y a tant d'inconſéquences parmi les hommes, qu'on fait bien de prendre encore ici des meſures, comme en toute autre affaire importante. Le peuple Hebreu eut quelquefois des juges iniques; & Rome vit, ſur ſes tribunaux, le

Décemvir Appius Claudius, qui étoit un scélerat.

Genève n'eut qu'à se louer de la conduite de M. *Burlamaqui.* On admira sa probité, son désintéressement, sa compassion pour les malheureux, son attention à contenter tout le monde. Ses leçons avoient fait des hommes éclairés; ses exemples & ses avis purent faire de bons Citoyens. On assure qu'il eut le mérite du Chrétien; heureux s'il y avoit joint celui du Catholique.

Une partie de son éloge, très-relative à nos Mémoires, est l'amour qu'il eut toujours pour les beaux Arts. La peinture surtout faisoit en quelque sorte sa passion dominante; ce qu'il faut concevoir apparemment dans le sens & avec la proportion qui convient à un Philosophe aussi grave, aussi sérieux que l'étoit M. *Burlamaqui.* Car nous croyons, d'après la lecture du livre des *principes*, que

les inclinations de ce docte personnage étoient fort modérées, fort subordonnées à la raison. Il trouva le moyen, dans une fortune médiocre, de se faire un magnifique recueil d'estampes, d'acquérir même quelques tableaux des grands Maîtres, d'*Annibal Carrache*, du *Parmesan* & d'autres Peintres illustres. La Bibliothèque de Genève est aujourd hui dépositaire de la plûpart de ces richesses, monument du gout & de la libéralité de de M. B. qui a soutenu constamment le caractére de Citoyen, d'homme livré au bien de la patrie. Il est mort * à la veille de voir un établissement qu'il désiroit fort, & pour lequel il s'étoit déclaré dans toutes les occasions. C'est l'école publique de dessein, qu'on vient de former à Genève sous l'autorité du Magistrat. M. *Burlamaqui* en avoit conçû le projet, & il n'a pas peu contribué à aug-

* Le troisiéme d'Avril 1748.

menter les lumieres de l'habile Artiste qui dirige aujourd'hui cette nouvelle Académie. Car pourquoi ne donnerions-nous pas ce nom à une société, qui doit mettre tant de perfection dans les Arts ? Nous espérons que ses progrès & ses succès occuperont de tems en tems nos Mémoires. Ce sera l'occasion de nous ressouvenir encore de M. *Burlamaqui*, dont nous sommes bien-aises que la gloire ne se borne pas à l'enceinte des Ecoles de Jurisprudence.

ARTICLE XCII.

DÉCOUVERTE DE QUELques Etoiles nébuleuſes, par M. l'Abbé le Gentil de la Galaiſiere.

OUtre cette lumiere qu'on apperçoit en forme de nuages blanchâtres & tranſparents, répandus dans les régions céleſtes, on voit encore dans différens endroits du Ciel de petits nuages, à qui on a donné le nom d'Etoiles nébuleuſes. Mais parmi toutes celles qui ont été découvertes, & dont M. de Maupertuis a donné un Catalogue, les unes ne ſont nébuleuſes qu'à la vuë ſimple, comme celle du Cancer ou de l'Ecreviſſe (*præſepe*) qui, conſidérée avec attention, ne paroit plus qu'un amas d'Etoiles; les autres au contraire, comme celles d'Andromede & d'Orion, obſervées avec des lunettes de 18 a 20 pieds, ſemblent garder conſtamment leur nébuloſité. Seroient elles d'une nature différente des premieres? Quoiqu'il en ſoit, voici la note de quelques nébuleuſes qui n'en ont la plûpart que l'apparence, & que je ne crois pas avoir été jamais obſer-

vées ; il est vrai que quelques-unes ne disparoissent, & ne font voir un amas d'étoiles que dans des lunettes un peu longues. Voici leur position.

La premiere est entre le talon gauche du Serpentaire & l'arc du Sagittaire au-dessous de l'Ecliptique & à l'Occident d'un amas d'Etoiles, qui se trouve dans cet endroit du Ciel : elle a la forme d'un petit Triangle isoscele, terminant sa pointe dans le Sud ouest, quand elle est vuë au Méridien ; je l'ai observée avec une lunette de 18 pieds, & elle m'a toujours paru nébuleuse & transparente. Elle touche par sa racine une assez grosse Etoile vuë dans la lunette, & dont l'ascension droite est pour le commencement de 1748 de 266.d. 44.m. 22.s.

La déclinaison australe de 25. 8. 10.

La seconde est au-dessous de Sirius, dans le collier du grand Chien ; elle paroît nébuleuse dans une lunette de 2. à 3. pieds, mais ce n'est plus qu'un amas d'Etoiles dans une lunette de huit pieds. Son ascension droite est pour le commencement de 1748 de 98.d. 45.m. 1.s.

Sa déclinaison australe de 20. 9. 50.

La troisiéme est au-dessus de la corne Boréale du Taureau, dans la cuisse droite du cocher ; je l'ai observée avec une lunette de 12 pieds, & je n'ai plus vu

qu'un amas d'Etoiles. Son ascension droite pour le commencement de 1748 est de 79.d. 55.m. 4.s.
Sa déclinaison Boréale de 33. 50. 10.

La quatriéme est au-dessus de la précédente, & n'en est éloignée que d'environ 2.d.45.m. Avec une lunette de 12 pieds, je ne voyois encore qu'un nuage, & je n'ai distingué un amas d'Etoiles qu'à la faveur d'une lunette de 18 pieds. Son ascension droite pour le commencement de 1748 est de 77.d. 52.m. 4.s.
sa déclinaison boréale de 36. 25. 10.

On découvre encore à la vue simple un nuage au bout de la queue du Cygne, & qui paroît différent de la voye lactée. Il est comme opaque & plus sombre qu'aucun endroit du Ciel: ce nuage n'a point ses côtés paralleles, mais est plus large par un de ses bouts que par l'autre; vu au Meridien, il paroît diriger le bout le moins large dans le Sud-est en traversant la voye lactée; il n'est éloigné de l'étoile de la queue du Cygne que d'environ 6.d.

La raison pour laquelle on trouve ici l'ascension droite & la déclinaison de ces nebuleuses en minutes & en secondes, est qu'elles ont été observées avec un instrument, dont la lunette de deux pieds n'offroit que l'apparence d'une simple

Etoile nébuleuse plus ou moins grande, mais dont on a toujours tâché de prendre le centre apparent, tant en observant sa hauteur qu'en déterminant son passage au Méridien.

Les Nouvelles Littéraires, dans le II. Vol. de Septembre, qui paroîtra le 15 de ce mois.

TABLE DES ARTICLES du mois de Sept. 1748. I. Vol.

Art. LXXXII. *Principes du Droit Naturel. Suite de l'Article LXXVIII. au mois d'Août.* 1721
Art. LXXXIII. *Hist. des Hommes Illustres de l'Ordre de Saint Dominique, T. IV.* 1738
Art. LXXXIV. *Cours de Belles-Lettres, &c.* 1769
Art. LXXXV. *Allocutio S.D.N. Benedicti PP. XIV. &c.* Discours de N. S. P. le Pape, pro-

noncé dans la cérémonie de la Dédicace de l'Eglise de S. Apollinaire, &c. 1792

ART. LXXXVI. *Dissertations sur l'Origine des Francs, &c.* 1798

ART. LXXXVII. *Histoire Littéraire de la France, &c.* 1813

ART. LXXXVIII. *Voyage en Turquie & en Perse &c.* Par M. Otter, 1840

ART. LXXXIX. *Lettre sur l'Histoire du Parlement d'Angleterre, &c.* 1861

ART. XC. *Considérations sur les Causes de la Grandeur des Romains, &c.* 1876

ART. XCI. *Eloge historique de M. Burlamaqui, &c.* 1893

ART. XCII. *Découverte de quelques Etoiles nébuleuses &c.* 1903.

Errata pour le mois de Juillet 1748.

Page 1391. l. 24. bouze, *lis.* bourre.

Pour le mois d'Août.

P. 1531. l. 11. son troisiéme & quatriéme fils, *lis.* les descendans de son troisiéme & quatriéme fils.
P. 1532. l. 22. son oncle, *lis.* son cousin.
P. 1565. l. 15. tout *lis.* toute.
P. 1573. l. 6. de *lis.* du
P. 1576. l. 18. se, *lis.* le.

Pour le mois de Sept. I. Vol.

P. 1736 l. 12. toujours, *ôtez ce mot.*
P. 1767. l. 16. ne, *ôtez ce mot.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 31 Juillet 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Septembre 1748. II. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Septembre 1748. II. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	14.	v.
1724.	12.	v.	1748.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1748. II. Vol.

ARTICLE XCIII.

HISTOIRE DU THEATRE François depuis son origine jusqu'à présent, Tome XI. A Paris, chez P. G. Le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'Or, & Saillant Libraire, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1748. avec Approb. & Privil. du Roi.

LE Public curieux de cette partie de la Littérature, ne peut

que sçavoir gré à MM. Parfait de leur promptitude à le servir. Cet air de décence, ce goût judicieux, cette critique sage & mesurée qui caractérisent les Ecrivains estimables, continuent de regner dans leur ouvrage.

Ce XI^e^. Volume comprend les années du Théatre François depuis 1670. jusqu'en 1676. Le grand Corneille qu'on a vu, dans les tomes précédens, répandre un si grand éclat sur la scène Tragique, n'y jette plus dans celui-ci que de foibles rayons: C'est un Astre qui s'éclipse sensiblement. Racine y paroit dans ses belles années, & console en partie Melpomène de la vieillesse du grand Corneille.

La gloire de Thalie s'y soutient par le génie de *Molière* toujours fécond, & presque toujours heureux; mais elle y voit la fin de cet homme qu'elle eût voulu être immortel, parce qu'il ne de-

voit jamais être remplacé parfaitement. Après lui, le mauvais goût reprend le dessus & domine de nouveau sur le Théatre. Ce ne sont presque plus, que de foibles productions, que des piéces sans intérêt, sans ordonnance, sans proportions, sans mœurs, sans caractéres, sans naturel: ou, si l'on imite la nature, c'est ordinairement dans ce qu'elle a de bas & de rampant; presque plus de dignité & de noblesse. En un mot la Comédie n'est plus propre à amuser les personnes sensées, & à corriger les ridicules des hommes. Elle n'offre plus que du faux merveilleux, par ses machines embarassées & multipliées à l'infini, que des scènes décousuës, que des intrigues compliquées, que des événemens sans vraisemblance, que des dénoumens qui ne sont point amenés, ou que des farces dignes de n'avoir que le peuple pour spectateur.

Tel eſt en peu de mots le précis de la plûpart des Piéces Comiques dont on parle dans ce volume. Il eſt vrai que dans ceux qui le ſuivront, on en verra quelques-unes marquées au bon coin ; mais on aura lieu de les regarder comme des Phénomènes ſinguliers & frappants. Elles ne ſerviront qu'à faire ſentir davantage le renverſement ſubit du bon goût, qu'à rappeller le ſouvenir de ces beaux jours, où une imagination ſage inventoit les ſujets, où un jugement bien réglé traçoit les deſſeins, où les graces naturelles & picquantes, où l'enjoument fin & délicat tenoient le pinceau, où enfin la Comédie étoit un tableau vrai, animé, & non pas un tableau froid & purement idéal, comme elle eſt le plus ſouvent aujourd'hui. Nous allons rendre compte des ouvrages dramatiques qui compoſent ce volume ; nous ſuivrons le même ordre de Chro-

nologie que *MM. Parfait* ont observé.

Le Gentilhomme Guespin est une Comédie en un Acte de M. de Visé. Elle est digne du premier Auteur du *Mercure Galant.* Les Personnages n'y viennent que par Episodes, & sans paroître nécessaires au corps de la piéce. L'auteur a voulu représenter l'embarras d'un jaloux à l'excés, qu'il appelle, le *Vicomte de la sabloniére.* Ce Vicomte a cru devoir pour son repos se retirer à la campagne avec sa femme *Clarice.* La sœur du Vicomte, qui connoit son caractére, engage quelques gentilshommes du voisinage à venir donner de l'inquiétude à son frere. C'est une ruse dont elle se sert pour y faire venir aussi M. de *Boisleroux* que son frére ne veut pas qu'elle épouse. Le Vicomte est informé de son dessein, & pour éviter les suites du stratagême, il donne bien vîte son consentement

au mariage. Voila toute la piéce de *M. de Viſé*. Il y a bien du frivole, du bas, & même de l'indécent, qui ne doit pas échapper à l'eſprit, & que le goût doit toujours ſupprimer.

Ce fut Louis XIV. lui-même qui donna le ſujet des *Amans magnifiques*. Moliére qui ſçavoit qu'une piéce qui convient à la Cour, n'eſt pas toujours du goût du Public, ne voulut pas hazarder celle-ci ſur le Théatre de Paris. Ce ne fut qu'après la mort de l'Auteur que les Comédiens François la repréſentérent. Elle ne fut guére applaudie, & elle n'eut que neuf repréſentations.

La Comteſſe d'Orgueil eſt de la façon de M. *Corneille de Liſle*. Il y a trop de Burleſque, & trop peu de Comique *décent proprement dit*. Le Comique d'aujourd'hui oblige de ſe ſervir de ce terme pour ne rien confondre. Le Comique *décent proprement dit*, eſt

le vrai Comique qui fait rire les honnêtes gens, sans les faire rougir; & le Comique d'aujourd'hui est un Comique *décent* qui ne fait point rougir les honnêtes gens, qui ne les fait point rire, & qui les ennuyê raisonnablement. Il consiste dans une suite de scènes rarement liées ensemble, semées de jeux de mots, de petites pointes fines, de quelques réfléxions morales; en un mot, c'est ce qu'on apelle communément *de l'esprit* qui éblouit le spectateur, le jette dans une espéce de petite admiration, & qui tient lieu d'action sur le Théatre.

Le Bellerophon de M. *Quinault*, est une Tragédie, comme on dit, *à la Quinault*, ce qui signifie, qu'elle est d'un doucereux fade qui dégoute. Cependant elle est assez bien conduite, & vaut beaucoup mieux que *le Pausanias* du même Auteur.

Entre les sujets de Comédies

que le ridicule des hommes peut fournir, il n'en eſt point de plus heureux, que le *Bourgeois Gentilhomme.* La même raiſon qui fit applaudir la Cour aux *Amans magnifiques*, & qui les fit tomber ſur le Théatre de *Guénégaud*, fut cauſe que la Comédie du *Bourgeois Gentilhomme* fut bien reçuë ſur le Théatre du *Palais Royal*, & qu'elle fut d'abord très-mal reçüe à la Cour; les Courtiſans la déchirérent, & la traitérent avec un mépris aſſommant. *Moliére nous prend aſſurément pour des gruës, de croire nous divertir avec de telles pauvretés*, diſoit M. le *Duc* de ..... *Qu'eſt-ce qu'il veut dire avec ſon Halaba, Balachou*, ajoutoit M. le *Duc* de ....? *Le pauvre Moliére extravague* .... Quelle humiliation pour ce fameux Auteur? Cependant ce n'étoit après tout que le langage des Courtiſans. Il falloit voir comment parleroit le Prince,

Louis XIV. qui s'apperçut du mécontentement général, ne dit rien à *Moliére* après la premiere repréſentation à la Cour. Son deſſein fut d'examiner la piéce avec la plus grande attention, afin d'en porter enſuite ſon jugement. Elle fut jouée une ſeconde fois devant le Roy, & S. M. parla enſuite d'une maniére à impoſer ſilence à la critique des Courtiſans. Elle eut la bonté de dire à *Moliére : Je ne vous ai point parlé de votre Piéce à la premiére repréſentation, parce que j'ai appréhendé d'être ſéduit par la maniére dont elle avoit été repréſentée; mais en vérité, Moliére, vous n'avez encore rien fait qui m'ait plus diverti, & votre Piéce eſt excellente.* Les ennemis de Moliére avoient d'abord triomphé; Moliére eut ſon tour. Il reprit haleine après le jugement de Sa Majeſté, & les Courtiſans l'accablerent de louanges.

Il y a peu de Tragédies qui ayent été plus applaudies & plus vivement critiquées, que la Bérénice de *Racine. L'Abbé de Villars* se distingua surtout, & se déchaîna contre Bérénice, dans un écrit qu'il publia. C'est une Critique assez sensée de quelques endroits de la Piéce : mais d'ailleurs, elle paroît avoir été dictée par l'envie & la prévention. M. *Subligni* qui s'étoit si fort déclaré contre *Andromaque*, voulut être le Défenseur de *Bérénice*. Il répondit à l'Abbé de Villars, & le réfuta solidement ; il étoit naturel que *Racine* lui-même entreprît de venger sa *Bérénice*. Il le fit, mais avec un mépris si marqué pour l'Auteur de la critique, qu'il en dut être extrêmement piqué. *S. Evremont & l'Abbé Dubos*, dans ses *Réflexions critiques sur la Poësie & sur la Peinture*, ne sont pas plus favorables à la *Bérénice* de *Racine* que *l'Abbé de Villars*. Ces MM.

penſoient trop en Philoſophes, pour être des Juges compétens de cette Piéce. Les Ouvrages de Racine ſont plus du reſſort du cœur que de la connoiſſance de l'eſprit. Tout y eſt rempli de ſentiments, leurs gradations s'y font ſentir avec un art infini, & l'élégance de l'expreſſion en augmente l'effet. Le grand Condé, ſi bon connoiſſeur en ouvrages d'eſprit, diſoit de la Tragédie de *Bérénice* :

Depuis cinq ans entiers tous les jours je
la vois,
Et crois toujours la voir pour la premiére fois.

Bérénice, dit M. de Fontenelle, fut un duel : tout le monde en ſçait l'hiſtoire. Une grande Princeſſe engagea le combat. Corneille ne devoit pas ſe commettre avec un jeune rival. Les grands hommes ont leurs foibles. Cette concurrence ne fit pas honneur à Corneille ; il devoit ſe contenter des

lauriers qu'il avoit cueillis ; il ne ſçut pas connoître ce qui ſuffiſoit ; & il eut beſoin de l'indulgence qu'on doit à des talens ſupérieurs déja reconnus, & à une vieilleſſe plus que commencée. Sa Bérénice eſſuya les critiques les plus dures, & fut encore moins épargnée que la *Bérénice* de Racine. Il eſt de la ſageſſe de jouir de ſa gloire tranquillement, quand on ne peut plus que la riſquer à pure perte. Si l'on veut voir une critique bien ingénieuſe des deux *Bérénices*, il faut lire une Piéce en trois Actes ſous le titre de *Tite & Titus*, ou les *Bérénices*, elle fut imprimée à Utrecht in-12. en 1671. Les bornes qui nous ſont preſcrites ne nous permettent que de l'indiquer.

Quoique la Tragédie de *Pſiché* ſoit communément attribuée à Moliére, il eſt vrai cependant qu'il n'a que l'honneur d'en avoir donné le Plan, d'en avoir fait le Prologue, le premier Acte, la

premiere Scène du ſecond & la premiere Scène du troiſiéme. Preſſé par les ordres du Roy qui vouloit en avoir pluſieurs repréſentations avant le Carême, *Moliére* fut obligé d'avoir recours aux talents d'autrui. *Pierre Corneille* incapable d'une baſſe jalouſie voulut bien ſe prêter à Moliére, & s'aſſujettir au plan qu'il avoit fait. On vit à l'âge de 65 ans l'Auteur de Cinna rajeunir, & faire cette Déclaration délicate à *Pſiché*, qui paſſe encore chez les Connoiſſeurs, pour un des morceaux les plus naturels qui ſoient au Théatre. Les paroles qui ſe chantent en Muſique ſont de *Quinault*, à la réſerve de la *Plainte Italienne* qui eſt du célébre *Lully*, Auteur de la Muſique de *Pſiché.*

Ce ſpectacle fut donné dans le grand & ſuperbe *Salon des Tuilleries.* C'eſt un monument de la grandeur & du goût de Louis

XIV. Le Sieur *Gaſpard Vigarini* fut chargé de le conſtruire. On en donne ici des Deſcriptions très-détaillées & qui feront plaiſir. Ce Salon ne ſervit qu'aux magnifiques repréſentations de *Pſiché*, après leſquelles on l'abandonna juſqu'en 1716. qu'on le remit en état pour les Ballets qui y furent exécutés.

Les *Fourberies de Scapin*, ſont aſſés connues dans le monde, pour que nous nous diſpenſions d'en parler. Nos hiſtoriens trouvent toujours dans les critiques de Deſpréaux un air de dureté qui rebute. Il devoit faire grace au *ſac ridicule*, en faveur des richeſſes antiques qui ſe trouvent dans les *Fourberies de Scapin*. *Plaute* n'auroit pas rejetté le jeu même du *ſac*, ni la Scène de *la Galere*, il ſe ſeroit reconnu dans la vivacité qui anime l'intrigue. Ce que Deſpreaux ajoute, eſt encore moins finement critiqué. Com-

ment peut-il dire que Moliere,

Peut-être de son Art eût emporté le prix ?

A qui donc le donnera-t-il si Moliere ne l'a pas ?

Les Grisettes furent le coup d'essai de M. *de Champmeslé*. Cette Comédie lui fit honneur à cause de la nouveauté du Comique, de l'intrigue, des caractéres, des situations, & des plaisantéries qui en naissent naturellement. Nous ne faisons que rapporter presque mot pour mot, ce qu'en disent M. M. *P. P.* C'est cette Comédie qui a fait naître l'idée du *Chevalier à la mode*, que *Moliére* lui-même n'auroit pas désavoué.

Le *Bajazet* de *Racine* eut un applaudissement général dès qu'il parut, & assura pour toujours la réputation de son Auteur. Il n'y eut guére que M. *de Visé*, & *Madame la Marq. de Sevigné* qui dans cette occasion firent voir leur mau-

vaiſe humeur contre *Racine. Madame de Sévigné* ſi univerſellement eſtimée de ſon tems, & que ſes Lettres ingénieuſes rendront immortelle, étoit prévenüe en faveur de *Corneille*, au point de fermer les yeux ſur les beautés même de *Racine*. Il n'y eut que la Tragédie d'*Eſther* qui la força de changer à ſon égard.

M. de Viſé ne ſe laſſoit point d'écrire, il régala le Public du mariage de *Bacchus & d'Ariane*. Il n'y a rien d'heroïque dans cette Piéce que les noms des Perſonnages. M. de *Viſé* aimoit à ſe flater. On ſe mocquoit publiquement de ſon Ouvrage. Il s'imaginoit qu'il étoit applaudi, & conſéquemment il s'applaudiſſoit lui-même. Bien des Auteurs ſe flatent comme lui, & le Public eſt aſſez impoli pour en juger autrement.

Le ſeul titre de la Comédie des *femmes ſçavantes*, préſente un ridicule dont elle devroit guérir pour

toujours, si ce ridicule étoit susceptible de guérison. L'annonce même du sujet rendoit la Piéce de *Moliére* fort intéressante ; mais ce qui y attira encore plus la foule, ce sont les fameux Personnages de *Vadius* & de *Trissotin*, dont le premier désignoit le célébre *Ménage*, & le second, le trop malheureux *Abbé Cottin*, que *Despreaux* avoit déja si souvent ridiculisé dans ses satyres ; le coup que Moliére lui porta dans ses *Femmes Sçavantes*, fut le plus terrible. L'*Abbé Cottin* n'osa plus se montrer. Nos Auteurs rapportent à ce sujet des anecdotes très-curieuses.

La Hollande Malade est une Piéce allégorique de *Poisson*. Ce sujet n'étoit point une Fable du tems de Louis XIV. en 1672. il seroit encore aussi conforme à la vérité sous Louis XV. en 1748. Nous ne parlerons point de *Pulcherie*. Nous imiterons le silence

de ceux qui admirent le grand Corneille, & c'est en dire assez ; ce qui lui avoit conservé la prééminence sur tous les autres Poëtes Dramatiques, c'est qu'il avoit travaillé dans le grand.

Racine son Concurrent le plus à craindre avoit plus donné dans *le tendre*. Il voulut faire voir dans *Mithridate*, qu'il étoit capable de se monter sur le ton le plus sublime. Le caractére de son Héros est bien soutenu, & ce Héros est un Roi,

. . . . . Qui durant quarante ans
Lassa tout ce que Rome eut de Chefs importans,
Et qui dans l'Orient balançant la fortune,
Vengeoit de tous les Rois la querelle commune.

Mithridate paroît tout vivant dans Racine. Sa haine pour les Romains, la grandeur de son ame, sa finesse, sa dissimulation, sa ja-

lousie, sont peintes au naturel & avec art.

Le Malade imaginaire est le dernier Ouvrage du Pere de la bonne Comédie en France. Il y a dans cette Piece des Scènes inimitables ; les Médecins n'y sont pas épargnés. Ce fut un Médecin nommé *Mauvilain* qui fournit à Moliere les termes d'Art dont il avoit besoin. On sçait qu'en jouant le premier rôle de cette Piéce, il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Cette mort arrivée le 17. Février de l'année 1673. est l'époque de l'Etablissement fixe de l'*Opera* dans la Salle du *Palais Royal*. *Lully* s'étoit donné des mouvemens infinis pour cette affaire. L'*Abbé Perrin* l'aida de tout son crédit, & crut faire des merveilles en se chargeant de fournir de son fonds les Piéces qui seroient jouées.

La Tragédie *d'Argélie* Reine de Thessalie fut mise au Théâtre par

M. l'Abbé *Abeille*. Le ſujet eſt tout entier de l'invention de l'Auteur. Cette méthode donne au Poëte la liberté d'imaginer tout ce qu'il veut, mais elle jette une grande confuſion dans la Piéce. C'eſt le défaut de celle dont nous parlons. Selon M. *du Tillet*, * il arriva une avanture des plus ſingulières à la repréſentation de cette Tragédie. Deux Princeſſes parurent ſur la Scène, la première débuta par ce vers.

Vous ſouvient-il ma ſœur, du feu Roi notre pere ?

Malheureuſement la ſeconde Actrice reſta un peu de tems ſans répondre. Un Plaiſant du Parterre prit la parole, & dit tout haut :

Ma foi, s'il m'en ſouvient; il ne m'en ſouvient guére.

Cet *impromptu* fit rire toutes les perſonnes qui étoient dans la

* Parnaſſe *François.*

ſalle, & la Piéce ne put être joüée. Nos Auteurs prouvent invinciblement que *l'Auteur du Parnaſſe François* a avancé ce fait ſur des Mémoires peu exacts.

Pirame & Thisbé reparoiſſent ſur le Théatre; M. *Pradon* étoit un nouvel Aſtre qui y paroiſſoit auſſi, mais de ces Aſtres qui ne font pas grande ſenſation: ſa maniére de verſifier eſt ſouvent platte, & ne feroit qu'une proſe aſſez médiocre; pour donner une idée de la conduite prétenduë réguliere de cette Piéce, il ſuffit de dire que *Pirame & Thisbé* ne s'y voyent que deux fois. Leur premiere entrevuë eſt à la Scène quatriéme du ſecond Acte, & ſe paſſe en reproches mutuels; dans la ſeconde, *Pirame* échappé des fers de *Belus*, vient dire bruſquement à *Thisbé*, qu'il faut qu'elle parte avec lui dans le moment. Envaîn *Thisbé* lui objecte, que la bienſéance ne lui permet pas de ſuivre

ſon conſeil. *Pirame* n'entend point raiſon : il faut partir. Nos Hiſtoriens en portent un jugement, dont il n'y a que *Pradon* qui puiſſe appeller.

On fit à Verſailles les plus magnifiques préparatifs pour la repréſentation d'*Iphigénie*. Elle fut exécutée le 18. d'Août de l'année 1674. ce fut un jour bien glorieux pour *Racine*. Il enleva le ſuffrage de toute la Cour. *Iphigénie* eut le ſort qui ne devroit être commun qu'aux bonnes Piéces; elle fut critiquée, mais toutes les critiques qu'on a faites, ont toujours été réfutées par les larmes qu'elle a fait répandre.

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
N'a couté tant de pleurs à la Gréce aſſemblée.
Que dans l'heureux ſpectacle à nos yeux étalé,
N'en a fait ſous ſon nom verſer la Champmeſlé,

L'Ombre de Moliere eſt un monument de l'eſtime publique, & un tribut de l'amitié de *Brécourt* pour ce grand Poëte, qu'il fait placer par *Pluton* entre *Plaute* & *Térence*. Le mérite de cette petite Piéce conſiſte preſque tout entier dans le titre qu'elle porte.

C'eſt par la Tragédie de *Surena Général des Parthes*, que Corneille termina ſa carriére. On y voit une belle peinture d'un homme que ſon trop de mérite & de trop grands ſervices rendent criminel auprès de ſon Maître. Corneille avoit encore ce génie qui invente, qui crée, qui arrange & diſpoſe avec goût ; mais il n'avoit plus ce feu qui donne de l'ame à l'action, & qui paſſionne le Spectateur : cependant on ne laiſſe pas d'en trouver encore quelques étincelles aſſez vives dans pluſieurs endroits. On reconnoîtroit preſque *Corneille* dans la réponſe qu'*Orode* fait à *Palmis*, qui condamne

les alliances que les Rois font ſans conſulter l'amour.

Acte 3. Scène 3.

C'eſt bien traiter les Rois en perſonnes communes,
Qu'attacher à leur rang ces gênes importunes;
Comme ſi pour vous plaire & les inquiéter
Dans le Trône avec eux l'Amour pouvoit monter.
Il nous faut un hymen pour nous donner des Princes,
Qui ſoient l'appui du Sceptre, & l'eſpoir des Provinces.
Du reſte, en ces grands nœuds l'état qui s'intéreſſe
Ferme l'œil aux attraits, & l'ame à la tendreſſe;
La ſeule Politique eſt ce qui nous émeut:
On la ſuit, & l'amour s'y mêle comme il peut.

Quand on a lu l'Iphigénie de

Racine, on a peu de choſes à dire de l'Iphigénie de le *Clerc* & de *Coras*. Il eſt certain que ces deux Auteurs eurent part à cette Piéce; le *Clerc* dans ſa Préface reconnoit devoir à *Coras* une centaine de vers qu'il lui a honnêtement dérobés. L'épigramme que l'on attribue à Racine ſur l'ouvrage de ces Auteurs, vaut mieux que toute leur Tragédie. La voici:

Entre *le Clerc*, & ſon ami *Coras*
Deux grands Auteurs rimans de compagnie,
N'a pas longtems, ſourdirent grands débats
Sur le propos de leur *Iphigénie.*
Coras lui dit: la Piéce eſt de mon cru;
Le Clerc répond: elle eſt mienne, & non vôtre;
Mais auſſitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Nos deux Tragiques n'ont pris dans *Euripide* que ce qu'il y a de

médiocre, & ce qu'ils ont de meilleur est emprunté de *Rotrou.* Achille est un peu plus Héros dans la nouvelle *Iphigénie*, que dans celle de Racine. Mais quel Art, quelles beautés, quelle élégance de versification dans Racine! Tout est froid, tout est glacé dans le *Clerc* & *Coras.* Leur Iphigénie souscrit trop dévotement à sa mort. Le terrain valoit bien la peine d'être un peu disputé; on le quitte de meilleure grace, quand on en connoit la valeur.

L'heureux Tamerlan du *malheureux Pradon*, (C'est ainsi qu'on l'apella) est une des meilleures piéces qu'il ait faites. Ce sujet avoit déja été traité par *Magnon* l'un des plus forts Tragiques de son tems, sous le titre du *Grand Tamerlan*, ou *la mort de Bajazet; Pradon* l'a un peu rajeuni. Le caractére de *Tamerlan* est mal soutenu; on ne dira pas de son Héros qu'il fait l'amour le *sabre à la main.* C'est un doucereux que

brave ſon rival, & que ſon amante inſulte. Le Rôle de *Bajazet* eſt mieux rendu. Le reſte de la Piéce eſt mal conduit, & les vers en ſont foibles, ſans nobleſſe & ſans élévation.

C'eſt ici la quatriéme fois que *Coriolan* ſe préſente ſur la ſcène. C'eſt aparemment l'extrême difficulté du ſujet, qui a empêché ce Héros de l'ancienne Rome, de jamais réuſſir ſur le Théatre. *Hardi, Chevreau, Chapoton*, avoient choiſi ce même fait de l'Hiſtoire Romaine, & ils l'avoient manqué, leurs piéces n'avoient eu que trois ou quatre repréſentations; le *Coriolan* de M. l'*Abbé Abeille* en eut un peu davantage. Voici l'Abrégé de ſon éloge Hiſtorique.

Gaſpard Abeille naquit à Riez en Provence vers l'an 1648. Il vint de bonne heure à Paris, & fut introduit chez *M. le Maréchal de Luxembourg*, qui goûta ſon eſprit, & en fit ſon Secrétaire. Il

amusoit *M. de Luxembourg* par ses bons mots, & parce qu'il racontoit plaisamment; sa maniere de réciter étoit des plus comiques. Il se démontoit tout le visage, & il gesticuloit d'une façon très-vive. Il eut l'honneur d'avoir part à l'estime de *M. le Prince de Conti* & de *M. le Duc de Vendôme*. Son talent pour la Poësie lui valut une Place à l'Académie Françoise. Il mourut le 22 Mai 1718.

Le Triomphe des Dames, Comédie de M. *Corneille de Lisle*, termine ce 11^e^ Volume de l'Histoire du Théatre François. Cette Piéce eut du succès dans son tems; mais il y a tant de spectacles, tant de changemens de décorations, qu'on diroit que l'Auteur a plus consulté le plaisir des yeux, que celui de l'esprit.

ARTICLE XCIV.

DIVINITAS DOMINI Noſtri JESU Chriſti manifeſta in Scripturis & Traditione &c. La Divinité de J. C. démontrée par l'Ecriture & la Tradition &c. Par un P. Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Paris chez Collombat, petit in-fol. Suite de l'Art. LXXIV. au mois d'Août.

LE Nouveau Teſtament abonde en preuves de la Divinité de J. C. & voici la méthode qu'obſerve le P. Bénédictin Auteur de ce Traité dogmatique. Il diſcute de ſuite les Textes où J. C. parle aux Juifs de ſa qualité de Fils de Dieu ; ceux où ce même Sauveur s'explique ſur ce Dogme en préſence de ſes Apôtres ; ceux où les Evangéliſtes & les autres Ecrivains ſacrés déclarent la même vé-

rité. On n'oublie dans cette controverse ni la Divinité du S. Esprit, ni l'unité de substance dans les trois Personnes Divines; ni les difficultés qu'on forme contre tant d'autorités; ni les réponses triomphantes qu'on oppose à ces objections. Tel est le plan de tout ce morceau extrêmement noble & intéressant. Il faut faire une attention particuliere, en le lisant, aux petites chicanes de le Clerc, de Grotius, & en général de tous les Sociniens, afin d'apprendre à les mépriser. Il ne faut pas omettre la réfutation sçavante du sentiment de Richard Simon, sur le fameux verset, *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, &c.* (1. Joan. ℣. 7, afin de connoître l'esprit de ce fameux Critique, & de s'en défier.

Il y a dans la déduction de tous ces Textes du N. T. une citation que nous pouvons critiquer modestement d'après S. Jean Chryso-

ſtome & les meilleurs Interprétes. On lit (à la pag. 91.) que comme J. C. diſoit de lui-même : *Antequam Abraham fieret ego ſum*, ainſi S. Jean-Baptiſte parlant aux Juifs, dit de J. C. *Ante me factus eſt*, & l'on s'autoriſe de la leçon Grecque, qu'on croit exactement traduite par ces mots : *Ante me fuit*, & en François : *Il étoit avant moi*, ce qui marqueroit, dit-on, la préexiſtence de J. C. par rapport à S. Jean. Or S. Chryſoſtome & une infinité de Sçavans que nous pourrions citer ont bien vu que ces mots, *Ante me factus eſt*, ſignifient, *Il m'a été préferé*, *Il a été élevé au-deſſus de moi*, & non, *Il étoit avant moi.* » Ceci, dit ce » S. Pere ſi intelligent dans les Li- » vres ſaints, ſe rapporte à la di- » gnité & à l'excellence du miniſ- » tere de J. C. & l'on le démontre » par ce qui eſt dit plus bas : *Il » m'a été préféré, parce qu'il étoit » avant moi ; ante me factus eſt*,

» *quia prior me erat.* » En effet si ces mots : *ante me factus est*, étoient traduits, *Il a été avant moi*, ce seroit une *Tautologie* manifeste, d'ajouter *parce qu'il étoit avant moi.* Au lieu que ceci est fort bien dit : *Il m'a été préferé parce qu'il étoit avant moi ;* & à l'égard du terme grec γέγονε, il se rend aussi bien par *factus est* que par *fuit :* on en produiroit mille exemples. Que s'ensuit-il de cette critique ? C'est qu'on ne doit pas citer comme une preuve de la préexistence de J. C. le texte *ante me factus est*, & qu'il est bien plus à propos d'employer l'autre texte qui vient peu de lignes après : *quia prior me erat.* Le P. Amelotte traduit très-bien : *Il a été élevé au-dessus de moi, parce-qu'il étoit avant moi.* Et un autre traduit très mal : *Il est avant moi, car il est plus ancien que moi.* Revenons à notre Auteur.

Les Sociniens prétendent qu'a-

vant S. Justin on ne disoit point dans l'Eglise que J. C. fût le Verbe Auteur de toutes choses. Ils prétendent que les simples fideles, dans ces premiers tems, ne sçavoient rien de la Divinité de J. C. Que les Peres du Concile de Nicée ont introduit une Doctrine encore plus nouvelle, en disant que le Verbe est Dieu de Dieu & consubstantiel au Pere. On réfute ici tous ces mensonges par une chaine de tradition; on fait voir que les Ecrivains Ecclesiastiques, plus anciens que S. Justin, ont parlé de J. C. comme ce S. Martyr. Que l'enseignement public & la foi commune des fidéles contenoient le dogme de la Divinité de J. C. Que la plupart même des sectes hérétiques ne le contredisoient pas. Que le cri général, qui s'éleva contre Arius, montre la conformité des Eglises sur le point de Doctrine qui fut défini à Nicée, & tout ce second livre est terminé par un

Chapitre très-curieux où l'on remarque les abſurdités inſéparables du ſyſtême prétendu de l'innovation dans un article de cette conſéquence. Ce ſont à peu près les mêmes raiſonnements, qu'on employe avec tant d'avantages contre les Calviniſtes, quand ils veulent accréditer l'idée du changement de créance qui s'eſt fait, ſelon eux, dans le dogme de l'Euchariſtie vers le dixiéme ſiécle. Ces deux chiméres ſont combattues 1°. par l'impoſſibilité de ſurprendre les Egliſes ou toutes enſemble, ou peu à peu, de ſorte qu'elles ſe ſoient trouvées hors de la route ancienne, ſans avoir apperçu le progrès de l'erreur. 2°. par l'abſurdité qui ſe trouve à ſuppoſer qu'on a lu les livres, qu'on a entendu les Prédicateurs qui auroient imaginé le changement, ſans qu'on ſe ſoit mis en devoir de les réfuter, ſans qu'on ait ſongé même à les ſoupçonner de Nouveauté. 3°.

par l'impoſſibilité abſolue de maintenir la paix parmi les fidéles, s'il ſe fût introduit ſur la Trinité, l'Incarnation, & l'Euchariſtie, des maniéres de penſer toutes différentes de ce qui auroit été cru dans les ſiécles précédents. Notre Auteur ajoute des raiſons particulieres, qui combattent le ſyſtême de l'innovation par rapport à la Divinité de J. C. Ce ſeroit pour nous un plaiſir touchant, d'inſiſter ſur toutes les beautés Théologiques de cette partie du traité, de remarquer, par exemple, comment les objections mêmes & les railleries de Celſe montrent que la Divinité de J. C. étoit un dogme reçu au tems d'Origéne; comment la doctrine des premiers ſiécles ſur l'Euchariſtie fait voir que les fidéles croyoient participer à la chair & au ſang d'un Dieu en approchant des SS. Myſtéres; comment on découvre juſques dans les anciennes héréſies des veſtiges de

la perſuaſion commune touchant la Divinité de J. C.

Le troiſiéme Livre expoſe les diſputes qui s'élevérent dans les premiers tems du Chriſtianiſme contre les Juifs, les Gentils, & quelques Sectes Hérétiques. Il eſt évident que J. C. fut l'objet capital de ces queſtions. J. C. étoit un Légiſlateur qui venoit établir une Religion nouvelle ſur les débris de la Synagogne & du Paganiſme ; ſes Diſciples ſe multiplioient dans toutes les parties du monde ; on obſervoit leur Doctrine, on entroit dans tous les détails de leur conduite. Or ces premiers Chrétiens ſe portoient pour adorer le maître auquel ils ſe faiſoient honneur d'appartenir. Ils parloient de lui comme de l'arbitre ſuprême de toutes choſes. Ces diſcours & cette maniere de vivre révoltoient les Juifs, les Gentils, les Impies du tems : ſujets par conſéquent de controverſe & d'une

controverse très-vive, très-animée; nous en avons la preuve dans les Ecrits des SS. PP. & il en résulte que partout & toujours J. C. étoit regardé dans l'Eglise comme Dieu, Fils de Dieu, égal à Dieu son pere.

Notre Auteur enrichit ce morceau d'excellentes observations qui touchent aussi les Protestants, en faisant voir que leur méthode de ne vouloir que l'Ecriture pour Juge de la foi a produit le Socinianisme. Cependant ni le Calviniste ni le Socinien ne s'en tient encore à l'énoncé de l'Ecriture. Car le premier cherche des figures dans cet oracle si clair: *Ceci est mon corps*; & le second donne mille détours à ce passage si simple: *Le Verbe étoit Dieu.* L'un & l'autre tâchent également d'appuyer d'une fausse tradition leur prétendu sens figuré; & tous deux rejettent la tradition de l'Eglise, qui écarte toute figure de ces en-

droits des SS. Livres. On ſent que tout ceci eſt fort preſſant & fort polémique.

A la page 355. nous trouvons un raiſonnement, dont il n'eſt peut-être pas bien aiſé de ſaiſir tout l'avantage. L'Auteur dit que le ſchiſme des Proteſtans & des Unitaires étant d'une datte très-récente, ils ne peuvent en appeller à l'Ecriture ſeule, comme pourroient faire des Egliſes ou des Sociétés, qui rapporteroient leur époque aux Apôtres. Après quoi il ajoute : » Si quelques ſié- » cles après les Apôtres, il s'étoit » élevé une diſpute ſur la foi en- » tre des Egliſes célèbres & Apoſ- » toliques, & ſi chacune de ces » Egliſes eût défendu ſon ſenti- » ment par l'autorité de ſes Evê- » ques & de ſes Peres, en ſorte » qu'on ne pût remarquer aucu- » ne trace de nouveauté & de » changement, alors il auroit fal- » lu, ou que les divers partis euſ-

» sent gardé la Communion en-
» tr'eux, ou que la controverse
» eût été terminée par les Ecritu-
» res. « Encore une fois nous ne concevons pas clairement 1°. Que dans une dissension sur la foi, divers partis puissent se former sans qu'on remarque ensuite aucune trace d'innovation ni d'un côté ni d'autre. 2°. Que dans une matiere de cette espéce, la contestation puisse finir sans jugement, & de sorte que ces Eglises contendantes & divisées de créance soient obligées de garder entr'elles la paix & la Communion. 3°. Que dans l'hypothèse d'une question dogmatique on soit tenu de recourir à l'Ecriture, sans pouvoir interroger le Tribunal de l'Eglise. Ces deux derniers traits surtout ne nous paroissent point analogues à la constitution du Ministére public que J. C. a établi pour juger, pour instruire, pour éclairer, non quelquefois, non de tems en tems,

mais toujours & jusqu'à la consommation des siécles.

Le quatriéme Livre où nous entrons mériteroit lui seul un extrait très-étendu. On le destine à venger la Doctrine des Peres anterieurs au Concile de Nicée. » Je n'en omettrai aucun, dit » l'Auteur, dont je n'examine les » sentimens en particulier..... Je » les comparerai même avec ceux « des Arriens les plus subtils, don» nant pour exemple Eusebe de » Césarée, dont je fais voir que » le systême ne peut se concilier » avec celui des anciens Peres. » L'apologie des Ecrivains qu'on appelle Ante-Nicènes avoit déja été entreprise & executée par bien des Auteurs soit Protestans soit Catholiques. George Bullus, Prêtre Anglican, s'étoit distingué dans cette controverse; son livre enrichi des *notes* d'Ernest Grabe est entre les mains de tous les Savans. On y remarque de la methode, de

l'attention, du zéle même contre les Antrinitaires. L'ordre qu'il ſuit eſt différent de celui qu'on remarque dans l'ouvrage de notre ſçavant Auteur. Bullus rapporte les Paſſages des Peres à quatre points, qui ſont la préexiſtence du Fils de Dieu, ſa conſubſtantialité, ſa coëternité, ſes rapports avec le Pere conſidéré comme Principe. Le Livre que nous analyſons déduit ſimplement les Textes ſelon les tems, & il y a un avantage dans cette façon de procéder : c'eſt qu'on n'eſt pas obligé de revenir aux mêmes Auteurs. A meſure que chacun ſe préſente, on diſcute tout ce qui s'y trouve ſur la Divinité de J. C. au lieu que le plan de Bullus exige qu'on reprenne preſque à chaque article des noms déja cités, quoiqu'on ne répéte pas les mêmes Textes.

C'eſt une étude très-utile de comparer le travail de l'Anglois

avec celui de notre Controversiste Bénédictin. Ils réfutent quelquefois l'un & l'autre les mêmes adversaires, quelquefois ils s'attachent en particulier à certains Auteurs Sociniens. Bullus en veut davantage à Sandius, & notre Auteur à le Clerc. Le dernier nous paroît plus profond & plus critique. On peut citer pour exemple le trait du Consubstantiel affirmé par les Peres de Nicée & condamné, dit-on, par le Concile d'Antioche vers l'an 270. Bullus & presque tous les Théologiens donnent des raisons assez plausibles de cette diversité de conduite : mais ici l'on coupe le nœud en niant l'autenticité de cette prétenduë condamnation faite à Antioche. Cela mérite d'être lu avec une infinité d'observations très-utiles, pour l'explication de tous ces anciens Peres, qui embarasserent autrefois le P. Petau : embarras dont il ne se tira pas

aussi bien qu'il eût été à souhaiter pour la gloire d'un si grand homme. Notre Auteur le releve avec politesse, & du stile qui convient parmi les Gens de Lettres, quand ils ont eu de l'éducation. Pour Bullus, il n'a pas ces égards. On étoit encore de son tems dans le gout des injures : maniere de procéder qui ne subsiste plus guères que dans quelques Ecoles, & dans les écrits polémiques qui en sortent.

Nous disions il n'y a qu'un moment que le P. Benedictin Auteur de cet ouvrage est critique, mais comme on ne peut penser à tout, il ne l'est pas partout : & nous allons en produire un exemple, en finissant cet extrait.

A la p. 378. il cite de S. Clement Romain, un long texte qui prouve d'autant mieux la Divinité de J. C. qu'il est tiré du I. Chapitre de l'Epître aux Hébreux : endroit célébre où S. Paul montre la su-

periorité du Fils de Dieu au-dessus de tout ce qui est créé. Mais S. Clément rapportant ou abrégeant les termes de l'Apôtre, cite de mémoire, & par cette raison il lui échappe de dire *tantò major Angelis* au lieu de *tantò præstantior Angelis &c.* Il substitue le terme grec μείζων à κρείττων, dont se sert S. Paul. Or S. Athanase dans sa premiere Oraison contre les Arriens insiste fort sur la différence de ces deux expressions. Selon lui, μείζων *major*, se dit de personnes ou de choses qui ne différent que du plus au moins, & qui sont d'ailleurs de la même nature. Au contraire κρείττων *præstantior*, s'employe pour marquer la différence des natures; & c'est pour cela que S. Paul dit que J. C. est plus excellent, *præstantior* κρείττων, que les Anges. Ainsi le *major* de S. Clément n'auroit pu avoir l'approbation de S. Athanase, & en produisant le

Texte

Texte où il ſe rencontre, un ſage critique doit faire obſerver que l'Auteur s'en eſt ſervi, parceque ſa mémoire l'a trompé; car du reſte il eſt bien évident qu'il n'a point eu intention d'altérer le ſens de l'Apôtre.

Nous terminons à regret notre Analyſe, trop longue néanmoins pour la plûpart de nos Lecteurs. On dit que le P. Benedictin, qui nous a donné ce ſçavant Ouvrage, le traduit en François, pour le rendre plus utile à tout le monde. Nous ſommes preſque fâchés de cette entrepriſe, perſuadés que tous ceux qui voudront profiter d'une ſi bonne lecture, ſçauront le Latin, & que quiconque ignore cette langue ne lira pas ce Livre en François. Quoiqu'il en ſoit, nous donnons encore de très-ſincéres éloges à l'Auteur; & nous lui aſſocions un peu ſon Imprimeur le ſieur Collombat, qui a exécuté cette Edition avec beau-

coup de ſuccès : auſſi renouvelle-t-il parmi nous le ſiécle des Etiennes & des Morels, étant très-habile dans les trois langues, Latine, Grecque & Hébraïque. Que ne doit-on pas à ceux qui empêchent ainſi dans l'empire des Lettres la preſcription des bonnes choſes !

ARTICLE XCV.

HISTOIRE DES SARASINS contenant leurs premieres Conquêtes, & ce qu'ils ont fait de plus remarquable sous les onze premiers Khalifes ou successeurs de Mahomet, traduite de l'Anglois de Simon Ockley, Professeur en langue Arabe dans l'Université de Cambridge Tome premier. A Paris chez Nyon fils, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, à l'Occasion. 1748.

LEs Arabes se sont rendus si fameux par les armes & par les sciences, depuis Mahomet, qu'ils méritoient bien d'avoir des Historiens exacts & capables de faire passer à la postérité tant d'événemens merveilleux. Les Grecs qui ont plus souffert que les autres de la fureur de ces Conqué-

rans, en ont parlé trop ſuccinctement dans l'Hiſtoire Byſantine. Pour ſuppléer ce qui manque à ces Ecrivains, il falloit lire les Auteurs Arabes: Mais cette langue une des plus belles & des plus riches, eſt auſſi une des plus difficiles. Sans les travaux d'Erpenius, de Giggeius, de Golius, de Gabriel Sionita & de Pocock, l'Arabe ſeroit encore pour nous un pays inacceſſible. Heureuſement pour la littérature, M. Ockley, Profeſſeur en langue Arabe dans l'Univerſité de Cambridge, a franchi tous les obſtacles. Il s'eſt perfectionné par l'exercice de ſon emploi dans l'intelligence d'une langue ſi eſtimée des Orientaux, & c'eſt le fruit d'une application ſi laborieuſe, qu'il communique au Public dans l'ouvrage que nous annonçons.

Du reſte, il ne s'eſt pas contenté d'extraire des Hiſtoriens Arabes imprimés, d'Elmacin, d'A-

bulfarage, & d'Eutychius, ce qui convenoit à ſon projet. Il s'eſt encore tranſporté à Oxford, afin de profiter de la Bibliothéque Bodleïenne, ſi riche en Manuſcrits Orientaux. C'eſt là que ſe trouve à préſent l'ineſtimable collection de M. l'Archevêque Laud, qui n'épargna rien pour la former; & c'eſt en ce tréſor que notre Auteur a puiſé librement & utilement: il eſt bon que les Lecteurs ſoient inſtruits de toutes les précautions qu'on a priſes pour mériter leur approbation. M. Ockley termine ſa Préface par des expreſſions très-modeſtes, & nous les tranſcrivons, parce qu'on peut les propoſer comme un modéle à tous les Ecrivains. *Tout ce que je puis aſſurer, c'eſt que j'ai fait de mon mieux: & ſi ce petit commencement ſert à exciter quelqu'un plus habile & plus en ſituation que moi, à mettre au jour quelque partie de l'Hiſtoire Orientale, j'au-*

rai lieu de croire mon temps bien employé.

L'Hiſtoire des Sarraſins eſt précédée par un abrégé de la vie de Mahomet. Cet abrégé eſt à ſa place, & on ne dira pas que c'eſt uniquement pour augmenter le volume qu'on y a eu recours. L'Auteur ſe fût plus étendu ſur ce ſujet, ſi M. Prideaux n'avoit pas déja mis au jour l'Hiſtoire de ce célébre impoſteur : Ouvrage qui eſt entre les mains de tout le monde.

On a ſouvent jugé qu'il étoit de l'intérêt public de brûler les Procès de certains Criminels, convaincus des plus horribles excès. On craignoit qu'il ne prît envie à quelques ſcélérats d'imiter ce qu'ils liroient. Il eſt avantageux à la vraie Religion qu'on n'aboliſſe pas la mémoire des impoſteurs qui l'ont attaquée, ni des fraudes dont ils ont uſé pour la combattre. Ce ſont des armes qu'ils fourniſ-

ſent contre leur Doctrine. Le peu que nous dirons ici de la vie de Mahomet ne doit être regardé que comme une introduction à l'hiſtoire des Sarraſins. Mais comme il eſt naturel, en liſant l'hiſtoire d'une nation, de chercher l'origine de ſon nom, nous avertiſſons d'abord que M. Ockley tire le nom des *Sarraſins* d'un mot Arabe qui ſignifie l'Orient : ainſi *Sarraſin* & *Oriental* ſont ſynonimes. La langue Hébraïque, a auſſi un mot ſemblable & de même ſignification; mais l'Arabe mérite ici la préférence.

Mahomet naquit à la Mecque l'an cinq cens ſoixante & douze de J. C. Il étoit de la Tribu des Koraïſchites, une des plus illuſtres de tout le pays, & il deſcendoit en droite ligne d'Iſmaël, fils d'Abraham. Les peuples de l'Arabie qui deſcendent en partie des Iſmaëlites, s'appliquent comme leurs ancêtres au commerce, &

parmi eux cette profession ne nuit pas à la Noblesse. Mahomet fit ses premieres armes à l'âge de vingt ans. Il se distingua par sa valeur & par son esprit. Khadige, veuve de deux maris, âgée de quarante ans, & puissamment riche, entendit parler avantageusement du jeune Officier; elle le prit d'abord pour Commis, & dans la suite elle l'épousa. Elle eut de lui huit enfans, quatre fils & quatre filles: les quatre garçons vêcurent peu; les filles furent toutes mariées.

L'opulence excita l'ambition de Mahomet. Il commença dès-lors à vouloir devenir le Fondateur d'une nouvelle Religion: quelle entreprise pour un Particulier qui ne sçauroit compter que sur ses trésors & sur ses talens naturels! L'imposteur comprit bien qu'il ne réussiroit pas, s'il ne trouvoit le moyen de paroître autorisé du Ciel. Il affecta une vie austere & retirée. Tous les matins, il se ca-

choit dans une grotte de la Montagne de Hera près de la Mecque, & le soir il entretenoit sa femme des visions & des révélations qu'il avoit eues dans sa solitude. Il l'assuroit qu'il avoit de fréquentes conversations avec l'Ange Gabriel, & que c'étoit à cette Ecole qu'il apprenoit la vraie Religion. Khadige se mocqua d'abord de son mari, & le traita de visionnaire : cependant elle devint sa premiere prosélyte. Il s'attacha ensuite d'autres disciples, mais secrettement, & ce ne fut que quatre années depuis sa prétenduë mission, qu'il se déclara publiquement pour le Prophéte du Seigneur. Les deux articles fondamentaux de sa doctrine étoient l'Unité de Dieu & l'Apostolat de Mahomet. *A ces deux Articles fondamentaux de croyance, Mahomet en ajouta cinq de pratique, sçavoir la purification, la priere, l'aumône, le jeûne & le pélérinage de la Mec-*

que. Il nomma la nouvelle Religion *Iſlam*, c'eſt-à-dire en Arabe abandon entre les mains de Dieu, & *Moſlemins* les Sectateurs de l'*Iſlamiſme*. Nous les appellons Muſulmans.

Le nouveau Docteur étoit ignorant juſqu'à ne ſçavoir ni lire ni écrire : ce qui étoit fort ordinaire dans ſa Tribu. Il ſe ſervit dans le beſoin d'un Rabbin & de Sergius Moine Apoſtat, qui avoit été chaſſé de ſon Monaſtere.

Mahomet ne put, par toutes ſes ruſes ni par tous ſes talens, acquérir de l'eſtime & de l'autorité dans ſa patrie. Il ſe retira ſecrettement à *Yatreb*, à qui l'on donna à cette occaſion le glorieux nom de *Medina-al-nabi*, c'eſt-à-dire Ville du Prophéte. Cette fuite eſt une époque célébre parmi les Arabes, qui l'appellent l'*hégire*, c'eſt-à-dire *la fuite*.

La nouvelle Loi n'eût pas fait de grands progrès, ſi l'on n'eût

employé que les voyes ordinaires de la perſuaſion. C'eſt une néceſſité dans ces conjonctures, d'avoir recours aux armes ou aux miracles. Les vrais miracles ne ſe font pas quand on veut, & le prétendu Prophéte avoit trop d'eſprit pour s'imaginer qu'il obtiendroit du Ciel le pouvoir d'en opérer ſelon le beſoin : il prit donc le parti d'aſſembler des troupes, & d'annoncer ſa doctrine les armes à la main. Ce ſupplément des miracles a ſouvent réuſſi. On voit dans l'Europe, l'Afrique & l'Aſie le prodigieux ſuccès de cette miſſion ſanguinaire & ſi contraire aux maximes de J. C.

Les événemens de la guerre ne ſont pas toujours favorables ; mais les grands Capitaines mettent tout à profit. Mahomet eut ce talent. On peut dire que l'Alcoran fut composé d'après les bons & les mauvais ſuccès. Les réfléxions qu'il fit en ces occaſions le déterminé-

rent à y insérer divers articles. Pour rassurer ses soldats qui avoient été battus dans un combat, il mit en œuvre le dogme de la prédestination absoluë, & il ordonna qu'on regarderoit comme Martyrs tous ceux qui perdroient la vie en combattant pour une si bonne cause. Ce fut par de semblables motifs, & pour former de meilleurs soldats, que l'usage du vin & les jeux de hazard furent sévérement défendus.

Le Legislateur n'étoit pas tellement occupé de l'interêt Public, dans la composition de son livre, qu'il ne se souvînt quelquefois de ce qui l'intéressoit personnellement. Un Gouverneur de l'Egypte lui envoya parmi plusieurs autres présens, une jeune esclave chrétienne & extrémement belle. Le Prophéte la remarqua aussitôt, & fut ravi de se voir le Maître absolu d'une personne si fort à son gré: mais son Alcoran

l'embarrassoit. Si l'on y permet la Polygamie, on y défend d'habiter avec les personnes d'une Religion étrangere. Mahomet n'eût pas été bien scrupuleux, s'il avoit pu cacher sa passion à toutes ses femmes. Ses précautions ne suffirent pas. Malheureusement pour lui, ses deux principales épouses, très-clairvoyantes, & très-attentives à la conduite de leur mari, dont elles n'ignoroient pas les foiblesses, eurent connoissance de cette scandaleuse prévarication. Il y eut bien du vacarme dans une famille qui devoit être la régle & le modéle de toutes les autres. Le Prophéte un peu étonné, ne se perdit pas dans une occasion si délicate. Se promettant tout de l'autorité qu'il s'étoit acquise sur les esprits, il assura qu'il lui avoit été envoyé du Ciel un nouveau chapitre pour être ajouté à l'Alcoran, & par ce chapitre, il étoit autorisé à habiter avec son

esclave chrétienne. S'il vint à bout de persuader à ses femmes cette étrange révélation, il avoit dans un dégré éminent le don de la persuasion. On ne doit pas s'étonner, que tant de Nations l'ayent cru sur sa parole. Rendons toutefois justice aux Docteurs Musulmans. Selon eux, la permission d'habiter avec un esclave d'une autre religion, fut un Privilége spécial, accordé au Prophéte, & qui ne sçauroit être communiqué a aucun de ses Sectateurs. Il n'étoit pas aisé d'imaginer une réponse qui fut plus de son goût.

La burlesque dévotion de Mahomet dans son pélerinage de la Mecque, n'aura rien d'ennuyeux. Il lui prit envie, pendant une Tréve, d'aller à la Mecque, d'où il avoit fui honteusement peu d'années auparavant: il y entra, accompagné de beaucoup de Musulmans, & menant plusieurs chameaux pour être immolés. Il bai-

ſa reſpectueuſement la pierre noire, enclavée dans la muraille de la maiſon quarrée : (Cette pierre eſt à ce qu'on croit un morceau de quelque ancienne idole du pays.) Il fit ſept fois le tour de cette eſpece de Temple : les trois premiéres fois courant légérement par bonds & par ſauts, & les quatre autres marchant gravement d'un pas ordinaire. Ces courſes étant achevées avec l'édification des Spectateurs, il ordonna à ſon crieur de proclamer la priere au dehors de la maiſon quarrée, & après cette priere, il parcourut ſept fois l'eſpace qui ſépare les deux collines de *Safa* & de *Merva* dans le voiſinage de la Mecque. On immola enſuite dans la vallée de Mina les chameaux qu'on avoit amenés pour le ſacrifice, & tous les Muſulmans ſe raſérent la tête.

La tréve ayant été mal obſervée par les Koraïſchites, Mahomet revint à la Mecque, non en Pé-

lerin, mais en vainqueur & en conquérant. Il ſe rendit maître de la Ville, dont il fut reconnu publiquement Seigneur temporel & ſpirituel, & il fit mourir ceux qui avoient été ſes plus irréconciliables ennemis, pardonnant à tous les autres. Il mourut à Medine la onziéme année de l'Hégire. Ce que quelques Hiſtoriens rapportent du coffre de fer ſoutenu en l'air par une voute de pierres d'aiman, & de la perſuaſion des Muſulmans, que c'eſt par la vertu du corps du Prophéte que ce prodige s'opére, eſt entierement fabuleux.

Le premier Tome de l'Hiſtoire des Sarraſins commence par les conteſtations, qui s'élevérent à la mort de Mahomet pour élire ſon ſucceſſeur. Aboubecre ſembloit être en poſſeſſion du Khalifat. Mais cette poſſeſſion n'étoit pas jugée légitime de tout le monde, & cette conteſtation dure encore

parmi les Disciples du Législateur. Les uns croyent qu'Aboubecre, Omar & Othman furent l'un après l'autre les vrais successeurs de Mahomet. Les autres (ce sont les Persans (soutiennent opiniatrément & au grand scandale des premiers, que ces trois Khalifes étoient des usurpateurs, qui avoient enlevé à Ali cette dignité. Ali avoit épousé Fatime fille du Prophete, dont Aboubecre étoit le beau pere.

L'empire des Sarrasins, si foible dans ses commencemens comme la plûpart des autres Empires, devint en peu de tems redoutable à ses voisins. Les Empereurs de Constantinople qui n'avoient pas daigné s'opposer aux progrès de ces Arabes, tant qu'ils se renfermerent dans les limites de l'Arabie, furent étrangement surpris de les voir se répandre avec l'impétuosité d'un torrent, sur les Provinces de la domination des Grecs. La conjoncture étoit bien favora-

ble pour ces nouveaux Conquérans. L'Empire d'Orient étoit tellement affoibli par les irruptions des Huns & par la guerre des Perſes, qu'il n'étoit plus en état de ſe défendre. Heraclius fut un Prince d'un courage & d'une ſageſſe admirable : mais lorſqu'il fit la revue de ſes troupes, il ne s'y trouva que deux ſoldats de tous ceux qui avoient porté les armes, lorſque Phocas avoit uſurpé le thrône, ſept ans auparavant.

Aboubecre animé de l'eſprit de la Religion, qui ordonne aux Muſulmans de faire la guerre à toute Nation, juſqu'à ce qu'elle ait accepté l'Alcoran, ou qu'elle ſoit convenuë de payer tribut, ſe propoſa d'abord la conquête de la Syrie, pays très-fertile & limitrophe de l'Arabie : C'étoit ſuivre l'intention du Prophéte, qui connoiſſoit de quelle importance il étoit de s'y établir. Nous n'omettrons pas la Lettre circulaire du Khalife

aux Princes & aux Villes qui avoient embraſſé la nouvelle Religion. L'Auteur l'a inſérée dans ſon livre, & nous la tranſcrivons ici, parce qu'elle découvre en peu de mots, l'eſprit du Mahométiſme.

» Au nom de Dieu très-miſéri-
» cordieux... A tous les véritables
» Croyans, ſalut & proſpérité,
» & que la miſéricorde & la bé-
» nédiction de Dieu ſoit ſur vous.
» Je loue le Dieu très-haut, & je
» prie pour ſon Prophete Maho-
» met. Cette Lettre eſt pour vous
» faire ſçavoir que j'ai deſſein d'en-
» voyer en Syrie les véritables
» Croyans, afin d'enlever ce Pays
» des mains des Infidèles. Et je
» veux auſſi que vous ſçachiez
» qu'en combattant pour la Reli-
» gion, vous obéiſſez à Dieu «
L'Armée s'aſſembla en peu de tems, & avant qu'elle ſe mît en marche ſous la conduite de Yéſid, qui en étoit le Général, le Kha-

lise lui expliqua en peu de mots tout le Code Militaire des Musulmans. Parmi plusieurs autres choses, il est défendu de tuer les enfans, les femmes, ni les vieillards, de détruire les palmiers, de bruler les bleds, de faire tort au bétail, à l'exception de ce qui est nécessaire pour la subsistance de l'Armée. Il est ordonné de garder exactement la parole qu'on a donnée. » Si l'on rencontre sur la » route des Religieux qui servent » Dieu dans la retraite, laissez-les » en repos, & ne ruinez pas leurs » Monastéres. Vous verrez d'autres » Gens qui apartiennent à la Syna» gogue de Satan, & qui sont ton» surés, ne manquez pas de leur » fendre la tête, à moins qu'ils ne » se fassent Musulmans, ou qu'ils ne » payent tribut « On conjecture que cette indulgence qu'on a pour les Religieux, pendant qu'on traite avec tant de rigueur les Ecclésiastiques séculiers, vient de ce

que Mahomet avoit été reçu avec honneur par les Moines, dans les deux voyages qu'il fit en Syrie, avant que de s'ériger en Prophéte.

Les Musulmans, persuadés que c'étoit suivre les vûes de Mahomet, entrerent avec beaucoup de confiance dans la Syrie pour l'envahir. Il s'y fit des exploits mémorables, où, si ces Arabes ne furent pas toujours heureux, ils le furent si souvent, qu'enfin ils demeurerent les Maîtres du Royaume. Les Militaires admireront la discipline de leurs Armées, & comprendront combien il est avantageux de commander des Soldats, qui font la Guerre par des motifs de Religion, soit qu'elle soit vraie ou fausse. Les Généraux donnoient l'exemple, & les Subalternes se gardoient bien de ne les pas imiter ; ils ne l'eussent pas osé impunément. Il est vrai que le pillage contribuoit encore à la valeur du soldat Musulman : mais il semble

que l'eſpérance du butin, deſtituée du zèle de la Religion, toute fauſſe qu'elle étoit, n'auroit pas produit tant de conſtance & tant d'intrépidité.

On rencontre de temps en temps des avantures, qui ont je ne ſçais quel air de Roman. Puiſqu'il naît des Héros dans tous les climats, pourquoi n'y naîtra-t-il pas auſſi des Héroïnes? Nous ne doutons pas que tout ce qu'on lit ici, ne ſoit exactement pris des Auteurs Arabes. Reſte à ſçavoir ſi ces Auteurs Arabes, élevés parmi une Nation qui n'a jamais été regardée comme amie de la bonne foi & de la ſincérité, ſont plus fideles dans l'Hiſtoire, que leurs compatriotes dans le commerce.

Il n'eſt pas poſſible de donner une plus juſte idée de la diſcipline militaire des Muſulmans, ni de de la diſpoſition des ſoldats, à ne point tranſgreſſer les loix de l'Alcoran, que ce qui ſe paſſa aux en-

virons d'Antioche. On but du vin dans l'armée. Un pays couvert de vignobles, étoit une tentation continuelle & presque invincible, après tant de fatigues & tant de combats. Le Général fut instruit du crime, & il désira apprendre du Khalife même, c'étoit Omar, comment il convenoit d'en user en cette occasion.

Omar étoit dans la Mosquée de Médine avec ses amis, quand la lettre lui fut renduë; il la lut, & il montra à Ali, qui fut ensuite Khalife, l'endroit où il étoit parlé d'une désobéissance si scandaleuse. Omar lui ayant demandé son sentiment, Ali répondit gravement que les coupables devoient être punis & recevoir chacun sur la plante des pieds quatre-vingt coups de bâton. Le Khalife pensa de même, & au retour du courier le Général fit exécuter l'ordre avec la plus grande exactitude, déclarant que s'il y avoit

dans l'armée d'autres Musulmans coupables de la même faute, ils feroient sagement de se présenter d'eux-mêmes, pour preuve de la sincérité de leur repentir. Plusieurs, sans autres accusateurs que leur propre conscience, s'offrirent au même châtiment. L'honneur de l'Alcoran fut pleinement réparé.

Le premier Tome finit par la conquête de l'Egypte dont les Sarrasins se rendirent enfin les Maîtres, après avoir pris trois fois Alexandrie. Ces progrés furent très-rapides, & il fut facile aux Chrétiens de conjecturer ce qu'ils avoient à craindre de tels ennemis.

Tome Second.

Les événemens rapportés dans le second Tome ne sont pas moins dignes d'attention que tout ce qu'on lit dans le premier. Ali, qui avoit épousé Fatime, fille de Mahomet, tant pour cette considé-

ration

ration qu'à cauſe de ſon rare mérite, fut élu Khalife : mais il n'accepta cette dignité qu'avec répugnance, ſçachant qu'il avoit beaucoup d'ennemis à qui cette élection ne plaiſoit pas, quoique quelques-uns d'eux y euſſent contribué de leurs ſuffrages. Pendant ſon Khalifat, la diviſion ſe mit parmi les Muſulmans, on arma de part & d'autre, & il y eut bien du ſang répandu. La Religion & l'Empire étoient menacés d'une ruine prochaine. Ali fut attaqué dans la Moſquée par trois aſſaſſins, qui le chargérent ſi rudement qu'il mourut peu après de ſes bleſſures. La plûpart des Muſulmans croyent qu'il avoit embraſſé leur créance, même avant que de naître, & la preuve qu'ils en apportent, c'eſt que ſa mere pendant ſa groſſeſſe ne put flêchir le genou devant les idoles. Il a laiſſé divers ouvrages, dont le plus fameux a pour titre *Gefr* ou *Giamé*. Il eſt écrit ſur un parchemin en

caractéres mystérieux entremêlés de figures; & les Sectateurs de ce Khalife prétendent que toute l'Histoire du Musulmanisme, depuis son commencement jusqu'à la fin du monde, y est contenuë très-exactement. La difficulté est de pénétrer ces énigmes. Cette gloire est réservée au douziéme Iman, qui sera surnommé par excellence *al Mahadi* le Directeur.

Une seule ligne suffit autrefois pour faire connoître la main qui l'avoit tracée. Peut-être qu'une seule réponse d'Ali à un de ses Capitaines suffira pour exprimer le caractére du Khalife. Ce Capitaine lui demandant un jour pourquoi les regnes d'Aboubécre & d'Omar avoient été si paisibles, pendant que celui d'Othman son prédécesseur & le sien étoient pleins de trouble & de divisions; *La raison en est claire*, dit Ali, *c'est qu'Othman & moi, nous servions Aboubécre pendant leur*

regne : & qu'Othman & moi nous n'avons trouvé, pour nous ſervir, que vous & vos ſemblables.

Nous n'entrerons pas dans un plus ample détail ; quoiqu'il fût aiſé de choiſir des faits qui auroient de quoi plaire par leur ſingularité. Mais nous ſçavons que la plûpart de nos Lecteurs n'aiment point être retenus longtemps ſur le même ſujet.

ARTICLE XCVI.

CONFERENCES ECCLESIASTIQUES du Diocèſe d'Angers ſur les Cas réſervés, Tome ſecond. A Angers, chez Pierre-Louis Dubé, Imprimeur de M. l'Evêque. 1748. Vol. in-12. pages 493.

NOus ſerons laconiques dans cet Extrait : car quoique la ſcience de la Théologie morale ſoit très-néceſſaire, on n'attend

pas à cet égard de grands détails, dans des Mémoires destinés aux beaux Arts. Il y a dans ce Volume six Conférences : deux sur les cas réservés au Pape ; & quatre sur les cas réservés avec censure, dans le Diocèse d'Angers. C'est surtout pour cette Eglise qu'on a travaillé ; & c'est ce qui rend ce second Volume un peu moins utile que le précédent, si l'on considére l'intérêt des Ecclésiastiques répandus par-tout. Mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve ici bien des principes, des conséquences même, & des pratiques, qui se rapportent à la plupart de nos Eglises. Remarquons aussi que l'Auteur nous paroît plus précis, plus décidé, plus net que dans son prémier Volume. Nous citerons bientôt deux ou trois points qui lui feront honneur.

Les Cas réservés au Pape sont, dans le Diocèse d'Angers, le meurtre, la mutilation, les mauvais

traitemens faits aux gens d'Eglise; la simonie réelle & la confidence; l'incendie, quand le coupable est excommunié dénoncé; le vol fait dans les Eglises avec *effraction*; la falsification des Lettres Apostoliques. On explique ici avec beaucoup de clarté, l'étendue & les bornes de ces Loix, les évenemens divers qui y ont rapport; les sentimens qui partagent les Théologiens, &c.

Comme on étoit fort barbare aux XI. & XII. siécles, la majesté du Sacerdoce n'arrêtoit pas les voyes de fait, les coups de main. Qu'on imagine un tems où l'on étoit obligé d'abandonner aux Séculiers certains jours de la semaine pour se battre; on croira sans peine, qu'alors le respect dû aux Ecclésiastiques ne retenoit pas beaucoup leurs ennemis, leurs rivaux, leurs débiteurs; en un mot, quiconque avoit quelqu'intérêt à démêler avec eux. L'Eglise

fit donc des Loix, elle s'arma du foudre de l'Excommunication : c'est l'origine du fameux Canon *si quis suadente Diabolo* &c. Aujourdhui, l'on est plus humain & plus poli ; les Loix civiles sont mieux respectées ; les Magistrats sçavent punir les violences ; cependant comme la raison du plus fort ne s'abolit jamais, comme l'impunité pourroit encore être le privilége de certains états : c'est avec beaucoup de raison, que les Loix Ecclésiastiques, contre les *Percusseurs des Clercs*, subsistent dans toute leur vigueur. Notre Auteur est fort instruit sur cette matiére, il distingue les droits du Pape & des Ordinaires, les cas où il faut recourir à Rome, les divers genres d'outrages & d'insultes &c. Arrêtons-nous à une petite explication, que la plupart des Lecteurs passeront peut-être comme peu importante, & qui nous paroît néanmoins contenir

une Critique modeste, avec une sorte d'instruction très-utile. Ce Conférencier remarque, qu'en certains Diocèses on réservoit, il n'y a pas encore longtems, ce qui s'appelle, en stile classique, *Percussio levis Clerici.* Cet Article faisoit naître une multitude de questions embarassantes. Les Confesseurs attentifs demandoient sans cesse, quel étoit le sens de la Loi; & comment il falloit concevoir la différence de *Percussio levis*, d'avec *Percussio gravis.* Sur cela notre Auteur dit, qu'il n'y avoit peut-être aucune différence entre ces deux sortes de mauvais traitemens, & que dans ces Listes de cas réservés, on pouvoit bien prendre pour un outrage léger, ce qui, dans la pensée des autres Evêques ou Docteurs, étoit une injure considérable. Ainsi trouve-t-on dans Navarre, qu'un souflet donné par un Chapelain à un Chanoine, est dans les bornes de *Per-*

cuſſio levis, tandis que la plupart de ceux qui ſçavent eſtimer les choſes, ne feront pas difficulté de regarder cela comme une très-grande inſulte. Tout ce morceau de l'Auteur des Conférences, eſt très-ſenſé. Pour entrer de plus en plus dans ſa penſée, ajoutons y un exemple très-reſſemblant. Nous ſçavons que, dans un certain Diocéſe, il y a quelques années, *percuſſio levis clerici* étoit auſſi un cas réſervé. Inquiet à ce ſujet, & fatigué des fréquentes infractions de la Loi, entre de jeunes Clercs peu maîtres de leur main, un Confeſſeur conſulta l'Oracle, qui étoit le Legiſlateur même, & il lui fut répondu que la réſerve avoit lieu ſeulement lorſqu'un Clerc étoit en ſurpelis. Ne voila-t-il pas toute l'idée de Navarre? Et qui peut douter que la circonſtance des habits d'Egliſe ne rende l'injure conſidérable? Qui peut douter par conſéquent que *percuſſio*

levis & *percussio gravis* ne fussent la même chose dans ce Diocèse ? Mais quelle conséquence ultérieure ? C'est que ce cas réservé étoit très-mal exprimé ; aussi l'a t'on rayé depuis, dans une autre liste bien mieux digérée : & que conclure enfin de tout ceci ? Rien de plus simple & de plus analogue à la réfléxion de notre Auteur : c'est qu'il faut toujours parler clairement & précisément en cette matiére. Les cas réservés sont faits pour servir de frein aux passions, non pour être le tourment des consciences, ou pour donner des scrupules, des embarras aux Confesseurs.

Dans le Diocèse d'Angers, les cas réservés à l'Evêque & portant censure d'excommunication, sont au nombre de 14. L'héréfie est le second : nous nous y arrêtons un moment à cause de l'importance du sujet. L'Auteur qui a certainement de la capacité, déclare

fort bien que » comme tout ce » que l'Eglise décide ne fait pas » partie du dépôt sacré de la foi, » on n'est point hérétique, & on » ne tombe point dans les peines » portées contre les Hérétiques, » pour refuser de se soumettre à » ses lois, lorsqu'elles ont pour ob- » jet des vérités qui ne sont pas de » foi. « Cela veut dire que, quand l'Eglise condamne une doctrine entant que fausse, erronée, scandaleuse &c. comme il ne s'ensuit pas que les propositions contradictoires soyent de foi, on ne sera pas formellement Hérétique pour combattre ces propositions contradictoires, ou, ce qui est la même chose, pour tenir les propositions condamnées. On devoit, ce semble, développer un peu cela, & l'on auroit trouvé facilement des exemples.

Sous ce même cas reservé (*de l'hérésie*) est contenue la lecture des livres hérétiques: à cet égard,

l'Eglise d'Angers est une des plus sévéres que nous connoissions en France. Partout & sans exception, on est soumis à la loi naturelle, qui condamne de peché, quiconque s'expose au danger de perdre la foi en lisant des livres hérétiques ; mais ce péché, si commun aujourd'hui, parce que la licence en cette matiére est sans bornes, n'a pourtant ni réserve ni censure annexées, dans un grand nombre de Diocèses du Royaume ; à moins qu'il ne soit question de certains livres condamnés en particulier, & proscrits sous la peine d'excommunication réservée. Dans le Diocèse d'Angers, tout, en ce genre, est réservé, & frappé d'Anathéme : *lectio vel retentio librorum hæreticorum :* c'est l'énoncé de la loi, ensorte que, sans admettre en ce pays là ni la bulle *Dominici Gregis* ni l'*Index Romanus*, on conserve néanmoins, par la loi du cas réservé, presque

toute l'étendue de ces diſpoſitions Romaines. Et notre Auteur décide que tout livre *qui traite de l'héréſie* ex profeſſo, *ſoit que l'ouvrage entier ſoit Hérétique, ſoit qu'il renferme du bon & du mauvais, & qu'il n'y ait que quelques parties infectées du poiſon de l'erreur;* eſt défendu par le cas réſervé en queſtion. Il décide encore que la loi a lieu, même pour les brochures, pour les manuſcrits, pour les notes hérétiques, jointes à des livres Catholiques &c. Il aſſure qu'on encourt les mêmes peines, quand on ſe fait lire un livre hérétique; quand on lit ſimplement des yeux, ſans rien articuler; & il penche pour le ſentiment de ceux qui n'admettent aucune légéreté de matiére en tout ceci. Il faut lire avec ſoin cet article, qui renferme une grande inſtruction.

Nous ſouhaiterions qu'on eût ſpécifié exactement 1°. Si la cen

ſure & la réſerve regardent auſſi les livres impies, aujourd'hui preſque plus répandus que les ouvrages hérétiques : car qui s'aviſe, parmi nos prétendus beaux eſprits, de lire l'*inſtitution de Calvin* ou *la captivité de Babylone de Luther* &c ? Au lieu qu'ils ſçavent tous par cœur les *Penſées Philoſophiques* ; *l'Hiſtoire naturelle de l'ame* ; le livre des *Mœurs* ; & mille autres littératures deſtructives de la Religion & des bonnes mœurs. En ſecond lieu on auroit du nous dire, ſi une infinité de livres faits à l'uſage des Proteſtants, & qui ſervent néanmoins fort ſouvent aux Catholiques, ſont dans le cas de la réſerve : nous pourrions nommer des bibles, des commentaires, des éditions de Saints Peres, des livres Polemiques, des traités de Chronologie &c. Il n'eſt aucun de ces ouvrages où l'erreur ne ſe manifeſte, ils ſont même faits, dans un ſens,

pour contredire les dogmes ou les uſages de l'Egliſe Romaine. Cependant on les trouve indiſtinctement dans les Bibliothéques.

Un autre point d'une très-grande utilité, en cette matiére, eut été de nous inſtruire à fond ſur la maniére d'obtenir la permiſſion de lire les livres Hérétiques. Car enfin il faut bien que ces ouvrages pernicieux paſſent par l'examen des Critiques, afin qu'on ſoit en état de les combattre, ou même de les connoitre. Or cette queſtion de la lecture des livres défendus ne ſe traite pas en France comme à Rome; elle ne ſe traite pas à l'égard des réguliers, comme à l'égard des prêtres ſéculiers ou des Laïques. On montre en cet endroit de la Conférence bien des Anathémes, & preſque point le moyen de les éviter, par un ſage recours aux puiſſances Eccléſiaſtiques. Il n'arrive preſque jamais que les enfans dociles, qui conſul-

tent à cet égard les Maîtres en Iſrael, c'eſt-à-dire qui obtiennent les permiſſions néceſſaires tombent dans l'incrédulité. Leur obéiſſance eſt ſouvent récompenſée par un ſurcroît de lumiéres, ils apprennent à mépriſer les ennemis de l'Egliſe & de la Religion, en découvrant leur foibleſſe, leurs mauvais raiſonnements, leurs démarches paſſionnées; mais ceux qui ſe perdent par la lecture de toute eſpece de livres, ſont ces eſprits légers, inconſidérés, ſuperficiels, arrogants; qui ſans autorité, ſans caractére, ſans ſubordination, ſe livrent à l'intempérie de leurs idées & de leur curioſité. Nous aurions mille choſes à dire ſur cet objet important, digne d'être traité dans toutes les écoles, dans tous les livres de morale, & dans toutes les chaires.

Un des cas réſervés du Diocèſe d'Angers eſt la violation de la clôture ſoit des monaſtéres de

filles, soit des monastéres d'hommes. L'Auteur des conférences ne laisse rien à désirer sur cela. Il est rigide à cet égard, non sans grande raison, l'expérience apprenant que cette loi de la clôture est le boulevard de l'innocence & de la régularité.

Incidemment l'Auteur se propose cette question; si les Religieuses peuvent, comme les Religieux, passer dans une communauté plus austere; & il décide avec tous les Théologiens qu'elles le peuvent. Fagnan, Pontas & d'autres croyent qu'il faut obtenir pour cela un bref de translation, & de plus le consentement des Supérieurs immédiats. Notre sçavant Casuiste contredit fort à-propos cette opinion, quant à la nécessité de faire intervenir l'autorité du Souverain Pontife. En effet comme la condition des Religieuses est en ceci la même que celle des Religieux, & comme

ceux-ci peuvent paſſer dans un ordre plus auſtére, en demandant ſimplement la permiſſion à leurs Supérieurs, ſans récourir au Pape; pourquoi faire une hypothèſe particuliere pour les Religieuſes? S'il étoit néceſſaire de confirmer ici le droit qu'ont les Religieux de paſſer dans un ordre plus auſtére, ſans autre obligation que celle de demander l'agrément du Supérieur de leur ordre, nous pourrions citer le bref de N. S. P. le Pape Benoit XIV. en datte du 14 Janvier 1747. lequel décide même que, ſi cette permiſſion eſt refuſée, on peut paſſer outre. Mais finiſſons, en reconnoiſſant que nous ne rendons qu'un compte ſuperficiel de ce bon ouvrage, digne de tenir ſa place à la ſuite des anciennes conférences d'Angers, ſi connues, ſi eſtimées, & ſi utiles.

ARTICLE XCVII.

LETTRE AU P. L. J. SUR un Texte du Livre de l'Imitation de J. C. (a)

DEpuis trois ou quatre siécles que l'excellent Livre de l'Imitation de J. C. a passé heureusement des mains de son Auteur dans celles du Public, on y trouve toujours un certain nombre de fautes, qui en rendent les éditions défectueuses. Comme plusieurs de ceux qui ont donné des éditions de ce célébre Ouvrage, étoient très-

(a) Cette Lettre nous étant tombée entre les mains, nous la communiquons volontiers au Public. Elle mérite d'autant plus d'accueil, que la correction qu'on y indique du texte de l'Imitation, paroît fort naturelle, fort utile, & tout-à-fait digne d'un bon Critique. Nous ajoutons ici quelques Notes qui sont le résultat de nos recherches & de nos réflexions sur le même article.

habiles, on n'ose les soupçonner d'inadvertence; on s'en rapporte à leur critique; on suit leurs traces; & c'est, à mon avis, ce qui favorise la transmission de ces erreurs; ce qui les éternise en quelque sorte. Il m'est donc venu en pensée de m'élever au-dessus du préjugé, de rappeller quelques endroits de ce précieux livre à un examen, que je soumets néanmoins au vôtre. Je me bornerai ici au dixiéme chapitre du second livre & à cet endroit où l'on lit :

Semper debetur gratia dignè gratias referenti.

Un ancien Manuscrit de l'an 1471. (*a*) que j'ai consulté pré-

(*a*) Cette même leçon se trouve dans un Manuscrit de la Bibliotheque du Roy que nous avons vu, & qui est du commencement du quinziéme siécle. Un autre Manuscrit du Collége des Jésuites de Paris porte aussi *Debetur*. Le P. Sirmond estimoit ce Manuscrit plus ancien que *Thomas à Kempis*. Il est très-beau, très-bien conservé, & l'on y trouve les trois premiers livres entiers : Ce qui est très-

ſente la même leçon; & elle eſt répétée dans plus de 25 éditions Latines données par différens Auteurs. Mais je penſe qu'on doit lire & qu'en effet on a lu, dans les premiers tems, *dabitur* au lieu de *debetur*, & j'appuye ma conjecture ſur trois fondements. 1°. Sur le deſſein général de l'Auteur dans tout le dixiéme chapitre de ſon ſecond livre. 2°. Sur les vuës particulieres de ce même Auteur, en compoſant les verſets X. & XI. de ce ſecond chapitre. 3°. Sur l'autorité de quelques éditions ſoit Latines, ſoit Francoiſes. J'entre en matiére.

1°. *Le deſſein général de l'Auteur de l'Imitation, dans le X. Chapitre du ſecond Livre.*

D'abord il eſt viſible que le deſſein général de notre pieux Auteur, dans le X. Chapitre de ſon ſecond Livre, a été de parler, non pas de ce

rare dans les Manuſcrits de cet Auteur, quel qu'il ſoit.

qui eſt du à l'homme de la part de Dieu, mais de ce qui eſt du à Dieu de la part de l'homme ; ou pour me ſervir du titre même de ce Chapitre: *De la reconnoiſſance que l'on doit à Dieu pour les graces qu'on reçoit de lui. De gratitudine pro gratiâ Dei.*

Ainſi cet Auteur voulant exciter l'homme à reconnoître les dons de Dieu, lui préſente deux motifs pris uniquement de la conduite de Dieu même ; quand nous ſommes ingrats & quand nous ſommes reconnoiſſants. Nous montrons-nous ingrats ? dès-là n'attendons plus de nouvelles graces de Dieu ; elles ne peuvent couler ſur nous. Sommes-nous reconnoiſſants ? Comptons ſur de nouvelles graces. Quoique jamais elles ne nous ſoient duës, jamais Dieu ne ceſſera de nous les accorder. Voilà tout ce qui réſulte de ce dixiéme Chapitre du II. livre de l'Imitation de J. C. c'eſt-à-dire une diverſité, une op-

position de conduite, même la plus formelle, de la part du Seigneur, telle qu'est celle de *refuser* ou d'accorder actuellement des graces.

Or cette opposition n'est pas exprimée par cette leçon vulgaire du second livre de l'Imitation : *Non possunt in nobis dona gratiæ fluere, quia ingrati sumus auctori.....semper enim debetur gratia dignè gratias referenti &c.* Ce qui signifie à le traduire bien fidelement : que la grace ne peut être donnée à ceux qui sont ingrats, parce qu'elle est toujours duë à l'homme reconnoissant. (*a*)

(*a*) Les Partisants de *Debetur* disent, que cet endroit n'est pas bien traduit, & qu'il faut traduire ainsi : La grace *ne nous peut être donnée, parce que nous sommes ingrats.* Ce second membre de la phrase est, disent-ils, la preuve immédiate du premier. Ensuite le principe ultérieur ou la preuve médiate est, que Dieu *doit* de nouvelles graces à celui qui témoigne dignement sa reconnoissance. Car si Dieu *doit* ces nouvelles

Parler ainsi, ce n'est pas oppo-ser le *don* des graces de Dieu, au *refus* de ces mêmes graces. Pour établir cette opposition, l'Auteur ayant dit au verset X. ce qui annonce le *refus* de Dieu : *non possunt in nobis dona gratiæ fluere, quia ingrati sumus autori*, il devoit dire conséquemment, & il a dit vraisemblablement au verset XI. par une sage opposition, pour marquer le *don* de Dieu, *semper enim dabitur gratia dignè gratias referenti.*

En effet, ce n'est pas simplement ce qu'on doit à un homme, mais plutôt ce qu'on lui *donne*, qui fait voir une opposition avec ce que l'on ne *donne* pas, ou que l'on *refuse* à un autre. Je *dois* une cer-

graces, on en conclut légitimement qu'il les donnera, ainsi l'opposition sera parfaitement gardée. Au reste, ajoutent-ils, ce *Debetur* doit-être entendu *de congruo*, comme parle l'Ecole, c'est-à-dire, conséquemment à la bonté & aux promesses de Dieu.

taine ſomme à un ami qui me l'a prêtée. Je *refuſe* la même ſomme à un autre qui me la demande ; quoique je ſois dans l'abondance, y a-t-il là quelque oppoſition? (*a*) Tout le monde dira que non. Mais dans cette abondance, *je refuſe* à celui qui m'a mépriſé ; *je donne* à celui qui s'étudie à me plaire : voilà une oppoſition qui pique & qui humilie l'ingratitude de l'un ; qui flatte & qui anime la reconnoiſſance de l'autre, Tel eſt le point de vuë où l'Auteur de l'Imitation veut que l'homme conſidere la conduite de Dieu. Les paro-

(*a*) Les mêmes Partiſans de la leçon *Debetur* diſent, que la parité péche eſſentiellement. Parmi les hommes, *devoir* & *donner* ſont deux choſes fort différentes, à cauſe de leur pauvreté ou de leur mauvaiſe volonté. Mais en Dieu, c'eſt la même choſe, parce qu'il eſt toutpuiſſant & ſouverainement bon ; ainſi, continuent-ils, par rapport à Dieu, il y a une véritable oppoſition entre *devoir de nouvelles graces* aux ames reconnoiſſantes, & les *refuſer* aux ingrats.

les

les ſuivantes du même verſet XI. permettent-elles d'en douter ? *Auferetur ab elato quod dari ſolet humili.* Voilà encore une fois, une oppoſition, une contrarieté bien marquée entre l'effet que nous cauſe une ſuperbe ingratitude, & celui que nous attire une humble reconnoiſſance. Il y a pour la premiere, une ſouſtraction de graces : *Auferetur ab elato.* Il y a pour la ſeconde, une effuſion de graces : *Dari ſolet humili.* Quelle juſteſſe, quelle préciſion d'idée ! Il faut donc dire que l'Auteur de l'Imitation, par ces dernieres paroles, confirme ou corrige la phraſe précédente quelle qu'elle ſoit ; qu'il répéte *dabitur* par les deux mots *dari ſolet*, ou qu'il corrige le *debetur* par les mêmes mots *dari ſolet.* (*a*)

(*a*) Il nous ſemble que l'Auteur de la Lettre ne tire pas ici tout ſon avantage du terme *Auferetur* oppoſé à *Dabitur.* Rien ne quadre mieux dans ce Verſet

Mais de peur que ces réfléxions ne paroissent plus subtiles que raisonnables, il faut avoir recours à un autre moyen.

I I.

Les vuës particulieres de l'Auteur de l'Imitation de J. C. en composant les Versets X. & XI. du Xe Chapitre de son second Livre.

Si nous comparons ce que dit S. Marc aux ℣. 24. & 25. du IVe Chap. de son Evangile, avec ce que dit l'Auteur de l'Imitation aux

XI. que l'opposition de ces deux tems futurs *Dabitur*, *Auferetur*. Plusieurs personnes très-habiles à qui nous avons communiqué la découverte, ont été frappées de cette raison, & se sont déterminées à favoriser *Dabitur*. Le Manuscrit du Collége des Jésuites porte *Aufertur*, non *Auferetur* : ce qui prouve peut-être, que le Copiste étoit choqué d'*Auferetur* vis-à-vis de *Debetur*, & qu'il a pris le parti de substituer *Aufertur*. On trouve la même leçon dans une édition de 1574. dans une de 1682, &c.

℣. X. & XI. du Chap. X. de son second Livre, nous conviendrons que tous ces Textes nous disent également que Dieu fait, en quelque sorte, de notre conduite, la regle de la sienne : qu'il mesure le *refus* & le *don* de ses faveurs sur notre arrogance ou sur notre humilité.

» *In quâ mensurâ mensi fueritis,* » *remetietur vobis, & adjicietur* » *vobis : qui enim habet* dabitur » *illi ; & qui non habet, etiam* » *quod habet* auferetur *ab eo.* Tel est le langage de l'Evangeliste. Voici celui de l'Auteur de l'Imitation, en lui prétant *dabitur.* » *Non* » *possunt in nobis dona gratiæ* » *fluere, quia ingrati sumus auc-* » *tori... semper enim* dabitur *gra-* » *tia dignè gratias referenti ; &* » auferetur *ab elato quod dari so-* » *let humili.* «

Me trompé-je M. R. P. ? Je crois voir l'Evangeliste & l'Auteur de l'Imitation opposer, com-

me de concert, & l'un à l'exemple de l'autre, le *don* actuel des graces du Tout-puiſſant au *refus* réel de ces mêmes graces. Mais ſi cela eſt : que penſer de *debetur?* On doit le regarder comme un mercenaire, & comme un intrus condamné par l'Evangile même, à perdre aujourd'hui la place qu'il a uſurpée depuis pluſieurs ſiécles dans le fameux livre de l'Imitation. (*a*) Cependant voyons une

(*a*) Il y a ici une difficulté qui ſe préſente ſur la comparaiſon que fait l'Auteur de la Lettre entre le Texte de Saint Marc, & celui de l'Imitation. L'Evangéliſte parle du tems où J. C. fera juſtice, où il récompenſera les bons Serviteurs, & punira les mauvais : Or, il eſt bien clair, que pour exprimer ce Jugement, le terme *Dabitur* étoit le ſeul qui pût convenir ; au lieu que l'Imitation, parlant de la conduite de Dieu à l'égard des hommes, qui ſont encore dans la voye, & voulant faire voir le différent ſort des ſuperbes & des humbles, des ingrats & des ames reconnoiſſantes, l'Auteur a pu employer le

troisiéme preuve, d'autant plus efficace qu'elle est appuyée sur des faits.

III.

L'autorité de quelques éditions soit Latines soit Francoises.

Je n'ai, M. R. P. qu'une Edition du Texte même à produire ici; les Traductions me fourniront le reste de cet Article. Mais considérez, je vous prie, quelle Edition je vous présente : c'est celle du P. Rosweide imprimée à Cologne en 1622. Elle a été faite sous les yeux de ce Pere, & sur deux Mss. très-anciens, comme nous l'apprend le Docteur qui l'a approuvée : *Hos de Imitatione Christi Libros quatuor à R. P. Heriberto Rosweido ad duo Autographa nunc denuò recensitos.*

terme *Debetur*, qui exprimeroit l'engagement que Dieu a pris de donner toujours sa grace à celui qui le remercie de celles qu'il a déja reçues.

Or on lit, au Verſet XI. du X. Chapitre du ſecond livre, *Dabitur*, non *debetur.* Il eſt vrai que ce dernier mot eſt rentré dans les Editions poſtérieures, ſçavoir celle de Leyde en 1630. celle de Cologne en 1647. celle de Lyon en 1658. &c. Mais aucune de ces Editions n'a l'avantage d'avoir été dirigée par le P. Roſweide, aucune par conſéquent ne peut être cenſée conforme en tout aux deux Manuſcrits que ce ſçavant Jéſuite avoit conſultés. (*a*)

De vous dire préſentement par quelle aventure & pour quelle raiſon le *Dabitur* qui eſt dans l'é-

(*a*) Cette preuve eſt très-forte, le P. Roſweide étant cenſé avoir donné tous ſes ſoins à ſon Edition de 1622, & cette Edition acquérant toute l'autorité des deux Manuſcrits qu'on cite. Quand il y auroit un plus grand nombre de Manuſcrits, qui autoriſeroient *Debetur*, il s'enſuit toujours des Manuſcrits du P. Roſweide, que cette leçon n'eſt pas inconteſtable.

dition de 1622 a disparu des éditions plus récentes, de celles mêmes dont le P. Bollandus le Confrere & l'ami de Rosweide a pris soin ; c'est ce que je n'entreprens pas, & ce qui n'est peut-être pas possible. Je conjecture que le P. Bollandus se sera laissé toucher par quelque Manuscrit ou quelque Edition ancienne (*a*), & qu'il aura cru bien faire en rétablissant *Debetur.* Cette explication peut suffire pour l'Edition de 1630, sortie des mains de Bollandus, & pour celles qu'on aura faites d'après lui dans des années postérieures : mais qui nous dira pourquoi une Edition d'Anvers en 1626. tems auquel vivoit encore le P. Rosweide (*b*) porte déja *Debetur ?* C'est une espéce de mystére qu'on ne peut développer qu'en suppo-

(*a*) Par exemple à la Bibliothèque du Roi on en voit une de 1503. où *Debetur* se trouve.

(*b*) Mort le 4. d'Octobre 1629.

ſant, ou que Roſweide n'a point touché à cette Edition, & qu'on y a fait des changemens à ſon inſçu, ou que, ſcrupuleux à cauſe de quelque Manuſcrit ou de quelqu'Edition où il y avoit *Debetur*, il aura reſtitué cette leçon, comme pour contenter par avance ceux qui viendroient à diſputer un jour ſur cet Article.

Quoiqu'il en ſoit, voici de très-bons appuis que je donne encore à *Dabitur*; ce ſont les Traductions diverſes qu'on a faites du ſaint Livre de l'Imitation.

Mezlerus, Bénédictin Allemand, qui a mis toute l'Imitation en Vers Elégiaques, s'exprime d'une maniere à faire croire qu'il a lu *Dabitur* ou même *Datur*. Voici le Vers qui répond au Texte tant de fois cité :

Gratia nam grato *Datur*, ingratoque negatur.

Il pouvoit cependant faire ſon

Vers avec *Debetur*, & le construire ainsi :

Gratia *debetur* grato, ingratoque negatur.

Il faut noter que ce Traducteur cite dans son Epître Dédicatoire les anciens Mss. dont il avoit eu connoissance. N'est-il pas vraisemblable que ces monumens s'accordoient aussi avec la leçon qui est indiquée dans le vers ?

Une Traduction Françoise de 1494. la plus ancienne peut-être qui soit imprimée, dit que *la grace est toujours prête à celui qui la reconnoît & en rend graces dignement.* (*a*) Une autre de 1522. imprimée sous le titre de l'*Internelle Consolation*, la même, à ce que je croi, que M. Lenglet du Fresnoy a donnée pour l'Original, il y

(*a*) On peut se défier de cette Traduction qui paroît d'un stile plus récent que l'année 1494.

a quelques années, porte expresſément que *toujours la grace de Dieu eſt donnée à celui qui en rend graces & merci.* Je demande ſi ces deux anciennes Traductions ne favoriſent pas *Dabitur* au préjudice de *Debetur?* (*a*)

Un Moderne qui témoigne avoir vu beaucoup d'Exemplaires anciens, paroît adopter dans ſa traduction les deux leçons, *Dabitur* & *Debetur*. *Il ſemble*, dit-il, qu'*une nouvelle grace eſt duë & accordée à celui qui reconnoît la premiere.* Trad. de l'Imit. en 1706. à Paris chez Jean Mariette, rue S. Jacques.

Je pourrois vous citer pluſieurs autres Traductions anciennes & récentes où l'on ſe rapproche fort du ſens de *Dabitur*; mais c'eſt

(*a*) Il ſemble que la premiere de ces Traductions ne favoriſe guères plus *Dabitur* que *Debetur*. Si la grace eſt *duë*, elle ſera toujours *prête* à celui qui rend graces.

aſſez raiſonner ſur un mot : (*a*) Je ſuis, M. R. P.

Votre &c.

A Amiens 27. d'Avril 1748.

(*a*) Cette Lettre très-curieuſe & très-ſçavante mérite que les Théologiens & les bons Critiques faſſent part de leur ſentiment à l'Auteur, nous ignorons ſon nom, mais on pourra communiquer avec lui par la voye de nos Mémoires.

ARTICLE XCVIII.

DISCOURS LU DANS l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon tenuë le Mardi 23 Avril 1748. Par M. de Ruolz Conſeiller en la Cour des Monnoyes.

Recherches Hiſtoriques & Topographiques ſur les Villes d'Herculane & de Pompeïe.

LA nouvelle découverte d'une ancienne Ville d'Italie dans le

Royaume de Naples, eſt un de ces événemens, qui par ſa rareté a dû exciter la curioſité du Public, & mériter en particulier l'attention des Sçavans. Le Public content d'apprendre l'état actuel de la découverte ne porte pas plus loin ſes vuës ; les Journaux périodiques l'ont ſuffiſamment inſtruit : mais les Sçavants, qui n'enviſagent point les objets d'une façon ſuperficielle, veulent des notions plus approfondies : ils exigent qu'on leur apprenne non-ſeulement l'ancien nom de cette ville, mais que l'on mette pour ainſi dire ſous leurs yeux ſon état, tel que l'antiquité l'a préſenté dans ſon plus grand luſtre ; & pouſſant plus loin leur curioſité, ils ne ſont ſatisfaits que lorſqu'on leur a évidemment marqué en quel tems & de quelle maniere eſt arrivé le bouleverſement étrange que l'on y apperçoit aujourd'hui.

Pour débrouiller cette eſpéce

de cahos, il ne falloit rien de moins que consulter les Auteurs successivement contemporains à tous ces différens états, & c'est ce que j'ai tâché de faire par les recherches que je vais avoir l'honneur de présenter : elles seront aussi simples qu'exactes, & mon objet sur ce point a été de ne rien negliger de ce que l'on peut souhaiter d'apprendre ou de connoître après une si longue éclipse, je veux dire un aussi long intervalle de tems.

Portici, lieu de la découverte, est un village, où le Roi des deux Siciles a une de ses maisons de plaisance : ce village est à six milles de Naples & à un mille de la mer, c'est-à-dire sur la Côte en y descendant du côté du midi. Il est situé vis-à-vis le mont Vesuve ou le mont de Somme, dans la terre de Labour, à huit milles de Naples, en tirant vers le midi oriental, ensorte que la ville dont il s'agit

étoit préciſément où eſt le Village de *Portici* & au-deſſous, où elle formoit une eſpece de port de mer. Un des chemins les plus célebres de Rome, qui eſt la voïe Appia, paſſoit très-près de là, dans le haut, ce qui devoit rendre la Ville qui y étoit, encore plus recommandable.

Mais qu'étoit-ce que cette Ville? Quel en étoit le nom? Car il importe de l'ignorer pour un moment, pour l'apprendre de l'antiquité même, & on ne le peut que par une comparaiſon de la Topographie ancienne avec la moderne, dont le rapport juſte ſervira à faire reconnoitre l'unité du lieu, ſi je le puis dire ainſi, ſur laquelle ſe placera inconteſtablement enſuite, & comme de ſoi-même, tout ce que l'Hiſtoire & les autorités auront à nous fournir.

Nos anciens Géographes & Hiſtoriens remarquent également la poſition de deux Villes dans la

Campanie, à la suite de celle de Naples en tirant du côté du levant, sçavoir la Ville d'Herculane & celle de Pompeïe.

Après Naples, dit Strabon, (*a*) l'on rencontre la Ville d'Herculane dont l'extrémité, en descendant, s'étend vers la mer, ensuite est celle de Pompeïe qui est baignée par la riviere de Sarno, ou qui est placée sur la côte à l'embouchure du Sarno dans la Campanie. Ces deux Villes sont dominées par le mont Vesuve, qui est environné des pays les plus fertiles. (*b*) Le Promontoire de Misene est placé, ajoute-t-il, au midi dans ce même endroit vis-à-vis Herculane.

Pline (*c*) le Naturaliste, les nom-

(a) *Page 26. & 247. en marge de l'Edition en 2 colonnes de Hollande, au nombre des marges.*

(*b*) ὑπερκεῖται δὲ τῶν τόπων τούτων ὄρος τὸ Οὐεσούϊον, ἀγροῖς περιοικούμενον παγκάλοις.

(*c*) *Lib. 3. pag. 154. Edit. Harduin.*

me aussi comme des Villes voisines l'une de l'autre.

Herculanium , Pompeii , haud procul aspectante monte Vesuvio.

Avec cette différence, que la Ville de Pompeïe étoit à neuf milles de la Mer, au lieu que Herculane étoit au bord.

Le P. Hardouin dans ses Notes sur Pline, a remarqué, qu'où étoit Herculane, est aujourd'hui ce qu'on appelle *Torre di Ripalta*, mais il a pris le change : car indépendamment du suffrage d'Ortelius, l'un des plus habiles de nos Géographes modernes, les Italiens, je dis les Habitans du Pays dont il s'agit, nomment l'endroit où étoit Herculane, *Torre di Greco*, & nous disent, que *Torre di Ripalta* en est assez éloigné.

Continuons : (*a*) Pomponius

(*a*) *Lib.* 2.

Mela, dans le détail qu'il fait des principaux lieux de la Campanie, place encore après la Ville de Naples, Herculane & Pompeïe.

Herculaneum, Vesuvii montis aspectus, Pompeii....

(a) Seneque dit, que Pompeïe étoit une Ville célébre, l'on y arrivoit d'un côté par le rivage de Surrente, de l'autre par celui d'Herculane.

Telle est donc, si je l'ose dire ainsi, une correspondance d'attestations, qui nous garantit suffisamment la vérité de la position que nous voulions connoître, & qui ne permet pas de douter un moment, que la Ville que l'on travaille actuellement à découvrir, ne fût celle d'Herculane, comme étant la plus près de la Mer. Les Italiens l'appellent *Hercolana*, & c'est mal-à-propos, que dans une

(a) *Quaest. natural. Lib. 6. cap.* 1.

Lettre (*a*) imprimée l'année derniere, on l'a nommée *Herculea*; ainſi que dans un petit Ouvrage qui vient d'être imprimé à Avignon (*b*) cette année, ſous le titre de *Mémoire hiſtorique & Critique, dédié au Vice-Legat.* Les autorités dont je ferai uſage dans la ſuite, juſtifieront encore mieux cette faute de dénomination.

Mais avant que d'examiner quel fut le ſort de cette Ville & de celle qui en étoit ſi près, remontons un inſtant à leur origine, & conſiderons le dégré d'illuſtration dont l'une & l'autre jouiſſoient du tems des Romains.

La Ville d'Herculane étoit une des plus anciennes Villes d'Italie, en comparaiſon de laquelle celle de Naples n'avoit même eu d'autre nom à recevoir, que celui de

(*a*) Mercure de France. Septembre 1747.

(*b*) *Brochure in*-12. *chez Giroud Libraire à Avignon*, 1748.

Ville nouvelle, ſuivant ſon étimologie Grecque νεαπόλις. Car je paſſe ſous ſilence celui de *Parthenope*.

Il eſt aſſez indiférent de ſçavoir, quel fut celui des Princes connus ſous le nom d'Hercule, à qui la Ville d'Herculane dut ſon établiſſement; n'étoit-ce point peut-être Recaranus, ce Grec d'origine, que ſa bravoure & ſa taille firent nommer Hercule, qui, ſous le régne d'Evandre, vint en Italie, y fut reçu avec honneur, & faiſoit paître ſes troupeaux le long du Tibre? *(a)*

Ces faits n'ajouteroient rien à l'ancienneté d'Herculane, il m'a ſuffi d'apprendre, que le même Prince, quel qu'il fût, ayant remporté en Eſpagne le prix dans un combat de Taureaux, conduiſit à ſon retour toute la pompe de ſon triomphe, à quelques milles

(*a*) *Aurelius Victor. Origo gentis Romanæ Cap. 6.*

d'Herculane, ce qui fit donner le nom de *Pompeios* à la Ville qu'il y bâtit ensuite.

Ab Hercule in Campaniâ Pompeios, quia victor ex Hispaniâ pompam boum duxerat. . . .

Dit Polihistor, dont l'autorité seule m'a paru établir suffisamment ce point de fait.

Et qui sçait si ce fameux Romain, le grand Pompée, ne tira point son nom de celui de cette Ville, dont l'ancienneté avoit devancé, de plusieurs siécles, la connoissance que l'Histoire devoit nous laisser un jour des personnes du nom & de la famille de Pompée?

Au reste Herculane & Pompéïe passoient pour des Villes recommandables; on peut juger aisément de quelle conséquence il étoit pour la République Romaine de se les conserver. Elle les avoit perdues dans les guerres Italiques ou dans la guerre des Alliés. Vel-

leius (*a*) Paterculus nous raconte le ſervice que rendit dans cette occaſion Minatius ſon biſayeul; & c'eſt là un de ces traits propres à ſervir de modéle à tout Ecrivain, engagé dans une Hiſtoire à parler de quelqu'un de ſa famille, dont il ſe feroit par là même une délicateſſe de raconter les actions d'éclat. Voyons comment cet Ecrivain s'eſt expliqué en pareil cas, je le traduis:

» Lorſqu'il s'agit de dire la vé-
» rité, aucun ſentiment de rete-
» nuë ne doit, ſelon moi, faire
» dérober à la gloire des ſiens,
» la juſtice qu'ils méritent, &
» telle eſt celle que l'on ne peut
» refuſer à la mémoire de Mina-
» tius mon Biſayeul, qui dans la
» Guerre Italique, témoigna ſon
» attachement pour les Romains
» au point, qu'avec une Légion
» qu'il avoit formée, lui ſeul ſe

(*a*) *Lib. 2. cap. 6.*

» rendit maître d'Herculane, &
» investit Pompeïe.

La situation de ces deux Villes étoit extrêmement heureuse, & la plus propre à en rendre le séjour aimable. D'un côté, comme nous l'avons dit, la voie Appia qui y conduisoit de Rome, de l'autre, un Port de Mer toujours tranquille, *nihil hospitalius mari*, dit Florus (*a*), qui en fait l'éloge & les nomme toutes deux.

Il faut, il est vrai, pouvoir ne pas faire attention au voisinage du Vésuve; mais c'étoit précisément ce voisinage qui contribuoit à la fertilité des environs: les sels de la cendre que ce Mont vomissoit, détrempés avec la terre, communiquoient aux fonds une qualité particuliere, qui leur donnoit un nouveau dégré de fécondité.

Virgile faisoit cette observa-

(*a*) *Lib.* 1. *cap.* 16.

tion à Mécene, lorſqu'il lui diſoit à ce ſujet,

Occultas vires, & pinguia terræ
Semina concipiunt. (*a*)

D'ailleurs la fertilité de la Campanie, & les avantages qu'en retiroient les Villes de cette Province, étoient un bien reconnu dans l'Etat. Ciceron (*b*) qui avoit une maiſon de Campagne près de Pompeïe, l'ignoroit encore moins, & rien n'eſt plus beau que le récit qu'il fait de tous les motifs propres à empêcher que la Loi Agraria ne fût reçuë dans cette partie de l'Italie, lorſqu'il eut à combattre contre le Tribun Rullus qui portoit cette Loi.

Quoi donc, diſoit-il au Sénat, la Campanie, le plus beau de tous les pays, ſera diviſée, ſelon les vuës d'un pareil réglement ?

(*a*) *Georgic. Lib.* 1. *Verſ.* 86.

(*b*) *De Lege Agrariâ.* 2,

At enim ager Campanus hâc lege dividetur, orbis terræ pulcherrimus?

Cette Province, ajoutoit-il aux Romains, qui est

Caput vestræ pecuniæ.
Pacis ornamentum.
Subsidium belli.
Fundamentum vectigalium.
Horreum Legionum.
Solatium Annonæ.

Ces biens, ces terres les plus fertiles de l'Italie, le plus solide revenu de la République, & sa ressource assurée dans ses besoins, ces fonds enfin dont les Propriétaires n'ont jamais reçu de fâcheuses nouvelles.

Ex quibus nunquam malum nuntium audivere, qui possident...

Il nomme ensuite Pompeïe par deux fois de même que Naples: Pompeïe deviendra, dit-il, une Ville de guerre.

Pompeios

Pompeios, Neapolim suis præsidiis devincient.

Il ne parle pas, il est vrai, d'Herculane qui pouvoit être moins considérable alors, je le veux, mais à qui convenoient toujours également les éloges qu'il faisoit du terroir & de la bonté du pays en lui-même.

Les Campaniens passoient pour être d'un commerce peu aisé, faut-il en être surpris, dit autre part notre Orateur ? c'est la bonté de leur pays qui les rend ainsi fiers.

Superbi sunt bonitate agrorum & fructuum magnitudine.

Je me hâte d'arriver à l'époque de la destruction de nos deux Villes, elle fut précédée d'un évenement qui sembloit en être le prélude.

L'an *63* de N. S. sous l'Empire de Neron, la Campanie essuya

un tremblement de terre, dans la ſaiſon qui ſembloit devoir le faire moins appréhender, c'étoit en hyver au mois de Février.

Seneque (*a*) en fit part à Lucilius dans une de ſes lettres; une partie de la Ville d'Herculane a été renverſée, lui dit-il, *Herculanenſis oppidi pars ruit*, Pompeïe a encore plus ſouffert: pour Naples qui en eſt à onze milles, elle a perdu beaucoup en détail, mais rien abſolument en général.

Privatim multa, publicè nihil amiſit.

Il ſe mocque enſuite dans cette lettre de ceux qui ne vouloient plus habiter dans la Campanie, comme ſi nulle-part on pouvoit ſe flatter d'être à l'abri des dangers & des perils attachés à la vie ou à la condition humaine, com-

(*a*) *Quæſt. natur. Lib. 6. cap.* 1.

me s'il étoit des lieux où l'on pût ne pas mourir.

Non Campaniæ, ſed omnis ſoli vitium eſt malè cohærere.

Nous nous trompons, lui diſoit-il, de croire pouvoir échaper nulle-part à une deſtinée commune à tous les hommes, & qui ne ceſſe jamais d'agir ſur quelqu'un d'eux, *circuit fatum.*

Qui ſcait ſi ces ſentimens d'une fermeté auſſi Stoïcienne dont eſt remplie cette lettre, n'acheverent pas dans la ſuite de confirmer Pline dans l'idée qu'il s'étoit faite de ne rien craindre, de vouloir à tout prix continuer ſa curioſité, & d'affronter pour ainſi dire une mort certaine, lorſque, malgré toutes les repréſentations de ceux qui étoient à ſa ſuite, il voulut 18 années après, aller juſqu'au pied du Veſuve, ne fût-ce peut être que pour avoir la gloire de perir, *ex magnâ cauſâ*, comme

l'avoit dit Seneque ?

Après ce premier tremblement, nos deux Villes avoient été aſſez promptement rétablies, mais au bout de 18 années, comme je viens de le dire, & l'an 80. ſous l'Empereur Tite, arriva le moment fatal à leur deſtinée.

Dion (*a*) qui vivoit ſous Caracalla, eſt le ſeul Hiſtorien Grec qui nous en ait conſervé les circonſtances, je vais les préſenter auſſi exactement qu'une traduction libre pourra me le permettre.

La Campanie fut dans cette année, dit-il, le Théâtre de l'évenement le plus capable de cauſer la ſurpriſe & l'effroi, φοϐερὰ καὶ θαύμαςα.

Après une deſcription du mont Veſuve à laquelle je n'ai garde de m'arrêter, il raconte qu'un jour

(*a*) *Epitome Romanæ Hiſtoriæ Dionis Nicæi de 25 Imper. Rom. à Pompeio Magno uſque ad Alexand. Mameæ filium.*

d'Automne qui étoit le 9^e. des Calendes du mois de Septembre à la ſeptiéme heure, le ſommet de la montagne parut embrazé d'une façon extraordinaire, jamais on n'en avoit vu ſortir tant de feux, ni on n'avoit oui tant de bruit; l'éruption fut telle qu'on n'en avoit point encore vu de ſemblable. Ce fait eſt démontré par la deſcription exacte que Seneque avoit faite près de 20 années auparavant de la configuration du ſommet, & des meſures de l'embouchure, qui ne furent plus les mêmes lors de l'évenement dont nous parlons. Dion aſſure que les flammes furent ſi grandes le jour & la nuit, que l'on croyoit voir dans les airs nombre de perſonnes à la fois, ſemblables à des géans; des tremblemens de terre accompagnoient tous ces Phénomènes. Je me rappelle dans ce moment l'expreſſion vive & énergique qu'em-

ploye Virgile lorſqu'il dit qu'en pareil cas on ſent

Sub pedibus mugire ſolum & juga celſa moveri.

Mais n'interrompons point notre Hiſtorien ; la mer en frémit, dit-il, le Veſuve lança enſuite des pierres d'une groſſeur énorme, qui furent portées juſques ſur le ſommet des montagnes voiſines ; dans le même tems il vomiſſoit des tourbillons de flammes, il couvroit les campagnes de la cendre des roches qu'il avoit calcinées dans ſon ſein , les ténébres ſuccederent entierement à la lumiere, & la crédulité du peuple alla juſqu'à imaginer que le bruit qui frappoit les airs, étoit celui des géans en courroux, qu'il avoit cru y appercevoir.

Les perſonnes plus ſenſées jugerent avec raiſon que ce bouleverſement & ce cahos leur annonçoient une fin prochaine ; de là ,

la précipitation avec laquelle chacun fuyoit des maiſons aux champs, & des champs dans les maiſons, la mer paroiſſoit aux uns un azile, & tandis qu'ils couroient s'y embarquer, on en voyoit d'autres faire tous leurs efforts pour aborder, comme s'il n'y eût eu pour eux de ſalut que ſur terre.

La quantité de cendres ſurtout que vomit le Veſuve, fut ſi grande que la terre & la mer en furent couvertes, & l'air obſcurci.

Ce déluge, ſi je puis me ſervir de ce terme, fut non-ſeulement funeſte aux hommes, aux maiſons, aux troupeaux, mais juſqu'aux oiſeaux & aux poiſſons, tout périt, & c'eſt ici préſentement que je vais traduire & rendre mot à mot mon Auteur.

Les cendres abîmerent entr'autres, dit-il, deux Villes entieres, ſçavoir Herculane & Pompeïe, dans le moment même que le peu-

ple se trouvoit réuni & réfugié dans le Théâtre.

κατέχασι. C'est le terme décisif du Texte Grec.

L'Auteur continuë : Ces cendres furent si violemment poussées de toutes parts, qu'il en fut porté jusqu'en Afrique, en Syrie & en Egypte.

A Rome l'air en fut rempli, & quelques jours après, on n'y sçavoit point encore ce qui étoit arrivé dans la Campanie, on ne s'avisoit pas même de le soupçonner.

D'abord la chute de ces cendres ne parut pas avoir rien de fâcheux pour les Campagnes, mais bientôt une maladie contagieuse se répandit de toutes parts.

La cause en fut attribuée à cet événement; en effet il est aisé de comprendre que la quantité d'exhalaisons impures qui étoient sorties de la terre, avoit du infecter l'air.

Internorum ignium vitio, ac insueto spiritu.

Comme dit quelque part Seneque dans ses questions naturelles.

L'année suivante, l'Empereur Tite se rendit dans la Campanie pour voir par lui-même toutes les calamités dont cette Province venoit d'être affligée, & nous devons à la bonté reconnuë de ce Prince, la justice de penser qu'il y alla moins pour satisfaire sa curiosité, que pour consoler les peuples par sa présence. Il donna à deux hommes Consulaires une commission particuliere, pour y conduire des Colonies ausquelles il assura la propriété de tout l'argent, de tous les biens qu'avoient laissé ceux qui étoient morts sans héritiers, sans que jamais il voulût user pour lui-même du droit de souveraineté à cet égard.

Tel est donc le détail abrégé d'un fait consigné dans un Histo-

rien Grec, à la vérité seul, mais l'Histoire écrite n'est pas toujours l'unique dépôt destiné pour conserver le souvenir des faits ; la tradition use aussi de ses droits, & l'intervalle du plus grand nombre de Siécles, loin de détruire ou d'affoiblir même son témoignage, ne sert souvent qu'à l'affermir encore plus.

Le croiroit-on ? On entretient même aujourd'hui les Etrangers qui viennent sur les lieux, de ce fait, quoique perdu dans l'Antiquité ; on raconte de plus, que le Vésuve, avant de vomir le feu & la cendre, avoit pompé l'eau de la Mer, qu'il avoit desséchée à une distance de trois milles, & qu'il vomit ensuite cette même eau la premiere, avant que de jetter les torrents de feu : une pareille circonstance a donc ainsi passé par une transmission successive de bouche en bouche pendant près de dix-sept Siécles, & pour-

quoi ne l'eſtimerions-nous pas aussi véritable, que ſi elle eût été écrite quelque part ?

Au reſte, cet évenement terrible par la perte de deux Villes habitées, fut en même tems fatal à l'un des plus grands hommes de ce Siécle, je veux dire Pline le Naturaliſte, qui du promontoire de Miſene où il commandoit une Flotte, voulut, comme nous l'avons dit, traverſer la Mer, pour obſerver de près cette éruption du Véſuve, & y fut étouffé par l'odeur du ſouffre & l'épaiſſeur de la fumée.

Craſſiore caligine Spiritu obſtructo clauſoque Stomacho.

Ainſi que le manda ſon neveu (*a*) à Tacite dans cette Lettre auſſi connuë que curieuſe, où eſt le récit de la mort de ſon oncle.

Cette derniere époque devoit

(*a*) *Lib.* 6. *Litter.* 16.

donc être le terme de la durée ou existence visible d'Herculane & de Pompeïe, d'où il est arrivé que Ptolomée qui vivoit sous les Antonins, dans l'énumération qu'il fait des Villes de la Campanie, ne parle ni de l'une ni de l'autre. Il en est de même de l'Itinéraire d'Antonin où elles ne sont rappellées nulle-part. Ce silence est une preuve & la preuve la plus complette que de leur tems ces Villes ne subsistoient plus.

Il est étonnant néanmoins qu'elles se trouvent dans les cartes de Peutinger, qui sont certainement postérieures à la fondation de Constantinople par Constantin; mais peut-être avoit-on suivi d'anciennes cartes, ou bien les lieux où avoient été ces Villes conservoient encore leurs noms, ou ces cartes enfin avoient pu être dressées sur d'anciens Auteurs. Nous n'en dirons pas davantage.

On lit dans M. de Tillemont

un abrégé ſuccint du fait qui a donné lieu à nos recherches. Il l'a tiré, à ce qu'il paroît, de trois des Auteurs que j'ai conſultés & ſuivis en détail, qui ſont *Strabon*, *Dion* & *Pline*, c'étoit peut-être là une raiſon pour devoir me renfermer dans des bornes plus étroites, j'en conviendrai volontiers.

Mais en finiſſant peut-on méconnoître les avantages ineſtimables d'une découverte telle que celle qui s'offre aujourd'hui ſous les yeux, après un intervalle de tant de Siécles ? Quel vaſte champ, quelle nouvelle moiſſon pour tous les Antiquaires d'Italie, pour les Sçavans & pour les Académies ſurtout ? Qu'il ſeroit agréable d'apprendre, que les découvertes que l'on continuë, duſſent réparer des pertes dont les Lettres gémiſſent depuis ſi longtems ?

Quel bonheur, ſi dans les endroits de la Ville d'Herculane où les cendres n'auront pas été auſſi

brulantes, ou qui par la ſolidité de leur conſtruction ſe ſeront trouvés impénétrables à leur chaleur, ou auront reſiſté à leur poids, on y trouvoit aujourd'hui ces treſors qui ne ſont point complets dans nos mains, un Tite-Live, un recueil de toutes les lettres de Ciceron, tel que l'avoit publié Tiron ſon affranchi : ouvrage, le dernier & peut-être le plus précieux monument de la républiqueRomaine: Un Diodore, un Quinte-Curſe & tant d'autres dont la poſſeſſion raviroit de joie tous ceux qui font gloire d'être ſolidement Amateurs des Lettres, c'eſt là ſans doute ce qui peut faire à juſte titre le ſujet de tous les vœux Académiques.

ARTICLE XCIX.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne. Par le P. Barre Chanoine Régulier de Sainte Géneviéve & Chancelier de l'Université de Paris, Tome III. qui comprend les régnes depuis 840. jusqu'en 1039. A Paris chez Delespine, Thiboust, & Hérissant, pp. 684.

LA Nature s'étoit comme épuisée en la personne de l'Empereur Charlemagne. Sa race ne fut qu'une suite de rejettons plus foibles les uns que les autres. Son fils ne fut que *débonnaire :* ce n'étoit pas un Roi. Les enfans de celui-ci ne méritoient pas d'avoir un si bon pere ; ils eurent bien l'ambition de régner, mais non le talent de rendre heureux les peuples. » Lothaire, l'aîné des trois, » étoit, dit le P. Barre, un de ces » hommes fiers quand on les

» craint, timides quand on leur » résiste, & rampants quand on les » menace : ce n'étoit point un es» prit ferme, qui fût capable d'i» maginer, ni de conduire un » grand dessein, mais un caracté» re fourbe & leger, qui n'avoit » point de bravoure & moins » encore de probité. »

Louis de Baviére ou de Germanie, frere cadet de Lothaire, est peint en beau par notre Auteur. On le regarde ordinairement comme un Prince médiocre ; le P. Barre s'attache à relever ses bonnes qualités, il en fait même un grand homme, c'est ce qui rend ce morceau d'Histoire assez intéressant. On aura pourtant de la peine à se persuader que Louis ait toujours été un bon fils & un bon frere.

Charles le Chauve, le dernier des enfans du *Débonnaire*, *eut*, dit notre Historien, *peu de vertus & beaucoup d'ambition, qui lui*

faisoit enfraindre toutes les loix. C'est en racourci tout le mal qu'en disent le P. Daniel & l'Abbé le Gendre dans deux caractéres extrémement bien travaillés.

Les événements qui concernent ces trois Princes sont discutés dans l'Histoire d'Allemagne. Sous Lothaire, on voit les jalousies de cet Empereur contre ses deux freres, le mauvais succès de ses entreprises, l'inquiétude de ses desirs, le faux de sa politique. On remarque des alternatives de brouillerie & de réconciliation entre Lothaire, Louis & Charles, jamais de véritable paix, & encore moins de confiance. Une de ces réconciliations se fit dans une assemblée ou Concile à Jeutz près de Thionville, au mois d'Octobre 844. non 845. ainsi que marque notre Auteur, puisqu'il est dit que c'étoit la cinquiéme année du Roi Charles le Chauve; or ce Prince étoit monté sur le trône en Juin 840.

Sur cette aſſemblée le P. Barre dit : » Les Evêques qui depuis » quelque tems avoient eſſayé d'u- » ſurper dans les affaires d'Etat » une autorité qui ne leur appar- » tenoit pas , *avoient perdu une* » *partie de celle que les Conciles* » *leur donnoient dans le gouver-* » *nement de l'Egliſe.* « Il eſt bien vrai que quelques Evêques avoient porté trop loin leur autorité ſous Louis le Débonnaire , & nous doutons qu'ils ſe fuſſent encore réduits dans de juſtes bornes ſous Lothaire & ſous Charles le Chauve : mais on ne peut dire abſolument & ſans reſtriction , que l'autorité dont ces premiers Paſteurs jouiſſoient , dans le gouvernement de l'Egliſe , leur vint *des Conciles.* Les Evêques exercent leur autorité dans les Conciles, ces Aſſemblées ſuppoſent un pouvoir déja acquis & émané de J. C. elles ne le donnent point. Tout au plus peut-on dire qu'en

quelques occasions, & en faveur de quelques Evêques particuliers ou de quelques Eglises, les Conciles accordent des prérogatives: telle fut la concession du second rang au Patriarche de Constantinople &c.

Parmi la multitude des détails où est entré notre Auteur, & qu'on lit avec plaisir sous le regne de Lothaire, on seroit bien-aise de trouver quelque chose sur l'affaire de Gothescalc, Moine assez châtié, mais peu corrigé. Il se fit à son occasion des mouvemens en Allemagne: il y eut même en 848 un Concile à Mayence, auquel le Roi Louis de Baviere voulut assister. Raban Archevêque de cette Ville se distingua contre le Prédestinatianisme renaissant, il renvoya Gothescalc à son Métropolitain Hincmar Archevêque de Rheims, & la suite de cette controverse causa beaucoup d'altercations en France. Il falloit, ce semble, indiquer les particularités

qui touchent l'Allemagne. Et il eſt ſingulier, ſans-doute, que notre Auteur parle du premier & du troiſiéme Concile de Mayence ſous Raban, ſans dire un mot du ſecond, célébré pour une cauſe de Religion, telle qu'étoit l'affaire de Gotheſcalc.

Louis II. fils & ſucceſſeur de Lothaire avoit été couronné par le Pape en 850. non 848. comme l'inſinuë notre Hiſtorien. Il regna avec peu de gloire & peu de tranquillité, quoiqu'il n'eût pas de grands défauts. La Scène publique ſous ce regne fut occupée par deux perſonnages auſſi malheureux que coupables. Le jeune Lothaire, Roi de Lorraine & frere de Louis, ſe dégouta de la Reine Theutberge ſon épouſe; il donna ſes inclinations à Waldrade: les écarts furent pouſſés à des extrémités funeſtes & que tout le monde ſçait. La Cour de l'Empereur Louis, celle de Charles le Chauve

& le Palais Apoſtolique de Nicolas I. & d'Adrien II. retentirent longtems de ce funeſte ſcandale. Quelques Evêques, eſclaves de l'autorité, & trop bons courtiſans pour être des paſteurs fidéles, prevariquérent d'une maniére indigne. Ici nous remarquons que le P. Barre ne fait mention que d'un Concile tenu à Aix-la-Chapelle ſur cette matiére, & il y en eut trois, ſçavoir deux en 860, dans le premier deſquels on déclara au Roi Lothaire qu'il ne pouvoit habiter avec Theutberge, parce-qu'elle étoit coupable d'adultere; & dans le ſecond on réſolut de mettre cette Princeſſe en pénitence publique. Pour le troiſiéme Concile que notre Auteur rapporte à l'an 863. & qui eſt de l'an 862. il décida que Lothaire pouvoit prendre une autre épouſe. Toutes ces aſſemblées étoient des brigandages, mais dans un morceau d'Hiſtoire tel que celui-ci on aime

les détails, parce qu'ils ſont connoître les hommes & les mœurs du tems.

L'Hiſtorien ne parle point non plus du Voyage de Waldrade à Rome. Il eſt néanmoins certain qu'après que Lothaire eut fait ſemblant de ſe réconcilier avec Theutberge, le Légat Arſene emmena Waldrade à Rome. *Inde, cum præfatâ Waldradâ*, dit l'Annaliſte de S. Bertin, (*Arſenius*) *verſus urbem . . . pergit.*

Le Pape ſous qui la cataſtrophe de Lothaire arriva étoit Adrien II. qui *fut élu*, dit le P. Barre, *par l'Empereur Louis.* Voilà un mot qui ne devoit pas échaper à un Auteur de la réputation de celui-ci. Il eſt ſi peu vrai qu'Adrien II. ait été élu par l'Empereur Louis, que les Envoyés de ce Prince ayant voulu aſſiſter à cette Election, le Clergé de Rome & le peuple ne voulurent jamais le permettre, de peur que cela ne

fondât une mauvaise coutume. Ce sont les termes mêmes de Guillaume le Bibliothécaire, Successeur d'Anastase. Ainsi les Ambassadeurs de Louis assisterent seulement à l'Ordination d'Adrien, suivant qu'il avoit été stipulé longtems auparavant entre les Empereurs & les Papes, & cette remarque que nous faisons ici doit servir à rectifier plusieurs endroits de cette histoire, où l'on prétend que les Envoyés des Empereurs assistoient & devoient assister à l'Election des Papes. Lisez plûtôt *à la consécration* : ce qui est fort différent. Nous voyons avec peine que cet Historien releve partout le pouvoir prétendu des Empereurs par rapport à la création des souverains Pontifes ; qu'il le fait même dans ce Volume aux dépens de la vérité, en citant une piéce du plus mauvais alloy. Voici ce que nous voulons dire.

(Page 424 de ce Tome III. à

l'année 964.) Le P. Barre rapporte un decret qui est dans Gratien sous le nom du Pape Léon VIII. & ce decret accorde à l'*Empereur Othon I. & à ses successeurs à perpétuité le pouvoir d'élire le Souverain Pontife, de choisir les Métropolitains & leurs Suffragants, de leur donner l'investiture de leurs dignités & de commettre les Evêques pour les ordonner.* Il est marqué dans cet Acte qu'on le fait à l'exemple du Pape Adrien, qui avoit déja accordé ce pouvoir à l'Empereur Charlemagne.

Quand on trouve des piéces de cette façon, il faudroit toujours se défier de leur origine & de leur autorité. Celle-ci se décéle de soi-même, pour être une de ces mauvaises productions, que la fourberie a enfantées, & que l'ignorance adoptoit il y a quelques siécles. Aujourd'hui on la relegue parmi les Décrétales de Soter, d'Evariste, de Telesphore &c. avec

avec cette différence qu'elle eſt encore beaucoup plus mépriſable. M. de Marca voulut il y a cent ans donner cours à cette monnoye, & il ne perſuada perſonne ; nous croyons même qu'il ſuffit de le lire pour ſe déprendre de l'idée favorable qu'il veut pourtant inſinuer. En trois mots cette Décrétale cite mal-à-propos une prétenduë conceſſion faite par Adrien à Charlemagne : Piéce tout-à-fait inconnuë aux Contemporains; elle accorde à Othon I. un droit qu'aucun Pape ne peut & ne doit accorder ; enfin quand elle ſeroit de Leon VIII. ce Leon étoit un Anti-Pape de l'aveu même de M. de Marca. Comment après cela vient-on étaler en Public de pareilles denrées ? Et quand il eſt queſtion de la majeſté du S. Siége Apoſtolique, pourquoi un Hiſtorien Orthodoxe ne raſſemble-t-il pas toutes ſes forces pour ne rien dire que de très-ſûr,

de très-ſolide, de très-réfléchi? *Voyez ſur cette matiere le P. Pagi, le P. Alexandre, Victorelle, Gretſer, &c.*

L'Empereur Louis II. mourut le 13. d'Août *tertio-decimomenſis Auguſti*, comme on lit dans Ducheſne, non le 31. de ce mois, comme marque notre Hiſtorien. Il eut pour Succeſſeur à l'Empire Charles le Chauve ſon oncle; & Louis, Roi de Baviere ou de Germanie, frere de ce dernier, mourut en 876. le 28. d'Août, non le 26, faute qui eſt encore à corriger dans cette Hiſtoire. Il y a chez l'Annaliſte V. Kal. *Septembris*; & à la mort de Charles le Chauve, il faudra mettre le 6 Octobre non le 5. Car on lit dans le Latin *II. Non. Octobr.*

Nous ſommes bien-aiſes qu'en faiſant le caractere de cet Empereur, on remarque ſon zéle pour les Lettres. Sur cela les monumens parlent encore: ſa belle Bible qui exiſte à la Bibliothèque du

Roi montre qu'on s'étoit empressé de lui plaire. On ne pouroit peut-être pas aujourd'hui, même pour gagner les bonnes graces d'un Empereur, former un Manuscrit aussi beau & aussi étendu que l'est celui-là. Le P. Barre a l'attention en d'autres endroits de célébrer ceux qui ont aimé les Lettres : tel fut l'illustre Brunon Archevêque de Cologne, dont on trouve à la page 395. un très-bel éloge. Il seroit de l'édification publique que l'Auteur eût donné le nom de *Saint* à ce Prélat, puisque les autres Historiens le lui donnent ; qu'il eût aussi appellé *Sainte* l'Impératrice Adélaïde, qui est connuë sous ce beau caractére ; qu'en décrivant le Siége de Paris, sous l'Empereur Charles le Gros, il eût imité les Contemporains qui n'oublient pas de faire mention des vœux qu'on fit dans la Ville à Sainte Geneviéve & à S. Germain ; qu'il eût toujours marqué l'époque de la conversion

des divers Peuples de la Germanie, au culte & à l'amour du vrai Dieu ; des Bohémiens par exemple à l'an 894 ; qu'il n'eût pas dit que l'Empereur S. Henri violoit la régle *Ne quid nimis, quand il s'agissoit de faire du bien au Clergé ; ce qu'il a fait avec excès à diverses Eglises &c.*

Une des attentions de notre Auteur, que nous approuvons le plus, est d'avoir indiqué l'origine des Principautés d'Allemagne ; celle par exemple de Treves, du Palatinat du Rhin, du Duché de Luxembourg ; d'avoir montré comment tant d'Evêchés & d'Abbayes sont devenus des Seigneuries puissantes : il rapporte la plûpart de ces établissemens aux libéralités des trois Othons & de Saint Henri ; & nous convenons que c'est avec beaucoup de justice.

Mais nous ne reconnoissons pas également que l'Empereur Othon III. ait donné à l'Eglise Romaine *huit Comtés par amitié pour Syl-*

vestre II. son precepteur. Le P. Barre en cite l'acte d'après Marquard Frécher (ou Fréher). Il est aussi dans Goldstat Auteur Calviniste, & fort curieux de pareilles découvertes. Or rien de plus faux que cette piéce, elle est encore plus mauvaise & plus méprisable que celle du Décret, dont nous parlions plus haut. On n'a qu'à voir comment le P. Pagi la traite. Mais si notre Historien d'Allemagne vouloit trouver des autorités pour établir le droit prétendu des Empereurs à l'égard de l'élection des Papes, il y a dans ce Diplome un morceau des plus formels: car Othon III. dit qu'il *a élu, ordonné & créé Pape le Serenissime Seigneur Sylvestre.* Peut-être que ces mots ont révolté le judicieux Auteur. Ce devoit être une raison pour lui d'examiner le coin de cette monnoye, il l'auroit trouvée fausse sur le champ.

Nous finissons ici cet extrait,

ſans renoncer à quelques articles qui nous paroiſſent encore de conſéquence dans ce III. Tome.

ARTICLE C.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE du 6. Décembre 1747. de l'Académie des beaux Arts de Lyon, actuellement établie ſous le Titre de Societé Royale.

Mr l'Abbé de Valernod, Directeur de l'Académie, fit l'ouverture de l'Aſſemblée par un Diſcours ſur l'importance de la Géométrie dans les Arts & les Sciences, & ſur l'utilité de la haute Géométrie.

Il lut enſuite l'Extrait des Mémoires qui avoient été donnés par les Académiciens, depuis la précédente Aſſemblée publique ; *De la Nature & de l'uſage de l'eau.* Par M. Dugas. *Des Commentaires de Pamberton ſur le Newtonianiſ-*

me, par le P. Tolomas. *Observations Anatomiques contenant la découverte d'un Athſme particulier*, par M. Olivier &c.

Obſervations Aſtronomiques & Méteorologiques faites pendant l'année 1746. par le P. Beraud.

La premiere eſt une obſervation de Lune dans les Pleyades, le 26. Mars depuis 6. h. $\frac{1}{2}$ du ſoir juſqu'à 8. h.

La ſeconde qui nous intéreſſe davantage, eſt ſur les hauteurs méridiennes ſupérieures & inférieures de l'Etoile Polaire, pour déterminer la hauteur du Pole de l'Obſervatoire : un Aſtronome doit ſçavoir avec la derniere préciſion la latitude du lieu d'où il obſerve, c'eſt le premier fondement de la juſteſſe de ſes opérations.

Quoique la latitude de Lyon ait été obſervée par les plus habiles Aſtronomes, M. Picard l'obſerva en 1674 & M. De la Hire en 1682.

Cepedant le P. Beraud l'a regardée comme incertaine, attendu qu'il y a une minute de différence entre les obſervations qui en ont été faites, ce qui eſt conſidérable ; d'ailleurs le Livre de la Connoiſſance des Tems a varié pluſieurs fois là-deſſus. On a ſouvent demandé à Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences la cauſe de ces changemens, ſans en avoir pu obtenir une réponſe, on ſoupçonne que la derniere détermination a été calculée d'après les trois angles de M. Caſſini, qui en a fait faire un grand nombre dans toute la France, pour en lever géométriquement le plan ; mais ces ſortes de calculs, quelqu'exacts qu'on les ſuppoſe, doivent-ils prévaloir à des obſervations faites ſur les lieux mêmes ?

C'eſt ce qui a déterminé le P. Beraud à faire de nouvelles obſervations, pour les comparer avec les anciennes & les plus modernes, & ſçavoir à quoi s'en tenir. Le ré-

ſultat lui a fait connoître que la hauteur du Pole priſe à l'Obſervatoire eſt de 45^d. 46$'$. 10$''$. ce qui eſt aſſez conforme aux Obſervations de MM. Picard, De la Hire, & à celle de ſes Prédéceſſeurs.

Ses dernieres obſervations ont été ſur quelques émerſions des Satellites de Jupiter, l'on ſçait qu'elles ſervent à déterminer les longitudes, en comparant les heures différentes où les mêmes émerſions ont été obſervées en divers lieux. Par la comparaiſon de ſes obſervations, avec celles qui lui ont été envoyées par M. l'Abbé de la Caille, Aſtronome de l'Académie Royale des Sciences, il a trouvé que l'Obſervatoire de Lyon étoit plus oriental que celui de Paris de 9$'$. 59$''$. c'eſt-à-dire que la différence en longitude de ces deux endroits eſt de 9$'$. 59$''$.

Le P. du Chatelard, Hydrographe du Roy à Toulon, Académicien aſſocié, a auſſi fait part de ſes

observations Astronomiques & Météorologiques. Celle de l'Eclipse totale de Lune arrivée le 27 Février 1747. ne fut pas parfaite, le tems n'ayant pas été favorable. Mais le 23 Mars il observa avec exactitude l'occultation de Regulus par la Lune. Par cette observation, l'effet de l'anomalie du mouvement de la Lune, peu connuë jusqu'ici, & qui donnera encore longtems de l'exercice aux Calculateurs Astronomiques, se trouve bien constaté.

Les Observations Météorologiques du P. du Chatelard engagent à rappeller celles du P. Beraud pour les comparer ensemble.

A Lyon, le jour le plus froid de l'année 1746. a été le 15 Février, la liqueur du Thermométre de M. de Reaumur étoit descenduë au moment du lever du Soleil a 9^{d}. $\frac{3}{4}$ au dessous du point de la Congellation.

A Toulon le plus grand froid a

été le 25. Janvier de la même année, & le 11. Février : le Thermométre descendit ces jours là à 1. d. au-dessous de 0. par conséquent le froid a été plus grand à Lyon de $8^{d}. \frac{3}{4}$.

Les jours les plus chauds à Lyon ont été le 13. & le 16. Juillet à 3. h. du soir, la liqueur du Thermometre étoit montée à $31^{d}. \frac{1}{2}$ au-dessus du point de la Congellation.

A Toulon la plus grande chaleur a été le 8. Juillet, sur les 2 h. $\frac{1}{2}$ aprés midi, la hauteur du Thermometre monta à $31^{d}. \frac{1}{2}$ qui est précisément le même point où il monta à Lyon le 13. & le 16. Juillet, ainsi nous avons eu à Lyon des jours aussi chauds qu'à Toulon.

D'où il faut conclure que c'est moins le degré de chaleur qui fait la différence des climats, que la durée qui est plus constante dans un pays que dans un autre, & de

ce que d'un autre côté le froid n'y est pas si grand ni si long. Voici cinq années de suite où nous avons eu des jours aussi chauds qu'en Provence.

M. Christin lut ensuite un Mémoire intitulé: Observations sur la chaleur directe du Soleil.

L'Auteur s'est servi du Thermométre de Lyon fait avec du Mercure, divisé en 100 dégrés entre les deux points fixes de la Congellation par la glace pilée, & de la chaleur de l'eau bouillante.

Il paroît par la Table de ses Observations, comme il l'avoit déja remarqué depuis plusieurs années, que l'ardeur du Soleil n'est jamais si grande qu'à une heure & demie après midi, & que pendant qu'elle va en diminuant, celle de l'ombre augmente jusqu'à trois heures & demie environ. Par exemple le 2. Août 1747. a 1. h. & $\frac{1}{2}$, la chaleur directe du Soleil étoit a 52. dégrés & à l'ombre à 25.

dégrés. A 3. h. au Soleil 45^d. & à l'ombre 26^d.

Le 18. Août à 1. h. & demie la chaleur directe à 49. degrés, & à l'ombre à 25. degrés. Le même jour à trois heures & demie celle de l'ombre étoit à 33. degrés.

M. Christin rapporte, qu'il a toujours reconnu, qu'après une pluye abondante, la chaleur directe du Soleil surpassoit de beaucoup plus celle de l'air à l'ombre, que dans les jours sereins de la même saison.

Il observe, contre le sentiment de plusieurs, qu'en Eté les dégrés de la chaleur directe du Soleil, sont rarement doubles de ceux de l'ombre, pendant qu'en Hyver, au Printems & en Automne, ils sont souvent triples & quadruples.

M. Christin préfere l'usage du Thermométre de Mercure, à celui de l'Esprit de Vin, parce que la marche du premier est unifor-

me, plus prompte, & que le Mercure ne s'altere point, bien différent de l'Eſprit de Vin qui s'évapore & ſe dégrade par la chaleur, & qui ſe congele encore dans le grand froid.

Dans les Expériences, il conſeille de ſe ſervir des Thermométres capillaires, étant plus ſenſibles que ceux à gros tubes.

La ſéance fut terminée par un Mémoire ſur le mêlange des couleurs dans la Peinture.

M. l'Abbé La Croix y examine, ſi l'on ne pourroit point trouver de moyen pour fixer le coloris. Les différentes Ecoles & tant de grands Maîtres, ont ſi fort varié à cet égard dans leurs différentes manieres, qu'il n'eſt pas ſurprenant que leurs Eleves ne les ayent pas toujours imités, & qu'ils ayent varié eux-mêmes.

Il s'agit dans la Peinture d'imiter la belle Nature, mais elle a des variétés infinies, & a-t-elle

paru aux vûes des différens âges des Peintres, de la même maniere ? Les matieres qu'ils ont employées ont-elles toujours eu chacune le dégré d'égalité qu'il leur falloit pour produire le même effet, & ont-ils eu des méthodes certaines pour le mêlange ?

M. l'Abbé La Croix pense, aidé des démonstrations anatomiques de la construction de l'œil, que chacun voit les objets différemment & selon son âge. On sçait que de plusieurs rouges, bleus, ou jaunes, à peine en trouve-t-on deux de la même nuance ; ce ne peut donc être que par des essais fréquens & un grand exercice, que l'on peut réussir au coloris, sans pouvoir espérer de régles certaines dans un Art où il est si fort à désirer d'en avoir.

L'Auteur prétend, que la Peinture est un de ces talens où le hazard a plus de part que la méthode, & que s'il est de grands hom-

mes dans d'autres genres, il faut dans celui-ci une multitude si considérable de circonstances réunies, que plusieurs Siécles suffisent à peine pour les produire.

ARTICLE CI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

Dissertation sur la Chronologie des Rois Mérovingiens, depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin; qui a remporté le prix proposé par l'Académie Françoise de Soissons, pour l'année 1746. avec des Réponses aux Critiques de quelques Articles de deux autres Dissertations de l'Auteur, couronnées par la même Académie en 1743. & 1744. & des Eclaircissements sur le Roi des Ribauds.

Par M. Gouye de Longuemare, Avocat au Parlement & Greffier du Baillage de Verſailles. *A Paris chez Chaubert, à l'entrée du Quai das Auguſtins &c.* M. DCC. XLVIII. in-12 pages 206.

Ce titre exprime les piéces diverſes contenues dans ce Recueil. Toutes, hors la premiere *ſur les Rois Mérovingiens*, & la derniere *ſur le Roi des Ribauds* ont fourni des Articles à nos Mémoires, & nous avons toujours applaudi aux recherches ſçavantes de l'Auteur. *Le Roi des Ribauds*, dont il eſt parlé tant de fois dans des monuments antiques, étoit un des bas Officiers de la Maiſon de nos Rois; le terme de *Baud* ou *Ribaud* ſignifioit un homme fort, & chargé de quelque miniſtere où il falloit employer la contrainte. On donna depuis ce nom aux libertins & gens de mauvaiſe vie, à cauſe des débauches auſquelles s'adonnoient les hommes d'expédition, tels que ceux dont nous

parlons. La dénomination de *Roi* ſe donnoit indiſtinctement à quiconque étoit le premier & le plus habile dans quelque profeſſion : Ainſi l'on trouve un *Roi des Méneſtrels*, un *Roi de la Bazoche*, un *Roi des Arquebuſiers* &c. Le *Roi des Ribauds* paroit n'avoir été dans ſon origine que le premier des Sergens de la Juriſdiction des Maîtres d'Hôtel du Roy, laquelle fut établie après que le Parlement eut été fixé à Paris. M. de Longuemare s'attache fort à montrer que la Charge de Prevôt de l'Hôtel n'a point ſuccédé à celle du *Roi des Ribauds:* Il ne peut ſouffrir qu'on mette comme de niveau ces deux fonctions ſi différentes. Il prouve ſon ſentiment par une infinité de raiſons toutes fondées ſur d'excellentes récherches. Il faut lire ce petit ouvrage, pour connoître de plus en plus la ſagacité de l'Auteur. Nous eſpérons de lui, pour la ſuite, quelque choſe de bien plus digne de ſon érudition & de ſon goût d'antiquité.

Fables nouvelles miſes en Vers avec la Vie d'Eſope tirée de Plutarque & d'autres Auteurs. Par M. Richer. Nouvelle Edition corrigée & augmentée. MDCC. XLVIII. petit in-12. pp. 314. Cette nouvelle édition eſt augmentée d'environ 50 fables : c'eſt la plus complette que M. Richer ait donnée. Cet Auteur, plus eſtimable encore par ſes qualités perſonnelles, que par ſes travaux littéraires, eſt mort depuis quelques mois, & l'on donne à la tête de ce Vol. une notice de ſa vie, avec le détail de ſes ouvrages. Après la Fontaine, il tient peut-être le premier rang parmi nos Fabuliſtes, & il reſſembloit auſſi un peu à ce Héros de l'Apologue par la bonté, la candeur, la ſimplicité de mœurs & de conduite. Nous avertiſſons que dans cette nouvelle Edition le Libraire a répondu, par ſes ſoins, au mérite de l'ouvrage. C'eſt *Barrois, Quai des Auguſtins, à la Ville de Nevers.*

Fables Nouvelles en vers, Par M.... 8°. Chez Clousier ruë S. Jacques. pages 43. Ce recueil peut croître beaucoup;on ne trouve encore ici que XXX Fables. Voici la seconde qui fera juger de la maniere de l'Auteur.

Le Tonneau vuide & la Tonne pleine.

Au vieux tems que tout avoit bec,
Que les choses inanimées
Sembloient pour discourir avoir été formées,
Et que le Fabuliste Grec,
Ainsi que Messer la Fontaine,
Faisoient dialoguer pot de terre & de fer;
Un tonneau de large bedaine,
Vuide de vin & rempli d'air,
Dit un jour à la modeste tonne,
De jus pleine jusqu'au goulot :
D'où vient que si haut je raisonne,
Et que tu ne dis pas un mot?
Ecoute ceci, mon compére,
Mais surtout, cher voisin, ne t'en mets en colére,

Lui dit la Tonne d'un ton doux :
Tiens. . . Les hommes ſont comme
nous ;
Sont-ils pleins ? Ils ſavent ſe taire,
Et vuides ils jaſent en fous.

Lettre Critique à M. de Neſle ſur l'ouvrage qui a pour titre les Prejugés du Public. in 12 pages 92.

L'Auteur Anonime de cet ouvrage fair voir un caractére de probité, de raiſon & de bonne foi. En critiquant le livre de M. de Neſle, il reconnoit les beautés qui s'y rencontrent, & les avantages qu'on en peut retirer. Les défauts qu'il y obſerve ſe bornent principalement à ceux-ci : Souvent M. de Neſle appelle *préjugé du Public* ce qui n'eſt qu'un travers, un ridicule dont le Public lui-même eſt choqué. Quelquefois cet Auteur ſe contredit : il bâtit dans un endroit ce qu'il détruit ailleurs. De tems en tems, il ſe

previent contre les Anciens, il les critique ſans raiſon, il ne ſe met pas dans un juſte point de vuë pour juger de leurs productions &c. Toute cette critique eſt ſémée d'obſervations judicieuſes, & ne peut partir que d'une tête accoutumée à refléchir. Le ſtile en eſt plus grave peut-être qu'il ne conviendroit en pareille matiere. Il y manque quelque choſe de ce don de plaire, de ce talent d'inſinuation qu'on ne peut définir, qu'on ſent toujours, & que rien ne peut remplacer. *Cette Lettre critique ſe trouve à Paris chez Briaſſon ruë S. Jacques à la Science.*

Œuvres de Madame la Marquiſe de Lambert avec un abrégé de ſa vie. Nouvelle édition. deux vol. in 12.

On marque dans l'avertiſſement quelles ſont les piéces non-imprimées juſqu'ici, dont cette nouvelle édition eſt enrichie. C'eſt

1°. *un traité de la Vieilleſſe*, ouvrage que Madame de Lambert adreſſoit dans le tems à Mademoiſelle ſa fille. 2°. des réflexions ſur les femmes, ſur le gout, ſur les richeſſes, ſur Pſyché, *en grec*, ame. 3°. quatre portraits de diverſes perſonnes. 4°. pluſieurs lettres ſur des ſujets de Morale, ou de Littérature.

Le *Traité de la Vieilleſſe*, eſt ce qu'il y a de plus conſidérable parmi ces nouvelles additions, & l'on reconnoît toujours le génie de Madame de Lambert, quoiqu'elle fût alors un peu ſur l'âge, & que ſon imagination dût être un peu réfroidie. Au reſte dans cette nouvelle Edition, il n'y a que le premier volume qui contienne les morceaux que nous venons d'indiquer. Tout le ſecond Tome eſt rempli par les deux excellens Traités ſi connus ſous les titres, *d'Avis d'une Mere à ſon fils & à ſa fille.*

On trouve ces œuvres de Madame de Lambert, chez Ganeau fils, ruë S. Jacques, Bauche fils, Quai des Auguſtins, & d'Houry fils, Rue vieille Bouclerie. Ces trois Libraires ont acquis en totalité le fond de Madame Ganeau, ci-devant ruë S. Jacques aux Armes de Dombes.

Memorial de Paris & de ſes environs à l'uſage des Voyageurs. Par M. l'Abbé Antonini, nouvelle Edition in-12. On connoît ce Recueil dont le mérite principal eſt de pouvoir ſervir de guide aux Etrangers, qui veulent voir Paris en connoiſſeurs. Cette nouvelle Edition ſe trouve chez Bauche fils, Quai des Auguſtins à l'image ſainte Genevieve.

Le même Libraire a des exemplaires de la Bibliothèque des jeunes Négocians par M. Delaruë. Ce Livre à été imprimé à Lyon, & nous en avons parlé dans nos Mémoires.

Le

Le même Libraire a auſſi des exemplaires du *Praticien univerſel* de Couchot. Nouvelle Edition, revue par M. De la Combe, 2 vol. in 4°. & 6 vol in-12.

Latini Sermonis exemplaria è Scriptoribus probatiſſimis. Colligebat P. Chompré in utroque jure L. *Editio altera. Secunda Solutæ orationis excerptio.* Lutetiæ Pariſiorum apud fratres Guerin viâ Jacobæâ &c. M. DCC. XLVIII.

La premiere édition de ce livre a eu d'heureux ſuccès : nous en avons indiqué dans le tems, les avantages & la méthode. C'eſt un recueil des plus beaux endroits de l'antiquité Latine; on trouve ici par exemple ce qu'il y a de plus intéreſſant dans *Quinte curce*, *Ceſar*, *Ciceron*, *Sallуſte*, *Velleius Paterculus*, *Valere Maxime*, *Aulu-Gelle*, *Florus & Columelle*. L'objet eſt d'exercer les jeunes gens par l'explication de tous ces mor-

ceaux, bien capables de les inſtruire ſans les ennuyer. A la fin du Volume on donne des remarques en François, comme pour initier les Lecteurs dans la connoiſſance de tant d'Ecrivains ſi célèbres & ſi eſtimés ; on y ajoute quelques obſervations pour faciliter certains endroits difficiles ; & cela peut ſuffire, en attendant la Traduction entiere qui eſt ſous preſſe. Ce que cette nouvelle édition a de particulier, c'eſt une Critique de deux Livres extrémement connus dans les Collèges, ſçavoir *Selectæ Hiſtoriæ* & *Catechiſmus Hiſtoricus*. On fait voir ici le défaut de ces ouvrages, où l'alliage des Auteurs dégrade l'or pur des Anciens. Nous croyons que les raiſons de M. Chompré ne demandent point de commentaire, & qu'elles n'eſſuyeront aucune contradiction : on eſt toujours ſûr de perſuader quand on ſe porte pour ramener la lecture ſimple & non-altérée des ouvrages de l'an-

tiquité. Nous parlerons, dans le tems, de cette traduction qu'on nous promet & qui sera bien, si elle répond au stile de la critique que nous venons d'indiquer.

On a vu ici, dans les premiers jours d'Août, un grand morceau de peinture, destiné à la décoration des Tragédies du Collége de Louis le Grand. La Description qu'on a publiée dans le même tems peut donner aux Etrangers une idée de cet ouvrage, mais l'estampe qui paroîtra bientôt, les instruira encore mieux.

Ce Théâtre à 102 pieds de longueur, sur 48 d'élévation & 30 de profondeur. Il présente un Temple consacré aux beaux Arts sous les auspices & la protection de Sa Majesté; tel est le plan général: il faut suivre la description pour sçavoir estimer toutes les beautés de détail, qu'on remarque dans tout ce dessein & dans son exécution. On y a surtout

admiré la noblesse jointe avec la simplicité, & le gout antique qui releve partout les allégories modernes, dont on a voulu décorer ce monument.

Les deux Peintres qui se sont signalés en cette occasion sont MM. *Tremblin* & *Labbé*. Ils ont travaillé sous la conduite de M. Jacques-François *Blondel*, Architecte & Professeur. Celui-ci, déja bien connu par plusieurs bons ouvrages, prononça l'année derniere un Discours, sur la maniere d'étudier l'Architecture & les Arts qui sont relatifs à celui de bâtir. Ce Discours, imprimé depuis, prouve que l'Auteur est autant homme de Lettres, que grand Artiste, & qu'il peut quitter le crayon pour prendre la plume. Il y établit solidement un principe, qu'on ne peut se lasser de répéter aux Eléves, & aux personnes qui veulent acquérir du goût : c'est que, dans les Arts, le Dessein, doit être re-

gardé comme la partie essentielle, comme la base unique. Rien de plus simple, de plus commun, à ce qu'il paroît, que cette espèce d'axiome, & dans la pratique rien de plus abandonné. Ne voyons-nous pas tous les jours, que nos Tableaux modernes ne nous présentent que de l'enluminure, nos Statues, que des graces affectées, nos Bâtimens, que des colifichets; presque tous nos Ouvrages de génie, que des beautés, sans ordre & sans vraie composition? La décoration, qui nous donne lieu de faire cette critique, est totalement exempte de ces défauts, & le sieur Blondel a montré, qu'il sçavoit mettre en œuvre l'excellente Théorie répandue dans tout son Discours.

L'estampe de cette décoration se trouvera chez l'Auteur, rue des Grands Cordeliers, Fauxbourg S. Germain; chez le sieur Tremblin, à l'Hôtel Royal des Gobelins; &

chez le ſieur Labbé, au Château de l'Arcenal.

Nous devons auſſi des éloges au zèle Poëtique d'un bon Citoyen, né Piémontois & élevé à Turin, mais bien naturaliſé dans l'Empire François. M. Verardy, c'eſt le nom du Poëte, nous communiqua l'année derniere deux Piéces de Vers ſur la Conquête de Berg-op-zoom ; elles eurent leur ſuccès ſans être préconiſées dans nos Mémoires. Aujourd'hui qu'il eſt qu-ſtion de chanter le Monarque Pacificateur de l'Europe, le même Auteur nous fait part de ſes productions Littéraires, l'une en Latin, l'autre en François ; la premiere eſt une Epigramme qui ſe termine ainſi :

Si ſeſe imperio cohibet, cùm vincere poſſit,
Hunc latè Regem conſecrat orbis amor.
Nempè novas cupidi ſceptris adjungere gentes,

Bella gerant alii; plus meruisse fuit.

La Piéce Françoise est plus étenduë & roule sur le même sujet : citons-en les vers suivans.

Pour célébrer le Héros magnanime
Qui comble ses sujets de tant de biens divers.
Les Nourrissons du Dieu des Vers
S'apprêtent à chanter d'un ton mâle & sublime ;
Le zèle les conduit, l'équité les anime ;
La vérité préside à leurs concerts.
Ils ont chanté ses vertus héroïques,
Nos superbes Rivaux terrassés par ses mains :
Ils vont chanter ses vertus pacifiques,
Et son cœur occupé du bonheur des humains.

On trouve chez David le jeune Quai des Augustins au S. Esprit.

Les principes du droit naturel par M. Burlamaqui 2 vol. in 8. édition de Genève. On connoît ce livre & l'Auteur par nos Mémoi-

res. Le prix de ces deux vol. est 3 liv. 12 f. broché.

Etat de la France, nouvelle Edition, 6. vol.

Les Elémens de l'Art militaire, par M. d'Héricourt; 2 vol. in-12. 3 liv. 10. f. reliés.

Les Elémens de la Médecine Pratique &c. Par M. Bouillet Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier. Vol. in-4. 10 liv. relié.

*Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie * pour l'année* 1749. L'Académie Royale de Chirurgie proposa pour le Prix de l'année 1747. de *Déterminer ce que c'est que les Remédes déterfifs, d'expliquer leur maniere d'agir, de distinguer leurs différentes espéces & de marquer leur usage dans les Maladies Chirurgicales.* Quoique cette matiere ait été

* Cette Académie vient d'obtenir des Lettres Patentes qui confirment son établissement: Et ces Lettres dattées du 2 Juillet 1748. rappellent la Déclaration du 23 d'Avril 1743 qui sépare les Barbiers du Corps des Chirurgiens; qui ordonne qu'aucun ne sera admis à exercer la Chirurgie à Paris s'il n'a obtenu le grade de Maître ès Arts, & qui maintient les Chirurgiens de la même Ville dans tous *les Droits, Honneurs & Priviléges* dont les Chirurgiens de S. Cosme étoient en possession avant l'union du Corps des Barbiers à celui des Chirurgiens.

traitée amplement & avec assez d'intelligence dans plusieurs Mémoires, cependant l'Académie n'a pas cru devoir adjuger le prix, parce que les ouvrages qu'elle a reçus lui ont paru manquer d'exactitude ou de solidité.

L'Académie qui connoît combien il seroit utile au Public, que la matiere des détersifs fût traitée aussi savamment que l'a été celle des autres remedes, qu'elle a proposée les années précédentes, & que l'on fit sur les remedes tant simples que composés toutes les recherches nécessaires, pour satisfaire aux conditions portées par le Programme, a cru devoir proposer le même sujet pour l'Année 1749, ne doutant point que les Auteurs qui ont déja travaillé avec quelque succès, ne fassent de nouveaux efforts pour répondre à ses vues. Ils pouront faire à leurs Mémoires tels changemens, ou les mettre sous telle forme nouvelle qu'ils voudront, & les renvoyeront écrits de nouveau. Ils sont priés d'avoir soin d'appuyer leurs sentimens & leur doctrine sur l'experience & sur les observations des meilleurs Praticiens.

Le Prix sera double, c'est-à-dire que celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage sur le sujet proposé, aura deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cens livres,

ou une Médaille, & la valeur de l'autre au choix de l'Auteur.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, sont priés de les écrire en latin ou en françois & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Ils metttont à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou Signature; & cette marque sera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la piéce ait remporté le Prix.

Ils auront soin d'adresser leurs Ouvrages francs de port à M. Quesnay Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, ou à M. Hevin Secrétaire pour les correspondances, ou les leur feront remettre entre les mains.

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix sera délivré à l'Auteur même, ou au Porteur d'une procuration de sa part, l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire. Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier Février 1749 inclusivement, & l'Académie, à son Assemblée publique de la même année, qui se tiendra le Mardi d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Piéce qui aura remporté le Prix.

Defectus Solis observatus Romæ die 25 Julii.

IN COLLEGIO ROMANO A PP. SOC. JESU.

INitium 10h. 20'. 15". Max. obscur. dig. 8. 15'. circa Merid. Finis 1h. 35'. 12".

Hæc accuratissimè definita ; cætera minus accuratè ob immanem spectatorum frequentiam, & macularum immersiones, atque emersiones omissæ.

	Immersiones.		Emersiones.
Dig. 1.	10h. 28'. 0".	4.	0h. 59'. 31".
2.	10. 38. 26.	3.	1. 9. 38.
3.	10. 49. 16.	2.	1. 18. 39.
4.	10. 59. 31.	1.	1. 26. 53.

In Collegio Anglicano à P. Christophoro Maire Soc. Jesu.

INitium	10h. 20'. 24".	Mac. B. tota emergit	0h. 11'. 21".
Luna ad Mac. A.	10. 43. 8.	Emergit tota A.	1. 7. 41.
Tota latet	10. 44. 26.	Chorda partis deficientis	
Initium Mac. B.	11. 33. 27.	12'. 30".	1. 28. 58.
Tota latet	11. 35. 39.	7. 30.	1. 32. 58.
		Finis	1. 35. 3.

Quantitas maximæ obscurationis dig. 8. 12'.

Dubitat de initio quod fortasse contigit aliquanto citius, sed paucis secundis : tum enim maximè telescopium contremuerat. Maculas A & B non definit.

In Villa Quarantotto a PP. Jacquier, & le Seur.

Initium	10h. 20'. 26".	Mac. 2. emersio	0. 16. 19.
Dig. 1.	10. 28. 32.	Dig. 8. emersio	dubia
Dig. 2.	10. 39. 10.	Dig. 7.	0. 27. 48.
Mac. 1. imm.	10. 42. 32.	Dig. 6	0. 39. 44.
Tota latet	10. 45. 20.	Dig. 5.	0. 50. 2.
Dig. 3.	10. 48. 56.	Dig. 4.	1. 0. 35.
Dig. 4.	10. 59. 5.	Dig. 3.	1. 10. 6.
Dig. 5.	11. 13. 16.	Dig. 2.	1. 18. 15.
Dig. 6.	11. 22. 17.	Dig. 1.	1. 27. 4.
Mac. 2. imm.	11. 33. 46.	Finis	1. 35. 28.
Tota latet	11. 35. 58.		
Dig. 7.	11. 34. 30.		
Dig. 8.	11. 56. 19.		

Villa Quarantotto est Collegio Rom. Orientalior pedibus Paris: 6500. proximè. Collegium Anglicanum eodem Occidentalius pedibus 2500. Australius 800. circiter.

Observation de l'Eclipse du Soleil le 25. Juillet 1748. à Toulon, par le P. du Chatelard Jésuite, Hydrographe du Roy.

J'avois pris des hauteurs correspondantes le 19. & le 21. & j'en pris encore le 26. ce qui me fit connoître précisément l'état de deux excellentes pendules, lesquelles furent au tems vrai, à très-peu de secondes près, tout le tems de l'observation.

Avant le commencement de l'Eclipse, j'apperçus sur le Disque du Soleil plusieurs taches, & une en particulier, isolée, & que je jugeai devoir être cachée par la Lune: Je fis une attention particuliere au moment de l'occultation de cette tache, & il se trouve marqué ci-dessous en son tems. D'autres taches plus éloignées, au nombre de quatre principales, formoient une sorte de Trapese: Il n'y eut que la plus occidentale des quatre qu'atteignit le Disque de la Lune, qu'il coupa assez longtems par le milieu, & qu'il abandonna enfin, le tout aux différens tems marqués aussi ci-dessous. Il me fut impossible d'appercevoir la sortie de la premiere tache cachée d'abord par le Disque de la Lune, quelque attention que j'y fisse; des nuages

chassés par un vent d'Est, passant sans cesse sur le Disque du Soleil, de la Lune & tout le Ciel.

Le calcul de cette Eclipse que j'avois fait d'avance sur les Tables de M. Cassini, & qu'avoit fait de son côté sur les mêmes Tables M. de Massilien jeune Officier de Marine très-appliqué & très-entendu, nous avoit donné le commencement de l'Eclipse, & par conséquent le milieu & la fin, quelques minutes plutôt que ne l'a donné la vibration, & notre calcul convenoit en cela avec celui qui est marqué dans la Connoissance des Tems.

Commencement de l'Eclipse; le bord de la Lune coupe le Soleil à	9h. 39'
Un demi-doigt éclipsé	43'. 30".
Un doigt	47. 30.
Un doigt & demi	52.
Deux doigts	57.
Deux doigts & demi	10h. 2. 30.
Trois doigts	6.
3. ½	10.
4.	15.
4. ½	21.
5.	28.
5. ½	32.
6.	38. 30.
6. ½	46. 30.
La Lune à la tache seule qu'elle coupe par le milieu	48. 26.
7. doigts	57. 30.
La Lune à la plus occidentale des quatre taches suivantes	11h. 5. 0.
7. Doigts & demi	11. 0.
La Lune à la même tache qu'elle coupe par le milieu	12.
La tache commence à paroître séparée de la Lune	16.
7. Doigts	27.
La tache ci-dessus séparée du corps de la Lune de trois ou quatre fois le diametre de la tache	32.
6. Doigts & demi	44. 30.
6. Doigts	50. 30.
5 ½	56.
5.	12h. 4.
4. ½	10.
4.	15.
La tache éclipsée d'abord ne paroît pas encore	17.
3. Doigts & demi	20. 0.
3. Doigts	26.

La célèbre Bibliothèque de feu M. l'Abbé de Rothelin sera venduë en détail au commencement du mois de Mars 1749. Le Catalogue imprimé se trouve chez G. Martin Libraire à Paris.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. de Sept. 1748.

ART. XCIII. *Histoire du Théâtre François &c.* Tome XI. 1911
ART. XCIV. *Divinitas D.N.J.C. demonstrata &c.* Suite de l'*Article LXXIV. au mois d'Août.* 1941
ART. XCV. *Histoire des Sarasins &c.* 1959
ART. XCVI. *Conférences Ecclésiastiques d'Angers Tome II. sur les Cas réservés.* 1983
ART. XCVII. *Lettre au P. L. J. sur un Texte du Livre de l'Imitation de J. C.* 1998
ART. XCVIII. *Discours lu dans l'Académie des Sciences & Bel-*

les-Lettres de Lyon &c. 2015
ART. XCIX. *Histoire Générale d'Allemagne &c. Tome III.* 2043
ART. C. *Assemblée publique de l'Académie des beaux Arts de Lyon*, 2058
ART. CI. *Nouvelles Littéraires*, 2068

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 31 Juillet 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

On ne voit plus le Soleil.

La Planette de Vénus dans le tems même de la moindre clarté du Soleil ne fut point apperçuë.

Je marquai les doigts & demi-doigts par le moyen de six cercles concentriques, tracés à égale distance l'un de l'autre, sur un plan que je présentois bien à plomb sur la prolongation de l'axe de la lunette, & à la distance convenable de l'oculaire.

J'ai été aidé à cette observation par un grand nombre d'Officiers & autres personnes de distinction que la curiosité avoit attirés à l'Observatoire, & dont quelques-uns marquerent eux-mêmes diverses Phases de l'Eclipse.

Quant à l'Eclipse de Lune du 8. Août, j'étois préparé à l'observer, & le tems paroissoit encore vers les 8. & même les 9. heures du soir devoir être favorable pour cette observation. Les deux pendules avoient continué de marcher; des hauteurs correspondantes que j'avois prises encore le 4. d'Août m'avoient donné la même quantité de secondes dont j'avois trouvé ci-devant qu'elles avançoient sur le tems vrai. Vers les $9^h. \frac{1}{2}$ le vent de Nord-est amena des nuages d'abord assez déliés & par pelotons, qui se multiplierent insensiblement & s'accumulerent enfin de façon que, vers les $10^h. \frac{1}{4}$ je perdis de vuë la Lune, & que je ne pus plus la voir désormais que par de très-courts & très-rares intervalles.

A $10^h. 57'$. j'apperçus un instant le Disque, & il me parut encore dans son entier, mais a 11^h. il disparut entierement, & il ne fut plus possible de le voir. Toute la partie du Ciel vers le Nord & le Nord-est jusqu'à quelques dégrès en deça de la Lune, fut couverte de nuages épais, & le Ciel qui resta découvert jusqu'à la hauteur de 20 à 25 dégrés dans la partie du Sud Sud-est, du Sud, & jusqu'à l'Ouest, ne s'éclaircit plus du reste de la nuit vers le côté où étoit la Lune; ce qui me fit perdre le fruit du calcul que nous avions fait de cette Eclipse M. de Massilien & moi, & des comparaisons que je comptois d'en faire avec ce que j'aurois observé.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4726